



DE LA POLOGNE

ET DES

CABINETS DU NORD.

Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1

DE LA POLOGNE

ET DES

CABINETS DU NORD

PAR

FÉLIX COLSON,

Auteur du Livre *de l'État présent et de l'avenir* des principautés de Valachie et de Moldavie, etc., etc.

Les nations sont des martyrs, les nations sont des apôtres.

TOME TROISIÈME.




PARIS,

PAULIN, ÉDITEUR, RUE DE SEINE, 33.

1841.

DE LA POLOGNE

ET

DES CABINETS DU NORD.

RUSSIE.

RUSSIE.

Chapitre IV.

Statistique physique de la Russie. — Statistique productive et commerciale.—Tableau de la population.— Statistique morale. — Distinction des classes de la population moscovite. — Gynécographie.

STATISTIQUE PHYSIQUE. — L'empire russe en Europe s'étend entre le 17ᵉ et le 62ᵉ degrés de longitude orientale et entre le 40ᵉ et le 70ᵉ degrés de latitude septentrionale. Il comprend dans ses limites une superficie de quatre-vingt-sept mille deux cent cinquante-sept milles carrés. Le total de ses possessions en Europe, en Asie et en Amérique, présente trois cent trente-six mille trois cents milles carrés. L'Europe a seulement cent cinquante-six milles carrés; la Russie, en totalité, est deux fois plus grande que l'Europe; la Russie européenne contient à peu près une moitié de l'Europe.

La Russie est un vaste plateau d'une élévation

médiocre, sillonné de quelques hauteurs. Les montagnes Waldui et Wolkouki, qui parcourent toute la Russie centrale, ont quatorze mille pieds au-dessus des mers Baltique, Noire et Caspienne, jusques auxquelles s'étendent leurs ramifications. Le Caucase et les montagnes de la Crimée offrent des hauteurs de quatre mille sept cent quarante pieds (les monts Ourals) qui forment sa limite entre l'Europe et l'Asie au-dessus du niveau de la mer.

Le climat diffère selon la situation du pays entre le 67e et le 57e degrés de latitude nord; le froid s'élève souvent à trente ou trente-quatre degrés. Dans les environs de Perm, la neige à la fin de novembre tombe en si grande quantité qu'elle couvre les fenêtres du rez-de-chaussée. La glace des rivières a toujours six pieds d'épaisseur. Sous la même zône la chaleur est si grande, dans le mois de juin et juillet, qu'entre dix heures et trois heures de l'après-midi il faut cesser tout travail aux champs, tant la terre est brûlante. Entre le 57e et le 50e degrés le climat est tempéré; mais dans la partie orientale le mercure descend en hiver au 34e degré au-dessous de zéro; au 50e commence la région chaude.

HYGIÈNE. — Les longs et rigoureux hivers, les bains fréquens, les bains de vapeur, la frugalité, la grossièreté même de la nourriture, le jeûne et l'habitude de coucher sur la dure, donnent au Mos-

covite une constitution vigoureuse. Le bas peuple est rarement malade ; il n'emploie d'ailleurs que trois remèdes : l'eau-de-vie, l'ail et le bain. Au midi, les maladies orientales ravagent la population ; à l'ouest, sur les bords du marais de Pinsk, la maladie des cheveux, la plique, est la plus commune.

STATISTIQUE PRODUCTIVE ET COMMERCIALE. — Le territoire de la Russie, évalué à quatre cent trente-neuf millions quatre cent quatre-vint-seize mille hectares, présente les résultats suivans :

	HECTARES.
Terres incultes. . . .	194,554,000
Forêts.	170,508,000
Terres labourables. .	67,219,500
Prairies.	7,214,500

Au-delà du 60e degré vers le pôle, le blé vient à maturité, dans peu d'endroits et dans les contrées les plus septentrionales, on ne voit ni arbres ni jardins, mais des broussailles, des haies et des ronces, différentes sortes de grains et une grande quantité d'animaux sauvages, de gibier et de poissons. Dans les provinces du centre, le sol produit en abondance des grains, des fruits et des légumes. On évalue les productions en grains à trois cent quarante-six millions trois cent quatre-vingt-dix mille hectolitres. Dans le midi, le terroir est quelquefois aride comme

celui de l'Arabie. Le pampre embellit le littoral de la mer Noire et la Crimée. On le voit croître avec le mûrier dans le gouvernement de Kiowie. On cultive le millet d'Italie, le riz, le maïs, dans les environs du Caucase. Les plantes potagères sont très communes, excepté la pomme de terre, qui est un fruit condamné. Manger la pomme de terre dans le centre de la Russie, ce serait une impiété. Parmi les arbres fruitiers, les pommiers sont communs le long de la Volga et de l'Oka; les cerisiers. dans les gouvernemens de Wladimir et d'Orembourg; les abricotiers, les pêchers, les châtaigniers, les amandiers, les figuiers, les grenadiers, les cognassiers croissent depuis Astrakan jusqu'en Tauride. La région tempérée fournit du chanvre, du lin, du cherwicz, de la cochenille de Pologne, du tabac, du houblon. En approchant un peu plus du midi, on trouve la garance, le pastel, le safran, le poivre, l'anis, le cumin, le laurier, la rhubarbe, le polypode, la réglisse. Les steppes méridionales sont couvertes de plantes salées que l'on pourrait brûler pour en retirer de la soude. La région tempérée abonde en forêts, où l'on trouve le chêne, le pin, le sapin, le mélèze, le frêne, le hêtre, l'orme, l'érable, etc., etc.

Le règne minéral donne les marbres jaunes, verts, veinés, la pierre calcaire, le spath calcaire, le plâtre, l'albâtre et le lapis-lazuli, le mica ou verre

de Moscovie, la terre à foulon, l'argile savoneuse, la terre à faïence, la terre sigillaire, les bérits, les améthystes, les rubis, les topazes, les chrysolithes, les agathes, les chalcédoines, les onyx, les cornalines, le jaspe, le porphire, les quartz. Le granit graphique de l'Oural contient des bérits et des topazes. On trouve le succin sur les bords de la mer Baltique. Le pétrole et le naphte découlent des rochers dans le Caucase. Les tourbières sont très communes. Les mines de houille sont un objet de recherche en Tauride, et sur le Don; le souffre y est très abondant. Des sources sulfureuses bouillantes coulent dans la partie de l'est. Le sel gemme existe près de la Volga, des lacs de Tauride, d'Orembourg et du Caucase.

Le sel ammoniaque, le natron, l'alun, le vitriol, le salpêtre, sont communs en Tauride. Les mines de l'Oural fournissent de l'or, de l'argent, du cuivre, du fer, du plomb et des malochites. On en extrait annuellement cent pouces de platine, trois cents d'or, onze cent quatre-vingts d'argent, deux cent quarante mille de cuivre, douze mille cinq cents de fer, dix-neuf mille cinq cents d'acier et trente mille d'autres métaux.

En 1834, on comptait en Russie douze millions de chevaux et mulets, dix-neuf millions de bêtes à

cornes, trente-sept millions de bêtes à laine, et seize millions de porcs.

Parmi les bêtes dont la fourrure est recherchée on remarque la zibeline, le renard commun, le renard couleur de feu et le renard des steppes, blanc ou bleuâtre; les martres, les écureuils, la belette, l'hermine, le chat sauvage, le lièvre commun et le blanc, le lapin, la marmotte, l'aspalax, le souzlix, la taupe, le castor : ces divers animaux habitent la Russie d'Europe. Le musc habite les monts d'Altaï, en Sibérie. L'ours noir et l'ours brun, le loup, le furet, la fouine se trouvent souvent en Europe. Le glouton, le chakal, le lynx, en Sibérie et dans le Caucase. On rencontre les ours, les lions marins, les morses, les phoques et le loutre sur les rives des mers qu'avoisinent la Russie européenne et la Russie Asiatique. Les abeilles sont communes dans la zône chaude. Les vers à soie deviennent tous les jours plus nombreux (1).

L'industrie commerciale est encore dans l'enfance, malgré les ressources matérielles qui en favorisent le développement ; mais la constitution sociale de l'empire en arrête le progrès. En 1835, il y avait dans toute la Russie d'Europe six cent quarante-

(1) On a consulté principalement les travaux de la société statistique de Paris (place Vendôme.)

cinq fabriques et manufactures, où travaillaient deux cent quatre-vingt mille ouvriers; les valeurs manufacturées en 1831 se résument dans les chiffres suivans :

	Roubles (1) en papiers.
Cotons.	101,170,418
Soies.	16,131,393
Laines.	50,000,000
Lins et chanvres. . . .	22,615,940
Tanneries.	97,213,710
Papeteries	6,468,968
Chapellerie.	3,801,900
Tabacs.	19,632,494
Raffineries de sucre. .	23,007,004
Savonneries.	6,591,690
Bougies et chandelles. .	8,095,564
Pap. maché, toil. cirées.	2,000,000
Produits chimiques. . .	3,000,000
Porcelaines et faïence. .	4,000,000
Cristaux et verrerie. .	9,000,000
Potasse.	6,000,000
Produits des mines. . .	124,854,416
	506,574,497

La statistique commerciale en 1836 présente un total de 510,999,437 roubles, 283,748,233 en exportation, 237,251,204 en importation. Les marchandises expédiées furent évaluées à 271,431,513; pour le duché de Finlande, à 3,792,773; pour le royaume de Pologne, à 8,523,947. L'achat chez

(1) Le rouble vaut 1 fr. 11 c.

l'étranger ne monte qu'à 233,820,965 : dans le duché de Finlande à 957,558, et dans le royaume de Pologne, à 2,472,581 roubles. Les peuples d'Asie, compris dans le commerce parmi les étrangers, achetèrent pour 7,697,446 roubles de marchandises, et ils en vendirent pour 10,077,451. L'excédant des importations sur les exportations est de ce côté de 2,380,005; tandis que l'Europe paya à la Russie, en sus d'échange, 49,877,034 roubles, tant pour les produits de l'Asie que pour ses propres marchandises. On exporte pour l'Asie en particulier des cotonnades, des soieries, des draps, des cuirs préparés, des métaux bruts et façonnés. L'Europe tire de la Russie le suif, le lin, le chanvre, la farine, la graine de lin, le bois de construction, les soies de porc, la cire, les toiles à voiles, la potasse, le goudron, la poix, l'huile à brûler, les cordages, les fils, les pelleteries, les maroquins. Les articles d'importations sont : les vins, le coton, la soie, les draps fins, les soieries, les cotonnades, les articles de teintures, l'étain, le thé, le sucre, le café et autres denrées coloniales; les fruits, l'eau-de-vie, le plomb, le mercure, le tabac, le bois de menuiserie, la résine, les machines, les outils et les instrumens d'arts.

Les compagnies d'Amérique, de la navigation à apeur, et la compagnie Russe du Sud-Ouest, sont

les associations commerciales qui ont le plus d'importance dans l'empire; elles entretiennent et vivifient le commerce.

POPULATION. — La population de la Russie est aussi diverse que le sol et le climat; elle se compose de plus de quinze souches subdivisées en quatre-vingt-cinq races.

Voici le tableau de cette population d'après le relevé officiel de 1836 :

CLERGÉ.

	HOMMES.	FEMMES.
Clergé grec moscovite, y compris les familles.	254,057	249,748
Clergé grec uni.. . . .	7,823	7,318
Catholique.	2,497	» »
Arméniens..	474	343
Luthériens.	1,003	955
Réformés.	51	37
Moullas musulmans.. .	7,850	6,701
Lamas bouddhistes. . .	150	» »
NOBLESSE.		
Noblesse héréditaire. .	284,731	253,429
Noblesse personnelle, y compris les enfans des officiers..	78,922	74,273
Employés subalternes, soldats en congé définitif et leurs familles.	187,047	237,443

POPULATION OBLIGÉE AU SERVICE MILITAIRE EN TEMPS DE GUERRE.

Cosaques du Don, de la mer Noire,

du Caucase, d'Astrakan, d'Azoff, du Danube, d'Orembourg et de l'Oural, Bachskirs et Mestcherieks, Kalmouks et Stavropol et Cosaques de la Sibérie.	950,098	981,467

HABITANS DES VILLES OU COMPTANT DANS LES COMMUNES MUNICIPALES.

MARCHANDS DES TROIS GUILDRES, Y COMPRIS LES BOURGEOIS.

Notables.	131,347	129,714
Bourgeois et artisans.	1,339,434	1,433,982
Bourgeois dans les villes polonaises.	7,522	6,966
Grecs de Nejine, armuriers de Toula, apprentis dans les pharmacies et divers établissemens, courtiers dans les villes, et employés aux services des municipalités.	10,882	10,940
Habitans des villes de la Bessarabie.	57,905	56,176

HABITANS DES CAMPAGNES.

Paysans dans les terres appartenant à la couronne, aux membres de la famille impériale. .	10,441,389	11,022,594
Paysans dans les terres seigneuriales.	11,403,722	11,958,873

PEUPLES NOMADES.

Kalmouks, Kirghises et autres tribus du Caucase.	245,715	261,982
Habitans des provinces transcaucasiennes.	689,147	689,151
Habitans du royaume de Pologne,		

créé par le congrès de Vienne de 1815.	2,077,311	2,110,911
Habitans du grand-duché de Finlande.	663,658	708,464
Habitans des colonies russes en Amérique.	30,761	30,292

Le nombre des habitans des provinces transcaucasiennes n'a pu être calculé qu'approximativement.

Les soldats et les matelots en activité de service dans l'armée et dans la flotte, ou en congé illimité, ainsi que leurs femmes et leurs enfans, n'ayant point été compris dans ce recensement, le chiffre total de la population actuelle de l'empire peut être porté à soixante-un millions.

Il faut observer qu'il est bien difficile d'avoir des données parfaitement authentiques sur tout ce qui concerne la statistique de la Russie; et que la plupart des renseignemens étant fournis par la Russie elle-même sont nécessairement exagérés. Un tableau de 1772 qui portait 17,930,632 habitans, non compris 1,200,000 habitans des provinces conquises par la Suède, passait déjà pour exagéré.

Voici une note de 1772 sur un tableau de la population de Russie, tiré des archives de Saint-Pétersbourg.

1772.—En supposant en Russie autant d'hommes

que de femmes, on trouve dix-sept millions neuf cent trente mille six cent trente-deux ames, et pour les provinces conquises sur la Suède, six cent mille hommes et six cent mille femmes.

Ce qui prouve que cet état est exagéré, c'est que les esclaves qui appartenaient aux moines ont toujours fait la sixième partie de la population de l'empire, et leur dénombrement exact ne se monte qu'à un million.

La population russe se détruit plus aisément qu'ailleurs par le scorbut et les maladies vénériennes, etc. J'en tirerai la preuve des maisons des enfans trouvés de Moscou, où l'on observe tout ce qui peut former et conserver des hommes. Depuis son établissement, on a fait nourrir à la campagne quatre mille soixante-onze enfans, c'est-à-dire mille huit cent quarante-cinq mâles et deux mille deux cent vingt-six filles; il n'en est resté en tout que neuf cent trente-cinq. Chaque semaine, il y est entré de vingt-un à vingt-trois, et chaque semaine il en périt les deux tiers, huit à neuf mâles sur cinq à six du sexe féminin.

En 1772, on a un tableau sur la Russie, non compris l'Ukraine et les peuples de Sibérie, depuis Tobolsk jusqu'au Kamtschatka.

			TOTAUX.
Prêtres desservant les églises.	Mâles. Femmes.	168,519 163,263	331,782
Gens de guerre et de noblesse.	Mâles. Femmes.	599,410 598,625	1,198,035
Gens employés dans le civil.	Mâles. Femmes.	13,775 14,776	28,551
Artisans.	Mâles. Femmes.	786,808 780,038	1,566,846
Bourgeois.	Mâles. Femmes.	198,235 206,163	404,398
Domestiques.	Mâles. Femmes.	484,663 464,661	949,324
Paysans.	Mâles. Femmes.	5,521,064 5,190,226	10,711,390
Gens de différentes Religions.	Mâles. Femmes.	20,900 23,680	44,580
		TOTAL....	15,234,906

Hommes	7,786,604
Femmes	7,448,302

Il ne faudrait pas juger de la moralité du peuple moscovite par les chiffres qu'on a publiés sur la statistique des criminels envoyés en Sibérie en 1833 et 1834; pendant ces deux dernières années, on y expédia soixante-seize mille six cent quatre-vingt-

seize hommes et quinze mille quatre cent soixante-deux femmes. Par la statistique morale que nous allons donner, on verra que les homicides sont rares en Russie. Parmi les malheureux envoyés en Sibérie, le plus grand nombre sans doute n'avait à se reprocher que d'avoir déplu au czar. Le nombre des suicides constaté par la statistique morale de la Russie fera apprécier la position de la noblesse et des soldats.

STATISTIQUE MORALE. — La partie de la Russie qu'embrasse cette statistique est la partie occidentale des provinces du centre de l'empire ; elle renferme la ville et la province de Moscou. Les tableaux statistiques comprennent les années 1821 et 1822, et les objets immédiats des recherches portent sur les suicides et les homicides.

En 1821, sur une population de dix millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent cinquante-une ames, on a compté cinq cent vingt suicides constatés, et cent trente-deux non constatés.

En 1822, le nombre des premiers fut de cinq cent cinq, des seconds de cent soixante-huit.

Il y eut en 1821, deux cent vingt-trois homicides, en 1822, deux cents.

Si l'on prend la moyenne des deux années, il se trouve qu'il y a eu un suicide sur seize mille, et un

homicide sur cinquante mille hommes, que les suicides étaient, par conséquent, trois fois aussi nombreux que les homicides.

Examinons les classes sociales auxquelles les personnes suicidées avaient appartenu. Il résulte de cet examen la connaissance du bien-être ou de la position malheureuse où elles se trouvent.

Paysans (serfs attachés à la glèbe). En 1821, trois cent quatre-vingt-sept hommes, soixante-onze femmes, total quatre cent cinquante-huit; en 1822, quatre cents hommes, quatre-vingt-dix-huit femmes; total quatre cent quatre-vingt-dix-huit; moyenne annuelle pour les deux années, quatre cent soixante-dix-huit.

Marchands et hommes libres. En 1821, soixante-dix-sept hommes, vingt-deux femmes, total quatre-vingt-dix-neuf; en 1822, soixante-dix-sept hommes, seize femmes; total quatre-vingt-treize; moyenne annuelle, quatre-vingt-seize.

Soldats. En 1821, cinquante-sept hommes, dix-sept femmes, total soixante-quatorze; en 1822, cinquante-trois hommes, six femmes; total cinquante-neuf; moyenne annuelle, soixante-six et demi.

Nobles de tout rang. En 1821, quinze hommes, trois femmes; total dix-huit; en 1822, dix-sept

hommes, une femme, total dix-huit; moyenne annuelle, dix-huit.

Clergé. En 1821, trois hommes, point de femmes; en 1822, cinq hommes, point de femmes; terme moyen, quatre.

Pour tirer des conséquences de ces faits statistiques, nous adoptons les données qui paraissent assez exactes de M. Hermann.

Paysans, huit millions; classe moyenne, deux millions; noblesse, deux cent mille; soldats, deux cent mille; clergé, cent mille.

Nous aurons donc parmi les paysans *un* suicide sur seize mille sept cent cinquante-sept et demi d'individus; dans la classe moyenne, *un* sur vingt mille huit cent trente-trois et demi; parmi les soldats, *un* sur trois mille six cent neuf; dans la noblesse, *un* sur onze mille cent onze; dans le clergé, *un* sur vingt-cinq mille. Il résulte de ce calcul; que le clergé et la classe moyenne sont les plus satisfaites de leur position; que les paysans quoique serfs ne souffrent pas trop; que la noblesse se trouve dans une position plus difficile, et que les soldats sont dans un état qui est le pire de tous.

DIFFÉRENCE POLITIQUE DES DIVERS SUJETS DE L'EMPIRE RUSSE. — Les sujets de l'empire diffèrent entre eux par les droits particuliers conservés à quelques-unes des provinces qu'ils habi-

tent et par les familles qui peuplent ces provinces. Ces familles forment trois classes, nobles, tiers-états, paysans-serfs.

Toutes les provinces de Russie qui ne sont pas des provinces conquises ont le même rapport avec le souverain, sont gouvernés par les mêmes lois et de la même manière, si l'on excepte l'Ukraine ou petite Russie conquise par les Russes en 1654, sous le czar Alexis Mikaelowitz. Ce prince, dans sa capitulation en vingt articles signée avec les Cosaques, promit solennellement de la laisser jouir de tous les priviléges dont ils jouissaient sous la domination polonaise. En vertu de ces priviléges les Cosaques devaient être les sujets les plus libres. Mais les souverains de Russie ont cru devoir anéantir quelques-uns de ces priviléges, à l'occasion des révoltes d'Ivan Yamomlowitz et Mazeppa. La dignité d'Hetman fut supprimée, et depuis les Cosaques sont sous le joug le plus dur (1).

Les provinces conquises sur la Suède se gouvernent par leurs coutumes et leurs anciens usages. Dans la capitulation faite avec les villes dont on s'empara, on leur permit de les laisser jouir de tous les priviléges qu'elles avaient eus sous la domination suédoise. Cette promesse a été confirmée par le traité de paix fait à Rystad.

(1) Voir aux Pièces une note sur l'Ukraine et les Cosaques.

Pierre Ier conserva à la Livonie et aux autres provinces tous les droits, priviléges et immunités qu'elles avaient avant la conquête, mais avec la restriction que les avantages ne resteraient tels que jusqu'au temps ou l'on donnerait un code particulier à ces provinces. L'Ingrie fut exceptée, Pierre la regardait comme une province russe. Il voulut donc qu'elle fût gouvernée par les lois de son empire. Les provinces conservèrent leur juridiction propre.

DISTINCTION DES CLASSES DE LA POPULATION MOSCOVITE. — On distingue quatre classes dans la population :

1° Les nobles; 2° les prêtres grecs; 3° les bourgeois; 4° les paysans. Passons les en revue. La noblesse, qui occupe les emplois civils et militaires, se compose de quatorze classes. Dans les huit premières, la noblesse est héréditaire; dans les autres, elle ne ne l'est pas, elle n'est donnée qu'à sa personne. Aujourd'hui, cette classification n'est plus appliquée à la noblesse; elle ne sert plus qu'à distinguer les grades militaires et les charges civiles. La science héraldique de Saint-Pétersbourg ne reconnaît plus que six classes de nobles. La première se compose de la noblesse de vieille roche et des princes d'ancienne et nouvelle date; la deuxième des comtes et barons titrés par les cours étrangères et même par les czars, s'ils n'appartiennent à la première classe.

Les personnes anoblies pour leur services civils et militaires composent la troisième classe; la quatrième comprend les étrangers qui ont obtenu un titre de noblesse avec les priviléges qui y sont attachés. On trouve dans la cinquième les néophytes, ceux qui ont obtenu leurs parchemins après avoir renié la religion de leurs pères, et dans la sixième, ceux qui, manquant de titres suffisans pour atteindre au premier degré, obtenaient des certificats de douze nobles appartenant à la première classe. Ce dernier degré de noblesse est presque supprimé depuis le règne de Nicolas. Aujourd'hui, si l'on veut s'y maintenir, il faut de l'argent. L'argent est le grand mobile en Russie. Il existe encore en réalité deux classes de noblesse, classes bien distinctes.

La première est formée de boyards russes ou nobles de haut parage. Les droroniens russes et schlakésits polonais composent la noblesse du second ordre.

Les boyards jouissent de tous les priviléges; ils sont maîtres suzerains de leurs paysans, ils sont exempts de tout impôt; les dignités électives leur sont réservées; le sol leur appartient; eux seuls ont le droit d'acheter des biens fonds et de les affermer. Ils seraient de vrais petits suzerains absolus, comme ils le sont dans leurs terres, si leur puissance n'était pas soumise à l'autorité suprême du czar, qui pèse

sur leur tête, comme leur puissance pèse sur la tête du pauvre paysan. Aussi voit-on ces tyrans subalternes, au moindre signe du czar, garrotés et transportés en Sibérie ou condamnés à être soldats à perpétuité, sans espoir d'avancement, à moins que la voix puissante qui les a condamnés ne leur dise : « Lève-toi et marche; » encore faut-il que cette volonté soit manifestée par un ukase particulier. Quant aux autres seigneurs, ils laissent faire le czar, se trouvant très heureux qu'on les oublie; mais leur tour arrive au moment où ils y pensent le moins.

Les droroniens et les schlakésits jouissaient aussi de grands priviléges; ils étaient affranchis de la capitation et de la recrue; à force de richesses, ils pouvaient s'élever jusqu'à la première classe, ils en avaient tous les droits, et ce n'était que leur pauvreté qui les attirait autour des boyards; aussi ces derniers affectaient-ils des airs de protection. Alexandre établit sur cette classe un impôt plus onéreux que la capitation. L'empereur Nicolas, en 1831, irrité contre les Polonais, ordonna que les schlakésits seraient soumis à la recrue, comme les autres habitans de l'empire. Quant aux droroniens, ils conservent encore leurs franchises.

Comme la noblesse n'est pour ainsi dire que dans l'armée, nous parlerons plus amplement des nobles,

de leur éducation, de leurs mœurs, dans le chapitre sur les officiers.

La noblesse civile est peu considérée; aussi les nobles de première classe embrassent-ils la profession des armes, qui seule est estimée en Russie. Les arts sont laissés non pas aux nobles de bas étage, mais aux serfs à qui on les enseigne à coups de bâton pour leur en inculquer plus vîte les principes.

Chaque emploi civil correspond à un grade militaire. Le clergé et même les femmes n'échappent pas à cette assimilation; ainsi le patriarche est général en chef, les demoiselles d'honneur ont le grade de capitaine.

Les nobles dans leurs emplois civils sont tout aussi fripons que dans l'armée. Un baron, qui avait rempli par intérim certaines fonctions administratives, avait dans l'espace de trois mois fait 200,000 roubles d'économie. Le gouvernement aime mieux laisser voler ses sujets par ses employés que de donner à ces derniers un traitement qui les fasse vivre honorablement.

Le clergé est bien peu de chose en Russie où les classes élevées sont athées; elles sont imbues des principes du XVIII[e] siècle. Quant au peuple, il ne sait que se signer, faire des génuflexions devant des images; le gouvernement lui refuse l'instruction religieuse comme tout autre instruction. Un jour l'on disait

devant un paysan que Jésus-Christ avait été crucifié par des Juifs. « Ah! bah! pas possible, s'écria le paysan, Jésus-Christ a été crucifié par les Juifs? Moi qui ne suis pas fils de Dieu je les rosse, les Juifs. »

Les popes eux-mêmes sont très ignorans, mais fort intéressés. Ainsi, au confessional, ils imposent aux malheureux paysans des corvées à leur profit. Le clergé, comme toutes les autres classes, porte la marque infamante de la barbarie et du despotisme; il est organisé comme un troupeau de soldats dont l'empereur est le chef suprême; il nomme les évêques qui sont des espèces de généraux et *qui rossent le troupeau que le czar a confié à leurs mains.* On trouve dans le clergé une hiérarchie semblable à celle des autres ordres. Le pope se venge de ses supérieurs, qui le battent et le pillent, en frappant et en volant le paysan. L'évêque va visiter les popes pour ramasser de l'argent.

Il y a deux espèces de clergés en Russie, les célibataires (moines), et les hommes mariés (popes). Les moines habitent les cloîtres; c'est chez eux qu'on recrute les évêques et les employés supérieurs. Ces moines sont d'une ignorance crasse. A Kiow, ils montrent des saints par milliers dans des caves. Ce sont des bottes de paille recouvertes de guenilles, et devant ces manequins, ils débitent un tas de

sottises grossières; ils font monter et descendre à volonté, sous terre, leurs espèces de saints, qui semblent obéir à leur voix. Autant les nobles sont incrédules, autant les paysans sont d'une superstition avilissante. On a soin d'entourer le front des morts d'un ruban où sont représentés des saints ou des images, afin que leur aspect chasse le démon; puis, à l'imitation des anciens, on dépose dans le cercueil quelques alimens, de la petite monnaie et un certificat sur lequel les assistans déclarent qu'ils pardonnent au défunt les offenses qu'il a pu commettre envers eux pendant sa vie.

Dans le clergé marié, il y a une hérédité; le fils succède à son père: s'il n'a pas de fils, c'est le mari de la fille qui hérite. Tous les fils des curés sont envoyés aux séminaires, où ils n'apprennent que la liturgie et la lecture des livres de l'église. Le gouvernement, qui tend à abaisser les nobles, prête toujours la main aux prétentions des popes sur les terres et sur les biens des seigneurs. Ces prétentions ne sont jamais jugées par les tribunaux civils, mais une commission du clergé décide entre le seigneur et le pope. C'est celui qui peut acheter la justice le plus cher, qui l'obtient.

Le pope est méprisé, le respect qu'on a pour lui n'est que superficiel, ou du moins on le considère comme composé de deux personnes; le pope

et l'homme. Ne faisant que trop souvent abstraction du pope, le soldat ou le paysan rosse l'homme et après il baise la main du pope.

On cite le sermon d'un pope qui est assez curieux. Les femmes d'un village passaient pour être des voleuses fort intrépides; quand elles entraient dans les villes, on se cachait d'elles. Le pope non moins ignorant que les autres, mais moins malhonnête, crut qu'il était de son devoir de les sermoner. Ne sachant comment se faire comprendre de femmes qui n'avaient aucune idée de morale, il leur tint ce langage : « Femmes, il vaut mieux forniquer, car vous disposez d'une chose qui vous appartient, que de prendre ce qui n'est pas à vous. » Ce sermon est historique; seulement, le pope se servit d'une expression plus énergique.

Il n'est jamais sorti qu'un seul homme remarquable du clergé. Les moines qui vivent des aumônes du peuple se font distinguer par leurs grandes richesses.

DES SUJETS LIBRES ET DES ESCLAVES DE LA GRANDE RUSSIE.—Les peuples de Russie ont été libres jusqu'en 1556. Les seigneurs possédaient des fiefs et les paysans cultivaient des terres qui leur appartenaient. Si la haute noblesse avait des esclaves en propre, ces esclaves étaient de la nature de ceux des Romains.

L'esclavage commença sous le règne d'Ivan Wasiliewitch qui changea la face de l'état politique de la Russie. On sait qu'après avoir délivré sa patrie du joug tyrannique des Tartares, il conquit sur eux Cazan et Astrakan, qu'on regardait alors comme deux royaumes puissans, et fonda un empire nouveau.

La bonté, la fécondité du sol, la beauté du climat, déterminèrent une multitude de paysans à abandonner leurs foyers pour les belles provinces de Cazan et d'Astrakan, Ivan employa la force pour arrêter les émigrans, et publia une loi qui attachait les paysans à la glèbe.

Quarante ans après, l'usurpateur Godonnoff, homme plein de sens, qui avait de grandes vues politiques, prit la résolution de rendre la liberté au peuple. Réfléchissant ensuite sur le caractère de ce peuple et sur les suites de cette liberté, il supprima sa propre loi.

Le czar Alexis Mikaelowitz avant de publier son code oulagénie voulut aussi affranchir les serfs. Le seul bruit de la liberté qu'il allait rendre les fit révolter, ils se réunirent et marchèrent en corps pour faire le siége de Moscou qui était infailliblement pris et ravagé sans le secours que lui donna Smolensk.

Les annales de l'empire prouvent que depuis

Ivan Wasiliewitch jusqu'à ce jour les peuples de Russie ont toujours été disposés aux séditions et à la révolte. Le mot de liberté les enivre, l'état d'abrutissement dans lequel on les a maintenus leur fait confondre la liberté avec la licence. Ils croient que la liberté est le droit de ne rien faire, de dormir, de boire sans mesure, de prendre tout ce qui leur convient. Aussi sera-t-il difficile de les faire passer de la servitude à la liberté, sans que cette transition ne soit accompagnée de grands malheurs. On conçoit d'ailleurs que la vengeance pousse les paysans affranchis à de graves excès. Catherine II, pour mériter les éloges des encyclopédistes, voulut régner sur des hommes libres et industrieux. Au moment où ses intentions furent connues, plus de cent mille serfs se disposèrent à la révolte contre leurs maîtres, plus de cinquante seigneurs furent massacrés.

En 1772, Pierre Ier donna un ukase qui enjoint de donner des tuteurs aux fous et à tous ceux qui ruinaient ou maltraitaient leurs paysans.

Cette loi humaine et sage n'a pas eu l'effet désiré; des paysans en ayant abusé, en portant des plaintes injustes contre leurs seigneurs, elle est tombée en désuétude.

Il n'y a rien de fixé dans les droits que les seigneurs ont sur leurs serfs.

Les seigneurs peuvent diviser leurs serfs en pay-

sans attachés à la corvée, paysans-artisans et en paysans-domestiques.

Ceux qui sont destinés à la corvée ou à d'autres travaux, selon la volonté du maître, ne paient au souverain que la capitation. Un père de famille paie autant de fois l'impôt qu'il a d'enfans mâles. Les femmes ne paient rien. La capitation a lieu dès le moment de la naissance, elle se paie en deux termes : janvier et septembre. Les seigneurs répondent du produit de la capitation qui se nomme podou-chenii. Ces paysans paient en outre des redevances à leurs maîtres. Ces redevances portent le nom de pornesichi-dokod.

Les paysans des fabriques sont désignés par le mot *zavodkié;* on comprend sous ce nom tous les paysans des villages autour de Cazan. Ils paient la capitation comme les autres, et paieront encore comme chasseurs une espèce de tribut en pelleteries, qu'on a converti en argent : il se nomme yasla.

On porte à un million d'hommes le nombre des paysans qui appartenaient ci-devant aux moines, et qui ont passé sous la tutelle de la couronne. On les appelle à présent dvarsovié-économicheskoé.

Les paysans de la couronne se nomment tchernossochenié, hommes de la charrue noire; ce mot ancien désigne les hommes qui paient sur leurs char-

rues. Leur capitation est plus forte que celle des autres, elle est d'un rouble et 20 kopeks; ils paient en outre 2 roubles de redevances annuelles à la couronne.

Les paysans qui habitent aux environs d'Archangel ont des terres en propre qu'ils peuvent hypothèquer, vendre et léguer; mais en général ils sont les plus pauvres de tous. La raison est que les hommes riches leur avancent de l'argent pour payer les redevances; ceux-ci, ou leur engagent leurs terres pour hypothèques, ou travaillent pour eux, ou enfin leur donnent la moitié du produit, ce qu'on appelle polofniki. Comme il est rare que les paysans remboursent l'argent qu'ils ont reçu, et qu'au contraire ils contractent chaque année une dette nouvelle, il en résulte que les terres des paysans-propriétaires, deviennent celles des hommes d'argent qui se font peu à peu de grands domaines de pièces de rapport. Cela ne peut arriver parmi les paysans des seigneurs. Chaque serf y cultive la portion que le maître lui fait cultiver, mais aucun d'eux ne peut l'aliéner.

Les paysans-artisans, qui sont serfs, paient la capitation au souverain, et depuis 2 jusqu'à 8 à 10 roubles à leurs maîtres, selon la nature de leur industrie, la province qu'ils habitent, la proximité des rivières, des débouchés, etc.

Il est bon d'observer que, quoique tous le paysans des nobles et plusieurs autres appartenant à la couronne ne jouissent pas de la propriété légale, cependant plusieurs d'entre eux possèdent des fonds et de grandes richesses, dont ils disposent à leur gré quand le seigneur leur permet d'acheter des maisons et des terres en son nom. On en cite quelques-uns qui ont plus de 200,000 roubles en argent qu'ils font valoir, et qui possèdent des villages où l'on compte jusqu'à deux cents hommes. Mais ce n'est jamais qu'avec la permission et sous le nom du seigneur que ces serfs peuvent devenir propriétaires de fonds et maîtres d'autres serfs, dont ils disposent à volonté.

DES HOMMES QUI COMPOSENT ACTUELLEMENT LE TIERS-ÉTAT EN RUSSIE. — Montesquieu a dit : Le tiers-état n'existe pas en Russie, c'est une erreur. Il y a une classe de sujets naturels qui ne sont ni nobles ni serfs; on les appelle odnovortsi : ce sont des paysans libres qui possèdent des terres en propre, qu'ils cultivent eux-mêmes ou les font cultiver par d'autres.

2° Il est encore d'autres paysans libres qui ne fournissent pas à l'entretien de la lande-milice, ou des troupes qui gardent les frontières et qui paient à la couronne une redevance annuelle. Il y en a d'autres également libres qui paient une rede-

vance moins forte et qui fournissent à l'entretien des troupes.

3° On comprend dans le nombre des paysans libres tous les bourgeois qui commercent et qui exercent quelques arts ou métiers ; ils ont le droit de trafiquer et d'exercer quelques professions dans les villes ; ils ne sont pas compris dans le ressort des tribunaux civils érigés par le gouvernement ; ils sont sous la juridiction de magistrats nommés par eux.

4° Tous les étrangers qui se sont fixés en Russie, et qui sont presque tous Allemands d'origine, ont conservé la liberté ;

5° Ceux d'entre les bourgeois qui, par leur mérite, ont été élevés à quelques grades, ou exclus du rôle de la capitation, ont des prérogatives dont ne jouissent pas les autres. Ceux-ci, sans exception, paient la taille et sont obligés de fournir des recrues. Cette obligation est très onéreuse et bien coûteuse en temps de guerre.

La nécessité et l'utilité d'un tiers-état, qui, d'un côté, tînt au peuple, et de l'autre, à la petite noblesse, n'avaient pas échappé à Pierre Ier ; mais il s'y prit mal pour créer l'ordre de la bourgeoisie dont il avait besoin.

Il donna un ukase, par lequel il déclarait que le serf qui aurait en sa possession une somme de 500

roubles pourrait demander la liberté à son maître, sous la condition de payer sa capitation et les redevances de la couronne. Il était aisé de prévenir les inconvéniens de ce privilége. Des sujets ignorans et barbares, naturellement paresseux et débauchés, ne pouvaient manquer de recourir aux moyens les plus illicites pour se procurer la liberté. La somme acquise, le serf devenait bourgeois. Ce bourgeois, sans principes, sans mœurs, devenait marchand ou revendeur, c'est-à-dire un trompeur public. Comme il conservait dans le tiers-état les vices qu'il avait sucés avec le lait de l'esclavage, il les transmettait à sa postérité, et ainsi de génération en génération. On ne doit donc pas être étonné que les marchands actuels manquent de bonne foi envers les nations et envers tous ceux avec lesquels ils contractent des engagemens.

Quand ils doivent faire des fournitures quelconques aux négocians étrangers, ils exigent d'avance la moitié du prix convenu; l'autre moitié se paie à la livraison des marchandises qui ne sont presque jamais de la qualité requise, ni de l'aunage ni du poids marchand.

Si les étrangers refusent ces marchandises, il en résulte une contestation dont ils sont toujours la dupe; on les oblige à recevoir les marchandises ou à perdre les sommes avancées.

Quand, au contraire, ce sont des étrangers qui fournissent aux marchands russes, ceux-ci exigent un an et plus de terme pour payer. Quand on leur présente leurs lettres de change à l'échéance, ils demandent ordinairement un nouveau délai. Si on le leur refuse, ils disent effrontément : « Je ne vous paierai pas, et si l'on fait protester mes lettres de change, je fais banqueroute. » Plusieurs tiennent parole. Quand une lettre de change est protestée, l'intérêt court à 18 pour 100. Cela paraît avantageux aux créanciers ; mais, comme le temps de payer le capital et les intérêts n'arrive presque jamais, l'hypothèque passe à la postérité des créanciers, qui se croit encore trop heureuse de terminer l'affaire en renonçant aux intérêts échus et en perdant la moitié, quelquefois les deux tiers du capital.

Voilà pourquoi si peu de marchands étrangers font fortune en Russie.

L'ukase de Pierre Ier, qui donne la liberté aux serfs composant la bourgeoisie, a été considéré comme très nuisible aux seigneurs, comme un attentat formel à leurs droits de propriétés, puisqu'il leur enlevait leurs sujets. Quelle aberration !

Le seul reproche à adresser à Pierre, c'est d'avoir cru que la civilisation, qui est l'ouvrage des siècles, pouvait naître d'un ukase.

Pierre devait commencer par être instituteur de

son peuple, et il en aurait créé véritablement un nouveau. Malheureusement Pierre n'en a pas agi ainsi, il n'a fait qu'ébaucher les hommes, et les hommes ébauchés sont pires qu'ils n'étaient avant l'ébauche; ils ont perdu ce que leurs mœurs anciennes avaient de bon, et ils n'ont remplacé cette perte que par les vices des nations civilisées.

En résumé, la bourgeoisie se compose des négocians et des marchands de première et deuxième classes. La troisième et dernière classe se compose en partie d'indigènes qui appartiennent encore à leurs seigneurs. Ceux-ci peuvent les renvoyer travailler à leurs terres, après les avoir dépouillés de l'argent qu'ils ont amassé à grand'peine. Ils ne se font pas faute d'abuser de ce droit; aussi voit-on beaucoup de marchands, après plusieurs années de travail dans les villes, obligés de retourner aux travaux de la campagne.

Dans la première classe de négocians et marchands, on comprend les armateurs, les banquiers, tous ceux qui possèdent un fonds de 10,000 à 50,000 roubles; les marchands qui ont moins de 10,000 roubles, composent la deuxième classe.

La bourgeoisie est peu nombreuse, et cependant il semble que le czar se méfie de cette classe qui, par ses relations continuelles avec les étrangers, est à portée de recevoir et d'introduire dans l'em-

pire des idées libérales. Aussi, le gouvernement a-t-il toujours les yeux fixés sur cette classe mitoyenne, qui est soumise à la capitation, à la recrue, aux corvées et autres impôts; elle gagne de l'argent, mais elle est obligée d'en jeter une partie au fisc.

Les paysans se divisent en serfs et volnogrzouchtchy; ces derniers vivent librement. Les serfs sont attachés à la glèbe; ils font, comme la terre, partie de la propriété du boyard; celui-ci a même le droit de les tuer en les fouettant jusqu'à ce que mort s'en suive. Autrefois on vendait les paysans au marché comme les chevaux. Alexandre, à son retour de France, où il avait puisé des principes d'humanité, défendit aux seigneurs de vendre les paysans, s'ils n'étaient vendus avec la glèbe à laquelle ils seraient attachés. Mais comme les femmes ne sont pas comprises dans l'ukase, on met encore en vente, dans les marchés, des filles, des chiens, des porcs; et tandis que l'on paie une fille, si elle est vierge, 200 roubles papier monnaie, un lévrier se paie 600 roubles et quelquefois davantage. Malgré la défense d'Alexandre, et même sans contrevenir à son ukase, on a trouvé moyen de faire trafic des paysans. On vend un paysan avec un certain espace de terre; on rachète la terre, et le paysan reste vendu, ou bien encore on feint de les donner en cadeau. Le

comte Zaradouski, le prince Galitzin, le général Islener, célèbres joueurs, perdent quelquefois aux cartes leurs paysans par centaines; ils jouent jusqu'à leurs valets de chambre, leurs cochers et leurs maîtresses paysannes, car les seigneurs se servent des femmes et des filles infortunées de leurs paysans pour satisfaire leurs passions brutales. On pourrait nommer, par exemple, beaucoup de boyards dont la plus douce jouissance était de violer les femmes et de tuer les paysans à coups de bâtons. Nous reproduirons une lettre de Saint-Pétersbourg en date du 26 juin 1840, insérée dans le journal *Le Droit* :

« M. le comte de B........, ex-aide-de-camp de » S. M. l'empereur, se présente devant le tribunal, » et s'exprime ainsi : Il y a trois jours, j'étais à faire » une partie avec M. le général G...., chez un » ambassadeur dont, au besoin, je pourrais invo- » quer le témoignage. La fortune m'était d'abord » défavorable. Je perdais beaucoup, je doublais, » triplais et quadruplais mes mises, et je perdais » toujours....

» M. le président, vivement. — Mauvais système, » monsieur le comte, on ne joue ainsi que quand » on est en veine de gagner. Continuez, monsieur.

» M. le comte. — Pourtant, monsieur, je m'en » suis bien trouvé à la longue, car j'ai regagné ce

» que j'avais perdu, et j'ai gagné en outre plus de » 50,000 roubles. (Souriant.) Cette bagatelle effraya » tout le monde ; on parla de suspendre le jeu, de » jouer à crédit, de jouer pour s'amuser, et que » sais-je, moi, lorsque M. le général avança loyale- » ment son dernier enjeu, consistant en une calè- » che, un cocher, un jockey et deux coursiers arabes. » Il perdit, et je m'empresse de lui rendre cette jus- » tice, il était prêt à retourner chez lui à pied, lors- » que j'intervins pour l'engager à remonter dans la » susdite calèche, à condition de me la renvoyer, » ainsi que d'autres objets. Le lendemain, en effet, » la calèche m'arriva, mais traînée par le cocher et » le jockey en question... deux bêtes assez bonnes, » si vous voulez, mais qui pour moi ne valent pas » un seul de ces chevaux que j'ai eu l'honneur de » gagner et que je réclame ici.

» Le général ne nie point ces faits. Il déclare » seulement qu'il verrait partir ses chevaux avec un » profond regret, qu'il les remplacerait difficile- » ment, et qu'il aimerait autant dédommager M. le » comte de B... d'une autre manière.

» M. le président intervient entre les parties, et » après une longue et vive discussion, réussit à faire » comprendre à M. le comte de B... que les deux » chevaux réclamés par lui ne valaient pas plus que » la femme du cocher et ses quatre enfans, que le

» général s'engageait à lui céder en toute pro-
» priété. »

Les paysans attachés à la glèbe, leurs femmes et leurs enfans en âge, doivent travailler pour leurs maîtres trois jours de la semaine, mais les seigneurs les font travailler la semaine entière. Le gouvernement connaît cet abus et le tolère. Outre cette obligation de travailler à la terre, le paysan est tenu d'entretenir la maison du seigneur de fruits, de légumes, etc.; d'aller pour lui à la chasse, à la pêche. Pour l'indemniser de tous ces services, les maîtres humains lui accordent une petite portion de terrain dont la récolte lui appartient.

Il est des seigneurs qui vivent dans les grandes villes. Ceux-ci, ne trouvant point d'hommes de confiance pour régir leurs biens, les afferment à leurs paysans, à condition qu'ils paieront annuellement une taxe appelée obrok. Cependant les paysans sont assujétis à d'autres corvées et soumis aux caprices du seigneur qui, d'un jour à l'autre, peut annuler le contrat.

Les volnogrzouchtchy ne sont pas attachés à la glèbe et peuvent, après avoir obtenu l'autorisation du gouvernement et payé leur dette au seigneur, voyager d'un lieu à un autre. Ce sont les fabricans et les manufacturiers. Ils sont soumis au recrutement et à la capitation, aux impôts comme les

autres paysans. Les seigneurs leur font construire des maisons, et leur fournissent les différens objets nécessaires à leur premier établissement; ces avances sont inscrites sur le livre des dettes. Leur gain est si peu de chose qu'il suffit à peine à leur existence, de manière qu'ils ne sont jamais en état de payer leurs dettes; et fussent-ils en état de les payer, les employés du fisc, gagnés par les seigneurs, s'opposeraient à leur libération. Leur condition n'est donc pas meilleure que celle des autres serfs attachés à la glèbe. Les paysans sont encore tenus d'entretenir les routes impériales, de nourrir les soldats, de fournir des voitures pour le transport des objets du gouvernement, pour le besoin des employés qui leur soutirent encore la faible indemnité qui leur est accordée : telle est leur position. Il faut faire ici une observation importante, ce sont les paysans qui entretiennent les armées de la Russie, eux seuls fournissent des soldats au czar, et la capitation qu'ils paient est le seul revenu appliqué au budget de la guerre. De là résulte que les conquêtes de la Russie, en augmentant le nombre de ses paysans, augmentent ses ressources militaires. Cette considération est une de celles qui doivent engager les puissances de l'Europe à arrêter la marche envahissante de la Russie.

Outre ces différentes classes d'habitans, la Russie

compte dans sa population des peuples nomades : les Kirgis, les Kourdes, les Baskirs, les Kalmouks et beaucoup d'autres tribus semblables. Mais ces peuples conservent toujours leurs anciennes institutions ; ils se rangent volontiers sous les drapeaux de la Russie, parce qu'elle leur offre les moyens de satisfaire leurs besoins de pillage. Souvent ils ravagent les possessions du czar, égorgent les troupeaux et fuient dans les steppes. Ces peuples se qualifient sujets de l'empire.

Il faut comprendre dans la population un grand nombre de Juifs. Ils sont les maîtres du commerce de la Russie. Ce sont les fournisseurs du gouvernement qui les traite avec assez de faveur ; ils ont été long-temps exempts du recrutement, mais ils sont soumis à des impôts et à quelques corvées. Quelques-uns font semblant de se convertir à la religion grecque ou romaine ; mais ils n'en restent pas moins attachés à la communion juive.

Les Juifs sont en Russie, ce qu'ils sont dans le reste de l'univers, des usuriers. Lorsque les seigneurs ont pressuré leurs serfs, qu'ils ne peuvent plus rien tirer d'eux, ils s'adressent aux Juifs. Les grandes richesses de ces derniers leur permettent d'acheter la protection et les faveurs du ministère impérial. Le peuple juif est une des lèpres de la Russie, il fait tache sur le reste de la population déjà bien misé-

rable et bien avilie. Le czar trouve dans les Juifs des espions tout dévoués. Un grand nombre de patriotes polonais fut dénoncé par ces descendans de Judas, à l'époque de l'insurrection qui éclata en Pologne en 1830. Les Juifs ont joui d'une certaine autorité avant Alexandre, qui a cru prudent de détruire les sanhédrins organisés par eux, et de les remplacer par des conseils de vieillards choisis parmi les plus notables Israëlites. Au demeurant, le gouvernement a des égards pour les Juifs; la raison de cette conduite envers eux n'est pas dans son humanité, puisqu'il n'en a point, mais plutôt, sans doute, dans la facilité avec laquelle il les ferait dégorger s'il avait tout-à-coup besoin de sommes considérables. Peut-être aussi, le czar tient-il à laisser le commerce entre les mains d'une caste de sujets obéissans, dont toutes les pensées seront tournées jusqu'à la fin des siècles vers un seul objet, l'argent, qui ne désire d'autre liberté que celle du commerce, d'autre privilége que celui de faire largement l'usure.

GYNÉCOGRAPHIE. — Notre tâche étant essentiellement philosophique, nous avons dû étudier le caractère des femmes russes; car les femmes, dans tous les pays, influent beaucoup sur les mœurs et sur le caractère général d'une nation. Cette beauté modeste et pure, qui est l'extérieur d'une belle ame, se trouve rarement en Russie; dans les salons de

Saint-Pétersbourg, les femmes sont aimables, spirituelles, séduisantes, pleines de grâces et de finesse; mais si elles partagent tous ces attraits avec les femmes françaises, elles ont moins qu'elles cette réserve qui ajoute à la beauté elle-même. Les dames russes ont l'assurance d'un cavalier, en un mot, ce sont des élèves de Catherine II. Il n'est pas rare d'apprendre que tel beau jeune homme a été enlevé par une dame de haut parage. On se rappelle sans doute encore l'aventure arrivée à un acteur français du théâtre de Pétersbourg. Un jour qu'il devait jouer devant Sa Majesté Impériale, il fut enlevé par une grande dame, quelques heures avant la représentation, malgré la résistance la plus vive du comédien, qui se devait à son art, et surtout aux plaisirs de l'auguste spectateur. La salle se remplit, l'heure de la représentation sonna et l'acteur n'arrivait pas. L'empereur s'impatientait, et l'impatience des autres spectateurs et surtout des courtisans, n'en était que plus grande. Enfin on lève la toile, le comédien paraît. Le nouvel Hélène, pour se justifier, croit n'avoir rien de mieux à faire que de raconter son aventure, en entremêlant ce singulier épisode de lazzis que lui permettait son rôle comique. Le czar éclata de rire, et la colère du public fut désarmée.

Les femmes russes ne se sont peut-être si bien masculanisées que depuis le règne de Catherine II, la

Sémiramis du Nord, comme l'appelaient ses admirateurs en France. Elle avait fait une princesse directeur de l'Académie des sciences, et président de l'Académie russe. Peu s'en fallut qu'on ne vît des femmes généraux d'armée et ministres d'état.

Plusieurs colonels ne faisaient rien sans demander conseil à leurs femmes; il arrivait même quelquefois que des officiers recevaient des ordres de ces dernières, qui ne se faisaient pas faute de congédier ceux qui leur déplaisaient.

La manière dont les femmes russes en agissent avec les esclaves ne contribue pas peu à leur enlever cette pudeur qui est un charme de plus pour leur sexe. Comme ces esclaves ne sont pas des hommes à leurs yeux, elles se contraignent peu devant eux, et même elles se font rendre par eux certains services, à la mode à Vienne, qui les habituent à ne point reconnaître dans l'homme cette supériorité qui impose à la femme.

D'après ce qui précède, il n'est pas surprenant que les dames russes aient du dégoût pour les affaires du ménage, elles ne connaissent pas les plaisirs de l'intérieur. Elles appartiennent plus à la société qu'à leur mari; elles possèdent tous les talens qui distinguent nos dames parisiennes; il en est même plusieurs qui possèdent parfaitement trois ou quatre langues étrangères.

Ainsi que les nobles russes, elles ne cultivent que les talens qui peuvent les faire briller dans le monde, négligeant d'épurer leurs sentimens par une éducation solide, qui leur donnerait les qualités du cœur, préférables pour le bonheur de tous aux qualités de l'esprit.

Quant aux femmes du peuple, elles n'ont pas ces agrémens que la fortune permet d'acquérir ; mais elles n'ont pas non plus les vices qu'engendrent l'oisiveté, elles s'occupent des soins de leur ménage; en un mot, elles ressemblent aux femmes des autres pays, qui sont dans la même condition qu'elles. Mais ce que l'on trouve parmi les femmes et que l'on ne rencontre pas dans un pays civilisé, c'est ce sans-gêne que nous taxons en France d'indécence, de libertinage. Ainsi, dans les campagnes, les hommes et les femmes de tout âge se baignent ensemble; ils se montrent dans l'état d'innocence, et se flagellent même mutuellement.

L'habitude de voir sans cesse des nudités sans voiles empêche de naître ces illusions qui sont si chères chez un peuple civilisé. La jeune fille n'est plus pour son fiancé entourée de ce prestige, de ce charme, qui donnerait du prix à la possession de cette vierge qui doit être sa femme; le jeune homme lui-même est pour la jeune fille un individu qu'elle connaît, depuis les pieds jusqu'à la tête, aussi parfai-

tement que s'ils étaient venus les premiers au monde dans le jardin d'Eden (1).

Nous finirons notre gynécographie par donner des détails curieux sur les conditions des femmes russes, il y a un siècle. Nos lecteurs seront étonnés du contraste qu'ils apercevront entre leur position actuelle, et celle qu'elles avaient jadis.

Le système que l'on suivit jusqu'à l'époque de Pierre-le-Grand, à l'égard des femmes, était tout oriental. Ainsi, elles ne sortaient jamais que les jours de grandes fêtes, et encore fallait-il qu'elles fussent couvertes de longs voiles qui cachassent leurs traits à la curiosité des hommes, et missent leur honneur à l'abri de leurs attaques.

Les czarines elles-mêmes n'étaient pas exemptes de cette réclusion à laquelle leur sexe était condamné en Russie; elles étaient confinées dans des chambres où le jour ne pénétrait qu'à travers d'épais rideaux, et elles n'étaient accessibles qu'à leur auguste époux et à leur médecin, à qui il n'était permis de toucher leur souveraine qu'à travers une gaze.

Un historien russe cite un usage dont la singularité nous engage à le consigner ici.

« Le jour du mariage, la jeune mariée devait ôter

(1) Masson.

» les bottes de son mari. Il y avait de l'argent placé » par celui-ci dans la botte droite, un fouet dans » la botte gauche. Si la jeune femme ôtait d'abord » la botte gauche, elle recevait plusieurs coups de » fouet de la main de son mari ; si le hasard, au » contraire, lui faisait premièrement saisir la botte » droite, le mari lui remettait l'argent qui s'y trou- » vait. »

Cet usage, qui fut long-temps en vigueur en Russie, se conserve encore aujourd'hui dans quelques provinces.

Dans le cours du XVIIe siècle, un changement notable se fit dans les mœurs. La transition fut brusque, la réforme fut presque une révolution ; l'usage suivant fut d'abord établi :

Lorsqu'un seigneur avait invité plusieurs personnes à dîner, il faisait entrer son épouse à la fin du repas dans la salle du festin. Celle-ci présentait à chacun des convives une coupe pleine d'une liqueur spiritueuse, et elle changeait de toilette chaque fois qu'elle avait présenté une coupe, puis elle allait se placer dans un coin de l'appartement, attendant que tous les convives vinssent à leur tour lui donner un baiser. Les maris regardaient cette cérémonie galante comme un témoignage de haute considération.

On voit encore en Russie des hommes, lorsqu'ils

baisent la main d'une femme, recevoir un baiser en échange de leur politesse.

Il appartenait à Pierre-le-Grand d'introduire en Russie une réforme plus sage, plus sérieuse. Les femmes, comme les hommes, durent paraître le visage découvert. Pour arriver plus vite à son but, l'empereur ordonna des réunions nombreuses à la cour, et les femmes apprirent bientôt à régner dans les salons. Les femmes, en Russie, ne jouissent pas de plus de garantie que les hommes. Elles sont soumises aux peines les plus révoltantes. Le châtiment du fouet, du knout leur est souvent infligé. Nous verrons, en traitant de la diplomatie, quels services elles rendent à l'empereur.

Chapitre V.

De la puissance militaire de la Russie.

Toutes les fois qu'on veut parler de la puissance de l'empire de toutes les Russies, cet épouvantail des peuples et des cabinets, on s'expose à une opposition acharnée, car trois opinions partagent jusqu'à présent les esprits en Europe.

Les uns, les salariés et les créatures de la Russie (1), pensent que cette puissance est la plus redoutable de toutes dans l'état de crise où se trouve l'Europe. Ils dénaturent les faits à plaisir, en présentant l'empire russe comme homogène, comme peuplé de races qui ont la même origine, les mêmes mœurs, le même culte. Leur principal argument, quand ils célèbrent la Russie (2), sont l'activité et l'habileté du cabinet et du gouvernement des czars, et la docilité des sujets de l'autocrate.

Les autres prétendent que la Russie est encore jeune, et que si la civilisation peut pénétrer dans

(1) Cette opinion est celle de M. Bismarck, auteur d'un Panégérique de l'empereur Nicolas et de la Russie, ouvrage intitulé : *Des Forces militaires de l'empire de Russie en 1835.*

(2) M. de Bonald.

cet empire hétérogène, il est appelé aux plus hautes destinées. Ces hommes sages d'ailleurs n'admettent la puissance réelle de la Russie que dans l'avenir, et reconnaissent toutefois que ses forces peuvent être neutralisées pour le présent.

D'autres posent mieux la question. Selon eux, la Moscovie proprement dite est forte chez elle, seulement chez elle; mais l'empire de toutes les Russies est vulnérable sur plusieurs points. Le gouvernement russe a conscience de sa faiblesse, et par tous les moyens en son pouvoir il la cache en Europe.

Les causes de la faiblesse de la Russie sont les conspirations militaires si souvent renouvelées, l'hétérogénéité de ses parties intégrantes, l'immoralité des chefs, la nécessité où le gouvernement se trouve, lorsque le czarisme est en lutte avec la noblesse, de fermer les yeux sur les abus monstrueux qui règnent dans l'armée et dans l'administration. Cette tolérance ruine surtout la force militaire, désorganise les cadres d'officiers. Qu'attendre d'un état où il suffit d'avoir une jolie figure pour mériter la faveur du souverain ? où les hommes sont traités comme des animaux, où les abus et les désordres sont une nécessité de gouvernement, où la discipline militaire elle-même n'est fondée que sur les priviléges et l'inhumanité des chefs ?

De ce que les expéditions de deux grands capitaines, Charles XII et Napoléon, entreprises d'ailleurs à des époques funestes, ont eu un résultat déplorable, on conclut que la Russie est inexpugnable ; mais on oublie que les Polonais ont été plusieurs fois à Moscou même en hiver ; en outre, les mers qui baignent cet état, et les chaînes de montagnes qui l'environnent, sont livrées à des peuples ennemis, toujours prêts à secouer le joug. Les habitans des pays dont l'empire tire sa principale force ne sont pas naturalisés, ils sont Polonais. Du Dniester à la Dwina, sur tout le littoral de la mer Noire, du Caucase, la tranchée est toujours ouverte. On sait que le général Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, avait trouvé le moyen, en 1831, de préparer une levée en masse de Musulmans, sujets ou voisins de la Russie méridionale, levée que le général n'estimait pas à moins de cent mille cavaliers armés. Ces données sont précieuses, car elles indiquent les moyens de sauver Constantinople, et de refouler les Moscovites dans leurs limites naturelles.

L'empire russe aujourd'hui, mieux connu qu'au temps des vainqueurs de Narva et d'Austerlitz, nous semble *faible* et *vulnérable* à l'intérieur. C'est cette vérité que nous allons développer et démontrer.

La population réellement moscovite ne s'élève pas au-delà de quinze à vingt millions. Tout le reste de la population hétérogène soumise au sceptre des czars surpasse presque du double la première.

Le succès d'une guerre de principes déclarée à la Russie est infaillible. Qu'on garantisse au Polonais l'indépendance de sa patrie, et il s'armera; qu'on promette l'indépendance à la Géorgie, et ils joindront les Tcherkesses; qu'on fasse résonner le mot de liberté à l'oreille du Cosaque, et le Cosaque s'élancera sur son cheval pour combattre celui qu'il a servi si long-temps. Le Tartare aussi réclamera sa nationalité, les Moscovites, même boyards et serfs, n'attendent que le moment de s'affranchir du czarisme qui paralyse leur civilisation. Si les Polonais en 1830, au lieu d'accepter seulement la guerre de nation à nation que l'empereur eut l'habileté de leur faire, avaient aussi entrepris une guerre de principes, ils auraient eu plus de chances de succès; l'armée russe eut abandonné ses étendards et la cause des nationalités aurait été gagnée.

L'armée russe peut devenir très menaçante pour l'empire. Le czar a déjà fait des guerres impopulaires qu'il n'oserait pas renouveler. Tous les officiers et les soldats se souviennent des *motifs qui les ont fait entreprendre*, des maladies pestilentielles qui les ont décimés, et du carnage qui a éclairci leurs

rangs, je veux parler des campagnes en Perse, en Turquie et en Pologne.

Les czars ont d'ailleurs à craindre le parti révolutionnaire qui existe dans l'armée, où il attire à lui les hommes d'un caractère généreux, les ambitieux, les mécontens de la petite noblesse qui voient tous les grades élevés prodigués aux gardes. Les colonies militaires, que le cabinet de Pétersbourg vante comme un des principaux élémens de la force de l'empire, sont très disposées à la révolte, non qu'elles aspirent à la liberté telle que nous la possédons en France, mais elles supportent impatiemment le régime du knout, et les paysans qui les composent soupirent après leur cabane et leur charrue. Toutes ces semences de rébellion, de division, produiraient leurs fruits, si une invasion était combinée avec une insurrection. Mais si on laisse les czars travailler en toute sécurité à l'asservissement complet de leurs sujets, on augmentera immensément les difficultés qu'il faudra vaincre tôt ou tard.

Le célèbre Moknaski a parfaitement exposé la situation précaire, et la faiblesse de la Russie à l'intérieur.

« Les provinces polonaises soumises au czar depuis l'époque de l'invasion 1772-1795, non-seulement lui servent de clé pour mettre le pied sur le territoire étranger, disloquer la Prusse, l'Au-

triche et fondre sur les états allemands, mais encore, par leur position topographique, elles constituent le véritable siége de la puissance de son empire. Figurons-nous un instant la Russie qui s'étend maintenant depuis la mer Glaciale jusqu'en Tauride; figurons-nous la même Russie privée de la Lithuanie, de la Wolhynie, de la Podolie, de l'Ukraine et des palatinats situés aux bords de la Vistule, la Russie telle enfin que l'insurrection du 29 novembre 1830 pensait la laisser entre les mains du czarisme, pour le bonheur de l'Europc et le salut de la Pologne. A côté de cette Russie, représentons-nous la Pologne relevée de sa position humiliante, redevenue indépendante et forte, liée par un traité avec une puissance européenne. Cette hypothèse, qui la veille de l'insurrection n'était rien moins qu'une chimère, ne laisse-t-elle pas entrevoir des intervalles de communications brisées entre Odessa et Saint-Pétersbourg? ne fait-elle pas augurer que tous le pays que le despotisme avait englouti, mais non digéré, n'aurait pas tardé à s'affranchir des liens anti-naturels dans lesquels la force matérielle le tient enchaîné? Les fautes que l'on a commises, lors de cette insurrection, et qui sont la cause de sa ruine, retiennent encore dans la même chaîne les habitans de Tobolsk, de Kamtschatka, le Suédois, le Courlandais, etc., etc., etc. Il est indu-

bitable que la Pologne sous le rapport commercial, administratif et militaire, sert d'intermédiaire entre les parties les plus éloignées de cet immense chaos. Cet empire, qui ne s'est installé en Europe qu'en s'emparant par fraude et par violence du bel héritage des Jagellons, n'est une puissance que par cet héritage. Grâce à ce beau domaine, ses membres séparés forment un corps monstrueux, il est vrai, mais au moins compact; c'est grâce à cette usurpation qu'il peut ébranler ses masses, et leur imprimer la direction, soit du nord vers l'Orient, soit du centre vers l'Occident.

La Pologne, semblable au conducteur d'électricité, sert d'agent intermédiaire à la puissance des czars, pour transmettre ce fluide du nord au midi, et à l'orient de l'empire. Qui voudra se rendre un compte exact de la position géographique des provinces polonaises incorporées à la Russie, verra que cette puissance ne pèse sur la Turquie que par la Pologne, et qu'elle ne peut espérer de succès pour les conquêtes projétées, soit en Orient, soit au midi, que par ce royaume. On peut dire que la Pologne est à l'empire des czars ce qu'est le cœur à l'être organisé; c'est le siége de ses artères qui fait circuler le sang vers ses extrémités. »

Qu'on enlève à la Russie les provinces méridionales on lui porte un coup aussi mortel que si on lui

arrachait la Pologne; car on la prive des côtes des mers d'Azoff, Caspienne et de la mer Noire, on arrête sa marche sur Constantinople. Nous avons montré que la Russie devait se créer une puissance maritime égale à la puissance continentale. Moknaski, après le passage cité plus haut, ajoute : « La » Russie doit nécessairement s'emparer de la Tur- » quie. C'est un plan qu'elle a constamment suivi, » à dater de Pierre I[er], mais elle n'y aurait pu faire » un pas sans la possession de la Pologne. Ainsi que » l'homme, un tel corps organisé ne saurait vivre » privé d'air vital. Un grand empire possédant une » vaste étendue de terrain ne saurait subsister sans » une masse proportionnée d'eau navigable. Il n'y » a pas de milieu, la Russie atteindra son but, ou » bien elle cessera de figurer au nombre des puis- » sances européennes. »

Ces vérités ne sont malheureusement pas assez connues; la Russie ne menace l'Europe que par plusieurs provinces dont la possession est illégale et contestée. Pour assurer ses conquêtes, elle est obligée d'en faire de nouvelles, de troubler l'Orient et l'Europe.

Après avoir détruit les préjugés les plus favorables à l'ambition et au despotisme des czars, examinons la base de leur puissance. L'armée nous montre que les forces militaires de la Russie ont été

singulièrement exagérées par les flatteurs de toute espèce, qui sont, dans toutes les capitales, les auxiliaires de la politique du cabinet de Pétersbourg.

A l'avénement de Pierre Ier, l'armée russe ne se composait encore que du corps de strélitz, créé par le czar Ivan Wasiliewitch en 1545. Les nobles seuls étaient astreints au service. Les riches servaient à leurs frais, et les autres étaient indemnisés en argent ou par des fiefs (Pomestié). L'Évesque, dans son *Histoire de Russie*, peint cette armée composée de voëvodes ou chefs, de nobles des villes, d'enfans de boyards et de paysans, comme un ramas de gens mal armés, mal vêtus et indisciplinés.

Les strélitz étaient une milice régulière, comme l'indique le mot même qui signifie fusiliers; en effet, Ivan supprima l'arc et le remplaça par le fusil. Les strélitz, qui ont joué en Russie le rôle des janissaires, étaient attachés au prince et à l'armée. C'est à leur organisation que le nouvel état moscovite doit ses accroissemens et l'établissement du despotisme à l'intérieur. Les strélitz étaient formés, en partie, de Cosaques du Don.

Le czar Alexis Michaëlowitch organisa à l'européenne quelques régimens de dragons; mais c'est Pierre Ier, qui créa réellement une armée semblable à celles des états de l'Europe. Sous lui, l'armée russe se divisa en trois classes, savoir : en troupes

de campagne, en troupes de garnisons, qu'on tirait des troupes de campagne (le service dans les garnisons était considéré comme retraite), et en milices qui étaient formées par des paysans-propriétaires nommés odnodwortsi. Ces soldats ressemblaient à la milice suédoise en ce qu'ils avaient, comme les Suédois, une bortel ou un petit apanage, à la charge de prendre les armes dans le besoin ; mais ils différaient en ce qu'ils ne sortaient pas de la province où ils étaient établis. Cette classe particulière de paysans se trouve dans le duché de Smolensk, sur les frontières de Pologne ; dans le pays entre l'Ukraine et le Don, et dans le royaume de Cazan et Astrakan ; ils peuvent être au nombre de cinq cent trente-deux mille neuf cent quarante-huit. D'après un tableau de 1774, vingt-quatre mille deux cent quatre-vingt-onze propriétaires libres ne contribuent pas à cette milice.

Jusqu'à la mort d'Elisabeth, l'état du militaire en Russie fut le même que sous Pierre Ier. Pierre III leva des gardes allemandes en Holstein. Quoique ces troupes aient été réformées après son assassinat, les cadres en ont été conservés dans le pays de Holstein. L'organisation des Cosaques a subi dans les derniers temps de grands changemens. La dignité d'hetman, nominalement donnée à l'héritier du trône, a été abolie ; le pays des Cosaques a été

soumis au gouvernement d'une commission russe. L'officier russe, à quelques exceptions près, dans l'infanterie surtout, a toujours été mal élevé, paresseux, maladroit, avide de pillage et buveur à tel point, qu'il était passé en proverbe que dans un quartier-général, l'après-midi, il était rare de ne pas trouver tout le monde pris de vin. L'infanterie est l'arme de la Moscovie; l'infanterie russe est bonne, les soldats gardent leurs rangs, morts ou vifs. Cependant l'infanterie russe peut être attaquée avec avantage en tirailleurs, genre de combat où elle est inférieure, ou quand elle est en marche. La cavalerie a long-temps été dans un très mauvais état; très souvent les chevaux de la grosse cavalerie, tirés de l'Allemagne, ont été ruinés par défaut de soins. Maintenant le pays fournit des chevaux excellens; la cavalerie légère n'a pas toujours servi avec succès, et elle ne connaît pas le service des troupes légères qui se fait dans l'armée russe par la cavalerie irrégulière, celle des Cosaques et des Kalmouks, bandes de pillards plutôt que de combattans.

Le matériel de la Russie a été de tout temps très considérable. Le métal des canons est bon, et l'artillerie de campagne fait son service avec assez d'activité; quant à la grosse artillerie, elle n'a jamais été estimée. Le corps d'artillerie et de génie, en

général, ne s'est jamais distingué; et, depuis le siége de Colberg, jusqu'à celui de Schumla, l'histoire n'a jamais enregistré que son incapacité.

Nulle armée n'a fait plus de pertes en tout genre, depuis un siècle et demi, que l'armée russe, et c'est toujours avec le plus grand soin que le cabinet a caché ses échecs et ses pertes de toute sorte.

On peut dire que le système de conquête des czars est le malheur des peuples de la Russie. Aucun gouvernement n'a jamais prodigué le sang des soldats comme le gouvernement russe. C'est la grande Catherine qui a trouvé l'abominable expression de chair à canon. Les grands généraux de la Russie n'ont acheté leurs victoires que par d'épouvantables boucheries. Napoléon lui-même était avare de la vie des hommes en comparaison des czars.

Plus haut, nous avons établi le chiffre annuel des accroissemens de la Russie. L'importance de ses accroissemens se relève par les tableaux suivans. Ces tableaux, tels qu'ils suivent, ne sont pas exacts; les hommes les plus compétens les ont toujours réduits d'un tiers.

Troupes régulières :

Années 1745	180,776	hommes.
1748	226,089	
1756	214,633	

Années 1763	195,295	hommes
1768	298,209	
1769	200,130	
1770	190,666	
1771	198,190	
1772	107,350	
1794	312,785	
1797	331,997	

En 1797, l'armée, d'après un état détaillé et authentique, ne présente de forces effectives que cent quarante-sept mille trois cent quatre-vingt-sept hommes d'infanterie; cinquante mille de bataillons de garnisons et d'invalides, et encore ces bataillons ne sont guères au complet. Il est des bataillons où il n'y a pas cent hommes capables de rendre quelque service. Plus, cavalerie régulière et irrégulière, Kalmoucks et Baskirs compris, cent dix mille deux cent dix; plus onze mille d'artillerie, et vingt bataillons numérotés de 1 à 20; chaque bataillon de onze cent cinquante hommes sont au complet et partagés en deux divisions des frontières; en somme treize mille hommes. En 1805, cinq cent mille hommes; on présente encore ce chiffre pour 1825. Voici comment cet effectif se divise :

La première armée, y compris la garde impé-

riale forte de 40,000 hommes.	270,000
Deuxième armée.	65,000
Armée de Lithuanie et l'armée polonaise réunies. (L'armée polonaise seule, 32,0000).	70,000
La force des autres corps n'est connue qu'approximativement; on peut évaluer l'armée de Géorgie à.	50,000
Corps de Finlande.	15,000
Bataillons de garnisons et d'invalides.	90,000
	560,000.

Les colonies militaires peuvent en outre fournir quatre-vingt mille combattans, de plus les Cosaques. Enfin, en comptant les doubles rations d'officiers, on peut évaluer à sept cent cinquante mille le nombre des rations.

Depuis 1805, toutes les parties qui composent l'organisation de l'armée russe ont été beaucoup améliorées, et l'artillerie, comme le génie, ont acquis à l'école de l'expérience une plus grande connaissance, sans toutefois devenir beaucoup plus redoutable.

Les bataillons sont divisés en quatre compagnies et les compagnies en deux pelotons. Le premier peloton de la première compagnie est un peloton de grenadiers, et le deuxième peloton de la quatrième compagnie, un peloton de voltigeurs.

Comme le tchetwert de farine de seigle (deux hectolitres) vaut à Pétersbourg 12 francs, et dans

la majeure partie de l'empire 4 à 5 francs. La ration du soldat ne coûte annuellement terme moyen que 12 à 15 roubles papier (ou 12 à 15 francs de France.)

On peut estimer à 25 roubles papier (25 francs) la dépense annuelle de l'habillement du soldat d'infanterie russe; encore le propriétaire le livre-t-il tout équipé au gouvernement qui met à sa charge l'approvisionnement des magasins de vivres. Ici est presque le seul avantage de la Russie sur l'Europe. Cette puissance n'a donc à s'occuper exclusivement que des armes et des munitions de guerre.

Le tableau suivant, levé en 1836, n'a subi aucune modification importante depuis cette époque, si ce n'est l'introduction des dragons qui ont remplacé les régimens de chasseurs. Un mot sur cette nouvelle organisation : elle a été établie pour le cas d'insurrection où l'arme à feu est toujours plus efficace. Chacun des régimens de dragons se compose de huit escadrons armés de fusils, de deux escadrons de lance et d'un escadron de dépôt. Chaque escadron fournit une compagnie; le régiment équivaut à un bataillon. Lorsque les cavaliers doivent mettre pied à terre, ils se couvrent d'une ligne de tirailleurs; le front du régiment fait un demi-tour à gauche et à droite par trois, alors les cavaliers de la gauche ou de la droite mettent pied à terre, tandis que

les cavaliers du centre gardent les chevaux.

En 1836, l'armée régulière était de. . . .	590,832
Les Cosaques fournissent pendant la paix 38 régimens de 500 soldats.	19,000
Total. . .	609,832

ORGANISATION DE L'ARMÉE RUSSE EN 1836. — L'armée russe est composée du corps de la garde, du corps des grenadiers, de six corps d'infanterie, de trois corps de cavalerie de réserve, de deux corps de réserve d'infanterie, de l'armée du Caucase, de l'armée d'Orembourg, de Finlande et de Sibérie.

La garde. Trois divisions d'infanterie, trois de cavalerie, un bataillon de sapeurs, quatre batteries à cheval, douze batteries à pied, cent vingt-huit pièces. Chaque division d'infanterie, de quatre régimens à trois bataillons. La division de cavalerie, quatre régimens à six escadrons; le septième de réserve. Les batteries, comme dans toute l'armée, à huit pièces.

Nota. Une division, celle des cuirassiers fait partie d'un corps de cavalerie de réserve.

Le corps des grenadiers. Trois divisions d'infanterie, une division de cavalerie légère, un bataillon de sapeurs, deux batteries à cheval, quinze à pied, cent trente-six pièces. Les régimens d'infanterie à trois bataillons actifs, le quatrième de dépôt. La

division de cavalerie, comme les autres divisions de cavalerie légère de l'armée, a quatre régimens, le régiment a huit escadrons, le 9e de dépôt.

Les six corps d'infanterie. Chaque corps est composé de trois divisions d'infanterie, d'une de cavalerie, d'une division d'artillerie et d'un bataillon de sapeurs. — Une division d'infanterie a deux brigades, une de ligne, l'autre de chasseurs; la brigade, deux régimens, un régiment, quatre bataillons. La division de cavalerie se compose d'une brigade de lanciers et d'une de hussards; la brigade de deux régimens; le régiment de huit escadrons, le septième et le huitième de flanqueurs. La division d'artillerie a cent douze pièces; elle se compose d'une brigade d'artillerie à cheval, ou quatre batteries, et de trois brigades d'artillerie à pied, ou douze batteries.

Les trois corps de cavalerie de réserve. Chaque corps est composé de deux divisions, une de cavalerie légère et l'autre de cuirassiers, un régiment de dragons et cinq batteries d'artillerie à cheval, quarante pièces. Les régimens de cuirassiers n'ont que six escadrons, ceux de dragons, dix.

Les deux corps de réserve forment trois divisions, composées des 5e et 6e bataillons des régimens de ligne, dans les corps d'armée à six bataillons. Les

bataillons d'un corps d'armée forment une division.

L'armée du Caucase a trois divisions d'infanterie à seize bataillons, un régiment de dragons, trois brigades d'artillerie à pied et plusieurs régimens cosaques avec leur artillerie à cheval.

Les armées de Finlande, d'Orembourg et de Sibérie ont chacune une division de seize bataillons, une brigade d'artillerie à pied et des régimens de Cosaques.

Nota. Les bataillons d'après l'organisation devraient être de mille hommes, et les escadrons de deux mille hommes, ce qui n'est pas.

La Russie possède onze places fortes de première classe, dix-neuf de deuxième, dix-sept de troisième. Les forteresses, à l'exception de celle sur le golfe de Finlande et celles qu'on élève dans l'ancienne Pologne, ne sont pas redôutables. L'empereur Nicolas, qui a étudié l'art de l'ingénieur, s'occupe activement de cette partie de la défense de l'empire.

FORCES MARITIMES — En 1769, la marine russe était servie par vingt-un mille quatre cent trente-huit hommes de tous grades, artillerie et soldats de marine compris (1).

D'après un autre rapport on ne comptait à cette

(1) Pour plus de détails, voir Schnitzler.

époque en Russie que vingt-quatre vaisseaux de ligne, depuis cinquante jusqu'à soixante-douze canons, dix frégates, trois galiotes à boulets, quatre paquebots, cent galères et dix mille six cents matelots.

Dans le combat simulé, que Catherine donna en 1794, il n'y avait que dix-sept vaisseaux de ligne, et pourtant cette princesse avait ordonné qu'on assemble tout ce qui pourrait donner une idée de sa puissance aux ministres étrangers qu'elle invita à ce spectacle.

La marine russe avait deux obstacles à vaincre : les eaux du golfe de Finlande n'étant pas salées, les vaisseaux ne pouvaient s'y conserver au-delà de dix à douze ans. Pendant plusieurs années on travailla à grands frais à faire un port en eau salée. Le deuxième, la déconsidération qui pèse en Russie sur les gens de mer. Catherine et ses successeurs ont voulu entourer ce corps d'une grande considération ; ils ont nommé des grands-ducs, grands-amiraux ; mais il sera difficile de changer les mœurs et la façon de penser de la nation qui n'a pas l'activité, l'application, l'intelligence propres qu'exige le service de mer.

Il y a un corps de cadets de la marine composé de jeunes gentilshommes. Le gouvernement ne néglige rien pour former des hommes, mais peut-il

se flatter de réussir. Les instrumens qu'il est obligé d'employer ne répondent pas à ses projets.

En 1836.

	36 Vaisseaux de ligne.
	32 Frégates de 36 à 56 canons.
	27 Corvettes et bricks de 15 à 28 canons.
	38 Cutters ou brigantins.
	54 Schooners.
	25 Batteries flottantes.
	121 Chaloupes canonnières.
Total.	323 Bâtimens de guerre avec 5,824 canons.

Le service se fait avec trente-deux mille soixante-quatre matelots, huit mille deux cent soixante-huit soldats de marine, et quatre mille quatre cent soixante artilleurs de marine.

La construction, dit en 1837 le capitaine Crawfort, a fait de grands progrès depuis 1828; mais malgré tous ses efforts, la Russie n'ayant pas de marine marchande, ni de population maritime, ne peut avoir une bonne marine militaire. Qu'elle ait la guerre, et qu'on lui tue une douzaine de mille de recrues serfs, ou de ses Juifs qu'elle enlève tout jeunes de Pologne, et dont elle fait des marins à grands renforts de coups de corde et après plusieurs années d'exercice; elle n'aura pas une population maritime pour y faire des recrues et remonter ses cadres. Elle sera dans la nécessité d'attendre que

ses hommes de terre se soient péniblement formés.

Les ports militaires sont Kronstadt et Revel sur la Baltique, Archangel sur la mer Blanche, Sebastapol et Nicolaïcow sur la mer Noire, Astrakan sur la mer Caspienne.

Apprécions ces forces à leur juste valeur, et disons de suite que les tableaux officiels ne sont pas exacts. Les uns pensent qu'il faut retrancher un cinquième, les autres un quart, nous partageons cette dernière opinion. Le chiffre des armées russes a toujours été exagéré.

Un écrivain très distingué et très compétent dans la matière, porte le chiffre de l'armée russe à huit cent soixante-un mille deux cent quatre-vingt-un ; mais il convient de suite qu'on doit déduire pour manque au complet deux cent quatre-vingt-dix mille sept cent quarante-quatre, ce qui réduit l'effectif à cinq cent soixante-dix-sept mille cinq cent trente-sept ; puis, quand il arrive à la répartition de ces troupes, il dit qu'en stations obligées sur les quatre frontières de l'empire, au Caucase, en Finlande, à Orembourg, en Sibérie, le gouvernement tient soixante-onze mille quatre-vingt-quatre hommes, et dix mille Cosaques ; qu'à l'intérieur, pour le service de garnison et pour l'exécution des ukases, on compte quatre-vingt-seize mille quatre cent soixante-quinze hommes. Les quatre

corps en stations obligées sur les frontières et les troupes de garnison mises à part, il ne reste plus que trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit hommes disponibles, et vingt mille Cosaques, tel est le maximum des troupes dont la Russie peut disposer,

Que l'on mette en ligne de compte les désertions, les maladies, la difficulté des communications, les soldats non combattant, employés aux travaux particuliers des corps et au service personnel des officiers (le nombre de ces derniers s'élève à soixante-treize mille trois cent trente-trois), on sera convaincu que la Russie ne pourra disposer d'une armée de plus de deux cent mille hommes.

En 1806, l'effectif de l'armée russe s'élevait à trois cent mille; en 1813 et 1814, il fut porté à cinq cent mille, les trois cinquièmes seulement passèrent la Vistule.

Aujourd'hui, en réunissant tous ses moyens et recourant aux levées extraordinaires, la Russie atteindrait difficilement le chiffre de cinq cent mille hommes, et ne pourrait, dans aucun cas, entretenir à l'extérieur plus de deux cent mille soldats sur le pied de guerre.

Après cet exposé général, nous allons entrer dans les détails; nous nous occuperons d'abord des officiers, puis des soldats de l'armée régulière,

ensuite des colonies militaires et de la cavalerie irrégulière, et nous finirons en résumant toutes les observations particulières.

DES OFFICIERS. — Ce ne sont pas seulement les nobles russes qui obtiennent les grades dans l'armée russe. Les grades dans l'armée sont d'abord des priviléges de la noblesse indigène; ils sont aussi accessibles aux étrangers qui viennent se faire les hommes du czar; car la Russie, comme on le sait, est la terre classique des aventuriers.

L'armée russe a des officiers de deux sortes, une de la garde et ceux de la ligne. Les grades supérieurs sont réservés aux officiers de la garde; les officiers de la ligne ne sont destinés généralement qu'aux emplois inférieurs; le grade de major est pour ainsi dire l'apogée de leur avancement militaire.

Comme nous l'avons dit, les étrangers sont admis dans la classe des officiers, ils y sont même en très grand nombre; depuis que les conspirations militaires se multiplient, le czar a confié à des Allemands le commandement de plusieurs régimens et même la surveillance du corps des officiers indigènes. Depuis la conspiration de Pestel (1825), les aides-de-camp de certains généraux suspects ont été changés et remplacés par des aventuriers du plus bas étage revêtus de hauts grades militaires. S'il est vrai que tout, dans une armée, dépend du savoir des géné-

raux et des officiers, on peut dire que l'armée russe est la plus misérable de toutes les armées.

Il y a, en Russie, un grand nombre d'écoles militaires; mais elles sont confiées à des maîtres si peu habiles que l'on n'y forme que de très pauvres officiers.

Ces écoles sont ou nobiliaires ou plébéiennes; pour la noblesse, il y en a quatorze et une école d'état-major ou académie militaire fondée en 1830.

Dans les écoles nobles, le système d'obéissance passive est poussé jusqu'à l'absurde : les élèves en sortent, abrutis par l'idée d'un dévouement sans bornes au czar, tout gonflés de cet orgueil proverbial qui fait croire à l'officier russe qu'il est d'une autre nature que le soldat, et que tout le mérite d'un officier consiste à faire obéir ou manœuvrer les troupes avec la précision des machines. Ces écoles n'ont encore fourni aucun homme remarquable; on y passe des examens, mais seulement pour la forme.

Quant à celles du peuple ou des enfans de troupes : en 1831, elles étaient fréquentées par cent seize mille huit cent cinquante-neuf élèves, qui devaient en sortir sachant lire; elles fournissent des sous-officiers, des topographes et des vétérinaires; l'enseignement se réduit au plus strict nécessaire de la pratique : lire des ordres, tenir les contrôles de l'armée, lever exactement un plan. On se garde bien d'éveiller l'intelligence des élèves : on ne leur apprend que ce qui

est indispensable pour les grades auxquels ils sont destinés.

Les officiers de la garde, s'ils n'ont aucune des qualités qui font le bon officier, possèdent en revanche les talens d'un homme de salon. Ils connaissent les langues étrangères, ce sont des danseurs, des chanteurs, des musiciens, en un mot, des hommes de très bonne compagnie.

Quant aux officiers de la ligne, ils sont pour la plupart fort ignorans. Livrés à eux-mêmes dès l'âge de puberté, époque à laquelle ils entrent dans les cadres, ils se laissent aller à tous leurs penchans et perdent dans l'oisiveté tout le temps qu'ils ne passent pas aux exercices.

Les officiers des deux catégories sont généralement peu sensibles à l'amour de la gloire, ils manquent même souvent de ce point d'honneur qui tient lieu de patriotisme et de valeur.

L'ivrognerie et le vol ne sont pas les vices des soldats seulement. Cela tient sans doute à la mauvaise éducation des officiers. Les esclaves qui les environnent, dès le berceau, leur communiquent la bassesse de leurs sentimens. Nous indiquons les caractères principaux qui distinguent les officiers russes des officiers des autres pays; examinons maintenant les officiers des différens corps.

Les officiers de cavalerie sont ou des étrangers,

qui se font remarquer par leur sévérité, ou de jeunes Russes qui ont montré, dès leur jeunesse, des penchans pervers; ils passent la plus grande partie de leur temps en parties de jeu, de table ou de femmes.

L'ignorance des officiers de génie est proverbiale: la plupart sont des étrangers; car les Russes, en général, n'ont pas de dispositions pour les sciences mathématiques; ils ne savent rien des premiers élémens des fortifications. Sous ce rapport, dans toutes leurs guerres en Turquie, les généraux russes ont montré leur infériorité. Ce n'est qu'après plusieurs mois de siége et du carnage le plus épouvantable, que les Souvarow, les Diébitch, Nicolas lui-même, ont pris des places qu'une véritable armée aurait enlevées en quinze jours; prenons pour preuve le siége de Schumla, cette *yung-frau* des Turcs, et Warna, cette forteresse que l'or seul a fait capituler. On sait en Europe que l'élite de l'état-major russe assiégeait Warna, mais ce qu'on ignore c'est la manière déplorable dont le siége fut conduit. Cinq commandans donnaient des ordres pour l'attaque: c'étaient le comte Worontzow, commandant du siège, le prince Menzikoff, le grand-duc Michel, le maréchal Witgenstein, qui commandait en chef, et le général Golowin, qui commandait au midi de Warna. Ce siége était la tour de Babel, tous les

ordres se croisaient et se détruisaient les uns les autres. Voici un exemple : les deux premiers bataillons qui pénétrèrent dans la ville au dernier assaut, furent massacrés au moment où ils allaient être secourus, et la ville était prise; il arriva un contre-ordre qui sacrifia les bataillons dont les soldats, à cause de leur courage à toute épreuve, avaient été surnommés les Lions de la mer Noire. Comment une semblable faute a-t-elle pu être commise? Nicolas assistait au siége de Warna et sa présence paralysa le maréchal Witgenstein.

Disons ce que l'empereur faisait à Schumla et à Warna. Il assistait au siége de cette dernière ville sur le plus grand vaisseau de la flotte russe, *la Ville de Paris*, où était son quartier-général; et par des signaux il correspondait avec les commandans du siége et leur donnait des ordres. Il est curieux de savoir pourquoi l'empereur se tenait ainsi éloigné du siége. Ce n'était point lâcheté, mais superstition : une vieille femme lui avait prédit qu'il serait tué devant Warna. Le crédule empereur était en proie à la plus noire mélancolie; ses courtisans se mirent en frais pour l'égayer. Bekendorff, Stanislas Potocki, et autres, commencèrent à faire des farces de carnaval. On se masqua, on se déguisa en femmes, on dansa et l'on but beaucoup. L'empereur Nicolas avait si bien cherché à s'étourdir qu'il s'énivra; il

était sorti de la capitale avec un visage pâle, il y rentra avec le teint d'un buveur. Ces scènes d'orgie avaient tellement plu à Nicolas qu'il permit à tous ceux qui en avaient fait partie de se présenter à la cour de Pétersbourg dans le costume ou le négligé de *la Ville de Paris*, et l'on fit souvent d'excellens dîners en cette tenue. Ces détails, que nous tenons d'un témoin oculaire, permettront d'apprécier la capacité militaire du czar et de ses généraux et expliqueront certains revers des armées russes.

L'ignorance des ingénieurs russes est telle, que l'on ne trouverait peut-être pas deux généraux assez forts pour faire un siége en règle.

Au lieu de se livrer à l'étude des sciences mathémathiques, l'officier du génie russe ne prend soin que de ses plaisirs ; les fêtes, les bals, séduire les femmes, voilà sa vie. Pour le bien juger, écoutons M. Bellangé qui rapporte dans son Voyage aux Indes, par la Russie, une conversation avec un capitaine du génie russe.

« Le commandant nous présenta, dit cet écrivain, deux officiers russes qui arrivaient de Saint-Pétersbourg, et allaient rejoindre leur corps à Tiflis. L'un était aide-de-camp du général d'artillerie Basiliwitch; et l'autre, capitaine du génie. Je causai avec ce dernier. Cet officier ne rêvait que fêtes et

plaisirs. Encore fatigué des bals de Saint-Pétersbourg, il ne semblait vivre que pour ceux qu'il allait trouver à Tiflis... Tiflis! de quelles couleurs brillantes il peignait cette ville! rien pour lui n'était au-dessus de Tiflis, si ce n'est Saint-Pétersbourg. A l'entendre, le goût européen et la magnificence orientale s'étaient réunis pour faire une merveille de la première de ces deux villes. Les femmes géorgiennes avaient en lui un grand admirateur. Je m'étonnai de la facilité avec laquelle il parlait notre langue; j'admirai aussi sa frivolité qui semblait cependant ne pas avoir nui à son avancement dans cette arme qui, ainsi que l'artillerie, demande des études sérieuses et une application qui ne s'accordent guères avec une imagination vive et passionnée pour les plaisirs. Je ne pus m'empêcher de lui témoigner, en termes polis, ma surprise de ce contraste difficile à expliquer. Vous allez me comprendre, répondit-il: nous profitons de l'expérience de vos hommes de guerre; c'est dans les ouvrages français que nous puisons notre instruction militaire; elle est ainsi plus rapide, et nous n'avons pas besoin, comme vous le faites en France, de pâlir sur les études préparatoires. D'ailleurs, pourquoi résister aux plaisirs, puisqu'ils sont la cause de notre avancement. Un officier qui s'exprime agréablement en français et qui danse avec élégance,

est toujours favorablement accueilli à Saint-Pétersbourg ; la fortune d'un officier a souvent commencé au milieu du tourbillon d'une brillante fête : aussi considérons-nous comme une grande faveur d'obtenir un congé pour aller passer un mois dans la capitale. »

Si l'artillerie, en Russie, vaut quelque chose ; si elle y est supérieure aux autres armes de cette nation, elle ne doit cette supériorité qu'aux soldats qui, pleins de goût pour leur profession, s'y attachent fortement et parviennent à exceller dans la partie mécanique de la manœuvre. Puis, il faut le dire, les étrangers, et surtout les Allemands, ont beaucoup contribué à l'instruction des artilleurs russes. L'armée russe est maintenant celle qui traîne à sa suite le plus de bouches à feu, mais l'immensité de son matériel a l'inconvénient de la rendre moins mobile.

Passons maintenant à l'état-major et aux généraux en chef. Il est inutile de s'étendre sur l'état-major de l'armée et des divisions. Il est calqué sur celui de l'empereur. Quelques mots sur ce dernier. L'état-major du czar se compose d'une soixantaine d'aides-de-camp. Ce sont des généraux employés ordinairement dans des missions diplomatiques, ou détachés aux armées : puis vient une vingtaine de généraux de la suite de l'empereur, qui sont généraux-majors

et remplissent aussi les fonctions d'aides-de-camp. Enfin, une cinquantaine d'officiers d'ordonnance, depuis le grade d'enseigne jusqu'à celui de colonel, jeunes gens qui ont des connaissances spéciales et de l'intelligence. Les officiers de ces trois classes sont l'élite de la nation. Par leurs manières, leur savoir-vivre, ils font un contraste choquant avec le reste de l'armée. Mais, ce n'est point reconnaître un grand mérite aux officiers de l'état-major que de les placer bien au-dessus des autres ; car ce sont, en général, de pauvres militaires, et nous ne savons, en vérité, ce que serait l'armée russe, si les grades supérieurs n'étaient confiés à des étrangers. Ainsi, c'est le général Toll, Allemand, chef d'état-major ; c'est le général de cavalerie Rediguières, aussi Allemand, ce sont enfin d'autres officiers d'état-major, Anglais, Allemands et Polonais, qui sont l'ame de l'armée ; et l'on peut dire avec raison qu'en général les officiers russes sont plus en état d'être chargés de commandemens secondaires, de conduire des divisions, des brigades, que d'être à la tête d'un corps d'armée. Ils excellent surtout dans les manœuvres en temps de paix. Si la diplomatie russe ou les divisions intestines des pays avec lesquels le czar est en guerre ne leur venaient en aide, on peut être persuadé que les campagnes de 1814, 1815, 1827, 1828 et 1829,

en France, Perse, Turquie et Pologne, n'auraient pas été terminées à l'honneur de la Russie.

Quoique M. de Bismarck et d'autres flatteurs comparent le czar actuel, considéré comme général, à un *météore*, nous sommes obligés de dire que les czars, les grands-ducs et le czar actuel n'occuperaient pas un rang élevé dans notre armée. M. de Bismarck donne trois preuves éclatantes du génie militaire de l'empereur Nicolas.

1° L'autocrate actuel a toujours été vainqueur dans les petites guerres qu'il fait exécuter pour exercer les troupes, il a toujours complètement battu tous ses généraux; 2° l'autocrate qui est né général de cavalerie est partisan éclairé et protecteur du système des escadrons en colonnes; 3° l'empereur, quand il commande une manœuvre de cavalerie au trompette qui se tient près de lui, ne se borne pas à indiquer l'ordre, mais entame lui-même l'air du signal. Ecoutons M. de Bismarck (1). « J'ajouterai que l'empereur a un ton de commandement plein et sonore vraiment admirable et qu'il est doué d'une telle mémoire que, par exemple, il ne nommait pas au trompette qui l'accompagnait les signaux qu'il devait sonner, comme la marche, le trot, le galop, mais il les entonnait lui-même.

(1) Des forces militaires de l'empire russe, page 27.

Quand on pense que le souverain d'un empire plus grand que l'Europe, peuplé de cinquante-six millions d'habitans, tenant l'œil fixé sur tous les cabinets, a dans sa mémoire non seulement les réglemens de ses troupes tant de terre que de mer, mais encore jusqu'aux signaux qui les font mouvoir ; il faut convenir que cela tient du prodige. » Nous osons avouer que nous ne partageons pas l'opinion de M. de Bismarck.

Les czars ont tous la soldatomanie de Pierre III, qui, pour singer le grand Frédéric, avait un grossier surtout boutonné sur le ventre, portait un chapeau gras et l'épée derrière le dos. Ce roi, qui fut détrôné plus tard par une femme, passait la journée à la parade, rossait les soldats, bafouait les officiers, et croyait ainsi beaucoup ressembler à un grand homme.

En Russie, la distance hiérarchique est aussi grande entre les différens grades qu'entre les soldats et l'officier. Un voyageur français citait dernièrement le fait suivant : « Le général K***, pour qui » nous avions des lettres, nous reçut avec la poli- » tesse et l'affabilité dont les Russes ont coutume » d'user à l'égard des étrangers. Pendant la soirée » que nous passâmes avec lui, il montra une fi- » nesse d'esprit et un tact qui me plurent beau- » coup. Il nous entretint de notre pays et nous fit,

» en homme qui était bien informé, le tableau des » mœurs de la vie parisienne, des passions qui s'a- » gitent à cette époque, et des conséquences qu'elles » pourraient avoir. Il n'eut garde d'oublier notre » gloire militaire, sujet dont les Russes aiment » beaucoup à nous entretenir : mais en exaltant » cette gloire, peut-être avait-il pour but de faire » ressortir celle que les Russes ont acquise dans » leurs victoires sur nous. L'entretien fut fort » animé, lorsqu'il se présenta un officier dont l'u- » niforme était éblouissant de broderies; nous » allions nous lever : le général nous engagea à » rester assis, en nous prévenant que c'était un co- » lonel de son état-major. Se tournant ensuite vers » cet officier qui se tenait immobile dans la posi- » tion d'un soldat qui attend un ordre, il lui dit : » ah! c'est vous baron ?..... — Oui, votre haute » éminence....—Eh bien! faites-nous apporter du » thé... Puis il continua la conversation. Cette ma- » nière d'agir nous surprit et me peina d'autant » plus que le général me plaisait beaucoup; mais » tout en plaignant le baron, je pensai avec une » sorte d'orgueil national, que dans notre pays, un » officier chez lequel aurait coulé un peu de sang » français, n'aurait pas souffert que son supérieur » se conduisît si légèrement à son égard. »

Ce n'est pas le seul exemple que nous puissions

citer du privilége de la supériorité en décorations. On a vu des officiers-généraux souffleter des colonels ou des généraux à la tête de leurs troupes. Les coups de bâton donnés par le comte Orloff à un capitaine de marine, qui s'était perdu quelques heures dans la mer Noire à l'époque du traité d'Unkiar-Skelessi, sont notoires et passent en Russie pour un fait très ordinaire.

Les punitions disciplinaires sont humiliantes; pour un retard, pour la plus légère faute, on dégrade un officier-général, on l'envoie en prison, on le confond avec les soldats, on le met désarmé à la queue de son corps entre deux infirmiers. On sait en outre avec quelle légèreté on les envoie en Sibérie, on les enrégimente dans les corps du Caucase. Les nobles se vengent sur leurs inférieurs des affronts et des mauvais traitemens qu'ils reçoivent de leurs supérieurs. Ils préfèrent encore leurs priviléges qui leur coûtent si cher à l'égalité complète de tous les Russes. Ils achètent par leur servitude le droit d'avoir à leur tour des esclaves. Les faits suivans et une citation d'un ouvrage précieux sur la Russie donneront une idée des abus qui régnent dans l'armée des czars. Le colonel Schwerin, Polonais commandant d'une batterie de la Garde, irrita contre lui le grand-duc Constantin, parce qu'en s'en allant, il n'avait pas voulu prendre la caisse.

En 1812 et en 1813, le général Clopletz, Lithuanien, remplissait les fonctions d'intendant-général. A la fin de son administration, il lui restait en caisse, 200,000 francs, qu'il voulait rendre, on le fit passer pour fou, et il est mort aux Petites-Maisons.

Les colonels sont chargés d'acheter, pour remonter leurs régimens, des chevaux qu'ils doivent renouveler par huitièmes. Le plus souvent ils gardent les anciens chevaux sans même remplacer ceux qui manquent. Il en résulte que les régimens sont rarement au complet, aussi voit-on souvent ces régimens louer des chevaux aux maquignons ou aux Juifs lorsqu'ils ont des revues à subir. Grâce à cette industrie, un régiment rapporte au moins 100,000 roubles au colonel et 20,000 au chef de bataillon, déduction faite des autres profits.

Lorsqu'un colonel monte en grade, ou lorsqu'il quitte le commandement, il est obligé de rendre le régiment en bon état; et pour cela il doit verser une certaine somme entre les mains de son successeur. Quelquefois même cette somme se monte à 3 ou 400,000 roubles. Il faut payer quand même le régiment serait en bon état, c'est l'usage.

Suivant les rapports d'un officier, il n'est sorte d'expédiens qu'on n'emploie pour combler le déficit lors des manœuvres et des inspections. On a des files creuses au centre des pelotons et l'on place des

sous-officiers, des cadets, des écrivains, des musiciens, jusqu'à des domestiques, des hommes du train et des malades dans les rangs, afin que les inspecteurs soient moins exigeans et ne menacent pas de remplir les devoirs de leur charge. Ainsi un bataillon qui devait être, d'après l'organisation, de neuf cent soixante-seize hommes, et avoir des pelotons de trente-cinq files, n'a souvent que vingt-deux files à l'entrée en campagne.

Les officiers subalternes imitent en petit les officiers-généraux. Dès qu'ils arrivent dans un quartier, ils se font désigner huit et quelquefois douze logemens, s'installent dans le plus convenable et se font apporter, en dédommagement de ceux qu'ils n'occupent pas, des œufs, des poules et de la viande. Tous les soldats de leur détachement sont à leurs ordres et remplissent auprès d'eux l'office de cuisinier, de laquais ou de cocher. C'est ainsi qu'avec leur chétive solde, ils mènent joyeuse vie. De plus, ils volent aux paysans leur foin et leur avoine et leur prennent leurs filles.

Quoiqu'il semble que chaque grade ait ses avantages, c'est-à-dire ses abus qui attachent les officiers russes au gouvernement, cependant la ligne n'est pas insensible aux humiliations qu'on lui prodigue et la garde souffre impatiemment la domination des étrangers qui envahissent les grades les plus

élevés. Le mécontentement de la noblesse de différens degrés ne laisse pas de causer quelque inquiétude au czar.

DES SOLDATS. — Le recrutement des soldats s'opère de trois manières :

Les soldats sont fournis aux armées du czar par les serfs des seigneurs, par les serfs de la couronne, en vertu d'un ukase qui prescrit le recrutement dans la proportion de un et souvent de douze sur cinq cents mâles. (Les vieillards et les nouveaux-nés font partie des cinq cents.) Jusqu'à présent, ce sont les serfs de la couronne et quelques paysans enlevés dans les campagnes de Turquie, Valachie et Bulgarie que l'or soumet au régime des colonies militaires. Les Cosaques, les Baskirs, les Tartares, les Kalmouks, les Lesghis et autres tribus, complètent les ressources militaires de l'empire russe.

Les soldats, en Russie, doivent servir vingt ans dans la garde, vingt-deux ans dans la ligne, et ils ne reçoivent que quatre francs par trimestre. L'apprentissage du métier de soldat russe n'est comparable, en France, qu'aux traitemens que l'on fait subir aux criminels à leur entrée aux bagnes, pour les façonner au métier de galérien. Seulement, le soldat russe est plus soumis, plus facile ; car, comme l'a dit Mirabeau, le peuple russe est un des plus mal-

léables de tous les peuples. Lorsqu'on livre quelques centaines de recrues à un officier pour en former un nouveau bataillon, on lui fournit aussi le drap et le cuir nécessaires pour l'habiller (1). Après avoir rangé ces malheureux à la file, il leur dit : « Toi, tu seras le tailleur, toi le cordonnier, et toi le musicien de la compagnie; » puis, il leur fait distribuer quelques coups de bâton et donner quelques mauvais instrumens pour qu'ils commencent à étudier l'art qui leur est imposé. On renouvelle la bastonnade jusqu'à ce qu'ils rapportent une botte bien faite ou un habit passable, ou jusqu'à ce qu'ils sachent jouer la marche du régiment. Quant à ceux qui doivent devenir des instrumens de guerre à forme humaine, leur apprentissage n'est pas moins pénible, car il faut que la voix qui commande, l'oreille qui entend, le bras qui exécute, ne fassent qu'un. On donne bien souvent le knout au pauvre soldat pour lui apprendre à entendre plus vite, à exécuter plus promptement. Mais aussi, après plusieurs mois d'exercice, l'officier n'a plus rien à désirer ; et, s'il suffit que le soldat soit une machine, le soldat russe, privé de qualités morales, est à coup sûr le meilleur soldat du monde entier. Sa valeur est si machinale, si docile, qu'il craint plus la canne de son

(1) Très souvent, aussi, le propriétaire fournit la recrue équipée.

officier que le canon de l'ennemi. L'on pourrait presque dire de lui qu'il est brave à force de lâcheté. On l'a vu donner à ses généraux des preuves d'une obéissance presque incroyable. Au siége d'Otchakow, un piquet de soldats allant occuper un poste avancé rencontre un officier de tranchée qui leur dit : « Les Turcs ont fait une sortie, ils occupent » déjà le poste désigné : retournez, ou vous allez » être massacrés. — Que nous importe? répond l'un » des soldats, c'est le prince Dolgorouki qui répond » de nous. » Malgré les représentations de l'officier, ils se rendirent à leur poste et ne revinrent pas.

Le sort du soldat est si malheureux, que, pour le serf russe, le recrutement est le plus cruel des fléaux. On n'a égard ni à l'âge, ni à l'état social des individus : on prend aussi bien un homme marié que le fils d'une veuve et des pères de familles. On reçoit au service des hommes de dix-huit à quarante ans, quelquefois au-dessus. Ainsi, quand vient l'époque du recrutement, qui se fait en temps de paix tous les deux ou trois ans, le désespoir s'empare des familles de serfs. On a vu des serfs se mutiler, s'arracher les dents, s'enfuir dans les forêts; mais Nicolas, pour empêcher les paysans d'en venir à ces extrémités, a pris une mesure des plus rigoureuses. Les villages où l'on trouvera des hommes mutilés et d'où un serf se sera enfui, devront fournir le dou-

ble de recrues. Il n'est pas étonnant que le recrutement s'opère avec lenteur et au milieu de très grands obstacles, dans les provinces éloignées de la capitale; beaucoup de recrues désertent avant d'arriver à leur destination. L'empereur a tout récemment décerné une médaille, au nom de la patrie reconnaissante, à une mère qui avait dénoncé son fils coupable d'avoir déserté pour venir l'embrasser.

Le soldat russe, malgré cette sobriété qui lui permet d'être nourri, en temps de guerre, de pain ou de bouillie, pousse ordinairement jusqu'à l'excès la passion des liqueurs fortes. On comprend que cette passion soit incurable dans l'armée quand on sait que, par une supercherie en usage dans presque tous les départemens, les seigneurs ne livrent aux employés du collége de la guerre, que ceux de leurs serfs qui sont atteints de quelques infirmités secrètes, ou qui se signalent par quelques inclinations dépravées, habitudes qu'ils ne perdent pas dans leurs corps malgré la sévérité de la discipline.

Lorsque les soldats russes marchent au combat, on leur distribue de l'eau-de-vie pour les stimuler, et comme on ne compte pas encore assez ni sur le stimulant ni sur le fanatisme religieux, (on leur enseigne que le paradis est ouvert à ceux qui meurent sur le champ de bataille,) on a soin de placer derrière le dernier rang de l'armée une quatrième

file, destinée à refouler les fuyards sous le feu de l'ennemi. Ce fut seulement par ce dernier moyen que l'on parvint à faire franchir le Saint-Gothard aux armées russes. Lorsque les serfs recrutés ont passé par les rudes épreuves de leur apprentissage, ils ne sont pas encore délivrés de toutes leurs peines. C'est un fait avéré que le meilleur soldat se trouve toujours en faute, au moins deux fois par an, surtout quand il est dominé par les penchans vicieux que nous venons de signaler et quand il peut à peine satisfaire aux exigences tyranniques des chefs. La moindre des peines est de cent coups de bâton; un caporal peut l'infliger. Nous ne parlons pas des coups de plat de sabre et des coups de poing dans les dents que le soldat reçoit aux manœuvres et aux revues. La revue la plus exemplaire est toujours terminée par des supplices de quelques milliers de coups de bâton. Qu'on se figure le sort réservé aux soldats après une revue médiocre.

L'idée seule d'un système aussi avilissant fait frémir d'horreur. Les punitions disciplinaires ne se font pas attendre, dit M. Tanski, chaque grade exerçant un pouvoir sans contrôle sur celui qui lui est subordonné. La faute est châtiée à l'instant et sur place. Il n'y a d'exception que pour la garde: là souvent, des officiers et sous-officiers marquent au dos avec de la craie les hommes qui ont manqué

dans un exercice ou dans une parade, afin de les reconnaître et de les châtier en rentrant à la caserne. Il est rare qu'un exercice de deux ou trois heures ne soit pas suivi d'une distribution de mille à douze cents coups de bâton à un peloton de cent hommes, (il n'y a pas de prisons militaires en Russie). On joint aux coups de bâtons des corvées et des gardes hors de tour qui altèrent la santé des hommes. Pour la plus légère faute, le soldat peut perdre ses droits d'ancienneté et avoir encore à faire vingt ou vingt-deux ans depuis le jour de sa condamnation. L'officier russe ne se livre pas seul au rôle d'exécuteur des hautes œuvres : tous les Romanoff sont généralement avides du plaisir de battre eux-mêmes les soldats. Constantin était barbare avec délices, et l'empereur actuel, par son caractère sec et sa méchanceté calme et méthodique, donnerait presque lieu de penser qu'il a dans les veines du sang des Romanoff. Quand il était grand-duc et colonel d'un régiment, il s'étudiait à infliger à ses officiers les punitions les plus dégradantes. Du vivant d'Alexandre, étant membre d'un tribunal militaire chargé de juger le régiment de Semenofski qui s'était révolté contre un lieutenant-colonel, non content de prononcer le jugement et voulant contribuer autant que possible à l'exécution, il écrivait avec de la craie, sur le dos des condamnés, le nombre

de coups de bâton qu'ils devaient recevoir.

C'est surtout en temps de paix que le soldat russe est à plaindre. S'il désire la guerre, ce n'est pas par amour de la gloire, mais parce que la discipline est moins barbare en campagne, parcequ'il a l'espérance de piller. En temps de paix, le soldat est loué par le colonel aux propriétaires des lieux du cantonnement, et, pour l'ordinaire, il travaille sans recevoir un kopek. La moitié et quelquefois les trois quarts des soldats manquent au régiment par leur mise en location. Le colonel est le fermier de sa troupe. Suivant l'usage, c'est un jeune homme qui sort des gardes et qui s'est ruiné à Pétersbourg, et qui n'a pris son régiment que pour s'enrichir. Il n'est pas un abus qu'il ne se croit permis. On a vu des colonels se prêter réciproquement des hommes, des habits, des chevaux pour des revues. On pousse l'impudence jusqu'à avouer que son régiment rapporte tant. On a des exemples de colonels qui ont souvent joué avec des évêques, aux cartes, les uns, leurs prêtres; les autres, leurs soldats. Sans en nommer d'autres, il est certain que l'évêque de Wolhynie, Romanoski, s'est souvent permis cet étrange divertissement.

De tels faits, incroyables en France et pourtant ordinaires en Russie, donnent mieux que tous les raisonnemens la mesure des vexations supportées

par le soldat russe. L'officier russe use absolument du soldat comme d'une chose qui lui appartient. Les femmes des soldats assouvissent ses passions brutales, et il peut choisir ses maîtresses, car le gouvernement encourage les mariages des soldats, pour multiplier le nombre des esclaves.

Après avoir parlé des soldats en Russie, nous pouvons, sans chercher de transition, parler des chevaux. D'ailleurs, la Russie faisant beaucoup vanter sa cavalerie, les observations suivantes ne paraîtront peut-être pas inutiles.

Les chevaux sont mis pour l'ordinaire six mois au vert; c'est pourquoi, pendant l'été et l'automne, les cavaliers manœuvrent sans chevaux; en hiver, les chevaux rentrent dans les écuries. Les exercices et les promenades à cheval sont rares, le galop n'est en usage que pour la formation de l'escadron. Il est donc impossible d'avoir, quoiqu'avec d'excellens chevaux, de bons cavaliers. Comme les habitans des provinces du Nord sont déjà façonnés au joug, et comme ils se plient facilement aux exigences de la discipline, le gouvernement en fait des cavaliers et place ceux qui n'ont aucune habitude du cheval, dans une arme qu'ils dédaignent. C'est la crainte des insurrections qui a imposé cette nécessité au czar; il sait bien avec quelle sympathie la population accueillerait un mouve-

ment de la cavalerie qui se propagerait d'ailleurs très facilement dans un pays de plaines. Aussi a-t-il soin de remplir les cadres de la cavalerie de recrues levées dans les pays du midi, qui n'ont pas encore oublié leur première indépendance, et qui conservent l'espoir de redevenir une nation. Ainsi, les hommes qui sont naturellement fantassins servent en Russie dans la cavalerie régulière, et ceux qui sont nés cavaliers sont transformés en fantassins. De plus les hommes du nord, mauvais cavaliers, sont envoyés dans le midi, et les hommes du midi, mauvais fantassins, sont cantonnés dans le nord. C'est là un système de police, mais certainement une pareille organisation n'est pas un système militaire; aussi la cavalerie moscovite n'est-elle pas très redoutable, et on conçoit sans peine, que dans les guerres contre Napoléon ou contre la Pologne, les escadrons russes aient toujours été rompus.

DES COLONIES MILITAIRES. — Changer les steppes en plaines cultivées, et les villages dispersés dans un désert en cités florissantes, répandre la culture sur un sol immense et fertile, mais vierge encore, diminuer le chiffre et les dépenses des armées permanentes, tout en se réservant les moyens d'augmenter le nombre des troupes à volonté, augmenter la population, créer des moyens plus faciles de recrutement, tel est le but que le

gouvernement russe s'est proposé en fondant les colonies militaires. On a bien voulu lui prêter un autre but secret, celui de hâter l'émancipation des serfs, mais cette intention, attribuée à l'empereur Alexandre, de créer une classe moyenne, qui plus tard ferait équilibre à la noblesse, pouvait se réaliser d'une tout autre manière et sans inconvénient; quoi qu'il en soit, cette institution des colonies lui suscita beaucoup d'ennemis qui cherchaient l'occasion de le faire tomber dans leurs piéges; lorsque sa mort tragique, catastrophe fort ordinaire en Russie, surprit l'Europe entière. Si l'on remonte à l'origine des colonies, l'on trouve qu'elles furent créées par un ukase du 26 avril 1818. La pensée de cette institution remontait un peu plus haut, et l'époque où elle fut conçue est un indice presque certain du motif qui l'inspira. Les campagnes de 1812 et 1813 avaient décimé l'armée russe et diminué les ressources pécuniaires d'Alexandre. Le czar avait perdu un million d'hommes, et sa dette s'était accrue jusqu'à près d'un milliard. Or, l'empereur russe voulait conserver la prépondérance que sa diplomatie lui avait acquise dans les affaires de l'Europe; il fallait donc réparer les pertes de l'armée et surtout le déficit des finances; l'argent était un des moyens les plus puissans de la diplomatie russe; mais Alexandre ne pouvait point s'adresser à

la noblesse ; les seigneurs ayant fourni leur contingent, les circonstances exigeaient alors qu'il fît peser tout le poids des levées militaires sur la seule classe des paysans ou des serfs de la couronne. Il avait, d'ailleurs, un moyen très simple de faire des économies en créant des paysans soldats, qui ne coûteraient rien et entretiendraient au contraire, les troupes cantonnées dans les villages. Telle est la véritable origine des colonies militaires. Les premières, détruites depuis leur révolte en 1831, furent établies dans les gouvernemens de Nowogorod, celles de cavalerie sont établies dans les gouvernemens de Charkow, Kerson, de l'Ukraine, d'Ekaterinoslaw, Mohilew. Les premières étaient sous l'inspection du général prince Schakofskoi ; les dernières sous celle du feu général de Witt. Elles se composent :

1° Des maîtres colons ; 2° des soldats-cultivateurs ; 3° de la réserve ; 4° des cantonistes ; 5° des invalides.

Les chefs de famille, âgés de cinquante ans, furent nommés maîtres colons ; ils sont obligés de nourrir à leurs frais leur famille et les soldats cantonnés chez eux, d'entretenir leurs maisons en bon état, de contribuer à l'entretien des villages et des routes coloniales, enfin, d'alimenter le magasin commun de réserve et le capital d'emprunt de cha-

que colonie. Pour leur fournir les moyens de supporter des charges aussi lourdes, on leur donna une certaine portion de terrain à cultiver. On divisa les terres de chaque régiment en deux parties : l'une fut donnée aux paysans ; l'autre, propriété de la couronne, fut cultivée au profit du czar. La mesure établie pour la distribution des terres fut calculée sur la surface qu'exige le travail d'une charrue. L'exploitation d'une charrue comprit quatre-vingt-dix dissétines de terre, (1) qu'on divisa en trois ou quatre parties situées dans les divers cantons, pour égaliser les valeurs et les produits. Chaque charrue devait avoir trois paires de bœufs, plus une paire de réserve, deux chevaux de trait, deux vaches et douze brebis. Le paysan qui possédait ce bétail reçut quatre-vingt-dix dissétines de terre ; celui qui n'avait qu'une partie de ce fonds fut joint à un autre, et les deux familles réunies eurent en commun une charrue. Des maisons, en nombre égal à celui des charrues, assez vastes pour loger les soldats et les cultivateurs, et toutes d'une forme semblable, furent bâties sur un plan régulier, alignées en rues et séparées par des cours. On détermina l'étendue de chaque village de manière à réunir les hommes d'un escadron ou d'un demi-escadron, et

(1) La dissétine a une surface de 2,461 toises carrées.

comme un escadron est de cent quatre-vingts hommes, chaque village eut cent quatre-vingt-dix maisons. Chaque possesseur d'une charrue est obligé d'entretenir un soldat avec sa famille, et avec son cheval, si la colonie est destinée à la cavalerie.

Le soldat, qui prend le nom de soldat-cultivateur, est tenu à son tour, hors du temps de service, de partager le travail de la culture et du ménage avec le maître colon. Le colon peut néanmoins choisir, pour se faire aider, un de ses fils ou l'un de ses parens, qui lui succédera après sa mort.

L'homme de réserve est également choisi parmi les fils ou les parens du maître colon; il demeure dans une maison voisine, il doit contribuer à la culture des terres, prendre la place du soldat-cultivateur en cas de mort ou de retraite après vingt-cinq ans de service, ou faire partie d'un corps de réserve selon le besoin. Le maître colon, le soldat-cultivateur et les hommes de réserve, peuvent à leur gré choisir leurs femmes qui, une fois dans les colonies, ne sont plus libres d'aller s'établir ailleurs. Les enfans mâles de ces trois sortes de colons, lorsqu'ils ont atteint l'âge de treize à dix-sept ans, sont traités comme soldats désignés. Ce sont des élèves de première et deuxième classe, suivant leur âge. On les nomme cantonistes. Les enfans de huit à treize ans apprennent à lire, à écrire et à compter. On devait leur apprendre

encore les élémens du calcul, de la géométrie, du dessin et le chant, mais on a craint sans doute d'en faire des sujets trop instruits. Les filles reçoivent dans les écoles mutuelles des leçons de lecture et d'écriture. Les chefs de famille et leurs enfans sont soumis à la discipline du service. Cependant les soldats-cultivateurs, et ceux qui font partie de la réserve, forment seuls le contingent des colonies pour les besoins de l'armée.

Quant aux invalides, ils sont divisés en trois classes : 1° Les invalides maîtres, qui peuvent être chefs de maisons comme le maître colon ; 2° les invalides servans ; ce sont ceux qui sont propres à un service intérieur ; 3° les invalides non servans, ceux que leurs blessures ou leurs infirmités rendent incapables de tout service.

Les officiers subalternes chargés de la police visitent le village colonisé et transmettent à l'état-major du régiment un tableau de situation du personnel et du matériel. Les officiers supérieurs font aussi des inspections fréquentes pour s'assurer de la propreté de l'intérieur des maisons, et du bon état des ustensiles, destinés à éteindre les incendies, que chaque village doit posséder. Un comité, séant à Pétersbourg, et dont les comtes Aracktchief et Witt sont ou étaient les chefs, est chargé de rédiger les lois et règlemens qui régissent les colonies. L'administra-

tion et l'application des lois sont du ressort du comité de l'escadron ou du régiment qui prononce sur les délits des soldats. On peut appeler des décisions d'un comité intérieur; mais quand elles ont été soumises à l'approbation du commandant en chef du district militaire elles sont sans appel, excepté pour les officiers.

Apprécions maintenant le système des colonies militaires. Pour s'en faire une idée vraie, il ne faut point lire les Mémoires de M. le duc de Raguse, ou avoir visité les colonies qui étaient aux environs de Pétersbourg, rien ne manquait dans ces dernières : c'étaient des colonies modèles, et le voyageur, supposant que ces établissemens ont tous été exécutés avec un soin égal, ne pouvait que porter un jugement très favorable, et partant très erroné, sur les colonies militaires. Ecoutons néanmoins le panégyriste des colonies qui affirme, dans ses Mémoires, que chaque régiment colonisé a une force de douze cents hommes présens sous les armes le jour où il quitte son cantonnement : « Le lendemain de son » départ, dit M. de Raguse, il subit le sort commun » à toutes les troupes. La force peut diminuer, mais » les moyens de recrutement sont si faciles qu'on » peut faire marcher au fur et à mesure du besoin » et même d'avance, pendant plusieurs années, les » détachemens nécessaires pour réparer les brèches

» du corps. Les douze régiment colonisés avaient
» reçu, dans l'origine, une population de soixante-
» cinq mille âmes. On en a ajouté depuis vingt-sept
» mille deux cent dix-neuf. A présent cette popula-
» tion est de cent treize mille quatre cent quatre-
» vingt-six âmes. Les paysans avaient quatre-vingt-
» seize mille six cent quatre-vingt-douze bœufs ou
» vaches, ils en ont aujourd'hui deux cent vingt
» mille cent dix. Ils possédaient cent et un mille bêtes
» à laine, ils en ont actuellement deux cent qua-
» tre mille cinq cent cinq. Ils semaient quatre-
» vingt-dix-huit mille deux cent cinquante-deux
» tschtwerts de blé, ils en sèment maintenant deux
» cent dix-huit mille trois cent vingt-deux. Les
» colonies militaires, indépendamment des secours
» qu'elles ont reçues de leurs magasins, pendant une
» disette de deux années, possédaient encore des
» ressources suffisantes en 1834 pour faire vivre
» toute leur population, si la récolte eut manqué,
» comme on pouvait le craindre. »

Ce rapport flatteur du maréchal Marmont ne s'accorde pas avec d'autres relations impartiales. Pour le réfuter, il nous suffira d'examiner les effets du système des colonies. Nous verrons si l'augmentation de l'armée par la réserve et la diminution des dépenses, ont réalisé le rêve du gouvernement. Dans les colonies militaires du Nord, le chif-

fre des morts était de beaucoup supérieur à celui des naissances, et le sol naturellement stérile suffisait si peu à l'entretien des colons que le gouvernement était forcé de venir à leurs secours. Les colonies du sud, placées dans des circonstances plus avantageuses, peuvent à peine se suffire à elles-mêmes; et l'exemption des impôts indirects dont elles jouissent, cause un déficit dans les finances; si jamais les steppes deviennent des plaines cultivées, ce changement ne profitera qu'au gouvernement qui aura moins souvent besoin des produits agricoles étrangers; mais le maître colon sera toujours aussi misérable; quand son champ rapportera davantage, il devra sans doute entretenir un fantassin ou un cavalier de plus. Si le czar a jamais eu l'idée d'améliorer la position du paysan de la couronne, il s'est étrangement abusé. Moyennant une taxe annuelle de 8 roubles, en échange de laquelle le gouvernement lui donnait assez de terre à cultiver pour lui et sa famille, le paysan pouvait à son gré aller exercer son industrie dans tout l'empire. Aujourd'hui, irrévocablement attachés à la glèbe et tout à la fois à leur drapeau, les paysans ont même perdu tout droit sur leurs enfans, puisque ces derniers sont classés dès leur enfance dans la population des colonies et soumis à toutes les rigueurs de la discipline militaire. Aussi, ne peuvent-ils guères aider leurs

pères. Le régime des colonies militaires fait mentir le proverbe russe : « Les enfans sont la ruine des propriétaires dont ils partagent la fortune, mais sont la richesse du paysan. » De plus ; le maître colon dépense 250 et quelquefois 260 roubles pour l'entretien d'un cavalier. Le soldat ne peut jamais lui être d'un grand secours à raison de la fréquence des exercices. Il est au contraire pour lui une charge et un grand embarras. Les colons n'ont d'ailleurs aucune liberté ; les officiers sont sans cesse auprès d'eux, surveillant, pillant, commettant tous les excès et toutes les cruautés possibles.

Le gouvernement russe tient à son système de colonies militaires, malgré l'horreur qu'il inspire au paysan ; et déjà à Kerson, Charkow, Ekaterinoslaw, douze régimens de cuirassiers, douze de lanciers, ont été colonisés et distribués dans trois cent quatre-vingts villages qui forment les districts dont le général de Witt était le commandant en chef. Pour obtenir ce résultat, combien de cruautés n'a-t-il pas fallu faire souffrir aux serfs qui ont été rassemblés dans ces colonies, et dans celle d'Ekaterinoslaw, composée de Bulgares, de Moldaves, de Serviens, de Cosaques, de Tartares, entassés pêle-mêle, sans égard pour leur langage, leurs mœurs et leurs coutumes. Tous ces peuples n'ont pu être agglomerés, mêlés qu'avec une difficulté extrême.

Ecoutons le général de Witt lui-même : « Il a fallu, » dit-il, traquer ces peuples comme des bêtes fauves. » Nous avons eu des révoltes à comprimer, et j'ai » vu des milliers d'individus préférant se précipiter » sur mes baïonnettes plutôt que de se soumettre à » la colonisation. De nombreux suicides ont eu lieu, » et récemment encore un homme est venu se » brûler la cervelle devant un officier pour éviter, » disait-il, cet esclavage. » Les paysans Wolhyniens du comte Alexandre Potocki ont préféré la mort à la colonisation. Un témoin de la formation des colonies, du côté de Bug, a vu des centaines de paysans tués à coups de bâton et enterrés en présence des autres, et le général de Witt commandait en personne ces exécutions. Ce trait de férocité nous dispense d'admettre l'éloge pompeux et officiel, que M. Demidoff a fait du général en chef des colonies.

Le comte de Witt a été pour nous plutôt un diplomate qu'un général. Il eut le mérite de s'attirer les bonnes grâces de Nicolas; il a passé, à la cour, pour un homme aimable et instruit. Il possédait à un haut degré l'art de s'insinuer dans le cœur des femmes : on dit avec quelque raison, que sa galanterie fut un moyen de remplir la mission d'observation qu'il pratiquait dans les hauts salons. Il est incontestable qu'elle lui a valu, en Pologne et à l'étranger, plusieurs succès diplomatiques.

L'organisation militaire des colonies de cavalerie n'a subi aucun changement depuis Alexandre. Aussi les colonies sont-elles toujours dans un état de fermentation violente, quoique secrète; mais une insurrection n'aurait d'autre but que la suppression du régime militaire, et les paysans, en faisant des vœux pour leur affranchissement, n'aspirent qu'à retourner à leur première condition, car ils n'en espèrent pas de meilleur. Un officier très distingué, qui a visité plusieurs fois cet établissement, s'exprime ainsi sur les colonies : « Les chevaux sont superbes; » mais les soldats ne sont que des paysans à » cheval. »

CAVALERIE IRRÉGULIÈRE. — La cavalerie irrégulière est composée de différentes branches de Cosaques, Lesghis, Kalmouks, Baskirs, Tartares et autres peuples de l'Asie. Elle est forte de cent mille hommes.

Il est bon de faire connaître le caractère du peuple cosaque dont on n'a vu, en France, que le mauvais côté. Mais, avant d'entrer dans les détails qui mettront nos lecteurs à portée de juger ces cavaliers, que la plupart regardent comme un épouvantail destiné à effrayer, soit au dedans, soit au dehors, les ennemis du czar, nous allons dire quelle est la position que le gouvernement russe a faite à ce peuple dans l'empire.

La population virile des Cosaques est de quatre cent mille ames, savoir : dix-huit mille sur le Don, cinquante mille sur les côtes de la mer Noire, dix mille au Bug, vingt mille à Orembourg, trente mille sur les bords de l'Oural, dix mille à Astrakan, cent mille en Sibérie : ils sont régis par des lois et des réglemens particuliers, distincts, et votés dans un conseil formé de deux généraux et de trois colonels élus par les officiers supérieurs de Cosaques, et présidé par l'hetman (général). La justice est rendue en appel par trois colonels, surveillés par un procureur impérial. Les parties peuvent pourtant avoir recours en dernier ressort au sénat de Moscou et au conseil-d'état de Pétersbourg. L'armée active se compose de soixante mille hommes qui sont employés hors du pays, à l'exception d'un régiment qui fait partie de la garde impériale. Les régimens ou pulks, qui forment la cavalerie irrégulière, au nombre de cent soixante, sont commandés par voikowi, hetmanson, potkoniskys, et partagés en subdivisions de cent, de cinquante et de dix hommes, qui ont leurs officiers particuliers, sotniski, déciatniki, etc., etc. Le droit de nommer ou de déposer le chef du gouvernement et les officiers, n'appartient qu'à l'empereur ; mais les colonels, les sotniski sont encore élus par leurs égaux. Toutefois, dès qu'ils ont pris rang dans l'ar-

mée, ils ne peuvent être cassés que par la cour. Paul Ier a arrêté, que les enfans des colonels seraient anoblis. C'est ainsi que s'est improvisée, au milieu d'une race toute militaire, toute chevaleresque, une aristocratie qui tend à saper par son orgueil, et par son luxe, les bases antiques de la démocratie qui constitue le gouvernement. Les soldats ne peuvent être appelés à porter les armes en pays étrangers, que pendant trois ans. Le gouvernement leur accorde alors une ration de cavalier et deux rations pour leurs chevaux. Soldats de naissance, ils doivent, au moment d'entrer en campagne, être armés, avoir un cheval. En temps de paix, les Cosaques gardent toutes les frontières, ils servent les contrebandiers qui ne manquent pas en Russie, tous les produits des pays voisins étant probibés ou frappés d'impôts très élevés.

Le gouvernement russe qui ferme les yeux sur ces abus a sans doute pour but de démoraliser les Cosaques, il arrive souvent que ces derniers se battent avec les douaniers qui leur font concurrence en aidant les contrebandiers. Lorsqu'ils sont complètement démoralisés par l'exercice de leur industrie, c'est-à-dire après deux ou trois ans, ils sont remplacés.

Quoiqu'il en soit, le Cosaque, ainsi que nous l'avons dit plus haut, perd à ne point être mieux

connu qu'il ne l'a été par les guerres de 1814 et 1815 ; pendant la guerre, il est insensible, farouche, pillard, et pendant la paix, au contraire, il est doux, affable, hospitalier. Le Cosaque n'aime point le commerce, qui est laissé aux Juifs et aux Pilipons, secte moscovite ; ses amusemens de prédilection sont la chasse et la pêche ; comme il n'est presque jamais occupé, il est porté à l'ivrognerie. Il a plus d'imagination que d'esprit, il est enclin à la rêverie et sensible aux charmes de la poésie ; le guerrier, le cultivateur, le prêtre et la femme chantent les différens sentimens qui les inspirent. La poésie des Cosaques n'est ni imprimée, ni écrite, elle doit à ce caractère un charme singulier de naturel et de spontanéité. Les deux divinités qu'elle célèbre, sont la libertéet la patrie. La forme principale de leur poésie, est une chanson appelée *doumka*, c'est-à-dire *pensée*. Il y a lieu d'espérer qu'un peuple qui chante sa patrie avec tant d'enthousiasme, saura un jour la reconquérir quand d'autres peuples se lèveront près de lui et autour de lui, pour la cause sacrée de l'indépendance (1).

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉTAT DE L'ARMÉE. — Il nous reste à appuyer de quelques faits bien authentiques, l'opinion que nous avons émises sur l'armée russe.

(1) Consulter un travail complet et précieux de M. Czaykoski sur les Cosaques.

La Russie, en 1829, ne pouvant conquérir la Bulgarie, se trouva réduite à la nécessité d'acheter le pacha de Warna et son corps d'armée. Ce fut, assure-t-on, madame B....., belle-mère du comte Vorontzow, qui paya 1 million de roubles au pacha, pour faire de son gendre un héros.

On ignore généralement, que, dans cette guerre si peu importante, la Russie n'eut qu'une armée insuffisante, et que les bourgeois furent obligés de faire le service des villes. L'armée russe qui s'avança sur Constantinople, n'était que de vingt-six mille hommes; il est de règle en Russie que l'armée doit être prête à marcher dans l'espace de vingt-quatre heures. Mais vingt-quatre heures ne suffiraientpas même, pour réunir les chevaux nécessaires au matériel de l'artillerie et de l'administration attachée à chaque corps, pour rassembler les ouvriers loués qui appartiennent à chaque régiment. On a été souvent obligé d'abandonner des batteries, parce que les chevaux manquaient pour les traîner ou parce qu'ils avaient été remplacés à la hâte, et soit par défaut d'habitude, soit par excès de vieillesse, ils étaient incapables d'un service utile.

Les ambulances sont dans un état déplorable; les médecins, en général, sont très ignorans et les médicamens n'existent pas. Le prix en est volé d'avance, c'est là une plaie de l'armée russe. On sait

pourtant combien cette armée est décimée par les maladies qui sont l'effet de la malpropreté et du tempérament scorbutique des soldats. Un général rapporte que, pendant la guerre de Crimée, sous Elisabeth, le scorbut a détruit cent mille hommes sans que le fer de l'ennemi ait contribué sensiblement à cette perte énorme.

A l'exception de quelques hommes des premières familles, ce sont des étrangers, qui depuis cent cinquante ans ont apporté tous les changemens notables introduits dans l'organisation, les institutions, la tactique et l'habillement de l'armée russe. Ce qui fait la force de l'armée russe, c'est qu'elle est l'instrument d'une politique habile, de la diplomatie la plus active de l'Europe. Si donc on veut remonter à la véritable source de l'influence de la Russie, c'est moins dans la force numérique de ses bataillons, que dans la science de son cabinet, qu'on la trouvera.

L'armée russe est surtout contenue par la force ou plutôt par la brutalité impitoyable de la discipline. Néanmoins, l'ambition sans avenir, le mécontentement, le ressentiment, le besoin de la civilisation, le désir de s'élever à la liberté et de mériter un titre plus honorable que celui de barbares, la haine des étrangers qui occupent les hauts grades, toutes ces causes de dissolution, tous ces

fermens de rébellion travaillent toutes les classes de l'armée russe. La conspiration de 1825 fut une tentative incomplète et malheureuse de quelques hommes généreux; Nicolas, fort de la faiblesse des conjurés, l'écrasa avec une barbarie dont la Russie *garde le souvenir*. Le premier acte de l'insurrection devait être, d'après le plan qui est toujours le même en Russie, l'extermination de la famille impériale. Nicolas, non content des supplices infligés aux principaux coupables, voulut atteindre les complices et il entreprit les guerres de Turquie et de Perse, en partie pour les faire exterminer. Un bataillon d'officiers dégradés fut écrasé sous les murs de Warna; des divisions entières ont eu le même sort. Nicolas voulait éteindre la rébellion dans le sang, il y a réussi; mais il sait qu'il n'a pas éteint cet implacable ressentiment qui trouble quelquefois son sommeil et même sa raison.

Maintenant, supposons le czar aux prises avec une grande puissance et surtout avec un grand peuple. D'abord, son cabinet essaiera de séduire, de corrompre, de diviser. Mais supposons les ressorts de sa diplomatie brisés par le patriotisme et l'énergie de son adversaire. Alors, la force des armes décidera seule la victoire. Le théâtre de la guerre sera la Pologne; la Pologne, qui est le berceau de l'empire russe; la Pologne, qui attend impatiemment

une occasion de vengeance et de liberté. Voilà ce qu'ont oublié tous ceux qui proclament la Russie invulnérable par sa position géographique. Le czar ne rassemblera que lentement ses armées; la désertion affaiblira ses bataillons déjà décimés par les maladies. Les soldats colonisés qui ont maintenant une famille, s'arracheront-ils sans peine de leurs villages? ne seront-ils pas soutenus, secourus dans leur résistance par ces colons qui sont devenus leurs parens? Les officiers qui attendent l'occasion de se venger et de s'affranchir exécuteront-ils sans pitié les ordres de l'autorité? ne seront-ils pas fortement tentés d'être complices des soldats? Au milieu de ce désordre, la voix seule des officiers étrangers sera-t-elle assez forte pour entraîner au combat les soldats et les officiers? Mais, dira-t-on, l'honneur, l'amour de la patrie ne suffisent-ils pas pour exciter l'enthousiasme de l'armée russe? Nous avons déjà dit que le sentiment de l'honneur était étouffé dans l'ame du soldat russe, et on comprendra facilement qu'il ait peu d'empire sur des hommes qui ont été élevés et qui vivent sous le bâton. L'amour de la patrie ne disposerait pas non plus les Russes à une obéissance aveugle; car ils commencent à comprendre que les victoires et les conquêtes de la Russie ne profitent qu'au czar; ils savent que les nations sont ennemies du czar, mais non de la

nation russe, et qu'une ère nouvelle, ère de liberté et de civilisation, s'ouvrira pour eux le jour où le joug de l'autocrate sera brisé.

Pour faire la guerre à la Russie, il ne s'agit donc pas seulement d'organiser des armées plus nombreuses, plus disciplinées, mieux commandées que les armées du czar. C'est avec des idées et des principes qu'il faut ébranler et renverser le trône des empereurs moscovites. La plus grande force du peuple qui envahira la Russie devra être une force morale. Qu'une armée franchisse l'Elbe, ou seulement entre en Allemagne en portant inscrits sur les drapeaux, les mots de liberté et de nationalité, aussitôt cet assemblage monstrueux, qu'on appelle la puissance russe, tombera en dissolution. C'est pourquoi nous disons que la mission de détruire le czarisme et d'émanciper la nation russe appartient surtout à un peuple, et entre tous les peuples à la France.

Chapitre VI.

Finances russes.

Avant Catherine, les finances russes n'existaient pas. Catherine les créa pour y puiser les sommes nécessaires à ses prodigalités et les ruina en même temps. Ses institutions financières, quelqu'incomplètes qu'elles soient, n'ont été conçues par elle que comme un moyen de produire l'argent dont elle avait besoin, pour entretenir cette vie de plaisirs qu'elle menait à sa cour, corrompre et éblouir les étrangers. C'est du règne de Catherine que date le malaise financier, l'appauvrissement de la Russie. Elle a légué à ses successeurs, un exemple et des dettes qui seront long-temps encore la cause des embarras des czars. Catherine n'eut aucune idée de la science des finances, elle ne connut que trois moyens de produire de l'argent: 1° les ukases qui triplèrent les impôts, sans que l'accroissement forcé du revenu fût le résultat d'un accroissement pareil de la fortune publique; 2° l'émission indéfinie de billets; 3° l'altération des monnaies. Nous ne parlons pas du moyen commun à tous les czars qui est le pillage des pays conquis. Ce dernier

moyen est en tout temps la plus grande ressource de la Russie. Les plus vastes plans de finance des czars, ceux qu'ils se proposent comme des conceptions de génie, comme le plus haut degré de l'art, sont des plans de conquêtes. Catherine pilla la Moldavie, la Pologne, la Lithuanie et la Crimée, et tira de grandes richesses de ses quatre pays.

Nous avons dit que Catherine tripla les impôts; en effet, la capitation des paysans de la couronne qui était de 120 kopecks sous Élisabeth fut portée à 3 roubles 130 kopecks. Les paysans du clergé (900,000) furent réunis à ceux de la couronne (660,000) et imposés comme eux. Tous les autres impôts furent augmentés dans une proportion à peu près égale.

Le 1er janvier 1769, les banques furent ouvertes à Moscou, à Saint-Pétersbourg et dans les grandes villes. Les billets émis soutinrent d'abord le pair, et même donnèrent lieu à un agiot de deux à cinq pour cent; mais bientôt la czarine viola la promesse qu'elle avait faite de borner à 100 millions de roubles, l'émission du papier monnaie, promesse garantie par la banque, et 600 millions de billets furent fabriqués secrètement à Tsarskoé-Sélo.

Les besoins de Catherine augmentant toujours, les billets de cabinet furent créés. Ces billets étaient destinés au paiement des dettes particulières

de l'impératrice, ils étaient à un an et portaient un intérêt de six pour cent; mais comme à la fin de l'année, Catherine ne fut pas plus qu'auparavant disposée à payer ses dettes, les créanciers négocièrent leurs billets à quarante pour cent de perte, et des familles entières furent ruinées. Les billets de la cour ne tardèrent pas à être entièrement dépréciés et même refusés. Dans cette triste situation, Catherine ne pouvant plus augmenter les impôts sans courir les risques d'une révolte terrible, imagina un expédient financier souvent employé par les souverains au moyen âge. Elle falsifia les monnaies. Les pièces de 5 kopeks furent marquées à 10 kopeks. Les pièces d'argent de 10 kopeks reçurent une valeur double, celles de 20 furent élevées à 30. Elle pensa même à rogner les pièces d'or, et ordonna qu'on en retranchât le sixième du poids légal. Sa mort arrêta l'émission de cette nouvelle monnaie annoncée pour le premier janvier 1797.

Catherine, pendant les six premières années de son règne, dépensa 87,627,500 francs en prodigalités de toutes espèces, en gratifications, en dons de maison, en carrousels, en voyages, en étrennes; une faible partie de cette somme fut affectée à quelques établissemens publics. Les affaires de Pologne absorbèrent 15 millions. Les gratifications en argent, à

ceux qui la mirent sur le trône, s'élevèrent à 2,400,000 francs, sans compter les maisons données aux Orloff et à d'autres. La maison d'Orloff Grégoire, valait 275,000 francs. L'hôtel du sénat ne valait que 280,000 francs. Le palais d'Alexis Orloff, 175,000 francs, celui de Volodmir Orloff, 150,000 francs, etc.

Les financiers de Catherine ne surent que couvrir un déficit par un plus grand déficit, et multiplier les charges directes; ils n'eurent aucune notion sur le crédit d'un grand gouvernement. A la vérité, l'économie qui est la base et la source du crédit leur était défendue, mais leur ignorance et leur présomption égalaient la prodigalité du souverain. Voilà ce qu'étaient les finances russes sous Catherine, et Catherine écrivait, en 1774, à Voltaire : « Ne jugez pas de nos finances par celles des autres » puissances de l'Europe qui sont ruinées ; vous » me feriez tort. Quoique nous ayons la guerre de- » puis trois ans, nous bâtissons, et tout le monde » va comme en pleine paix. Il y a deux ans qu'aucun » nouvel impôt n'a été levé, et si nous prenons » encore un ou deux caffas, la guerre est payée. » Je serai contente de moi toutes les fois que j'aurai » votre approbation. » La lettre de Catherine est un des modèles de la diplomatie russe. Catherine avait compris la puissance des encyclopédistes qui

faisaient l'opinion publique dans le siècle dernier. Avec la finesse et la perspicacité dont elle était douée à un si haut degré, elle découvrit le faible de ces hommes si pleins d'emphases et de vanité; elle leur prodigua les flatteries et les pensions, et toute la coterie, Voltaire en tête, lui décerna des épithètes magnifiques.

Il est curieux d'observer, dans le règne de Catherine, la création des assignats si souvent et si amèrement reprochés à la révolution française par les diplomaties étrangères, et surtout par les diplomates russes. La France avait au moins l'excuse d'une nécessité honorable. Elle battait monnaie au grand jour pour défendre son territoire; Catherine faisait de la fausse monnaie derrière les rideaux de ses palais, pour payer ses favoris, pour acheter des traîtres, des espions et des panégyristes.

Le prince Sherbatof appréciait justement Catherine, quand il disait dans son histoire : « Si cette femme vit âge d'homme, elle entraînera la Russie dans son tombeau. »

Paul I[er] voulut remédier aux abus que Catherine avait entretenus et multipliés. Il annonça d'abord qu'il allait diminuer la masse des assignats pour en élever la valeur. Il en fit brûler pour six millions au milieu des applaudissemens et des cris de joie de la

foule, mais cette exécution ne fut que du charlatanisme. Les assignats brûlés ne furent pas pris dans la circulation, mais parmi ceux que Catherine avait fait fabriquer en secret pour ses besoins.

Tous les efforts de Paul Ier n'ayant eu pour résultat que de faire hausser le papier de dix à quinze pour cent, un ukase éleva le rouble en papier au taux du rouble d'argent. Les paysans et les marchands furent forcés, à coups de bâton, de se soumettre à l'ukase.

Ce nouveau moyen étant encore insuffisant, Paul Ier publia un nouveau tarif de douanes, et prescrivit que les impôts sur l'importation et l'exportation fussent payés en monnaies étrangères, c'est-à-dire en écus et ducats de Hollande qui furent taxés au-dessous du cours. Ainsi le négociant qui achetait à l'étranger un écu 213 kopeks et le ducat 508, livrait à la douane russe l'écu pour 130 et le ducat pour 350. Malgré toutes ces mesures vexatoires, le papier monnaie retomba au taux où il était sous Catherine. La dépréciation des monnaies fut cause que l'or et l'argent, retirés de la circulation, furent réduits à l'état de métaux et de marchandises. Le papier et le cuivre devinrent les seules valeurs de la Russie.

Dans cette extrémité, Paul eut l'idée de faire

fondre la vaisselle des vingt-trois gouvernemens de la Russie; mais cette ressource nouvelle fut employée à payer l'orfèvre qui fabriqua des armures d'argent pour le couronnement. Paul détruisait d'ailleurs l'effet de ses différentes tentatives par des prodigalités excessives; dans les dix premiers mois de son règne, il donna en cadeaux plus de paysans que Catherine n'en avait donné en dix ans. Il dépensa plusieurs millions pour acheter une couronne nouvelle, celle de Catherine ne lui paraissant pas assez magnifique. Il fit abattre de beaux palais pour en élever d'autres à grands frais, etc.

Paul avait déclaré, dans plusieurs ukases, qu'il avait trouvé les finances très délabrées; qu'à son avénement, le crédit de l'état était anéanti, que les provinces étaient épuisées par la famine et par la guerre; que l'administration était viciée dans toutes ses parties, en proie à des abus, à des désordres, à des dilapidations de toute espèce; mais il ne laissa pas les finances dans un état beaucoup plus prospère à son successeur Alexandre.

En 1809, lorsqu'Alexandre, par son ukase du 29 septembre, ordonna une nouvelle levée d'un homme sur cent individus mâles pour porter au complet l'armée et la flotte, l'extrême pénurie des finances fut un obstacle très grand. Le système continental, accepté par le czar, avait anéanti le commerce avec

l'Angleterre. On ne voyait plus sur la Baltique et sur la mer Blanche que les vaisseaux de quelques hardis spéculateurs. Les Russes étaient réduits au commerce intérieur, qui s'accroissait rapidement à la vérité. Les relations avec les tribus indépendantes des provinces d'Asie s'étaient beaucoup étendues. A la célèbre foire de Mokarjew, les marchandises apportées s'élevaient à plus de 50 millions de roubles, et les quatre cinquièmes au moins de cette valeur avaient été produits dans les manufactures de la Russie. Mais la cessation du commerce maritime n'était pas moins une cause de ruine pour l'empire. Aussi Alexandre ne tarda-t-il pas à céder aux cris des Russes, qui maudissaient le système continental.

Alexandre ne se borna pas à donner cette satisfaction à ses sujets, il s'occupa des finances de son empire à diverses reprises, y introduisit de l'ordre et la lumière, les confia à des hommes spéciaux, répara une partie du mal par des dons généreux, et fut le fondateur du crédit public en Russie. En 1810, il avait créé une commission particulière chargée de liquider et d'acquitter la dette publique; mais la nécessité d'ouvrir de nouveaux emprunts avait détruit la puissance de cette sage institution. Les efforts extraordinaires de 1812 et de 1813 avaient rendu le numéraire très rare, et le papier était pres-

que entièrement déprécié. La Russie avait essayé, en vain, de soutenir seule le poids de la guerre de 1813, elle avait été obligée de recourir aux subsides de l'Angleterre, qui lui fournit 1,333,334 liv. sterling pour l'entretien de cent soixante mille hommes de toutes armes jusqu'au 1er janvier 1814. La paix rétablit l'activité du commerce, qui prit alors un essor rapide. En 1817, il sortit de la mer Noire pour 25 millions de roubles. Mais le numéraire était toujours très rare, quoique 40 millions de roubles en espèces fabriquées eussent été, en deux ans, jetés dans la circulation. Le czar fit rechercher la cause de cette absorption secrète du numéraire, et on la trouva dans la défiance qu'autorisait le passé, dans les habitudes parcimonieuses que la servitude donne à un peuple; en effet, un crédit large, durable, vrai, est impossible là où la liberté n'existe pas.

Alexandre ne se lassa pas de remédier aux abus et aux maux de toute espèce qui dévoraient les finances. Par son ukase du 16 avril 1817, il affecta 30 millions de roubles, de son trésor particulier, au paiement de la dette et ordonna qu'une somme pareille, prise sur le produit de ses domaines, fût à l'avenir consacrée chaque année au même usage, jusqu'à l'extinction complète de la dette et jusqu'au rétablissement de l'équilibre entre les assignats et le numéraire en circulation.

Ces mesures guérissaient le mal, l'institution d'une banque fonda le crédit. Alexandre créa la banque impériale du commerce, dont la première mise de fonds fut de 30 millions de roubles, pris sur le revenu de la couronne. Cette banque réunit les attributions de notre grand-livre et d'un comptoir d'escompte, et en outre put recevoir et transférer des dépôts de marchandises. Alexandre garantit sur sa parole l'intérêt des capitaux versés et l'inviolabilité des droits de tous les intéressés. Le czar recueillit la même année les fruits de sa sagesse. Son ukase du 4 juin ouvrit un emprunt auquel les étrangers étaient admis. Les conditions étaient que chaque somme versée de 85 roubles en or donnerait droit à une inscription de 100 roubles, portant intérêt de six pour cent, payable à Pétersbourg, ou dans toute autre ville de l'empire, en paix comme en guerre.

Le premier jour, 30 millions de roubles couvrirent les registres. En 1822, un emprunt de 43 millions de roubles, soit 3 millions et demi sterlings, fut conclu avec M. Rotschild de Londres. La même année, le ministre des finances, M. de Gourienff, exposa dans un rapport que la dette de Hollande (99,600,000 florins) dont les Pays-Bas de l'Angleterre devaient payer la moitié, en vertu de la convention du 3 mai 1815, était diminuée de 2 millions florins, et la dette publique qui comprenait 214

millions de roubles en papier, 3,544,000 en argent et 18,520 roubles en or, réduites à environ 62 millions de roubles en papier. Il avait été brûlé jusqu'au premier janvier 1822, 236,077,650 de roubles assignats. En 1823, M. de Cancrin, ministre des finances, exposant la situation financière de l'empire, dit qu'il reste en circulation 595,721, 910 roubles papier, et qu'on observe strictement la loi qui défend toute nouvelle émission. En 1824, M. de Cancrin déclare qu'il y avait lieu d'interrompre la destruction des assignats : « Il a été démontré, dit alors le ministre, que la réduction rapide des assignats n'a pas procuré, pour cette fois, les avantages qu'on en pouvait attendre, puisqu'en accélérant trop la marche de semblables opérations on risque quelquefois de se mettre en opposition avec le principe même ; le temps nous apprendra le moment où il sera opportun de recommencer à retirer graduellement de la circulation une partie de ces signes représentatifs du numéraire. »

Les finances s'amélioraient, mais le défaut de capitaux se faisait sentir dans toutes les branches de l'administration et de l'industrie. Les manufactures manquant de capitaux produisaient peu. En 1822 elles avaient demandé 10 millions et demi de roubles à la caisse d'emprunt. Outre le défaut de capitaux, deux causes nuisent beaucoup au développe-

ment de l'industrie russe : la première tient à l'organisation de l'état, et de grands inconvéniens, ou de grandes révolutions peuvent seules la détruire; c'est la servitude de la classe industrielle. La seconde est la contrebande qui occasionne des pertes énormes au fisc. Les édits les plus sévères ne peuvent le faire cesser, et les armées des douanes impériales ne suffisent pas à l'immense étendue des frontières qu'elles doivent garder.

Le budget actuel de la Russie, d'après un écrivain allemand, s'élève à 489,050,032 francs, non compris 13,149,000 francs qui composent le domaine privé de l'empereur et l'apanage des princes, les dépenses sont égales à peu de chose près au revenu. Il ne faut pas oublier que tous les renseignemens fournis sur la Russie sont dus à la Russie elle-même, qui les exagère et les dénature selon l'intérêt des czars. Ainsi le domaine privé doit être beaucoup au-dessus de 14 millions de francs, puisqu'Alexandre put affecter en annuités régulières des sommes très considérables à l'extinction de la dette.

Différentes causes empêchent d'ailleurs qu'on puisse établir une balance exacte des finances de la Russie. Certaines dépenses qui ne sont pas comptées, parce qu'elles sont fixes et parce qu'il y est pourvu par une recette également fixe, doivent néanmoins figurer au budget des dépenses. Des gouvernemens

entiers fournissent des denrées pour l'approvisionnement de l'armée; ces impôts en nature produisent un revenu très réel. Des tribus payés en pelleteries, en fourrures, le marbre et les pierres précieuses que l'état tire de ses carrières et de ses mines, l'exploitation de la pêche de l'Oural, les chevaux de poste livrés par cent soixante-dix mille paysans comme redevance, d'un autre côté, les dépenses de la diplomatie, tous ces titres divers et d'autres encore, omis par le gouvernement russe dans le budget, ne doivent pas être négligés.

Voici maintenant les principales sources du revenu :

1° La capitation évaluée à environ 3 francs par tête, terme moyen. Cet impôt pèse sur tous les paysans et sur les artisans, seulement sur les mâles, mais sur tous sans distinction d'âge. La capitation produit environ 60,000,000 fr.

2° L'obrok, redevance payée par les paysans de la couronne. Tous les individus mâles paient environ 10 francs ; produit 70,000,000 fr.

3° La taxe sur le capital des marchands ou le centième denier. Les négocians doivent accuser un capital quelconque que le gouvernement frappe d'un impôt de un pour cent. Cet impôt, établi en 1783, a toujours été presque doublé ; produit 6,000,000 fr.

4° Droits de douane ; produit 50,000,000 fr.
5° Le monopole de l'eau-de-vie 90,000,000
6° Monopole du sel 8,000,000
7° Mines de la couronne 10,000,000

8° Monnaie.—Le droit de convertir en monnaie, l'or, l'argent et le platine des particuliers; produit 8,000,000 fr.

9° Papier timbré et droit sur la vente des immeubles. La couronne perçoit 6 p. 0/0 de la valeur de chaque vente ; produit 5,000,000 fr.

10° Impôt par lequel les marchands se rachètent du recrutement, et les sommes que paient les seigneurs pour se libérer de l'obligation de fournir les recrues désignées par la répartition générale, les amendes, la location de certaines propriétés de la couronne affermées à bail, produisent environ 6,000,000 fr.

Ces différens titres font le total suivant :

60,000,000 fr.
70,000,000
6,000,000
50,000,000
90,000,000
8,000,000
10,000,000

A reporter... 294,000,000 fr.

Report...	294,000,000 fr.
	8,000,000
	5,000,000
	6,000,000
Total...	313,000,000 fr.

Voilà les recettes connues.

Ce budget, par son insuffisance, est hors de proportion avec l'étendue de la Russie et le nombre de ses habitans. Il est vrai que les corvées et le bas prix de certaines choses réduisent beaucoup les dépenses, mais il est néanmoins incontestable que la Russie manque des ressources financières dont disposent l'Angleterre et la France. L'armée seule, en temps de paix, absorbe près de la moitié des recettes. M. Weydemeyer porte à 150 millions l'entretien de l'armée de terre et à 24 millions l'entretien de la marine pour l'année 1818. L'intérêt de la dette consolidée doit dépasser 40 millions. Les frais d'administration des cinquante-cinq gouvernemens, à 400,000 roubles par gouvernement, s'élèvent à 22 millions de francs. A ces dépenses il faut ajouter les dépenses de la cour, les frais de construction et d'embellissement que les czars s'imposent pour rendre leur capitale comparable aux grandes capitales de l'Europe.

Le produit du monopole du sel et des mines est versé dans la cassette particulière du souverain.

Certaines recettes sont affectées à certaines dépenses depuis Pierre Ier, et l'ordre établi, depuis cette époque, n'a jamais été interverti. Par exemple, la capitation et le monopole de l'eau-de-vie ont toujours été affectés à l'entretien d'une partie de l'armée. Le produit des conquêtes a toujours été destiné à la marine et aux frais de chancellerie, etc.

La cassette particulière pourvoit le plus souvent aux dépenses extraordinaires.

L'insuffisance du budget force le gouvernement de tolérer les dilapidations des employés qu'il ne peut payer. Cet abus très grave est une des plaies des finances russes. Un genre d'exactions qu'il faut signaler, est l'agiotage déplorable que se permettent les agens du fisc, les banquiers autorisés et tous les employés. Comme les impôts se paient en papier, une hausse factice élève le prix du papier quelque temps avant l'époque des paiemens (mars et septembre). Le papier retombe à sa valeur ordinaire après les paiemens. Sous Alexandre, cent roubles papier valaient tantôt 75 roubles argent, tantôt 25 roubles argent; aujourd'hui, les limites des variations sont plus rapprochées; mais, comme le papier, en Russie, est une valeur purement nominale et fictive, qui ne représente rien, l'agiotage dont il est l'objet est évidemment destructif de tout crédit.

Il est difficile de donner le chiffre précis de la

dette publique. Les uns la portent à 500 millions de florins; les autres, à 1,300,000 fl. La différence de ces deux évaluations est très faible. Catherine II, dans son manifeste du 28 juin 1786, avoua une dette de 26 millions qu'elle espérait éteindre en dix ans; mais au lieu de diminuer cette dette, elle fut obligée de l'augmenter pour soutenir ses guerres contre la Turquie, la Suède et la France. Il y a environ vingt-cinq ans, le ministre des finances avoua une de 600 millions; depuis, plusieurs emprunts ont été faits à l'étranger; mais le chiffre exact de ces emprunts n'est pas connu. D'après un rapport du ministre des finances, la dette du 1er janvier 1824, était de 847,341,010 fr.; à ce chiffre il faut ajouter 600 millions d'assignats à racheter, somme juste, égale au double des valeurs mises en circulation dans l'espace d'un siècle entier, de 1718 à 1818.

De cet exposé il résulte clairement que la Russie ne peut faire la guerre sans s'exposer à un déficit certain. Les guerres de 1825, 1828, 1829, 1830, 1831, ont montré la faiblesse de ses ressources financières. Son crédit même ne peut suppléer à l'insuffisance de ses revenus, car il n'a pas de bases larges et assurées. En outre, les emprunts n'ont d'autre garantie que la parole impériale, garantie, quelque forte qu'elle soit, moins forte cependant que

l'inscription publique sur les registres d'un état.

La création des colonies militaires a été un expédient financier, mais insuffisant comme nous avons essayé de le faire voir, et comme les événemens l'ont prouvé?

La plus grande ressource de la Russie est dans le pillage et la conquête. La Suède, la Pologne, la Turquie, la Perse, le Khan de Khiva même, la France ont payé à la Russie d'énormes contributions. Espérons que cette source de revenus est tarie pour la Russie, au moins en France (1).

(1) N'ayant entre les mains que des renseignemens incomplets sur les conférences de M. de Cancrin avec le prince Lubecki, qui a été appelé à Pétersbourg pour réorganiser les finances, nous terminons notre travail à l'empereur Nicolas.

Chapitre VII.

De la Diplomatie russe.

En exposant le tableau des immenses conquêtes de la Russie, et en énumérant les moyens qui avaient produit la puissance des czars, nous avons dû signaler les victoires pacifiques, souvent inaperçues, mais toujours redoutables, de la diplomatie russe. Il nous reste à caractériser, à formuler en traits généraux, c'est-à-dire à dévoiler complètement cette action ténébreuse et presqu'irrésistible du cabinet de Saint-Pétersbourg, qui mine lentement, qui détruit peu à peu toutes les puissances amies ou ennemies de la Russie. Une des causes principales de l'effroi et de l'admiration que le gouvernement des czars inspire à certaines personnes, c'est l'ignorance et l'obscurité qui l'environnent. La Russie oppose aux investigations des hommes d'état, à la curiosité des voyageurs, des obstacles insurmontables; elle cache à tous les yeux le secret de son organisation intérieure, elle profite de toutes les révélations que la publicité rend presqu'inévitables dans les états constitutionnels; mais elle n'en permet aucune sur

elle-même : elle fait répandre par ses agens de toute espèce, par des hommes séduits ou gagnés, des mensonges qui entretiennent certaines illusions de l'opinion publique ; mais elle ne laisse ni connaître, ni exprimer la vérité sur ses projets, sur ses moyens, sur cette politique invariable qu'elle développe à l'intérieur ou à l'extérieur depuis Pierre Ier ; elle a conscience de sa faiblesse et elle sait que sa force apparente n'est qu'un prestige facile à détruire, c'est donc la combattre que la démasquer, que de montrer au grand jour ses moyens matériels et diplomatiques.

Les caractères de la diplomatie russe sont la grandeur dans les projets, l'unité dans l'action, une patience infatigable dans l'exécution, l'emploi de tous les moyens, et enfin une science supérieure à celle de la plupart des cabinets de l'Europe. D'après cette définition, la diplomatie russe a de grandes qualités ; mais elle a aussi de grands défauts.

Les projets du cabinet de Saint-Pétersbourg ne sont pas seulement grands, ils sont gigantesques. L'exposé des conquêtes que la Russie a déjà faites et de celles qu'elle prépare, nous dispense de toute démonstration. Au commencement du XVIIIe siècle, Pierre Ier, après avoir arrêté ses regards sur la carte du monde, s'écria : « Dieu n'a fait qu'une Russie. » Alors il conçut ces immenses desseins dont il com-

mença l'accomplissement et qu'il légua aux czars dans son testament.

Depuis Pierre I[er] un des axiômes qui président à la politique russe est celui-ci : « rien n'est impossible. » Dans l'exécution des plus vastes projets, il n'y a qu'une question de temps, et comme les czars se succèdent pour représenter pendant leur vie la politique de Pierre I[er], pour exécuter, selon les circonstances, une partie du plan qui leur est tracé; cette question est souvent résolue. Le passé a été plus favorable à la Russie que n'est le présent et que ne sera l'avenir. Cette puissance, à la faveur de l'ignorance et de la sécurité générales qui assuraient ses progrès, s'est peu à peu avancée en Europe et s'est tout-à-coup emparée de la prépondérance au premier congrès où elle ait apparu, au congrès de Vienne. Mais aujourd'hui, un intérêt très grave force tous les cabinets à veiller sur elle, et désormais la tâche de sa diplomatie deviendra plus difficile. C'est par les armes surtout qu'elle devra conquérir.

Une seule ame, une seule volonté inspire et meut la diplomatie russe. Comme le plan est tracé, comme ce plan suffit à un long avenir, comme les moyens même ont été consacrés par les succès du passé, l'art du diplomate russe est une sorte de tradition. Les ministres et les agens du

cabinet de Saint-Pétersbourg ont l'instinct de la politique qu'ils doivent faire triompher. Ils n'ont besoin d'instruction que pour les circonstances particulières, pour les détails, mais jamais ils ne se trompent dans l'application des principes. Aussi il est reconnu dans les cabinets de l'Europe que jamais la diplomatie russe n'a commis une faute de principes. A Londres et à Thehéran, à Stockolm et à Constantinople, la pensée qui dirige la diplomatie russe est la même, et cette impulsion unique, ferme, prompte, lui assure beaucoup d'avantages. Dans les questions les plus opposées, dans les capitales les plus éloignées, la diplomatie russe agit de la même manière et au même moment. Aussi elle a souvent réussi lorsque les diplomates étrangers attendent des instructions. En France, un changement de ministère change la politique; en Russie, un changement de règne ne change rien dans la direction de la diplomatie.

Cette unité invariable dans les projets, préserve les czars de beaucoup d'erreurs commises par les autres princes, et engendre cette unité d'action qui est une des conditions de succès d'une grande politique. Le but de la Russie est de conquérir, et ses moyens sont en un mot l'intervention déguisée d'abord, et enfin violente dans les affaires des puissances étrangères. Les phases même de son inter-

vention sont marquées d'avance. Elle exploite les germes de division qu'elle trouve dans les différens états; puis intervient au nom de l'ordre, de l'humanité, et enfin achève et déclare sa conquête; elle divise, protège et absorbe. Voilà ce qu'elle a fait en Suède, en Pologne, ce qu'elle a fait en Perse, en Turquie et partout. En ce moment elle protège la Turquie, elle divise la France. La Turquie est au deuxième acte, la France n'est qu'au premier, et elle a déjà vu un dénouement en 1815. Elle a déjà été protégée. Si elle n'a pas été démembrée, c'est que la Russie n'était pas encore capable de cette œuvre de destruction. La France contenait trop d'élémens de vitalité.

Imbu dès sa naissance des doctrines du cabinet de Pétersbourg, un diplomate russe sait toujours la ligne qu'il doit suivre dans l'accomplissement de sa mission. Il suffit même qu'il ait lu l'histoire de son pays, pour avoir conscience des intentions de son maître, et des moyens qu'il doit employer. L'unité d'action est donc un des caractères de la diplomatie russe; c'est une des causes de sa puissance. En 1838, aux eaux de Carlsbad, M. de Metternich, après avoir été témoin d'un nouvel exemple de cette unité d'action qui distingue la politique russe, répondit à un diplomate anglais : « Monsieur, quand votre diplomatie aura l'unité

» d'action de la diplomatie russe, nous penserons
» au traité que propose la Grande-Bretagne ; pour
» le moment, nous sommes encore des enfans au-
» près de la Russie. »

Souvent les desseins de la Russie échappent à la vigilance des cabinets parce qu'ils sont accomplis avec une patience infatigable. Le but est marqué très loin, et la Russie par des pas lents, mais sûrs, s'en approche tous les jours. Ainsi la conquête de la Pologne a été prescrite par Pierre Ier et effectuée après de longs efforts habilement dissimulés ; la conquête de la Perse et de la Turquie est aussi un des projets que contient le testament de Pierre Ier, et nous voyons la Russie l'accomplir avec une prudence excessive. Elle détruit tout autour de la Turquie ; elle isole sa victime, elle l'a déjà démembrée ; elle est parvenue à rendre l'Europe complice de l'émancipation de la Grèce. Elle partage la souveraineté de la Moldo-Valachie avec le grand-seigneur ; elle vient de livrer l'Egypte à l'Angleterre, sous prétexte de la rendre au sultan. Dans sa dernière guerre avec la Turquie, elle s'est arrêtée à Andrinople, elle a suspendu ses coups avec une admirable modération, afin de ne pas effrayer l'Europe. Elle fait répandre des bruits favorables à ses projets. Ses écrivains répètent que Constantinople lui appartient. Elle prépare l'opinion, elle accou-

tume les cabinets à considérer ce dernier résultat comme inévitable, comme la seule solution de la question d'Orient; elle désintéresse d'avance son ennemi le plus redoutable, l'Angleterre, en lui faisant sa part. Elle effraie le gouvernement français, en lui montrant une coalition; quand la puissance de la Turquie sera tout-à-fait minée, le trône des sultans s'écroulera tout-à-coup comme celui des rois de Suède et des rois de Pologne, et la Russie, d'accord avec l'Angleterre, en présence de la France contenue, pendant que la Prusse et l'Autriche regarderont l'une le Rhin, l'autre le Pô et l'Adige, entrera triomphante à Constantinople. Nous voyons aujourd'hui la Russie hâtant la chute de l'empire ottoman, mais nous ne l'avons pas vue s'acheminant peu à peu, par des voies souterraines jusqu'aux portes de Constantinople. L'action de la Russie a été invisible et irrésistible comme celle du temps (1). La grandeur de ses projets a deux avantages : d'abord c'est une des causes de l'unité de sa politique; ensuite elle exige une conduite patiente qui dissimule sa marche et ses progrès. C'est ainsi que tout se tient, que tout s'enchaîne dans la politique de la Russie.

(1) Un poète russe l'a dit : « L'ambition de la Russie est vaste » comme l'espace et patiente comme le temps. »

Une des conséquences de la grandeur des projets et de l'unité d'action qui caractérisent la diplomatie russe, c'est une science supérieure à celle de toutes les diplomaties de l'Europe. Comme la Russie ne change jamais son but ni ses moyens, elle recueille, elle amasse les observations de tous ceux qui ont concouru à l'exécution de ses desseins. Depuis Pierre Ier, elle a étudié complètement toutes les questions; elle a noté tous les obstacles, elle connaît tous les intérêts. Dans le présent, elle connaît tous les hommes et les ressorts qui peuvent les faire agir. Nous en donnerons des preuves curieuses. C'est elle, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, qui a fourni à Lord Palmerston l'expédient de l'insurrection de la Syrie pour déterminer l'Angleterre à conclure le traité Brunow, et elle a dû cette précieuse indication à la connaissance exacte des choses les moins connues et des lieux les plus reculés. Une des causes qui la rendent très redoutable quand elle propose un traité, une alliance, une résolution quelconque, c'est qu'elle vient avec un travail tout fait, où tous les intérêts sont discutés, toutes les chances calculées, tous les avantages développés, tous les résultats prévus; il n'y a plus qu'à signer, et elle sait rendre ses offres si séduisantes, qu'il est difficile d'y résister. Ainsi, le traité d'Andrinople et le traité d'Unkiar-Skelessi ont été pré-

sentés tout rédigés à la signature du sultan Mahmoud. Le traité d'Andrinople a été apporté à Constantinople par le comte Orloff. Le traité d'Unkiar-Skelessi a été tenu secret pendant plusieurs mois et révélé à l'ambassadeur français par Kowsrew-Pacha, que la presse a calomnié dans ces derniers temps en essayant de le faire passer pour un partisan de la Russie ; ce qui n'a jamais été. L'ambition insatiable de la Russie lui rend d'ailleurs nécessaire cette science universelle à laquelle elle doit tant de succès. Figurez-vous, à Constantinople, l'ambassadeur français aux prises avec l'ambassadeur russe. Le premier, quelque distingué qu'il soit par son aptitude naturelle, arrive, muni d'instructions générales et très incomplètes, dans un pays qu'il connaît peu. L'autre connaît à fond les hommes et les choses; il a des notions exactes sur tout; le premier est peut-être chargé de créer une politique nouvelle inaugurée par un ministère; le second continue une politique suivie depuis un siècle et demi. Le premier perdra du temps à s'orienter, à observer. Le second agira sur-le-champ; le résultat de la lutte ne peut être douteux.

Une diplomatie ne s'improvise pas. On n'est pas diplomate seulement avec de l'esprit, de la pénétration, en un mot, avec toutes les qualités de l'intelligence. Il faut, en outre, être savant et très savant,

Il faut connaître les lois, les mœurs, la religion, les passions d'un peuple, ses intérêts, quelquefois mieux qu'il ne les connaît lui-même, son territoire dans toutes ses parties, son passé, son présent, son avenir même. Je ne parle pas de la connaissance moins difficile des individus. On ne peut voir sans douleur l'ignorance profonde de nos hommes d'état. Puisque nous parlons de la Turquie, prenons un exemple dans cette fameuse question d'Orient. Nos hommes d'état ne connaissent que deux solutions de la question d'Orient : assurer Constantinople à la Turquie, c'est-à-dire protéger la Turquie et faire la guerre à la Russie, ou abandonner Constantinople à la Russie. Il y a bien une troisième solution imaginée par la diplomatie du juste-milieu, c'est le *statu quo*. De celle-là nous n'avons pas le courage de dire un seul mot. Mais il y a une solution réelle qui se présente à ceux qui ont voyagé en Turquie, à ceux qui n'ont pas étudié la Turquie à Paris, mais à Constantinople, à ceux qui ont examiné l'organisation et les élémens de cette nation que l'on condamne avec tant de légèreté à un démembrement inévitable. Comme nous aurons occasion de développer ailleurs cette solution, nous n'en parlerons pas ici; mais nous ne déplorerons jamais assez l'ignorance de la diplomatie française. Nos diplomates valent les officiers russes; ils ont appris leur métier

dans les salons. Les diplomates russes valent nos officiers ; ils ont appris leur métier sur les champs de bataille. Ils ont, en outre, l'avantage d'une instruction traditionnelle qui manque à nos représentans. Il n'est donc pas étonnant que la diplomatie russe donne quelquefois des leçons à la diplomatie française.

Les différens caractères que nous venons d'examiner sont en grande partie des qualités, mais le dernier est odieux et rendra la Russie très vulnérable, lorsqu'elle aura affaire à une diplomatie digne d'une grande nation. La Russie emploie tous les moyens; elle a des buts; elle n'a pas de principes. Nous avons déjà énuméré ses moyens en exposant les conquêtes de sa diplomatie. Un des plus puissans moyens de la Russie est la corruption. M. Pozzo di Borgo a déclaré à un diplomate que le czar actuel dépensait autant pour l'extérieur que pour l'intérieur. L'argent est prodigué aux ambassadeurs pour qu'ils puissent plus facilement remplir leur mission. M. de Boutenieff, trois mois après son arrivée à Constantinople, tira sur Vienne pour plus de 40,000 livres sterling. La poste n'a pas cessé de lui apporter des charges d'or. Son palais est plein de tabatières, de décorations, de présens de toute espèce, d'argent. On pourrait le prendre pour une maison de commerce et de change. Le rez-de-chaussée de

l'ambassade russe à Constantinople contient pour plus de 4 millions de roubles de présens, comme tabatières, pistolets, selles, montres, sabres, aigrettes, épaulettes, etc. La Russie encourage les traîtres, non seulement en les payant bien, mais en les protégeant efficacement. Dans presque tous ses traités avec la Turquie et la Perse, elle a stipulé par des clauses expresses l'impunité des traîtres qui l'avaient servie; elle soudoie partout des espions, des écrivains, des agens de toute espèce. Nous donnerons sur ce sujet quelques indications précises, en traitant du personnel de la diplomatie russe à Paris.

Quand la diplomatie russe ne peut pas corrompre, elle séduit de diverses manières. Ce nouveau moyen est plus permis que le premier, et nous n'en parlerions pas, s'il n'y avait pas quelqu'intérêt à voir quel usage la Russie en sait faire. La séduction, nous voulons parler d'une séduction morale et légitime, a été un des moyens récemment employés par le plénipotentiaire du czar à Londres. Le représentant de l'autocrate voulait briser l'alliance anglo-française; il n'avait pu réussir à persuader le membre le plus influent du ministère britannique; il avait inutilement fait valoir les intérêts de toute sorte, et surtout les intérêts commerciaux qui pouvaient exciter la sympathie de l'Angleterre

pour la Russie. Dans son désespoir il se tourna vers lady ....., l'inonda de bouquets et de madrigaux, lui fit comprendre les avantages importans d'une alliance avec son maître, et par elle arriva enfin au but de ses efforts. Le ministre avait été intraitable, l'époux fut très docile; dans cette circonstance le plénipotentiaire du czar n'avait fait que suivre les traditions de la diplomatie russe. C'est Catherine qui la première en Russie comprit le parti qu'on pouvait tirer des femmes, considérées comme moyen diplomatique.

Un des agens les plus habiles et les plus heureux de Catherine, fut madame Diwow qui avait commencé par être demoiselle d'honneur. Elle était assez belle, spirituelle, très hardie. La czarine l'avait d'abord fait fouetter jusqu'au sang, en présence des demoiselles d'honneur, pour la punir de quelques caricatures très vraies et très licencieuses (1); mais démêlant dans la faute même du coupable une espèce jusqu'alors inconnue du génie diplomatique, elle en fit un ambassadeur. Madame Diwow représenta dignement la grande Catherine à Stockolm. Elle apaisa l'énergie et calma l'opposition de quelques sénateurs ennemis du parti russe. Elle eut

(1) Cette méthode de fouetter les dames russes est encore aujourd'hui fort à la mode; on en cite dans le monde plusieurs auxquelles le czar a fait rendre ses hommages.

même assez de puissance sur le roi, pour le détacher complètement de son oncle et le faire chef du complot d'Armfeld. Le plénipotentiaire du czar n'a donc fait récemment que suivre les erremens et les exemples de ses prédécesseurs. Le succès qu'il a obtenu est une nouvelle preuve de la puissance que la diplomatie russe doit à l'unité de ses doctrines.

Voici un exemple encore plus récent. La Russie a payé une figurante de nos théâtres, pour qu'elle se livrât elle-même, comme par amour, à un secrétaire d'une certaine ambassade. L'agent russe ouvrait le portefeuille de son amant M....., pendant son sommeil, et en livrait le contenu à l'ambassadeur du czar.

Quand la Russie ne peut pas employer l'arme de la séduction, elle en trouve facilement d'autres, témoin ce malheureux Blaque qui conçut un des premiers, parmi les Européens, le projet de régénérer la Turquie par des réformes sages et, praticables. Déjà il avait fondé le Moniteur Ottoman, et, protégé par un sultan aussi énergique que Mahmoud, il travaillait activement à la civilisation de l'empire turc. Sa mort subite interrompit son œuvre. Mahmoud lui-même ne lui survécut pas long-temps. Au reste, on sait que l'histoire des dynasties russes n'est qu'une suite de meurtres, et que certaines familles célèbres

doivent à un monopole sanglant la faveur dont elles jouissent auprès des czars.

Nous terminerons ce chapitre sur la diplomatie russe par quelques détails sur le personnel de Paris. Le poste de Paris est très important pour la Russie; c'est le centre diplomatique de l'Europe. Un observateur intelligent, placé à Paris, peut tenir mieux que partout ailleurs le fil des négociations liées avec l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne. Aussi le personnel de Paris est-il choisi avec beaucoup de soin.

L'ambassadeur actuel est chargé de la représentation, des communications officielles, mais il a sous lui, deux conseillers qui font seuls autorité à Pétersbourg et dans les chancelleries. Le czar a d'autres représentans secrets; l'un surveille l'ambassade et remplit différentes fonctions non avouées. Sa mission ostensible est d'étudier les progrès des arts et de l'industrie, de recueillir des découvertes, d'embaucher des artisans, etc. Cet agent est surveillé lui-même par une contre-police, dont le chef est M. de .....: la mission artistique et scientifique de M. de ..... n'est plus un mystère. Un duc français reprochait dernièrement à un homme qui doit redouter la Russie de ne pas voir assez madame de ..... « Elle est dangereuse, dit-il, il faut la ménager. »

Beaucoup de Français, dans toutes les classes de

la société, sont des agens inconnus de la Russie. Il y a parmi ces agens des officiers supérieurs, des savans, des membres de l'aristocratie, des femmes, des médecins, etc. Nous ne voulons pas citer de noms par respect pour notre pays. Dans des ouvrages ultérieurs nous citerons des exemples récens de corruption, pris à l'étranger. Nous citerons des noms et des chiffres. Voici cependant un seul fait tellement déplorable que nous le publions, quoiqu'il déshonore un Français. Il avait fait un ouvrage exact et curieux sur un des pays où la Russie règne provisoirement par sa diplomatie; le manuscrit a été acheté par la Russie qui l'a fait *corriger et interpoler* selon ses vues.

On retrouve partout et sous toutes les formes les agens de la Russie. D'abord, une condition rigoureuse à laquelle tous les Russes, sans exception, doivent se soumettre pour obtenir du czar la permission de voyager et de séjourner à l'étranger, c'est l'engagement de remplir fidèlement le rôle d'observateur et de rendre leur *correspondance intéressante.* Le czar ne tolère pas, parmi ses sujets, de touriste sentimental; ses sujets doivent le servir partout; ils portent leurs chaînes sous des habits brodés, et sont des auxiliaires utiles de la politique de l'autocrate. L'un reçoit à Paris l'immense revenu de ses mines à la charge d'en dépenser une partie pour encou-

rager les panégyristes de la Russie, pour surveiller, pour séduire. Un autre qui imite malgré lui et en l'exagérant, l'attitude d'Alexandre-le-Grand, passe de temps en temps pour persécuté, afin d'inspirer plus de confiance. Certaines femmes russes sont des agens très dangereux du czar; l'une d'elles, décorée d'un titre très élevé, a su apprivoiser un ministre français jadis puritain, et grand-prêtre d'une doctrine politique, qui a fait beaucoup de victimes, mais qui ne fait plus de dupes. Les observateurs russes des deux sexes déploient beaucoup d'adresse pour remplir leur Album. « Le czar est un tyran! quel beau pays » que la France! quelle civilisation! quelle liberté! » quelle société charmante! » Séduit par ces mensonges et ces flatteries, vous parlez, et vos paroles à peine prononcées vont se graver d'elles-mêmes sur des registres invisibles, où elles forment des notes destinées à l'instruction particulière du czar. Qui n'a pas connu, à Paris et à Londres, le spirituel prince K..... mort dernièrement. Quoique Russe de naissance, il avait réussi à se faire aimer dans toutes les sociétés de l'Europe, car il exprimait des sentimens pleins de générosité avec une verve et une originalité particulières. On ne pouvait, sans surprise et sans inquiétude, l'entendre dire fréquemment : « Défiez- » vous d'un Russe qui exprime des sentimens libé- » raux; surtout s'il les exprime en bon français.

» Soyez sûr qu'il rendra compte de tout ce que » vous lui aurez dit. » Personne ne parlait plus purement le français que le prince K..... Les Grecs surtout sont redoutables par leur astuce.

Les agens secrets de la Russie ont dans leurs attributions l'embauchage d'écrivains, de pamphlétaires, de journalistes. Voici un thème envoyé par M. de Nesselrode (1). « Louer les bienfaits de l'absolu-
» tisme, montrer sa grandeur, son avenir, dépré-
» cier par la comparaison tout ce qui lui est opposé,
» faire que la Russie soit toujours entourée de cette
» considération, de cette auréole de force, pour
» que, dans les circonstances décisives, elle puisse
» rendre son appui moral utile à ses alliés... veiller
» à ce que la considération et l'influence politiques
» que la Russie a acquises en 1815, n'éprouvent
» aucune atteinte, que le prestige de sa force ne
» s'évanouisse pas, et que l'appui moral qu'elle est
» peut-être appelée à prêter dans de futurs *contin-*
» *gens* (2) à des puissances amies et alliées ne soit
» ni précaire, ni inefficace. »

De nombreux journaux sont chargés de dévelop-

(1) Dépêche adressée au ministre de Russie en Suisse.

(2) Angl. Contingency éventualité.— Dans de futurs contingens, c'est-à-dire dans des éventualités possibles.

per des thèmes pareils, en Allemagne; ce sont les Gazettes d'Augsbourg, de Leipsick, de Berlin, la Gazette de Bavière, la Gazette de Francfort qui est expressément sous la surveillance du consul russe; à Paris, nous pourrions citer trois journaux. Nous avons les chiffres des subventions. Les articles de ces différens journaux sont rédigés avec beaucoup d'art. Les flatteries commandées sont assaisonnées de critiques qui les déguisent, et beaucoup de lecteurs boivent le poison avec une pleine confiance.

C'est encore Catherine qui a enseigné à corrompre les organes de l'opinion, en achetant, par des flatteries et des présens, l'admiration des encyclopédistes. Quand elle consomma le grand crime du partage de la Pologne, un mot de Voltaire trompa la France et l'Europe. « Ce ne sont que des fous et des brigands mis à la raison, » dit Voltaire. Les salons applaudirent, et l'opinion fut faite.

Après les journaux viennent les brochures, les articles de revue; l'un vante les merveilles de l'administration russe, de ce dédale inextricable de coutumes, d'ukases, dont cent commissions n'ont pu trouver le fil. Tel touriste raconte qu'il a rencontré dans les jardins de l'Hermitage une inconnue pleine de grâce et de simplicité, qu'il l'a saluée, et que l'inconnue l'a salué à son tour selon l'usage des lieux où la civilisation a pénétré. Mais il apprend, ô pro-

dige, que cet habitant si aimable des jardins de l'Hermitage n'est pas une créature mortelle. Il apprend qu'il a tout simplement reçu un salut surnaturel, un salut impérial. Dans son enthousiasme, il célèbre les vertus des immortels ; il révèle à la France le bonheur des Russes sous le gouvernement paternel des czars, et pour prix de ses éloges il reçoit une tabatière, une femme russe et un emploi diplomatique. Il est très curieux de voir avec quel attendrissement les étrangers racontent la réception qu'on leur a faite en Russie. Ils s'imaginent que tous ces frais de prévenances, de politesse, de bienveillance, ont été faits expressément pour eux ; ils attribuent naïvement à la bonté de l'empereur et à leur mérite, à leur nom, à leur figure, cet accueil charmant qu'ils croient tout personnel. Alors leur amour-propre reconnaissant leur inspire des récits merveilleux ; ils ne savent pas que cette réception est tout simplement l'effet d'une consigne banale.

La Russie, comme nous l'avons dit et comme nous l'avons vu dans les instructions de M. de Nesselrode, veut par tous les moyens entretenir ce *prestige*, qui dérobe aux yeux de hideuses vérités. Aussi les czars s'attachent-ils à séduire les étrangers, pour en faire des gazettes qui célèbrent leur empire. Dès qu'un étranger de quelqu'importance met le pied en Russie, il est circonvenu, caressé, choyé et

bientôt séduit. Quelquefois l'empereur invite des étrangers, dont il espère tirer parti, à visiter la Russie, et il réserve pour eux les attentions les plus délicates, les manières les plus affables et les plus gracieuses, en un mot, toute la coquetterie impériale que Catherine, par son testament, a léguée à ses successeurs.

Citons pour exemple M. de Bismarck, une des conquêtes de Nicolas. Nous avons déjà cité M. de Bismarck ; mais nous le remettons encore sous les yeux de nos lecteurs, parce que les officiers français ont eu la bonté d'attacher beaucoup d'importance à ses opuscules militaires, et parce que des citations de M. de Bismark ont toujours un genre d'intérêt qui jette pour quelques instans une variété agréable dans un exposé sérieux.

Avant la publication de son petit livre *sur les forces militaires de la Russie*, M. de Bismark était déjà lieutenant-général, impecteur-général de la cavalerie, pair du royaume de Wurtemberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les cours de Prusse, de Saxe, de Hanovre et de Bade. Il y avait donc quelqu'intérêt à le séduire.

« Le 13 novembre 1834, dit M. de Bismark,
» l'empereur Nicolas arriva à Berlin où je résidais
» comme envoyé extraordinaire et ministre pléni-
» potentiaire de S. M. le roi de Wurtemberg, et

» daigna m'inviter à venir à Saint-Pétersbourg ; je
» partis le 1er juin 1835. . . . .
» . . . .
» ..... Sa Majesté m'informa elle-même du jour
» de l'entrée des troupes de la Garde au camp de
» Tsarskoé-Sélo, de la durée de ce camp, et de
» toutes les particularités qui y étaient rela-
» tives, etc. »

Maintenant l'hôte de l'empereur est séduit, écoutons :

« On n'a pas souvent le bonheur de trouver,
» réunies *dans un simple mortel*, les deux propriétés
» de savoir former la cavalerie en temps de paix
» par la science théorique, et à la guerre, la con-
» duire à l'action en exerçant le pouvoir pratique
» du commandement personnel. D'après l'histoire
» et en remontant jusqu'à l'époque la plus reculée
» et aux exemples les plus mémorables, de pareils
» *météores* se montrent rarement dans la cava-
» lerie.

» Il n'en est que plus inappréciable pour l'état,
» lorsque, comme en Russie, le monarque lui-
» même se réserve la connaissance des objets les
» plus importans, et, doué d'une haute pénétration,
» sait, avec un tact parfait, assurer l'avenir de l'art
» équestre, en entretenant dans sa cavalerie l'esprit

» chevaleresque, *dans toute la fraîcheur du jeune*
» *âge*. (1) »

Nous pourrions facilement multiplier les citations, et montrer plusieurs fois M. de Bismark dans cet état remarquable d'hallucination. Tout se transfigure à ses yeux ; il assiste à des exercices militaires dirigés par l'empereur ; le crépuscule du soir est pour lui une lueur magique, et son récit devient fantastique comme sa vision.

Nous ne pouvons cependant pas nous séparer de M. de Bismark, sans citer une de ses observations qui nous fournira l'occasion d'une correction importante. M. de Bismark, après avoir décrit différens uniformes de l'armée russe, ajoute : « En gé-
» néral, on ne voit rien de superflu. Les uniformes
» de l'armée sont, au contraire, aussi simples que
» remplissant bien leur objet; la simplicité dictée
» par le bon goût est toujours ce qu'il y a de plus
» beau. »

Pour fortifier les réflexions de M. de Bismark sur la simplicité, l'économie, l'horreur du superflu, et sur toutes les vertus qui distinguent les ministres de la Russie, nous dirons qu'à la revue de Woronech, les soldats mouraient littéralement de faim ; nous dirons qu'à cette fameuse revue de Kalisch où la

(1) Traduction d'un officier général français.

Russie a fait tant de bruit, *les soldats russes n'avaient pas de chemises* ; sans doute le czar considère un vêtement nécessaire comme un objet de luxe pour ses soldats. Les officiers prussiens ouvraient les uniformes, que M. de Bismark trouve si beaux, pour montrer la nudité des malheureux qu'ils couvraient.

Après avoir publié son panégyrique de la Russie, M. de Bismark fut nommé comte, etc.

Il serait sans doute intéressant de tracer ici le rôle que joue la diplomatie russe dans les différens états de l'Europe ; il y a là la matière de travaux ultérieurs. Ce livre est spécialement consacré à la Pologne et nous devons nous borner à étudier la Russie dans ses rapports avec le peuple dont nous réclamons l'indépendance ; nous devons seulement présenter dans toute son évidence le contraste de l'oppresseur et de l'opprimé afin de donner plus de force aux droits que nous défendons.

Chapitre VIII et dernier.

Du Czarisme.

Il n'est pas rare que les czars soient étranglés; mais on n'a jamais vu les Russes s'élever contre le czarisme (1). L'homme qui représente l'institution a été souvent atteint par la vengeance, mais l'institution elle-même a toujours été respectée. Cependant, c'est dans l'institution qu'est la source de l'abaissement du peuple russe.

Le czarisme fut d'abord une sorte de dictature qui concentra tous les pouvoirs dans une seule main pour l'expulsion des Tartares; mais les czars, à force de ruse et de carnage, sont parvenus à en faire un système permanent d'oppression et d'asservissement. Exercer au-dedans la tyrannie la plus cruelle, conquérir au dehors, tel est le plan et le but du czarisme. Les czars n'ont presque rien fait pour la Russie. Ils ont souvent exalté la vanité de leurs sujets par des conquêtes importantes; mais ils n'ont jamais pensé à créer dans leur empire un état social

(1) Sauf la conspiration de 1825.

et une civilisation. Ils absorbent tout en eux ; ils sont la religion, le code, le principe et le centre de l'administration. La religion a cessé d'exister en Russie le jour où Pierre I[er], non content du titre d'autocrate, s'est déclaré le pape de ses sujets. Avant lui la religion, quoique peu éclairée, était encore un pouvoir spirituel et indépendant ; elle enseignait à l'homme sa destinée. Aujourd'hui le Russe, dans le catéchisme officiel, n'apprend qu'une chose, c'est que le czar, *par des raisons naturelles et révélées*, est l'égal de Dieu ; que sa volonté doit être respectée, exécutée comme celle du Créateur et que l'enfer est réservé aux rebelles.

La Russie avait jadis des institutions politiques ; dès le IX[e] siècle, on comptait dans son sein de grandes républiques. Nowogorod se distinguait par ses institutions démocratiques. Kiew était célèbre par le génie industrieux de ses habitans, qui se développait sous l'influence d'une liberté naissante. Aujourd'hui, ces deux cités saintes sont muettes. Les députés de la noblesse et des villages avaient jadis le droit d'élire l'empereur et de contribuer avec lui à l'administration. Aujourd'hui, la noblesse n'a plus d'existence politique. Elle n'a conservé que trois priviléges, l'exemption des coups de bâton, l'exemption d'impôts et l'accessibilité à tous les emplois. La bourgeoisie est soumise au ré-

gime du bâton, paie les impôts et endure les vexations les plus cruelles. Quant au peuple, il était jadis à peu près libre. Un ukase l'a déclaré serf. Il est à la fois esclave du czar et de son seigneur. Sa femme et ses enfans ne lui appartiennent pas. Son seigneur le perd au jeu ; on le bat jusqu'à ce que mort s'en suive par manière de passe-temps ; de justice, de législation, on conçoit qu'il n'en existe pas dans un pays gouverné de cette manière. Les czars ont vainement dépensé des millions pour réunir les ukases en une espèce de code qu'ils pussent faire célébrer par leurs écrivains, et opposer aux lois des nations civilisées ; mais Dieu ne permet pas que la tyrannie puisse usurper même la forme et l'apparence de la justice ; et les élémens monstrueux du gouvernement russe ne composeront jamais un ensemble de législation fondé sur les principes éternels du droit et de la raison.

L'art même, cette forme de la civilisation, qui se développe souvent sous le despotisme, n'est représenté, en Russie, que par des baladins ou quelques étrangers appelés à grands frais, et traités avec une libéralité fastueuse, pour que leur reconnaissance fasse illusion à l'Europe.

Les dynasties des czars ne sont pas même russes. Ce sont des familles étrangères établies en Russie par la conquête et qui ne tiennent au sol que par

des moyens odieux et factices. Aussi n'est-il pas étonnant que les czars torturent sans pitié le peuple qui leur est soumis.

Après cette définition générale du czarisme, descendons dans les détails et esquissons l'histoire des czars depuis Pierre Ier.

Pierre Ier, tant vanté par les Russes et par les étrangers, fut un homme très remarquable par la grandeur de ses conceptions et par l'énergie de sa volonté. Il a créé la Russie, répète-t-on sans cesse; mais qu'a-t-il créé en Russie? Trois choses, une flotte, une armée et suivi cette politique qui n'est qu'un immense plan de conquêtes ou plutôt de brigandage, cette politique qui est comme une déclaration de guerre perpétuelle à l'Europe et à l'humanité. Cette politique, toutefois, est antérieure à Pierre-le-Grand. Ivan-le-Cruel, au XVIe siècle, en est le fondateur. Pierre a constitué la Russie tout entière pour l'extérieur, mais il n'a ni conçu ni créé une nation. Il fut doué à un haut degré du génie de l'imitation. Il voulut importer en Russie tout ce qui avait frappé ses yeux et son imagination chez les peuples étrangers. Mais il ne vit de la civilisation que la surface. Il rasa la barbe et écourta les habits de ses sujets, mais il n'eut l'idée ni d'une législation ni d'une administration régulière. Il éleva aux honneurs, les compagnons de ses débauches, ses bouffons. Il ne

ménagea jamais la vie des hommes; il ensevelit un million de malheureux dans les marais où il construisit sa capitale, et prodigua ses soldats dans les batailles. Il cimenta, dans le sang de sa noblesse et dans le sang de son propre fils, ses réformes superficielles et tyranniques. Tout, en lui, porte le caractère d'une volonté aveugle et impitoyable. Il ne respecta pas même ce principe de perpétuité et de légitimité sur lequel les czars prétendent asseoir leur despotisme. Il déposséda ses héritiers naturels en léguant son trône à Catherine. C'est lui qui fonda la chancellerie secrète et l'inquisition politique des czars, non moins barbare que l'inquisition monacale de l'Espagne.

Pierre Ier ne sut constituer ni l'état ni même la famille. Sous lui les enfans des paysans ne furent qu'un bétail. Les seigneurs purent les jouer, les vendre, les dresser comme des animaux à différens exercices ou à différens métiers selon les caprices les plus coupables.

Enfin Pierre Ier couronna sa vie par un acte de despotisme qui la résume tout entière. Cet homme qui ne fut ni le roi, ni le père de son peuple, voulut en être le Dieu. Il se proclama le pape de ses sujets; c'est lui qui a créé l'autocratie religieuse des czars, comme pour légitimer leur tyrannie par l'usurpation de l'autorité divine.

Si la Russie, à la fin du XVIIe siècle, avait eu pour czar un homme d'un génie moins sauvage et moins barbare que Pierre Ier, les germes de civilisation qu'elle contenait, se fussent heureusement développés sous un gouvernement paternel. Nowogorod-la-Grande renfermait de précieux élémens d'institutions sociales qui furent détruites par le despotisme des czars. La Russie pouvait devenir une nation. Pierre Ier l'a lancée violemment dans une voie, dont de grands efforts et de grandes secousses pourront à peine la faire sortir. Il a faussé et dénaturé sa destinée. Elle pouvait être un peuple, elle n'est qu'une horde.

Voilà le portrait de Pierre Ier non d'après Voltaire, ce grand flatteur et ce grand courtisan, mais d'après l'histoire.

La vie d'Elisabeth fut occupée par deux passions honteuses, par un libertinage scandaleux et par l'usage immodéré des liqueurs spiritueuses. Elisabeth eut beaucoup de favoris; elle les prenait dans les rues, selon l'usage des czarines, et de ses bras ils sortaient grands seigneurs. Les fréquens excès de boisson l'avaient abruti. Elle vivait dans un état d'extase bachique presque continuel.

Des flatteurs ont prétendu qu'Elisabeth avait supprimé la peine de mort ; la vérité est qu'elle remplaça la peine de mort par les tortures, sans l'abo-

lir entièrement. Elle fit mutiler à coups de fouet la belle madame Lapoukin. Elle se donna le plaisir d'assister au supplice et de compter les coups. Sa victime était enceinte. Plus tard elle ne put contenir la jalousie que lui inspirait la beauté de madame Lapoukin et la fit assassiner. Elle maintint la question ordinaire et extraordinaire, et peupla la Sibérie de plus de vingt mille déportés. Voilà ses titres au nom de *Clémente* que quelques courtisans lui ont décerné.

Catherine n'ayant pas eu d'enfans, laissa s'éteindre la ligne masculine des Romanoff; par són testament elle légua le trône à un Holstein-Gottorp. Leduc de Holstein-Gottorp, abandonné des puissances qui avaient garanti l'exécution du traité d'Altona, avait réclamé la protection de Pierre Ier et recherché la main d'Anne Petrowna, fille ainée du czar; c'est à ce mariage que la maison de Holstein doit le trône de Russie qu'elle occupe; le baron de Gœrtz en fit faire, dès 1714, la première proposition à la cour de Russie par le baron de Bassewitz. Pierre s'adressa en 1722 au sénat du royaume de Suède, pour obtenir la reconnaissance des droits du duc à la couronne, en cas de vacance du trône. Il obtint des promesses, et le titre d'altesse royale pour son protégé. Toutefois le sénat se réserva la libre élection. Le czar s'adressa ensuite au roi d

Danemarck, et demanda la restauration du duc dans le duché de Sleswick, et le passage libre du Sund pour les vaisseaux russes.

Catherine Ire, qui succéda à Pierre Ier, le 7 février 1725, conclut le mariage du duc de Holstein avec la princesse Anne, et mourut le 17 mai 1727. Elle avait nommé par son testament le duc de Holstein et la duchesse son épouse, membres du conseil de régence qui devait gouverner l'empire pendant la minorité de Pierre II; au cas que le jeune prince vint à mourir, la duchesse, comme fille aînée de Pierre-le-Grand, et ses enfans, étaient déclarés héritiers de la couronne, le testament recommandait à la régente et au jeune monarque, d'une manière particulière, l'affaire de la *restauration du duc de Holstein*.

Ces dispositions de l'impératrice furent bientôt annulées par le prince Mentchikoff, qui trouva moyen de s'emparer des rênes du gouvernement. Les partisans de la maison de Holstein devinrent alors l'objet d'une persécution odieuse, et le duc lui-même essuya tant de contrariétés et d'humiliations qu'il prit le parti de quitter un empire où ses descendans étaient destinés à régner. Il alla se fixer à Kiel. La duchesse, son épouse, mourut en 1728, après avoir mis au monde un fils connu dans l'histoire sous le nom de Pierre III.

Ce jeune prince aurait dû, en vertu du testament de Catherine Ire, succéder à Pierre II, que la petite vérole emporta le 29 janvier 1730, mais le vice-chancelier Ostermann qui gouvernait le sénat, représenta qu'il était à craindre que la maison de Holstein, élevée sur le trône de Russie, n'engageât l'empire dans une guerre avec le Danemarck, pour faire valoir ses droits sur le Sleswick. Sous ce prétexte on exclut le prince héréditaire de Holstein et tous les descendans de Pierre Ier, et on proclama impératrice la princesse Anne, fille d'Iwan Alexiewitsch, frère aîné de Pierre-le-Grand.

Cette révolution priva le duc de Holstein de sa dernière protection. Néanmoins il refusa 1,000,000 de rixdalers qu'on lui offrait pour renoncer à ses droits sur le Sleswick. Il résolut d'attendre, et l'avenir justifia sa résolution.

L'impératrice Anne mourut en décembre 1739. La France avait besoin d'occuper la Russie dans le Nord, afin de l'empêcher de secourir Marie-Thérèse d'Autriche. En conséquence, le ministre de France à Pétersbourg encouragea l'entreprise de la princesse Elisabeth, fille de Pierre-le-Grand, qui travaillait à renverser le gouvernement du jeune Iwan et de sa mère la duchesse de Brunswick.

Une révolution eut lieu à Pétersbourg dans la

nuit du 5 au 6 décembre 1741. Elisabeth fut mise sur le trône de son père.

La Suède qui voulait hâter la conclusion de la paix, après la malheureuse campagne de 1742 contre les Russes, pensa qu'il fallait nommer héritier présomptif de la couronne un prince dont l'élection fût agréable à Elisabeth. Comme l'impératrice témoignait de l'intérêt à son neveu, Charles-Pierre-Ulric, duc de Holstein-Gottorp, les états du royaume lui déférèrent, le 4 novembre 1742, la succession au trône de Suède; mais Élisabeth avait d'autres vues sur ce jeune prince; elle le déclara le 9 septembre grand-duc et héritier présomptif du trône de Russie et lui fit embrasser publiquement le rit grec.

DES HOLSTEIN-GOTTORP.—Pierre III épousa Sophie-Auguste d'Anhaltz, appelée depuis Catherine Alexiewna. Cet Allemand, tout entiché des idées prussiennes et possédé de la manie de singer Frédéric II, fut grossier, débauché, crapuleux. Cependant, il tenta quelques réformes. Au moment de commencer une campagne, il apprit que Catherine sa femme était enceinte de son troisième amant (un soldat nommé Orloff). Le premier avait été Soltikoff, le deuxième Poniatoski, depuis Stanislas, le troisième Orloff, soldat aux gardes. Pierre pensait à jeter Catherine dans une prison, et à protester contre la paternité qu'elle lui infligeait. Mais Cathe-

rine, plus habile que lui, se fait sacrer à sa place sous le nom de Catherine II par l'archevêque de Nowogorod, qui déclara en même temps le jeune grand-duc Paul Petrowitz, son successeur. Pierre III, après avoir signé son déshonneur, fut conduit au château de Robscha et étranglé par Orloff, dont la famille a, depuis, rendu aux czars de nombreux services du même genre.

Catherine II fit briller la Russie à l'extérieur. C'est elle qui systématisa le service de la diplomatie russe. Elle voulait faire quelque chose pour son peuple; mais elle ne s'occupa réellement que de ses projets ambitieux et se livra à toutes ses passions. Les regards de Catherine furent toujours tournés vers l'extérieur, et surtout vers Constantinople. Elle parut aimer les lettres et les arts; elle les protégea fastueusement, mais sans en connaître les nobles émotions. Elle les protégea dans des étrangers pour acheter la renommée. Elle philosopha dans des lettres publiques avec les encyclopédistes; mais elle ne sut que prononcer des grands mots pour faire illusion à l'Europe. Elle régna en tyran; elle immola dans l'ombre des milliers de victimes à sa sécurité.

« Le règne de Catherine, dit l'auteur des *Mémoires*
» *secrets*, qui, certes, n'a que trop loué Catherine,
» a été heureux et brillant pour elle et pour sa cour,
» mais la fin en fut surtout désastreuse pour les

» peuples et pour l'empire. Tous les ressorts du gou-
» vernement étaient détraqués : chaque général,
» chaque gouverneur, chaque chef de département
» se vendaient à l'enchère. Une vingtaine d'oligar-
» ques, sous les auspices d'un favori, se partageaient
» la Russie, pillaient ou laissaient piller les finances
» et disputaient les dépouilles des malheureux ; on
» voyait leurs plus bas valets, leurs esclaves même,
» parvenir en peu de temps à des emplois et à des
» richesses considérables. Tel, avait 400 roubles
» d'appointemens qu'il ne pouvait augmenter sans
» malversation, et bâtissait autour du palais des
» maisons de 50,000 écus... A commencer par le
» favori en titre et à finir par le dernier employé,
» tous regardaient le bien de l'état comme une Co-
» cagne à conquérir, et se jetaient dessus avec la
» même impudeur que la populace sur le bœuf
» qu'on lui abandonne. Les Orloff, Potemkin et
» Panin ont seuls rempli leurs places avec quelque
» dignité. Les premiers ont montré des talens et une
» ambition vaste. Panin avait des lumières, du
» patriotisme et des vertus. En général, rien n'a été
» si petit que les grands, durant les dernières années
» du règne de Catherine : sans connaissances, sans
» vues, sans élévation, sans probité, ils n'avaient
» pas même cet honneur vaniteux qui est à la loyauté
» ce que l'hypocrisie est à la vertu. Durs comme

» des pachas, exacteurs comme des péagers, pillards
» comme des laquais et venaux comme des soubret-
» tes de comédie, on peut dire qu'ils étaient la ca-
» naille de l'empire. Leurs complaisans, leurs créa-
» tures, leurs valets, leurs parens même ne s'enri-
» chissaient pas de leur générosité, mais des vexations
» qu'ils commettaient en leur nom et du trafic de
» leur crédit : d'ailleurs on les volait eux-mêmes,
» comme ils volaient la couronne. Les services qu'on
» leur rendait, même les plus vils, étaient payés par
» l'état. Souvent leurs domestiques et leurs bouffons,
» leurs musiciens, leurs secrétaires particuliers et le
» gouverneur de leurs enfans étaient salariés par
» quelque caisse de la couronne dont ils avaient
» le maniement. Le seul chemin pour parvenir à
» leur faveur était de se faire leur bouffon, et
» l'unique moyen d'en tirer parti était de devenir
» fripon. Aussi presque tous les gens en place et en
» crédit sous ce règne étaient-ils des gens parvenus.
» Des princes et des comtes nouveaux naissaient par
» essaims aux fêtes de Catherine. Tous ces hommes
» nouveaux furent autant de sangsues affamées
» qu'il fallut remplir du plus pur sang de l'état
» et de la sueur des peuples... Autant le gouverne-
» ment de Catherine était doux et modéré autour
» d'elle, autant il était au loin affreux et arbitraire.
» L'homme qui avait directement la protection du

» favori, exerçait où il se trouvait une tyrannie pu-
» blique : il bravait ses supérieurs, écrasait ses su-
» bordonnés et violait impunément la justice, la
» discipline et les ukases... C'est à la politique de
» Catherine et à sa faiblesse qu'il faut attribuer ce
» relâchement et cette désorganisation intérieure de
» son gouvernement..... Catherine eut deux pas-
» sions qui ne moururent qu'avec elle, son amour
» pour l'homme, qui dégénéra en libertinage, et son
» amour pour la gloire qui dégénéra en vanité.

» Avant la mort de Catherine, la plupart des
» monumens de son règne ressemblaient déjà à des
» débris. Législation, colonies, éducation, instituts,
» fabriques, bâtimens, hôpitaux, canaux, villes,
» forteresses, tout avait été commencé et abandonné
» avant d'être achevé. Sitôt qu'un nouveau projet
» naissait dans sa tête, elle quittait tout le reste
» pour s'en occuper uniquement, jusqu'à ce qu'une
» autre idée vînt l'en distraire encore. Elle aban-
» donna son code pour chasser les Turcs d'Eu-
» rope. Après la paix glorieuse de Kainardgi, elle
» parut s'occuper de l'administration intérieure;
» mais tout fut oublié pour se faire reine de Tau-
» ride. Le projet de rétablir le trône de Constan-
» tin renaquit, celui d'humilier et de punir le roi
» de Suède y succéda. Envahir la Pologne fut sa
» plus forte passion, et alors un autre Pougatchef

» aurait pu arriver jusqu'à Pétersbourg sans lui faire
» lâcher prise. Elle est morte, méditant la nouvelle
» destruction de la Suède, la ruine de la Prusse, et
» dévorée de rage de voir la France et le républica-
» nisme triomphant. C'est ainsi qu'elle était sans
» cesse emportée par une passion nouvelle et plus
» forte que la précédente, ce qui lui faisait oublier
» l'ensemble et les détails de son gouvernement.

» Catherine aimait mieux employer 2 ou 3 mil-
» lions de roubles à bâtir un triste palais de mar-
» bre pour son favori, qu'à construire un chemin
» utile à son peuple. Un chemin était une chose
» trop commune pour elle. »

PAUL Ier.—Ce czar, détesté de sa mère, n'aurait certainement pas succédé à Catherine II, si elle eût pu proférer une seule parole pendant son agonie de trente-sept heures. Après avoir tué Paul moralement, par les mauvais traitemens qu'elle lui fit subir, elle pensait à l'éloigner du trône et à désigner Alexandre pour son successeur.

Paul, d'un caractère dur, cruel et bizarre, pensa quelquefois à des réformes; il étonna d'abord les Russes par quelques mesures sages; mais il n'était inspiré dans ses créations que par le désir de contrarier avec affectation les intentions de sa mère Catherine II. Bientôt il se jeta dans des violences et des bizarreries incroyables : il proscrivit avec fureur

les chapeaux ronds ; il défendit d'atteler les chevaux à la russe et ne permit que l'attelage à l'allemande ; il rétablit la plus dure étiquette, celle qui prescrivait de s'arrêter et de descendre de voiture quand l'empereur passait ; il voulut qu'on se prosternât devant lui, dans la boue ou dans la neige ; il ordonna qu'en baisant sa main on frappât la terre du genou et qu'on fît entendre le claquement des lèvres. Il fut, comme Pierre III, possédé de la soldatomanie ; il était dur jusqu'à la férocité. A l'exercice, le cheval d'un officier s'abat, Paul accourt furieux et lui crie : « Misérable, relève-toi. — Monseigneur, je ne le puis, j'ai la jambe cassée. » — Paul lui cracha au visage et se retira en jurant. — Paul souffleta un officier qui, ne le connaissant pas, n'avait pas fait sortir ses gardes. Ses fureurs étaient de véritables accès de folie. — Un cheval bouge sous lui, il le condamne à mourir de faim ; un autre fut condamné à recevoir devant le peuple cinquante coups de gaule, « c'est pour avoir manqué à l'empereur, » dit-il : On connaît les détails de sa mort tragique.

Il était revenu à l'alliance de la France depuis le 18 brumaire, et surtout après la défaite de Souvarow. L'Angleterre voulant prévenir les résultats de son accord avec Napoléon trouva facilement des nobles prêts à l'aider, et le 23 mars, Paul Ier fut égorgé. Paul mourut sans avoir rien fait pour la Russie.

Alexandre Ier, complice du meurtre de son père, monta sur le trône. Ce prince qui a fait une exception dans l'histoire de Russie, par les intentions qu'il manifesta et par ses qualités naturelles, n'a cependant rien créé de durable pour l'éducation et la civilisation de son peuple. Il est mort sans avoir réalisé ces promesses brillantes qu'il avait prodiguées dans plusieurs occasions solennelles.

Alexandre abolit la chancellerie secrète, véritable inquisition d'état, que Catherine II avait conservée depuis l'an 1762, sous le nom ambigu de département secret. Il établit un conseil permanent pour l'examen préalable de toutes les ordonnances à rendre sur les affaires de l'empire; il investit d'une nouvelle considération le sénat dirigeant, créé par Pierre-le-Grand, et l'interposa comme un médiateur entre le peuple et le souverain. Ces trois ordonnances, auxquelles nous venons de faire allusion, ont servi de base à son gouvernement pendant une moitié de son règne. Une tendance philosophique signala sa politique, il changea les formes de l'administration ; mais malheureusement il ne réalisa pas les projets qu'il avait annoncés. D'abord distrait par les affaires extérieures, il fut ensuite conquis par M. de Metternich, aux principes de la sainte alliance. A l'ouverture de la première diète de Pologne, le 27 mars 1818, il prononça ces paroles mémorables :

« L'organisation qui était en vigueur dans votre pays a permis l'établissement immédiat de celle que je vous ai donnée. J'ai pu mettre en pratique les principes de ces institutions libérales qui n'ont cessé de faire l'objet de ma sollicitude et dont j'espère, avec l'aide de Dieu, étendre l'influence salutaire sur toutes les contrées que la Providence a confiées à mes soins. Vous m'avez aussi offert les moyens de montrer à ma patrie ce que je prépare pour elle depuis long-temps, et ce qu'elle obtiendra lorsque les élémens d'une œuvre aussi importante auront atteint le développement nécessaire. »

Ces paroles répandirent la terreur à Vienne et à Berlin ; M. de Metternich réussit à conjurer le danger et à rejeter le czar dans cette politique anti-sociale et anti-humaine dont il est le grand-prêtre.

Alexandre disait de lui-même, qu'il était *un heureux accident dans l'ordre politique de son pays* ; en effet, il eut de bonnes intentions ; il reçut une éducation meilleure que celle des czars ses prédécesseurs ; en un mot, il reçut une éducation. Il fut instruit et élevé par M. Laharpe qui lui donna des principes libéraux. Quelques années avant son avénement, les étrangers et les Russes eux-mêmes aimaient à voir en lui un Télémaque prédestiné à la mission de civiliser sa patrie. Il éprouvait alors le besoin de faire du bien, de réformer, d'améliorer,

de créer ; malheureusement ses bonnes intentions avaient souvent leur source dans son imagination plutôt que dans son cœur. Il s'exaltait facilement et voulait être le bienfaiteur de son peuple, faire oublier Titus, etc. ; mais le sang des czars, qui coulait dans ses veines, ranima les instincts politiques de ses ancêtres, et il redevint, après le congrès de Vienne, le digne successeur des autocrates. Il fit une chose pour la Russie, il essaya de créer des finances, mais son intérêt personnel, la nécessité et le désir de s'affranchir des subsides de la Grande-Bretagne, furent les motifs qui lui suggérèrent ses améliorations financières.

La mort d'Alexandre fut mystérieuse comme celle de tous les czars. Depuis un siècle, il semble qu'aucun souverain de la Russie ne puisse espérer la mort d'un chrétien ou d'un homme. Alexandre *mourut* à Taganrog, en revenant d'un voyage en Crimée, le 19 novembre 1825. Son successeur fut Nicolas. Nous dessinerons avec un soin particulier l'autocrate actuel (1).

Le czar actuel est d'une intelligence moyenne, et, comme Alexandre, il a plus d'instruction que ses prédécesseurs. Il pourrait en temps de paix, et sur un terrain de manœuvre, commander une division

(1) Une première édition du portrait suivant a déjà paru dans un journal de Paris et dans vingt-deux journaux de province.....

de cavalerie. Il s'occupe beaucoup de fortifications et d'exercices. Il est minutieusement laborieux comme tous les hommes dont l'esprit manque d'élévation. Les traits les plus saillans de son caractère sont la ruse, la hauteur et la férocité. Il possède à un haut degré l'astuce de la diplomatie moscovite.

Il y a quelques années que le cabinet anglais, pour faire acte de vigueur, envoya Lord Durham ambassadeur à Pétersbourg. L'empereur fut d'abord offensé de ce choix. Le prince de L..., ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'empereur en Angleterre, représenta au cabinet britannique que la nomination d'un radical, connu par son antipathie pour la Russie, était injurieuse pour son auguste maître. Ses protestations devinrent même assez vives; mais elles furent inutiles. Alors le diplomate russe se mit à étudier son ennemi, et bientôt il envoya au czar une note détaillée sur le caractère de l'ambassadeur qu'il fallait subir. Lord Durham arriva en Russie, déguisant à peine l'espérance de convertir le czar à des opinions libérales, et bien décidé à parler haut et ferme. Mais le czar, connaissant complètement son adversaire, son faible, sa vanité excessive, se montra plein de prévenance, fit beaucoup de frais pour séduire le Lord radical et réussit. L'ambassadeur anglais avait beaucoup de choses à demander; il obtint beaucoup de

témoignages d'estime et de tendresse. Il se contenta de ce résultat et revint en Angleterre, répétant qu'il avait triomphé du czar.

L'empereur était intime avec Diebitch. Quand ce général en chef de ses armées fut battu en Pologne, et soupçonné de ne pas agir avec assez de vigueur, le czar voulut le destituer, mais M. de Tchernicheff fit observer que la destitution d'un feld-maréchal serait d'un mauvais exemple, et pourrait avoir d'ailleurs des conséquences très graves. Le czar réfléchit un instant et dit : « Orloff nous » tirera d'embarras. » Orloff partit, et peu de temps après, le czar était délivré de Diebitch.

A Saint-Pétersbourg, les boyards accusaient le grand-duc Constantin d'avoir contribué à la révolution de Pologne, et le général Benkendorf, chef de la police secrète, déclara au czar que si le grand-duc venait à Saint-Pétersbourg, sa présence serait le signal d'un soulèvement. « Il ne viendra pas, » s'écria le czar; en effet, Orloff reçut une seconde mission qu'il remplit avec son zèle et son adresse ordinaires (1).

Aujourd'hui l'empereur pousse la ruse et la dissimulation à un degré très remarquable. Il est ab-

(1) Orloff avait déjà expédié l'impératrice Élisabeth, veuve d'Alexandre; c'est là, au dire de bien des Russes, son premier titre à la faveur de l'empereur. L'impératrice veuve était aussi dangereuse que Constantin.

solument maître de ses sentimens et de sa physionomie, mais il n'a pas toujours eu beaucoup d'empire sur lui-même, il s'est livré quelquefois à de violens accès de colère, par exemple dans son entrevue avec le colonel Mourawieff. Voici quelques détails authentiques.

Le colonel Mourawieff, un des chefs de la conspiration patriotique de 1826, fut traduit, livré et jugé par une commission militaire. L'empereur, afin de lui arracher les noms de ses complices, le fit amener en sa présence, et lui promit sa grâce pour prix des révélations qu'il exigeait. Il faut savoir, pour apprécier les intentions du czar, que les généraux Benkendorf, Adlerberg et le ministre de la guerre Tchernicheff, cachés derrière une tapisserie, devaient noter toutes les paroles de Mourawieff. L'empereur termina par ces mots, en s'adressant au colonel : « Je te promets cela, moi ton souverain. — Toi, mon souverain, toi, fils d'un bâtard, » répondit Mourawieff indigné. Nicolas furieux lança un coup de pied dans le bas-ventre à Mourawieff qui avait les fers aux pieds et aux mains. Mourawieff ajouta : « Lâche, ni toi, ni les tiens, vous n'êtes des Romanoff. » L'empereur allait se porter aux derniers excès, lorsque Benkendorf sortit de sa tapisserie et fit retirer le prisonnier. Nicolas, revenu à lui, se sentit humilié d'avoir donné à des sujets le spec-

tacle de ses emportemens ; il jura de se contenir désormais, et il a tenu sa parole. Il ordonne avec une complète impassibilité les exécutions les plus épouvantables ; il aime même à les ordonner. Cependant, pendant la guerre de Pologne, il a laissé échapper cette menace : « Je sais que le prince Czartoryski veut prendre la couronne de Pologne, mais je la lui arracherai avec la tête. »

Le czar, d'une organisation de fer, a la hauteur d'un chef de barbares. Le ton seul de sa voix et de sa physionomie effraient ses sujets. Les agens de la Russie prétendent que l'empereur Nicolas, impitoyable envers les Polonais, est un excellent maître pour les Russes ; que la nécessité d'anéantir la nationalité d'un peuple conquis, autorise tout, que le czar est plein de douceur et de grâce pour ses sujets russes. Nous citerons un seul fait pour répondre aux flatteurs. Le jeune Tchernicheff, appartenant à une des premières familles de la Russie, presque enfant, compromis dans la conspiration de Pestel, fut choisi comme victime par le ministre Tchernicheff, son parent, qui convoitait l'héritage de sa fortune et de son titre. Il fut envoyé en Sibérie et fit comme simple soldat les trois campagnes de Perse, de Turquie et de Pologne. Il chercha partout la mort et ne trouva que la gloire. A l'assaut de Varsovie, il fut criblé de blessures. Ni les

infirmités précoces de la victime, ni les supplications de sa famille, rien ne put fléchir l'empereur, sans cesse excité par son ministre. Cependant l'empereur parut adouci. Après dix ans d'héroïsme et de souffrance, il fait annoncer sa visite à la mère du jeune Tchernicheff. Cette malheureuse mère crut aussitôt que son fils unique allait lui être rendu et remis en possession de son rang. L'empereur venait lui annoncer qu'il daignait accorder à son fils le grade de sous-officier, et un sous-officier en Russie est soumis au bâton.

Nous ne pouvons résister au désir de dire la vérité sur un fait que les journaux ont publié et commenté au profit de l'empereur. Le czar, il y a peu de temps, présenta deux jeunes gens à un membre de l'aristocratie anglaise, en disant : « Voici le fils d'un général anglais au service de la Russie, et l'autre fils d'un général polonais, morts tous deux au siége de Varsovie, l'un dans les rangs des Russes, l'autre parmi les Polonais, je les fais élever ensemble. » Le Lord fut attendri, et s'empressa de faire partager son attendrissement aux lecteurs de certains journaux. Or, le général polonais, tué à Varsovie, n'avait pas de fils, et sa veuve languit dans un cachot pour avoir fait la charité à quelques malheureux proscrits.

Le czar est à ses propres yeux le représentant

de l'absolutisme, la personnification vivante du despotisme. Il se croit prédestiné à l'extermination des peuples libres, il ne peut jamais exprimer avec assez d'amertume et d'énergie la haine qu'il ressent au seul nom de France, et le dédain que lui inspire le roi de 1830. Quelque temps avant la révolution de Juillet, il passait une revue à Kodnia, dans le gouvernement de Wolhynie. Le maréchal de la noblesse Lenkiewiecz, en lui présentant un corps d'officiers, voulut selon l'usage, lui adresser la parole en français : « Point de français, s'écria l'empereur en l'interrompant, parlez-moi russe ou polonais, je comprends les deux langues. » Puis il se fit présenter les officiers, et termina la cérémonie par ces mots : « Messieurs, je suis assez satisfait de vous ; si vous continuez à bien vous conduire, tant mieux pour vous ; sinon tant pis. » Un jour, il aperçut parmi ses courtisans, le duc de Wurtemberg dont le mariage avec une fille du roi des Français était annoncé : « Eh bien, lui dit-il brusquement, vous vous alliez donc au fils d'un régicide, » et il lui tourna le dos.

Il est inutile de citer des faits connus de l'Europe entière pour prouver que le czar actuel est le plus barbare des hommes. Les tortures infligées aux Polonais, la déportation régulière des enfans polonais en Sibérie, et tant d'autres crimes qu'on

ne peut qualifier, ont assez révélé sa férocité.

L'empereur Nicolas, comme tous les czars, attache beaucoup d'importance à la police. Au-dessus de son appartement est un télégraphe; au-dessous sont les bureaux de la police secrète. La chambre à coucher de l'empereur communique par un escalier dérobé avec le télégraphe et avec les bureaux. Le télégraphe a été construit par un ingénieur français, M. de Châteauneuf. Le czar venait souvent surprendre M. de Châteauneuf au milieu de ses travaux, montrant par sa présence et par ses visites fréquentes, combien il s'intéressait à l'établissement du précieux instrument de police qu'il était impatient de posséder.

Le czar a trop bien réussi à étouffer en lui tous les sentimens humains, pour être capable de ces faiblesses du cœur qui livrent un prince à un favori. L'empereur Nicolas n'a pas de favori proprement dit, mais les instrumens les plus dévoués de sa politique, et, par conséquent, les courtisans qu'il protége particulièrement sont le comte de Benkendorf, général de cavalerie, chef de la police secrète, homme actif et laborieux, le ministre de la guerre Tchernicheff, homme souple et rusé, le général Orloff, très connu, et le général de Witt, commandant des colonies militaires, mort en 1840.

Ce qui caractérise le règne de Nicolas à l'inté-

rieur, c'est une réaction violente contre le progrès ébauché par Alexandre. Nicolas a donné raison au vieux parti moscovite qui réclamait l'expulsion des étrangers et le retour aux usages antiques. Alexandre a été immolé par ses boyards au culte du passé. Son successeur, effrayé par cet exemple, s'est fait le protecteur et le représentant de cette vieille nationalité moscovite, ennemie de toute innovation, jalouse de toute influence extérieure. Alexandre ne fut jamais indifférent au jugement qu'on portait sur lui en Europe. Il sacrifiait un peu à l'opinion; Nicolas s'est posé en czar. Il ne sait rien, il n'accepte rien de l'Europe, si ce n'est pour la combattre; il rétrogade par système ou plutôt par peur jusqu'à la barbarie, car la mort de son frère lui a fait faire de sérieuses réflexions. En incarnant en lui le despotisme brutal et farouche des anciens autocrates, Nicolas n'a fait qu'adopter une politique conforme à ses penchans.

Nicolas est donc peu disposé à civiliser son peuple. Il le rejette au contraire dans le passé. Une des concessions les plus significatives qu'il ait faites au vieux parti moscovite, c'est la réunion en corps de lois de tous les ukases publiés depuis 1649 jusqu'en janvier 1832. M. Tolstoy a reçu l'ordre de célébrer ce mélange confus, et de proclamer son maître rival de Justinien. Nous devons prémunir les hom-

mes éclairés contre les flatteries des serfs russes de tout degré. Quelle unité peut exister dans un assemblage d'ukases qui embrassent une période de cent quatre-vingt-trois ans, et qui ont exprimé les caprices les plus étranges, les volontés les plus contradictoires des czars. Le Code chanté par M. Tolstoy, dans son ouvrage intitulé : *Coup d'œil sur la Législation russe*, est un arsenal où l'autocrate peut trouver tous les prétextes et tous les sophismes possibles. Depuis 1649 jusqu'en 1832, les ukases ont eu pour but principal, l'abolition de tous les droits dans l'ancienne Moscovie et dans les pays successivement conquis, dans les provinces suédoises, allemandes, etc., et ce sont ces lois tyranniques, ces élémens hétérogènes qui doivent composer le droit public, civil et pénal de la Russie? La même législation régira le Courlandais et le Kalmouk? Le Code Nicolas n'est que le Code de la conquête et de la tyrannie. Il faut avoir habité quelque province soumise au czar, pour avoir une idée des vexations et des souffrances qu'engendre la législation des ukases. Nulle calamité sociale n'est comparable à ce fléau. Les considérans contredisent les définitions, et il n'y a pas un détail de police qui ne demandât, pour être bien compris, la vie tout entière d'un savant exercé à toutes les subtilités de la chicane.

Nicolas, en continuant et en exagérant encore la

fausse politique de Pierre I[er], loin de fortifier la Russie, l'affaiblit tous les jours. Sous lui, la Russie est moins que jamais une nation.

Nous allons maintenant étudier dans le czarisme différens élémens sociaux qu'il absorbe et qui ne sont, en Russie, que des parties du gouvernement.

La science économique est à peine soupçonnée et appliquée en Russie; le plus vaste empire du monde est le plus misérable sous le rapport de l'industrie; sa situation prouve que là où il n'y a pas de principe de civilisation, les progrès même matériels sont impossibles. Quels progrès attendre d'un peuple ignorant et serf, et d'une noblesse plus esclave que des paysans, qui se venge de la tyrannie en l'exerçant à son tour?

Les despotes russes, depuis Pierre jusqu'à Nicolas, croient que la civilisation, ce fruit de la liberté, ne leur apportera que certains élémens dont ils ont besoin, et que leurs douanes intercepteront les élémens qu'ils regardent comme dangereux pour leur puissance. Ils veulent avoir des diplomates, des grands capitaines, des financiers, des administrateurs, des artilleurs, des ingénieurs, des fabricans, des médecins, mais ils ne veulent pas être gênés par la liberté de la presse, par les lois, par l'honneur, par la gloire, par la vertu. Qu'arrive-t-il? Les diplomates, les administrateurs, les militaires,

les commerçans, les artistes étrangers ne viennent en Russie que pour participer au pillage organisé par les employés du gouvernement.

La centralisation de Pétersbourg exerce une influence funeste en privant le pays d'administrations locales et en le laissant à la merci des employés. Quel officier arrivant d'emblée et par faveur à un ministère quelconque peut connaître les détails et savoir ce qui se passe sur les bords de la mer Noire, en Sibérie, dans le Caucase, etc. Les mensonges officiels des employés forment cet amas d'actes, de correspondances, au milieu duquel s'égarent les intentions les plus droites. Le brigandage a tellement envahi tous les ressorts de la machine administrative, qu'un seul employé honnête homme arrêterait sur-le-champ le jeu de tous les rouages.

L'état misérable du pays et les abus qui le dévorent doivent faire comprendre aux Russes que le système personnifié dans le czarisme est contraire à leurs intérêts véritables. Ils ne tarderont pas à reconnaître que le czarisme abrutit la nation russe et la met en guerre avec l'Europe; que le czarisme, comme système de domination germanique, tarit à l'intérieur les sources de la vie et de la prospérité, et comme système de conquête, provoque une croisade formidable de tous les peuples contre le maître de tant de pays usurpés.

Le problême pour les Russes est donc de rendre possible dans leur patrie la vie sociale et intérieure, l'éducation et la liberté, l'industrie et la richesse; ils n'ignorent plus sans doute que les czars les maintiennent dans la barbarie et tournent à dessein toute leur activité vers l'extérieur; qu'en un mot ils sont exploités dans l'intérêt d'un homme.

Quand le bruit lointain de la civilisation arrive jusqu'à eux, quand ils entendent parler des merveilles des arts, de la richesse et de la puissance des peuples libres, peuvent-ils se défendre d'une comparaison qui les afflige et les humilie?

L'esclavage, que le czar fait peser sur ses sujets, n'est pas toujours le dernier et le plus cruel de tous ceux qu'ils subissent. Le Russe est esclave dans tous les degrés de la hiérarchie sociale, dans toutes les conditions de la vie. La société en Russie est, comme l'enfer du Dante, une suite de cercles concentriques peuplés par des supplices, c'est une gradation de souffrances et de servitude. En Russie, tout est esclave, tout naît, tout vit, tout meurt esclave. L'enfant est esclave de ses parens; aucune magistrature ne peut s'immiscer dans l'exercice de la puissance paternelle. La jeune fille qui se marie change d'esclavage. Son père remet en sa présence à l'époux un fouet, symbole de ses droits. Le justiciable est esclave de la loi obscure, subtile, judaïque, inter-

prétée et appliquée par un magistrat qu'inspire une seule passion, qu'anime un seul sentiment, l'avarice. Le juge dispose des moyens de l'inquisition; il peut faire torturer les témoins pour leur arracher la vérité; il peut supprimer la procédure et la défense, et les peines qu'il inflige sont impitoyablement appliquées.

Le serf est esclave de son seigneur. Ses enfans ne sont pas à lui. Ses filles naissent pour les plaisirs du maître. Il peut être vendu comme les plus vils animaux. La religion elle-même, qui partout affranchit pour quelques instans l'âme du captif et du malheureux, est un esclavage en Russie. Le pope est l'auxiliaire de la police du czar, le dépositaire d'une partie de son pouvoir, à condition d'abrutir et d'opprimer, et il est trop intéressé à remplir sa mission pour y être infidèle.

Sur les têtes de tous ces esclaves s'élève le czar pesant de tout son poids sur le joug que supportent tant de malheureux. Cette pensée de M. de Maistre, que le bourreau est la clé de l'édifice social, n'est vraie qu'en Russie ; mais là, elle est vraie de toute cette vérité affreuse que lui donne le personnage du bourreau qui est le czar, c'est l'*imperator del doloroso regno.*

De cet état de choses, résulte la démoralisation profonde de toutes les classes de l'empire, l'athéisme

des classes élevées, l'abrutissement des classes inférieures. On ne peut contempler de sang-froid ce douloureux spectacle. On ne peut voir sans une profonde douleur une nation tout entière, torturée et exploitée par un homme. Les Russes ont droit à un meilleur sort. Les facultés intellectuelles qui les distinguent, la résignation avec laquelle ils souffrent, les rendent dignes des sympathies des peuples libres. On ne peut s'empêcher de se demander si le jour de la justice et de la liberté ne luira pas enfin pour eux.

Au-dessus du pope, le haut clergé n'est qu'une classe de courtisans. Nous ne voulons rien dire de plus; d'ailleurs qui dit courtisan en Russie dit assez. Le haut clergé n'a ni l'indépendance ni la dignité que la religion donne à ses ministres dans tous les pays civilisés, et comment en serait-il autrement? quelle majesté, quelle autorité le clergé russe peut-il emprunter à l'autocrate qu'il sert et qu'il représente? quelles consolations, quels renseignemens un clergé préoccupé d'intérêts humains peut-il répandre dans ce troupeau, qui n'est qu'un troupeau d'esclaves? la parole du czar qu'il transmet aux peuples, peut-elle être une parole divine? le trône d'un despote peut-il devenir la chaire des apôtres?

Les popes sont la milice du clergé, les agens qui prêchent le catéchisme politique du czar. Ils enseignent les dogmes et les pratiques du culte dont l'em-

pereur Nicolas est l'objet. La parole de l'empereur est la loi ; à l'empereur tous les Russes doivent leurs biens, leur vie; il faut tout sacrifier sans hésiter au moindre signe du maître suprême qui est l'image de Dieu, qui est Dieu. Il faut lui obéir sans réflexion, quoi qu'il ordonne, sans se permettre une plainte même dans le secret de la pensée, *à l'exemple de J.-C. qui se soumit sans murmurer au jugement de mort prononcé contre lui par l'autorité légitime!* Voilà le fanatisme que les popes répandent dans les classes inférieures. Ignorans, oisifs comme les moines espagnols, dissolus comme les dominicains qui déchaînèrent contre eux l'éloquence de Luther, ce ne sont que des instrumens méprisables et méprisés du despotisme impérial.

Ainsi, en résumé, voici la définition du czarisme; un système immense de conquêtes, un système invariable de tyrannie, une administration corrompue, une justice civile, vénale, une justice criminelle, sanguinaire et inquisitoriale; des habitans parqués en classes, dont aucune ne peut faire le bien du pays, sans se mettre en opposition directe avec le czarisme, et encourir le châtiment réservé aux coupables de haute trahison; des grands seigneurs durs et corrompus; un peuple à moitié sauvage courbé sous le joug; un clergé sans tradition divine, superstitieux, ignorant

et servile; des femmes élevées dans le culte du plus brutal sensualisme, la famille détruite, la presse enchaînée, l'éducation publique soumise à la censure du saint synode, les sciences morales et philosophiques proscrites; l'éloquence sacrée mise au service d'une politique immorale. La poésie, l'histoire, la littérature, muettes sous l'oppression de l'autocrate; et si nous descendons dans le monde matériel, les finances épuisées par les rapines des favoris, par les débauches des czarines, par l'ostentation et l'ambition des czars; le commerce paralysé par les lois prohibitives, en un mot, tout jeté violemment dans une voie fausse, et la force morale du gouvernement représentée par un bâton.

Tel est le fameux système que les czars ont créé pour le malheur des Russes et de tous les peuples qu'ils oppriment. Voilà le gouvernement que les Russes doivent accepter pour toujours ou anéantir à jamais par un effort généreux; il faut qu'ils se résignent à être conquérans et esclaves, jusqu'à ce que l'Europe tout entière recommence contre le Nord une croisade qui la venge et qui la sauve; il faut qu'ils se laissent pousser à coups de knout dans la voie tracée par l'ambition insensée des czars, ou qu'ils méritent une place parmi les peuples civilisés en s'affranchissant, et en affranchissant le monde du joug qui pèse sur eux. Que les Russes renversent l'idole

ridicule du pape moscovite ; qu'ils relèvent la croix catholique, qu'ils proclament le règne des lois et de la liberté, qu'ils créent une éducation nationale, qu'ils développent tous les germes de civilisation que le czarisme a étouffés dans un sol fécond ; en un mot, qu'ils soient hommes, qu'ils deviennent un peuple, et les acclamations de l'Europe salueront la naissance d'une nation nouvelle long-temps plongée dans les ténèbres et dans la barbarie. Mais s'ils aiment mieux être les complices, que les esclaves du czar, un jour l'Europe sera forcée de les refouler dans le Nord pour prévenir une nouvelle inondation de barbares, et d'élever une barrière entre eux et le monde civilisé. Dans la crainte et dans la prévision de cette nécessité, énumérons quelques-unes des causes de faiblesse qui rendent le czarisme très vulnérable.

L'empire russe, quoique le plus vaste état que présente l'histoire, est miné sourdement dans ses entrailles ; il est moins formidable qu'il ne le paraît.

D'abord, qui ne serait frappé de l'absence de toute législation en Russie. Les cent mille ukases, rapportés, modifiés par les ordres contradictoires et arbitraires des czars et des czarines, aujourd'hui compilés à grand'peine par une commission qui a travaillé trente ans à en dresser le catalogue, sont-ils une législation, et peuvent-ils faire équilibre au pou-

voir absolu du souverain, surtout lorsque les fonctionnaires, chargés d'interpréter et d'appliquer ces innombrables ukases, manquent de ce savoir pratique qui seul put donner aux décrets des empereurs romains, l'unité et la suite qu'on admire dans leurs Codes construits avec les fragmens. — Cette impossibilité de créer une législation nationale, un Code régulier, est un des phénomènes le plus extraordinaire. Depuis Pierre Ier, la Russie ne peut avoir un Code. Pierre Ier, sauf deux réglemens importés de l'étranger, appelés réglement de marine et réglement militaire, n'a laissé que des ébauches inutiles de travaux législatifs. Cependant son père, le czar Alexis, avait fait sous le nom d'Oulogénié le premier recueil des lois russes. Depuis Pierre Ier jusqu'à Nicolas, tous les czars ont eu l'ambition d'être législateurs et aucun d'eux ne put mener son œuvre à fin. Différentes commissions ont été chargées de revoir les lois et d'en faire un corps homogène. Jusqu'à Catherine on compta huit commissions législatives, huit instructions législatives différentes, et comme on devait s'y attendre, tous les essais, tous les travaux de ces commissions ont été infructueux. Catherine II qui ne voulait pas sérieusement la réforme législative, mais qui pensait seulement à faire parler d'elle en Europe, inaugura la huitième commission seulement pour lui adresser sa fausse instruction, qui

fut imprimée et répandue en Europe, aux applaudissemens des encyclopédistes *endiamantés*. L'auteur des *Mémoires Secrets* nous a conservé sur ces *instructions* quelques lignes qu'il est curieux de citer.

« Toute l'Europe retentit d'applaudissemens lors» qu'elle publia cette instruction pour le Code, et lui » donna d'avance le nom de législatrice du Nord : » Catherine fit convoquer les députés des différentes » nations de son vaste empire, et ce ne fut que pour » leur en faire entendre la lecture et recevoir leurs » complimens : car aussitôt qu'ils eurent rendu cet » hommage, on les renvoya chacun chez eux, les » uns disgraciés à cause de leur fermeté, les autres » décorés de médailles à cause de leur bassesse. Le » manuscrit de Catherine fut enfermé dans une cas» sette précieuse pour être montré aux curieux » étrangers, on laissa une espèce de comité pour s'oc» cuper de la rédaction des lois, et lorsque les favo» ris ou les ministres eurent quelques protégés dont » ils ne savaient que faire, ou un bouffon qu'ils » voulaient entretenir sans qu'il leur en coûtât rien, » ils le faisaient nommer membre de ce comité, » pour lui en faire toucher les appointemens. Et » cependant l'Europe répétait, que la Russie avait » des lois parce que Catherine avait compilé la » préface d'un Code, et soumis cent peuples diffé» rens au même régime d'esclavage. »

Alexandre, sous l'inspiration de quelques sentimens généreux, et tourmenté par ce besoin d'ostentation qui est un vice inhérent au czarisme, voulut continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. Il institua une commission ; c'était la dixième ; celle-ci subit beaucoup de changemens, soit dans le mode des opérations, soit dans l'objet des travaux; et à la mort de l'empereur, en 1825, elle n'avait encore rien fait d'important ; la cause de ce retard, dit l'auteur du *Précis des Notions historiques*, c'est que les commissions étaient composées « d'individus qui n'avaient » que des connaissances pratiques, et qui n'avaient » fait aucune étude préalable sur la matière qu'ils » étaient appelés à traiter. » Il est curieux de voir M. de Novosilzoff traité d'ignorant. Pour prouver que le but des czars n'a pas été de donner une législation aux Russes, mais d'en imposer à l'Europe, nous rappellerons qu'Alexandre, comme son aïeul, fit publier dans les langues russe, française, allemande, anglaise, italienne et latine, et envoyer aux académies et aux sociétés savantes de l'Europe, l'*Exposé des Motifs*, livre divisé en trois parties et contenant les bases d'un Code qui n'a jamais vu le jour.

Nicolas, lui aussi dut nécessairement être législateur, mais il ne s'agissait plus de faire un Code nouveau car l'impossibité en était démontrée, toutefois vou-

lant paraître créer quelque chose, le czar fit travailler pendant sept ans dans sa chancellerie particulière à coordonner les vieux ukases, c'est-à-dire qu'il fit éditer en vingt volumes, quarante-deux mille cent quatre-vingt-dix-huit articles de lois surannées. Quand il eut élevé ce monument, l'Europe, trompée par le roman historico-législatif de M. Tolstoy et par les éloges payés de cet employé, a cru que le czar actuel était un Justinien au petit pied, et que la Russie avait enfin un Code. Il n'en est rien, le Code de concordance *des Lois* prouve au contraire jusqu'à l'évidence que la Russie ne peut avoir une législation. Cependant les czars ont prodigué l'argent aux membres des commissions pour obtenir un Catalogue ou un Dictionnaire d'Ukases. La Russie n'a pas de législation, et dès qu'un état n'a pas cette base solide, cette égide contre l'arbitraire des gouvernans et les erreurs et les préjugés des gouvernés, il est sans cesse menacé de convulsions et de bouleversemens. D'ailleurs, en supposant qu'un czar ait l'intention de régler lui-même son autorité, et de puiser aux meilleures sources de la science pour créer un Code, quelles lois pourraient convenir à la fois au phlegmatique Allemand, au chevaleresque Polonais, au Russe ignorant et rusé, au grave Musulman, aux peuplades guerrières du Caucase, enfin aux innombrables tribus nomades ou à demi-

sauvages qui obéissent à l'autocrate? Et, s'il faut autant de systèmes de législation et de gouvernement, qu'il se trouve de différences dans le génie et la civilisation des nations aujourd'hui soumises au joug russe, que deviendra l'unité du pouvoir, d'autant moins possible que les provinces sur lesquelles il agit sont plus distantes les unes des autres? Ajoutons que l'accroissement de la population augmentera toutes les difficultés.

Le système suivi dans les colonies militaires a déjà causé plusieurs révoltes impitoyablement châtiées, et en produira certainement de nouvelles. Ainsi, le développement que l'empereur Alexandre voulait donner à cette institution, Nicolas est obligé de se l'interdire.

L'esclavage toujours existant en Russie n'est-il pas aussi un germe de décomposition, ou au moins de malheurs, pour l'état au milieu duquel il est souffert, en présence du reste de l'Europe délivrée de ce fléau? Le serf russe ne restera pas tout-à-fait indifférent à la liberté que les lois ne lui assurent pas, et quoique les seigneurs ne soient pas disposés à se laisser déposséder du fonds de la terre et de la population qui en est inséparable, le système de propriété à esclaves est tellement déconsidéré qu'il ne pourra se maintenir.

Enfin le danger que craint la Russie, vient en

partie de son armée qui reçoit le contact de la civilisation européenne, et que pénètrent les idées d'indépendance et de liberté qui germent en Pologne. Enfin, la possession de la Pologne sera et doit être fatale au czar. Penchée pour ainsi dire sur les parties les plus civilisées de l'Europe, la Russie perd l'équilibre dont elle a besoin pour conserver sa prépondérance en Orient ; d'un côté, elle dissémine ses forces, elle les affaiblit par l'incorporation de recrues polonaises ; de l'autre, elle est obligée de renouveler sans cesse le corps d'occupation de la Vistule, qui introduit peu à peu dans la vieille Russie, des habitudes, des souvenirs funestes au maintien de l'absolutisme pur. Déjà on a été obligé de soumettre les gardes russes elles-mêmes à des visites humiliantes, pour chercher des imprimés révolutionnaires qu'elles pouvaient avoir emportés après la prise de Varsovie ; déjà une foule d'indices, qui ne sont pas susceptibles d'être livrés à la publicité, dénotent que l'autocrate n'est plus l'objet d'un culte aussi aveugle : espérons que la Providence, si admirable dans ses voies, aura fait servir à la cause d'une nation opprimée, cette civilisation imparfaite que les oppresseurs auront puisée dans son sein. La Russie actuelle, trop vaste pour ne pas être menacée d'un prochain démembrement, trop mal gouvernée pour n'être pas exposée à des crises intes-

tines, enfin, trop ambitieuse pour ne pas encourir tôt ou tard la vengeance de quelque puissant ennemi extérieur, nous paraît destinée à perdre une partie de ses conquêtes, à déchoir de la suprématie diplomatique qu'elle s'arroge, à voir la Pologne se relever et prendre place à ses côtés; mais nous croyons aussi que la Russie verra naître pour elle-même une ère d'institutions libérales et de grandeur pacifique (1).

Quant à l'instruction publique, nous renvoyons au livre de M. Krusenstern. Plusieurs passages de cet ouvrage démontrent assez que l'instruction publique est prohibée en Russie.

Quant à l'instruction primaire, elle n'existe pas; voici un tableau statistique, mais il ne faut pas oublier l'incapacité des professeurs et le nombre des chaires vides. Dans la seule Université de Charkoff qui compte cinquante-deux professeurs, on a vu jusqu'à trente-sept vacances. L'incapacité des professeurs peut être appréciée par le trait suivant: à Wilna on nomma en remplacement de M. Lelewel, un instituteur de petite ville; celui-ci dit à ses élèves: « Messieurs, je sais que vous en savez plus que moi, mais si je suis ici c'est que l'empereur l'a

(1) On peut consulter, comme nous l'avons fait, d'excellens travaux publiés par l'ancien journal *le Polonais*.

voulu ; veuillez m'apprendre ce que vous savez d'histoire. »

L'Université de Saint-Pétersbourg compte cinquante-quatre professeurs et employés (1); elle comprend, en outre, huit gymnases ou écoles préparatoires; deux cent sept autres établissemens dirigés par quatre cent dix-sept régens et occupés par huit mille sept cent quatre-vingt-un élèves des deux sexes.

Celle de Moscou possède cent treize professeurs et fonctionnaires et cinq cent quarante-un étudians. Depuis 1833, sur l'invitation du ministre Ouwaroff, les professeurs publient des mémoires, et les étudians s'occupent à traduire les meilleurs ouvrages étrangers.

Charkoff a cinquante-deux professeurs et cent quatre étudians, sept gymnases et cent soixante-dix-neuf autres établissemens, avec cinq cent quinze instituteurs et dix mille deux cent soixante-sept élèves.

L'Université de Casan compte deux cent neuf professeurs et autant d'étudians; les élèves ont appris, pendant quelque temps, la langue mongole; ils s'occupent particulièrement d'observations météorologiques, magnétiques et géographiques. La même Université comprend huit gymnases et cent

(1) On nous a assuré qu'il y a quelques années l'Université était si peu fréquentée, qu'on comptait un élève par trois professeurs.

cinquante-neuf écoles secondaires; en tout cinq cent un instituteurs et sept mille sept cent soixante-seize élèves des deux sexes.

Celle de Dorpat a soixante-sept professeurs et cinq cent trente-neuf étudians, dont la plupart viennent des provinces de Livonie, d'Esthionie et de Courlande; quatre gymnases et deux cent soixante-dix autres établissemens, auxquels sont attachés deux cent soixante professeurs et huit mille quatre cent soixante-onze élèves des deux sexes.

Celle de Saint-Wladimir, récemment fondée à Kiew, compte dans son sein sept gymnases et cinquante-quatre autres écoles, avec cent soixante-huit fonctionnaires et quatre mille six cent neuf étudians. La Russie blanche possède à Witepsk, neuf gymnases, soixante-huit autres écoles, quatre cent vingt-trois maîtres et trois mille sept cent soixante-seize élèves des deux sexes. A Odessa, l'on compte cinq gymnases, et soixante-huit autres écoles avec cent quatre-vingt-dix professeurs et trois mille cent quinze étudians. Le collége le plus récent est celui de Kischenew en Bessarabie. Le meilleur est le lycée Richelieu d'Odessa, riche de quarante-quatre professeurs et quatre cents élèves. Ensuite vient le collége du Caucase, placé sous la direction du gouverneur du Caucase et de Géorgie, et au dernier rang le collége de Sibérie.

DE L'ÉTAT DES PARTIS ET DES PROVINCES EN RUSSIE. — Pour vaincre la Russie, il suffit presque de la connaître, de pénétrer dans son intérieur, de voir toutes les causes de désorganisation et de dissolution qui la travaillent, et enfin les partis qui la divisent; il nous reste à montrer que, loin d'être unie sous le knout de l'autocrate, comme le proclament tant de flatteurs et d'écrivains mercenaires, elle est agitée par de graves dissensions.

Deux partis jusqu'à ce jour se sont disputés la Russie, un parti d'étrangers et le parti national. Aujourd'hui un troisième parti, qui se compose des hommes les plus éclairés du parti national et de Russes impatiens de devenir un peuple civilisé, commence à se manifester par des actes énergiques. C'est pour le gouvernement russe une condition impérieuse de s'entourer d'étrangers; un gouvernement qui n'a pas de racines dans le sol, qui n'a qu'un but, la conquête, ne peut se soutenir que par les étrangers. Un gouvernement, qui a réduit en système l'abrutissement d'une nation, ne peut trouver qu'à l'extérieur les hommes spéciaux, les hommes savans et instruits dont il a besoin. Aussi voyons-nous Pierre I[er] partager son pouvoir entre Lefort, Biren, Munich, Lestock. A la fin du XVII[e] siècle, la nation russe encore plongée dans une barbarie profonde ne put ni comprendre,

ni détester ceux qui étaient chargés de la gouverner. Elle ne fit d'opposition aux innovations de son souverain que lorsqu'elle fut blessée profondément dans ses mœurs ; elle refusa de se laisser couper la barbe, mais elle se laissa enrégimenter, discipliner, commander par les étrangers investis de la confiance du souverain. Sous Pierre I[er], les Allemands commencèrent à s'établir en Russie; ils régnèrent tout-à-fait sous ce caporal prussien qui eut nom Pierre III. On sait que Pierre III poussa l'admiration de Frédéric II, jusqu'à monter la garde en personne à la porte de son ambassadeur. La domination du parti allemand excita la jalousie et la haine des Russes, qui formèrent alors un parti national et se défirent de leur souverain. La mort de Pierre III ne fut pas l'effet d'une intrigue de cour, le résultat d'un complot d'ambitieux, ce fut un châtiment infligé presque publiquement à un prince allemand, considéré par ses sujets comme l'ennemi du pays sur lequel il devait régner. Le parti qui plaça Catherine sur le trône s'appellait *vieux* ou *radical*. Il avait pour chefs, Orloff, Potemkin. Catherine n'oublia pas à quelle cause elle devait sa couronne. Elle affecta de choisir exclusivement ses ministres, ses généraux, ses amans parmi les Russes (1); elle retira

(1) Voir Rulhière s.

de ce plan de conduite un double avantage ; elle consolida sa puissance en excitant l'enthousiasme de la nation, et grâce à la popularité dont elle sût s'environner, elle put se plonger dans les débauches que toute l'Europe a connues. Elle donna même l'essor à l'activité nationale, en la dirigeant vers les conquêtes extérieures prescrites par Pierre Ier. Sous elle, brillèrent Panin, Potemkin, Romantzoff, Souwarow ; les Russes reconnaissans de la satisfaction qu'elle avait donnée à leur orgueil national, et éblouis par ses victoires, regardèrent long-temps son règne comme la plus belle époque de leur histoire.

Cependant le parti allemand n'était pas tout-à-fait anéanti sous Catherine. Quelques mécontens protestaient en secret contre le triomphe du parti national, à leur tête était le grand-duc héritier. L'impératrice sa mère connaissait ses vœux et ses intentions, elle l'avait disgracié. Il fut emprisonné à Pétersbourg dans la forteresse de Saint-Pierre et Saint-Paul, et ensuite relégué dans un château à quinze lieues environ de la capitale. Grégoire Orloff et quelques autres favoris, encouragés par Catherine, l'accablèrent d'humiliations et de mauvais traitemens (1).

(1) Portofolio, Masson.

A la mort de Catherine, Paul sortit de son château de Gatschino qui lui servait de prison et s'entoura d'étrangers, surtout d'Allemands ; il fit habiller ses troupes à la prussienne, les coiffa de perruques à queue. Le parti national, disgracié par lui, seconda les projets de l'Angleterre quand le czar annonça le dessein de s'unir à Napoléon. Paul fut assassiné.

Alexandre lui succéda ; on ne lui avait pas laissé ignorer à quelles conditions. Aussi se garda-t-il bien de s'exposer au sort de son père ; il fut même assez adroit pour tenir la balance égale entre les deux partis rivaux, feignant d'ailleurs de s'occuper exclusivement de réformes et d'améliorations intérieures. Les guerres de coalition l'appelèrent en Allemagne, et là, se trouvant en contact avec plusieurs étrangers de distinction, comme MM. de Richelieu, de Choiseuil, Capo d'Istrie, il subit leur influence. Mais son accession au système continental excita les inquiétudes et les plaintes du parti national.

Déjà cependant le parti national n'était plus seulement le vieux parti moscowite (staro-ruskaya). Il ne se bornait plus à réclamer avec une sorte de fanatisme aveugle la conservation des anciens usages. Il commençait à s'éclairer, et dans son sein naquit un nouveau parti appelé *parti des libéraux*

(volnoduntzy), c'est-à-dire d'hommes qui réclamaient à la fois les privilèges de la nationalité et les droits d'un peuple civilisé. Les libéraux rappelaient les promesses d'Alexandre qui s'était engagé à réformer, ou plutôt à créer l'administration, à doter son pays d'institutions morales. Ils étaient peu nombreux, mais c'étaient des hommes d'une éducation supérieure, l'élite de la nation. Ils commençaient à être compris et à trouver de l'appui dans les masses. Le vieux parti se composait des principales familles de l'empire. Vers 1810, il devint assez puissant pour forcer Alexandre à se détacher de l'alliance française, et du système continental, mais il ne put obtenir l'exclusion de tous les Allemands. Quand Napoléon envahit la Russie, il fallut que le czar fit appel au patriotisme de tous ses sujets et alors il fut obligé de donner une satisfaction complète au vieux parti. Les libéraux eux-mêmes, qui d'abord avaient été considérés comme dangereux, furent affranchis de tout soupçon, et partagèrent l'influence acquise au parti national.

Après la campagne de 1812, le contact des troupes allemandes qui combattirent mêlées aux troupes russes contre les Français, rendit aux Allemands leur ancienne influence, et Alexandre, dans ses proclamations datées de Paris, déclarait qu'il était entré dans la capitale de la France pour affranchir

l'Allemagne; il ne disait pas un mot de la Russie (1).

A partir de 1815, les Allemands regagnent tous les jours du terrain à Saint-Pétersbourg. Alexandre avait beaucoup de penchant pour eux. Il savait d'ailleurs jusqu'à quel point un czar peut compter sur la fidélité de ses sujets. Mais pendant que les Allemands, soutenus par la bienveillance personnelle du czar et par leurs puissantes relations, affermissaient leur pouvoir, un parti nouveau, issu sans doute de l'ancien parti des libéraux, commençait à s'élever. Les Russes qui avaient entendu retentir les cris de liberté sur les champs de bataille de l'Allemagne, qui avaient séjourné à Paris, avaient senti s'éveiller en eux la conscience de ces droits que possède tout homme, surtout quand il est membre d'une nation. Les professions de foi libérales qu'Alexandre avait tant prodiguées, ajoutaient d'ailleurs à leurs convictions. Alors le parti libéral s'étendit rapidement; il couvrit la Russie de sociétés secrètes, pendant que le vieux parti se bornait à une opposition négative, et, retiré à Moscou, protestait par son absence contre la domination des étrangers. Dès 1821, quelques mouvemens éclatèrent dans la garde. Le gouvernement affecta de ne voir qu'une émeute de caserne dans cette tentative de révolution, la réprima promptement, ou plutôt, l'é-

(1) Portofolio.

touffa et tâcha de l'ensevelir dans un profond secret. Mais l'insurrection militaire de 1825 révéla un vaste complot qui embrassait la Russie depuis Pétersbourg jusqu'à Kiew.

Alors la prédilection du czar pour les Allemands devint un système. Une émigration considérable d'Allemands vint renforcer à Pétersbourg le parti étranger. Un jour Alexandre demandait au général Yermoloff, célèbre par ses talens militaires et par son patriotisme, quelle faveur il désirait : « Sire, faites-moi Allemand, répondit le général. »

Alexandre a été une nouvelle victime immolée par le parti national ; il a péri l'année même où un règne de vingt-cinq ans accomplis devait, selon les usages et les traditions de la Russie, l'investir d'une puissance illimitée.

Nicolas trouva les deux partis en présence et prêts à se mesurer. Les étrangers avaient pour chef le général Benkendorf ; les Russes, le comte Orloff Denissow qu'il ne faut pas confondre avec les Orloff Tchesminski issus du favori de Catherine, et qui prirent le nom de Tchesmé après la victoire remportée par Alexis Orloff. Nicolas s'est déclaré pour les Allemands et surtout pour les Prussiens ; il favorisa même la langue allemande et proscrivit la langue française. Pendant la guerre de 1831, ses généraux étaient presque tous Allemands, c'étaient Die-

bitch, Rosen, Geismar, Sacken, Rüdiger, Kreuz, Berg, Gersteneweig, etc. Quand ces généraux, qui commandaient deux cent mille hommes des meilleures troupes russes, pourvus d'un matériel considérable furent battus par quelques corps polonais, les plaintes du parti national éclatèrent avec violence; on entendait souvent à Pétersbourg des propos comme ceux-ci : « Comment peuvent-ils réus-» sir en faisant commander les Russes par des Al-» lemands? il est évident qu'on ne se fie plus à » nous. On dit qu'il n'y a pas de talent militaire » chez les Russes, cependant Souwarow, Kutusow » n'en ont pas manqué ; comment voulez-vous que » cela aille bien? Nous sommes entièrement gou-» vernés par des Allemands, l'empereur lui-même » n'est-il pas un Allemand? »

Alors on voyait des ministres, des amiraux, des généraux qui savaient à peine le russe, et presque toutes les places importantes étaient remplies par des étrangers. Quant au vieux parti russe, il se tenait éloigné de la cour. Quelques-uns de ses membres se trouvaient en disgrâce, d'autres pleuraient le sort de leurs amis envoyés en Sibérie. Quelques noms populaires étaient cités comme l'espoir d'un meilleur avenir, la guerre de Pologne produisit enfin une importante réaction dans la situation intérieure de la Russie et donna gain de cause au parti national.

Ce parti national était exaspéré lorsqu'éclata la guerre de Pologne. Les czars profitèrent habilement de l'insurrection de Varsovie, pour tourner l'attention des Russes vers le peuple qui brisait ses fers. Nous avons déjà dit que la révolution de Pologne avait sauvé le czar et nous avons fortifié cette opinion par la citation d'une réponse de M. Tatischeff, adressée à M. de Metternich. Le cabinet de Pétersbourg exalta le patriotisme et la haine nationale des Russes contre les Polonais, et fut assez heureux pour faire ainsi diversion aux passions qui le menaçaient d'une catastrophe intérieure. Mais les victoires des Polonais rallumèrent, comme nous venons de le dire, l'animosité des Russes contre les Allemands. Le czar fut obligé de sacrifier son ami et son compagnon d'orgie Diebitch et de le remplacer par le général Paskéwitch. Ce nouveau général, devenu vice-roi de Pologne, ne prit pour lui que le commandement de l'armée, et abandonna les affaires à Orloff qui avait droit d'ailleurs à cette part des dépouilles de sa victime. Benkendorf, dont le crédit avait été affermi par les guerres de Turquie et de Perse, fut mis à l'écrat. On l'a consolé en lui confiant la police secrète. On a donné congé successivement au prince de Liéven, au comte Pozzo di Borgo. Le tour de M. de Nesselrode ne tardera pas, M. Tchernicheff

et M. Tatischeff attendent sa place ; des Polonais, voués au czar, se sont réunis aux boyards moscovites; Lubecki, Rosniecki, la famille Lubinski travaillent sous les ordres d'Orloff. Ce changement de système dans la politique du cabinet aggrave le joug qui pèse sur la Russie, le czar et la noblesse ne seront plus distraits de leur penchant naturel par les préjugés divers des étrangers et pourront donner un plus libre essor à leur despotisme oriental. Mais un jour cette réforme amènera une réforme générale du gouvernement. Il sera plus facile de trouver des Mourawieff, des Bestujeff parmi les boyards, dès qu'ils seront civilisés ; ils sentiront le besoin de servir leur patrie, et de secouer le joug d'un tyran qui ne peut se soutenir qu'en frappant les têtes les plus élevées.

Cependant le parti allemand n'est pas détruit ; le mariage de l'héritier présomptif, avec une Allemande de Hesse-Darmstadt, promet encore de beaux jours au parti allemand ; il est encore protégé par quelques membres de la famille impériale qui ont encouru le déplaisir de l'empereur ; mais les intentions de l'empereur lui-même ne sont pas bien connues. Son ancien penchant pour les Allemands, et l'habitude de cette profonde dissimulation qui le caractérise, le rendent suspect aux Russes. Il dit hautement que les Allemands sont « une peste ; »

il annonce des projets de réforme qui compren-draient une expulsion complète des Allemands; mais il est très possible que la crainte seule dicte ses paroles et ses projets de réforme.

Quoiqu'il en soit, la Russie est divisée par plusieurs partis, elle n'a donc plus le prestige de cette unité, de cette concorde intérieure, que les ambassadeurs et les écrivains du cabinet de Pétersbourg ont ordre de célébrer. Elle est donc vulnérable par un nouveau côté. Les provinces qu'elle a conquises n'attendent d'ailleurs qu'une occasion pour s'affranchir. On sait quel est l'état des esprits en Pologne: ses provinces méridionales, la Crimée, par exemple, ne tiennent à la Russie que par un lien qui s'affaiblit tous les jours. Les paysans de cette contrée sont riches, industrieux, et souffrent impatiemment la condition de serfs. En 1832, ils étaient sur le point de se soulever. Le général Woronzoff a été chargé de les maintenir dans l'obéissance; mais, depuis cette époque, les émigrations ont presque changé la Crimée en désert. Lorsque le moment sera venu, tous ceux qui ont fui leur patrie sauront peut-être se réunir pour la délivrer du joug des czars. La Russie blanche est polonaise. Les populations musulmanes du Caucase sont indomptables; il y a quelques mos, elles attendaient Ibrahim pour se soulever; la Livonie et la Courlande, dont la po

pulation est finnoise et léchite, ont été dévouées à la Russie, tant le parti allemand régnait à Saint-Pétersbourg. Maintenant la fidélité de ces deux provinces est au moins douteuse. Nous nous arrêtons ici pour ne pas faire la besogne de M. de Benkendorf.

De l'examen de la Russie il faut tirer la conclusion suivante : en Russie, il y a un czar et une nation. Le czar, par son origine, par son système de politique extérieure et de politique intérieure, est étranger à la nation qu'il comprime. Il est le représentant d'un système de conquêtes qui menace l'Europe, le successeur de ces chefs de hordes qui ont désolé le monde. Jusqu'à nos jours les czars ont réussi dans l'exécution du plan gigantesque tracé par Pierre Ier; mais leur but et leurs moyens sont désormais connus et dénoncés au monde entier.

La nation russe n'existe pas. Les czars n'ont créé dans leur empire ni législation, ni administration, ni éducation. Ce sont les ennemis du peuple dont ils sont les maîtres. Mais déjà la terre tremble en Russie : des bruits terribles et des secousses profondes annoncent qu'une nation va surgir sur les ruines du trône des czars.

L'Europe doit voir dans l'autocrate, la personnification de ce système qui n'est que l'exploitation

de l'homme ; l'héritier de ces barbares qui s'appelaient eux-mêmes les fléaux de Dieu. Ses intérêts les plus chers, la religion, la liberté, lui prescrivent de briser le knout des czars, et d'aider un peuple de soixante millions d'habitans à prendre place dans la grande famille européenne.

FIN DE LA RUSSIE.



AUTRICHE.

AUTRICHE.

La maison d'Autriche, si fière, si hautaine, tire son origine d'un très petit comte suisse, Rodolphe de Habsbourg, qui parvint parce qu'il fut un grand homme. C'est lui qui, nommé roi des Romains, acquit par l'adresse, la flatterie, l'argent, le duché d'Autriche, fief inaliénable et indépendant depuis 1156. Depuis, assurée à cette famille, qui s'éleva, par ses alliances et par le génie de son fondateur, au plus haut degré de splendeur, l'Autriche a toujours fait partie de la succession de Habsbourg de la ligne allemande. Les Habsbourg ont perdu sur les bords du Rhin leurs petits domaines héréditaires, et l'archiduché d'Autriche leur en tient lieu aujourd'hui. Ils ont emprunté leur nom à l'Autriche et trouvé dans ce duché les élémens de leur puissance actuelle.

L'empereur Frédéric III, de la maison d'Autriche, octroya, en 1453, aux princes de sa maison, de très grands priviléges; il rétablit pour eux le titre d'archiduc. L'acte par lequel il leur accorde ce titre a

pour base des *Lettres-Patentes de Jules César* et de *Neron* et les diplômes de Frédéric Ier, Henri IV et Frédéric II. En vertu de cet acte, les archiducs devaient être censés avoir obtenu l'investiture de leurs domaines lorsqu'ils l'avaient demandée trois fois. Ils ne devaient pas être requis de passer les limites de leurs états, où ils pouvaient se montrer couverts du manteau royal, portant en tête la couronne ducale, surmontée du diadème impérial, de la croix, et enfin tenant un bâton de commandement à la main. Ils devinrent, par le droit de leur naissance, conseillers privés de l'empereur, et leurs états ne purent être mis au ban de l'empire. Toute attaque contre leur personne fut un crime de haute trahison. Il fut défendu de les appeler au combat singulier. Ils furent exempts de l'obligation de se rendre à la diète et de supporter toutes charges publiques, excepté l'entretien de douze hommes, pendant un mois, pour combattre les Turcs en Hongrie. Ils furent autorisés à lever des impôts, à donner des lettres de légitimation, à créer des titres de comte, de baron, et à donner d'autres titres inférieurs. Au défaut de la ligne masculine, les femmes purent succéder à la couronne, et faute d'héritiers quelconques, les archiducs furent autorisés à disposer de leurs biens par testament. Toute terre de l'empire put être *aliénée en leur faveur.*

Enfin, leurs sujets ne devaient pas être attirés hors du territoire, soit pour être poursuivis en justice, soit pour porter témoignage, soit pour recevoir une investiture de fief (1).

Il n'entre point dans notre plan de suivre pas à pas cette maison dans sa formation, et de la montrer à l'apogée de sa gloire, alors que divisée en deux branches, en branche allemande et en branche espagnole, elle menaçait l'Europe de l'asservir. L'apogée de sa grandeur est au XVII[e] siècle; la France put à peine survivre aux troubles de la ligue que la branche espagnole avait fomentés, et la haine, que le mariage de Maximilien avec l'héritière de Bourgogne suscita, faillit être fatale à l'une ou l'autre puissance; des traités et des expédiens pendant trois siècles amortirent quelquefois l'animosité mutuelle des deux couronnes, mais ne l'éteignirent jamais, et l'Allemagne, surtout l'Allemagne protestante, n'eut qu'à souffrir de la branche allemande, qui ne pensait qu'à l'envahir et à mettre l'empire dans sa dépendance.

La paix de Westphalie enleva aux empereurs une grande partie de l'autorité qu'ils tenaient de la loi et de l'usage; quoique la maison d'Autriche ait été assez habile, pour faire ajourner plusieurs réglemens qui avaient pour objet de diminuer sa puissance.

(1) Coxe.

L'Autriche fut dépouillée de l'Alsace, et ses empereurs furent réduits à partager la souveraineté avec des princes que leurs prédécesseurs avaient traités comme des vassaux. Enfin, par les limitations et les démembremens, cette maison perdit l'ascendant qu'elle avait eu jusqu'alors sur la France, et les divers états qui s'élevèrent dans l'empire devaient bientôt lui faire sentir le poids de leur puissance naissante.

La maison d'Autriche commence à s'affaisser quand la maison d'Espagne s'écroule, et depuis la création de la Russie, la formation de la Prusse, la révolution française, l'Autriche, historiquement est encore une puissance de premier ordre, mais en réalité, de deuxième ordre; car tout gravite aujourd'hui autour de trois grandes puissances, la France, l'Angleterre et la Russie.

Cinq siècles attestent combien la domination des Habsbourg a été funeste aux peuples sur lesquels ils ont régné, et l'état des possessions d'Autriche, de la Hongrie, de la Bohême, montre les déplorables effets de son gouvernement. Les soulèvemens nombreux que la maison d'Autriche eut à réprimer en Autriche, en Bohême, en Hongrie, etc.; le sang qu'elle fit couler, les exécutions sans nombre qu'elle ordonna, les échafauds qu'elle dressa pour les plus grands et les meilleurs citoyens, tout prouve par

quels moyens cette maison a établi son joug sur les peuples qu'elle opprime.

Depuis Charles VI, la maison d'Autriche perdit les royaumes de Naples, de Sicile, les duchés de Parme et de Plaisance, le duché de Silésie, le comté de Glatz et les provinces situées au-delà du Danube. Le règne de Marie-Thérèse fut pour l'Autriche assez fertile; cette maison acquiert la Gallicie, le Buckovine, le cercle de Burcklausen, et en Allemagne le comté de Hohen-Ems et le comté de Falckenstím.

« En 1780, la monarchie autrichienne présentait » une surface de cent quatre-vingts milles carrés, » peuplée de vingt-quatre millions d'habitans. On » y comptait autant de nations que de provinces, » toutes différant de langage, de religion, de gou- » vernement, de lois, de coutumes et de mœurs. La » plus grande partie des états héréditaires étaient » contigus; mais les Pays-Bas; la Lombardie et les » possessions de Souabe, étaient entièrement déta- » chés. Le système féodal subsistait partout; » en quelques provinces ou états, il était modéré » par des lois écrites et par la coutume; en d'autres, » et particulièrement en Hongrie, il était dans toute » sa force, il était tyrannique et absurde. Le clergé » et la noblesse étaient tout-puissans, les citoyens » des villes peu considérés, les paysans excepté dans

» les Pays-Bas, le Tyrol et l'Autriche propre, en
» état de servage. La religion catholique romaine
» était dominante et les ecclésiastiques possédaient
» des richesses immenses. Chaque province était re-
» présentée par une assemblée d'états que compo-
» saient le clergé, la noblesse et quelques délégués
» des villes royales et libres, et qui partageaient
» avec le souverain le droit d'administrer la jus-
» tice et d'établir des impôts, qui pesaient princi-
» palement sur la dernière classe du peuple. Une
» monarchie ainsi constituée, ne pouvait acquérir
» cette vigueur qui aurait dû résulter de son éten-
» due et de sa population. Le seul lien qui en tint
» toutes les parties réunies, était le souverain; la
» misère et l'oppression étaient le partage du grand
» nombre, l'ignorance, l'orgueil, et la corruption
» celui du reste. »

Telle fut la déplorable situation des sujets de la maison d'Autriche depuis des siècles et particulièrement sous Marie-Thérèse. Nous ne chargeons pas ce tableau de tous les malheurs et de toutes les dévastations qui furent les conséquences du système de la maison d'Autriche.

« Le réformateur de l'Autriche fut Joseph II; despote et ambitieux sous le voile de la bienveillance et de la philosophie, il voulut (mais ici le vouloir d'un homme est impuissant contre la des-

tinée), faire cesser toute distinction de langage et de coutumes ; il déclara qu'à l'avenir il n'y aurait plus de provinces, qu'il n'y aurait plus qu'une nation, une famille et un empire ; il se proposait de faire de tant d'états et de peuples divers, un seul grand corps, gouverné par un système d'administration, un et simple, et mu par un intérêt commun; il se proposait de rompre le joug de la féodalité, d'anéantir la superstition, d'encourager l'industrie, l'agriculture, les arts et le commerce, et de donner au corps politique une force proportionnée à sa grandeur, à sa position entre des ennemis puissans et des voisins jaloux. Mais Joseph II ne pouvait être guidé par des principes de liberté et d'humanité. Ce faux philosophe n'aspirait qu'à une seule chose, à faire de la volonté absolue du monarque la base de l'administration, et à supprimer les états provinciaux qui contribuaient avec le prince à l'administration. Dans son zèle de réformateur, Joseph II fit enlever et fit transporter à Vienne la couronne de Hongrie. Il ne voulut pas se faire sacrer roi de Hongrie ; plus tard, il fut obligé de la rendre. Il alla plus loin, il fit composer un catéchisme politique et moral pour l'éducation du peuple. Voulant abolir la féodalité, il changea la nature de l'impôt assis sur les terres; mais il chargea par cette innovation les localités d'un impôt de 60 p. 0/0.

Joseph II fit quelques fondations scientifiques et littéraires utiles ; il abolit la censure ecclésiastique, et la remit à des gens d'esprit ; il protégea le commerce par des édits prohibitifs, enfin il fit, mais avec une précipitation peut-être blâmable, une foule d'autres innovations, que nous ne signalons pas.

» La révolution française foudroya la maison d'Autriche. La dynastie de Habsbourg jouera un nouveau rôle et on verra se ranimer cette inimitié qui fut la cause de tant de guerres.

» Quand on étudie l'histoire de la maison d'Autriche, on arrive à ce résultat, que toujours le trône des Habsbourg est au moment d'être renversé; que de violentes coalitions, que des agitations intérieures dégênerent souvent en révoltes armées; que la guerre étrangère le menace, et que l'Autriche triomphe toujours des obstacles entassés contre elle. Elle paraît toujours chancelante, mais les agitations intérieures s'apaisent comme des tempêtes passagères ; ses ennemis prêtent l'oreille à ses flatteries, les révoltés n'ont pas le courage de leurs vœux, et une gasconnade ou un mot étudié et sans importance lachés à propos, les électrisent au point de leur faire perdre la tête et le souvenir de leurs plus grands ressentimens. Nous faisons ici principalement allusion à la conduite turbulente et inconséquente des Hongrois. »

Passons à l'étude du cabinet de Vienne.

Le système de politique et de diplomatie de la maison d'Autriche a toujours été le même, c'est à l'unité et à la persévérance de ses vues qu'elle doit sa force et sa puissance.

La raison d'état est le grand mobile du cabinet de Vienne et le premier ressort de son gouvernement intérieur.

Les limites dans lesquelles est enfermée cette raison d'état, sont d'un côté le droit divin et la religion, de l'autre le droit d'autorité, c'est-à-dire les lois souterraines, intimes, secrètes et tous les priviléges établis pour la sécurité d'une maison. Les princes autrichiens en sont venus à ce point qu'ils peuvent même se dispenser d'invoquer des lois divines. Ils ont posé en principe que tous les moyens sont bons pour retenir l'autorité suprême ; les grands intérêts d'humanité et de civilisation n'existent pas pour l'Autriche. Tout pour elle est subordonné à sa conservation. C'est surtout au détriment de l'Allemagne qu'elle s'est élevée. On ne peut mieux dévoiler sa politique qu'en citant un passage du savant publiciste de Lapide qui écrivait au dix-septième siècle et dont l'ouvrage a été brûlé huit fois par ordre de la maison d'Autriche : « Que les ar-
» mées de l'Allemagne se réunissent pour anéantir
» cette famille si funeste à l'empire, à la liberté de

» nos ancêtres; qu'elle soit bannie du sol germanique
» et queses possessions immenses rentrent dans le do-
» maine du trésor de l'empire. S'il est vrai, comme
» le dit Machiavel, qu'il existe dans certains états des
» familles fatales qui semblent nées pour leur ruine,
» elle est certes fatale pour l'Allemagne, cette famille,
» qui, faible dans son origine, s'est élevée à un tel
» degré de puissance, qu'elle est devenue formidable
» et même ruineuse pour l'empire.

» Nous pouvons même démontrer que la maison
» d'Autriche n'a jamais cessé d'abuser des forces
» et des richesses de l'empire, pour augmenter sa
» puissance particulière, et que plus sa puissance
» et sa force se sont accrues, plus la majesté de
» l'empire, l'autorité des ordres et la liberté com-
» mune ont touché à leur déclin. Les archiducs
» doivent même à l'empire l'Autriche que Rodolphe
» de Habsbourg, leur tige première, usurpa sur
» Ottocar, roi de Bohême, pour la transmettre à
» sa maison et à ses enfans. Tel fut le premier ac-
» croissement de la puissance autrichienne ; cepen-
» dant ils se bornèrent au titre de ducs comme les
» autres familles, jusqu'à l'époque où Maximi-
» lien Ier, plus ambitieux que ses ancêtres, et met-
» tant son orgueil au niveau de sa fortune, prit le
» titre d'archiduc. Les princes d'Autriche prirent
» ce titre d'archiduc, par un pur motif de fierté,

» pour éclipser des familles plus anciennes et mieux
» considérées.

» Sans doute les provinces et les royaumes im-
» menses que Maximilien et sa postérité possédèrent
» dans l'une et dans l'autre hémisphère, pouvaient
» être agréables à l'empire et donner un nouveau
» lustre à la dignité impériale, mais sans éclat, la
» maison d'Autriche pouvait aspirer à ces heureux
» mariages qui firent sa force et sa grandeur. Si
» cette maison d'Autriche, depuis Rodolphe de
» Habsbourg, si faible à son berceau, s'est élevée,
» grâce à l'empire germanique, au plus haut degré
» de puissance et de grandeur, l'empire à son tour,
» sous le régime de la maison d'Autriche, est en-
» traîné de plus en plus vers sa décadence. Quant
» à la tranquillité du gouvernement, l'empire a été
» enveloppé dans les querelles particulières à la
» maison d'Autriche; quant à la liberté, elle a été
» presque réduite en servitude; quant à ses frontiè-
» res, elles ont été de tous côtés rétrécies et réduites
» aux plus étroites limites, et ce n'est point par le
» seul fait des étrangers, comme on le dit peut-
» être, mais par les archiducs d'Autriche que l'aigle
» de l'empire a été plumé.

» Sous Rodolphe Ier, bien plus par le fait et la
» faute de ce même Rodolphe, la puissance et la
» dignité de l'empire romain essuyèrent un grand

» préjudice; ce même Rodophe fit une bassesse
» indigne d'un prince, s'attribuant un droit de sou-
» veraineté sur l'Italie, il envoya dans cette contrée
» son chancelier pour déclarer libres en Etrurie
» tous les peuples qui voudraient s'affranchir avec
» de l'argent. Les habitans de Lucques, payèrent
» ainsi douze mille écus d'or; les Florentins, six
» mille. La plupart des autres cités se trouvèrent
» affranchies à ce prix. C'est ainsi que l'ambassa-
» deur de Rodolphe fit amener avec lui, de l'Italie,
» des mulets chargés d'or, ce qui fut très agréable
» à ce souverain, car c'est surtout de l'argent qu'il
» était amateur.

« Albert, fils de ce Rodolphe, déclara la guerre
» à l'empereur Adolphe, soutenant que l'empire lui
» appartenait par droit de succession et qu'on ne
» pouvait pas en choisir un autre, tant qu'on pou-
» vait trouver un prince digne de régner dans la
» même famille; il osa faire la guerre à sa patrie, et
» porta la rage de l'ambition jusqu'à faire égorger
» ce même Rodolphe son rival. L'histoire de Frédéric,
» fils d'Albert Ier, est assez connue; personne n'ignore
» dans quel abîme de troubles il jeta l'empire ger-
» manique. Toutefois il n'oublia pas ses intérêts, et
» vers la fin de sa vie, il n'eut jamais de repos qu'il
» n'eût donné à son fils en mariage, Marie, héritière
» des Pays-Bas. Les états de l'empire supportèrent de

» très grandes charges, pour que la main de cette » princesse fût donnée à Maximilien.

» Nous ne pouvons nier que le fils n'eut plus de » génie et plus de courage que son père Frédéric; il » eut plusieurs guerres à soutenir sur les frontières » de l'Italie, moins pour les intérêts de l'empire que » pour ceux de sa maison; il permit bien que la » guerre, quoique faite en son nom et d'après ses » conseils, fût déclarée, que les chefs fussent choisis, » les soldats levés au nom de l'empire, et les con- » quêtes distribuées suivant le degré de puissance » des états; mais il ne voulut jamais souffrir que les » prix de la victoire fussent distribués à d'autres » qu'aux siens, et voilà pourquoi les états de l'empire » lui refusèrent des subsides ou lui en accordèrent » de très faibles.

» Charles-Quint fut sans doute un héros; mais » bien loin d'augmenter la puissance de l'Allemagne, » il ne fit que l'affaiblir pour son intérêt particulier. » Charles en fit lui-même l'aveu dans la lettre qu'il » écrivit aux cardinaux, en 1526, à l'occasion de » Parme et de Plaisance. Il n'est aucun monarque, » dit-il, plus dévoué que moi au Saint-Siége. Parme » et Plaisance en sont la preuve; quoique ces villes » soient du domaine de l'empire, et qu'elles n'en » aient été séparées que depuis peu, je les ai cédées » à l'Église, et pourtant je n'en avais nul droit:

» le même Charles-Quint prit pour lui la ville de » Metz, qui faisait partie de l'empire et qui était » placée sous la protection des ducs de Brabant, » et la mit au nombre de ses possessions.

» L'histoire des empereurs de la maison d'Au- » triche démontre que les divers chefs de cette » famille, n'ont jamais administré les affaires de » l'Allemagne qu'à son préjudice, uniquement dans » les vues de leur ambition particulière. Il serait » donc à souhaiter que les divers états de l'empire » prissent la même résolution que les Polonais pri- » rent autrefois dans l'une de leurs diètes : « *Ne quis* » *scilicet, in electione novi regis Poloniæ, deinceps* » *aliquem ex domo austriacâ nominare aut suffragio* » *suo commendare auderet*; *alioquin*, *ipso facto*, » *infamen fore.* »

» Et qu'on ne nous objecte pas les brillantes » qualités de l'esprit et du cœur qui distinguent » cette famille, qu'on ne vienne pas nous répéter » sans cesse qu'elle n'a jamais compté de tyran. » Les apparences de vertus, qui s'offrent au premier » coup d'œil, ne sont pas moins funestes que les » vices, lorsqu'elles ne sont qu'un artifice pour » obtenir la domination. Et puisque cette réputation » de clémence est utile aux princes qui veulent do- » miner, cette affectation de clémence, qui est le » propre de la maison d'Autriche, doit être consi-

» dérée comme un piége et, par conséquent, in-
» spirer d'autant plus de défiance.

» C'est par les moyens les plus artificieux que
» l'Autriche augmenta sa puissance aux dépens de
» celle des états allemands ; elle obtint d'abord, du
» consentement des ordres de l'empire, certaines pré-
» rogatives qui appartiennent à la souveraineté, tant
» les charges les plus accablantes tiènnent souvent
» aux plus légères concessions, les impôts aux dons
» gratuits ou précaires. Voilà comment les tributs,
» qui d'abord avaient été accordés gratuitement
» par les lois, ont dégénéré en besoins, et comment
» les dons offerts aux princes pour soutenir leur
» famille sont devenus, avec le temps, une nécessité. »

Enfin, l'administration de la maison d'Autriche fut si déplorable, et non pas chérie, comme on l'a cru en Europe, que voici les cris que l'Allemagne faisait retentir contre elle et les vœux qu'elle exprimait.

« Quelqu'un nous dira peut-être que la maison
» d'Autriche a jeté de si profondes racines dans
» l'empire, qu'elle ne peut en être arrachée, et
» qu'elle anéantirait ceux qui voudraient le tenter.
» Nous répondrons qu'il aurait sans doute mieux
» valu prévoir de loin ce malheur, et s'opposer à ce
» qu'un prince ou bien une famille obtienne dans
» l'état une trop grande prépondérance. Mais, dès

» que les choses sont parvenues à ce point, il ne faut » point perdre courage et se laisser enchaîner, mais » employer tous les moyens même violens. Les » princes de la maison d'Autriche, voyant que nous » avons fait des efforts inutiles pour secouer le joug, » se croiront plus affermis dans leur domination, » et, jetant le masque, ils aspireront à la monarchie » absolue, et nous qui, jusqu'à présent, avons été » libres, ou, du moins, pleins de l'opinion de notre » liberté, nous n'aurons pas honte de reconnaître » notre servitude. La discorde qui règne entre les » différens ordres de l'état est le véritable foyer » de tous nos maux; qu'ils déposent toute espèce » de ressentimens ou d'intérêts particuliers à quel» que communion religieuse qu'ils appartiennent; » qu'ils agissent de concert, et l'on verra bientôt » s'écrouler ce colosse sans base de la puissance au» trichienne. Car elle nous accable avec nos propres » forces; elle triomphe au moyen de nos dissen» sions; elle est florissante, grâce à notre conduite » insensée, et les vices qui tournent à notre préju» dice ne servent qu'à sa gloire.

» Si on ouvre l'histoire des peuples qui sont » soumis au gouvernement paternel de cette mai» son, on trouvera toutes les mêmes causes. La mai» son princière, comme un vampire absorbant tout » le meilleur sang du pays et s'en engraissant, et

» quittant le cadavre seulement lorsqu'il est réduit à » l'état de squelette. »

Les traditions de la politique de l'Autriche remontent à Sylvius Enéas, évêque de Plock et pape sous le nom de Pie; c'est lui qui façonna ce sytème ombrageux de despotisme qui caractérise la famille des Habsbourg, famille dont l'ambition a eu l'art de s'imposer violemment aux nations, de former un empire composé de parties hétérogènes, et de dominer des peuples dont elle se méfie sans cesse. En présence d'un tel chaos, on se demande par quels moyens l'Autriche se maintient. Elle n'a pour élémens de puissance, ni l'esprit de nationalité, ni l'aristocratie, ni la bourgeoisie, ni le peuple. Les nationalités, elle les brise; la noblesse, elle n'ose pas l'employer; elle ruine la bourgeoisie par ses banqueroutes, et pèse sur le peuple par le recrutement et la servitude. Tout mouvement, toutes directions partent d'un cabinet occulte dont les membres, la plupart étrangers, appartiennent à la bureaucratie. Cette bureaucratie qui domine tout en Autriche, se compose en partie d'individus sortis des derniers rangs de la population, recueillis dans la classe des enfans de troupe, et dans celle des enfans trouvés, qui, l'une et l'autre, sont l'objet de la surveillance spéciale du gouvernement, ou bien de fils d'employés qui, dans leur enfance, ont donné

quelques preuves d'intelligence. Le gouvernement suit ces jeunes élus dans les universités, et les dirige vers les études les plus sérieuses, tout en leur facilitant les moyens de se livrer à toute espèce de débauche et de corruption. Ces jeunes gens ignorent d'où leur vient l'argent qui alimente ainsi leurs désordres.

La famille de Habsbourg entretient encore à sa solde une foule de transfuges, d'officiers de fortune, de renégats, de traîtres, qui ont fait leurs preuves, ou d'hommes qui, n'ayant pas de pain pour le lendemain, se prêtent à tout pour de l'argent. Dans cette classe d'instrumens, plus un homme est dégradé et corrompu, plus il est en faveur auprès du gouvernement. M. de Metternich personnifie en lui la bureaucratie autrichienne. L'association de cette bureaucratie avec une famille régnante qui aspire à la réputation d'austérité aristocratique peut sembler étrange; il nous suffira, pour l'expliquer, de montrer comment cette association exploite le clergé, et quel cas elle fait de la noblesse. Elle a sous sa domination des pays où le clergé fait de la question nationale une question religieuse; la Gallicie et l'Italie. En Italie, l'impiété entre dans ses vues; elle stimule et autorise les lazzis populaires contre les prêtres; en Gallicie, au contraire, elle soutient le clergé et encourage son ignorance et ses déréglemens. Quant à la noblesse, celle de Vienne sait

qu'elle n'est rien, qu'on lui préfère des hommes gagés, qu'elle n'a aucune influence politique, que c'est de dessein prémédité qu'on l'éloigne de quelques charges, et qu'elle n'est qu'une espèce de décoration qui sert à cacher la véritable organisation de l'empire. Bien que la cassette impériale entretienne, pour tromper le public, plusieurs anciennes familles ruinées, et malgré les efforts que l'on tente pour que l'aristocratie renverse et remplace la bureaucratie, les Habsbourg maintiendront leur système d'absolutisme, ils se contenteront, comme par le passé, de donner à quelques grands noms de la Bohême, de la Hongrie et des provinces héréditaires, des postes diplomatiques dont les titulaires ne prennent jamais possession sans être assistés de quelques élèves bureaucrates, dépositaires du système du cabinet.

L'empire est donc soumis à un double joug, celui de la maison régnante et celui d'aventuriers parvenus aux plus hauts emplois par des services de la nature la plus honteuse. Deux faits que nous allons citer suffiront pour démontrer comment les intérêts de la monarchie peuvent quelquefois être en opposition avec ceux de la bureaucratie. Après la bataille de Wagram, la monarchie de Habsbourg se trouvait pour ainsi dire anéantie, et la désolation était extrême dans la famille régnante. L'empereur

ne parvint à se sauver qu'en donnant Marie-Louise au vainqueur. Le flegme et le calme habituel aux Allemands, n'abandonnèrent pas un seul instant les hauts dignitaires de l'empire ; l'existence de la famille régnante était seule en question ; peu leur importait, car tous se flattaient que leur position personnelle serait respectée. Il n'en fut pas de même, lorsqu'on apprit à Vienne la mort de Kotzebue ; il faisait beau voir alors l'agitation et l'épouvante de la bureaucratie ; c'était son personnel même qu'on venait d'attaquer ; c'était à la vie même de l'un de ses membres que l'on venait d'attenter.

« Plutôt une guerre à outrance que périr par une révolution, » disait M. de Metternich, en faisant marcher l'armée autrichienne en Romagne.

On ne se dissimule plus à Vienne que la monarchie se trouve entre deux écueils : entre la Russie, qui la presse d'un côté, et les idées libérales qui l'assiégent d'un autre. Mais la bureaucratie est décidée à accepter le moindre des maux, la domination russe, c'est-à-dire la conservation de ses emplois. Qu'aurait-elle, en effet, à craindre de la Russie ? Le système de Saint-Péterbourg dans les questions extérieures n'est-il pas le même que celui de Vienne ? Quand la bureaucratie ne se sentira plus assez forte pour contenir l'énergie des diverses nationalités courbées sous le joug de l'Autriche ; elle se mettra

aux gages de la Russie, de cet empire tout à la fois barbare et disicpliné, qui n'emprunte à la civilisation que ce qui favorise le despotisme corrupteur de son gouvernement. Quand les peuples se lèveront contre la domination des Habsbourg; l'Autriche sera vendue par ses serviteurs les plus dévoués. Nous ne précisons pas l'époque de cette catastrophe; mais si l'on en croit les courtisans de M. de Metternich, la mort de ce chef de la bureaucratie autrichienne sera le signal de grands événemens.

Ce qui distingue l'Autriche, c'est son antique ascendant sur l'Europe, c'est la patience calculée, la longue expérience de sa diplomatie et de ses conseils de cabinets. Il est peu d'états que leur faiblesse réelle ait forcé à plus de crimes de toute espèce. Sans véritable assiette politique, et formant à peine un corps de nation, l'Autriche n'a jamais pu s'assurer de l'obéissance des peuples qu'elle a conquis sans gloire, qu'en se débarrassant, par des moyens vils et odieux, des hommes les plus recommandables. C'est ainsi qu'en agit Léopold Ier au massacre d'Éperiès (1685). Elle maintient les populations dans l'ignorance et dans une sorte de barbarie; elle lutte avec un acharnement inconnu aux autres cabinets, contre toute amélioration politique et sociale; enfin, elle cherche des moyens de soumission jusque dans l'appauvrissement calculé

de toutes ses populations, à qui elle ne laisse juste que les ressources nécessaires pour alimenter les caisses du fisc ou des administrateurs. On peut seulement excepter Vienne.

Si l'on jette les yeux sur la situation des différentes provinces de l'empire autrichien, on voit l'Italie travaillée par un esprit tout révolutionnaire, les populations slaves de l'Adriatique au Danube réveillées dans leur nationalité, la Transylvanie et les colonies militaires toujours agitées, la Buckovine aussi impatiente que la Gallicie de rentrer dans l'unité de famille; la Bohême, dont la conquête a coûté mille combats à l'Autriche, s'est levée autrichienne en 1813, et son exaltation a sauvé l'empire; elle a senti se réveiller, depuis 1830, le sentiment de sa nationalité slave; des écrivains remarquables, un théâtre national, une industrie de plus en plus étendue, l'augmentation des richesses et l'accroissement du tiers-état, attestent les rapides progrès d'un peuple auquel la politique est interdite. Pour achever le tableau de cette prétendue *tranquillité qui règne* en Autriche, qu'assurent et la corde et des forteresses comme celles du Spitzberg, Olmutz, etc., nous pourrions dire que, dans cette armée si fidèle, dont presque tous les chefs sont des étrangers, on a découvert des complots militaires. Tel est, en deux mots, le gouvernement et l'état ac-

tuel de cette monarchie du moyen âge, sans nation et sans institutions, qui n'existe que par l'équilibre des différentes nationalités opposées sans cesse l'une à l'autre. Cette lutte d'élémens contraires neutralisés suffira-t-elle pour prolonger l'existence de cette maison qui a été la plus mortelle ennemie de la race latine, qui a, pour ainsi dire, anéanti l'Espagne sous sa longue domination, qui fait mourir l'Italie asservie à ses lois, qui laisse aux peuples sur lesquels elle pèse des plaies qui ne sont pas encore fermées après des siècles. Cette famille n'a jamais pardonné à la France d'avoir détruit son projet de monarchie universelle, et encore moins d'avoir appris aux peuples qu'ils n'étaient plus de la matière malléable, corvéable à volonté, dont on héritait comme de bêtes de somme. Une maison composée de quinze ou seize individus est-elle toujours destinée à faire les malheurs de l'Europe et à l'arrêter dans ses projets? Il avait le génie d'un homme d'état ce Sully qui proposait de déporter tous les Habsbourg en Amérique.

L'Autriche tout entière est dans le passé, son histoire se résume en deux périodes qui sont comme les phases de sa destinée : unie à l'Espagne, elle aspire à la monarchie universelle ; elle effraie l'Europe, et ce n'est pas trop de François Ier, de Henri IV, de Richelieu, et de Gustave-Adolphe pour

l'abaisser ; elle doit sa grandeur à Maximilien, à Charles-Quint et au catholicisme. Charles-Quint veut en faire l'empire romain; le catholicisme qu'elle représente malgré ses revers, dans la guerre de la réforme, lui assure le dévouement de la nombreuse milice des jésuites et des populations orthodoxes de l'Allemagne. Mais sous Louis XIV, elle cesse de s'élever ; elle décline, elle s'affaisse; elle se maintient, parce que Sobieski séduit par ses promesses la sauva, parce que la monarchie espagnole échut à la maison de Bourbon, et que celle-ci dédommagea la maison d'Autriche par la cession de la Belgique et de presque toute l'Italie. Au XIX[e] siècle, ce n'est déjà plus qu'un corps sans vie ; c'est un assemblage factice de nationalités hétérogènes, d'élémens violemment réunis. En 1809, l'empereur François, cherchant le système de politique qu'il doit suivre au milieu des agitations de l'Europe, interroge le passé et l'avenir de l'Autriche, et il conçoit ce plan de conduite que M. de Metternich a exécuté avec une patience imperturbable et une rare sagacité. Il y avait alors à opter entre deux partis ; il fallait accepter le rôle d'initier l'Allemagne à la liberté proclamée par la France, ou combattre les nouvelles théories sociales inaugurées par la révolution de 89. Nous mentionnons le premier parti comme possible ; mais il n'était pas proba-

ble qu'il fût adopté par un empereur d'Autriche. Si on jette les yeux sur la carte de l'empire d'Autriche, elle apparaît bariolée des peuples les plus divers ; elle comprend :

		Milles carrés.
1o	L'Autriche inférieure. (Archiduché de Niederostreich).	708,651
2o	Duché de Styrie......	399,408
3°	Comté de Tyrol.......	516,410
4o	Royaume de Bohême..	952,935
5o	Moravie et une partie de la Sibérie...........	480,564
6o	Royaume de Hongrie..	4,181,600
7o	Transylvanie.........	1,109,800
8o	Royaume de Gallicie..	1,548,030
9o	Royaume d'Illyrie.....	509,745
10°	Royaume de Dalmatie.	273,750
11o	Royaume Lombardo-Vénitien	851,941
12o	Provinces militaires des provinces autrichiennes...............	609,800
		12,142,634

La Russie seule est composée d'élémens plus nombreux et plus hétérogènes. L'Autriche est peuplée de Germains, de Slaves, de Madjares, d'Italiens, de Grecs, d'Égyptiens, etc. Les peuples de race allemande habitent l'archiduché d'Autriche, ou l'Au-

(1) Zimmerman.

triche proprement dite, la Haute-Styrie, une partie de la Carinthie, la partie septentrionale du Tyrol vers les frontières de la Bavière, les frontières de la Bavière vers l'Autriche, les frontières de la Moravie vers l'Autriche, les frontières de la Hongrie vers l'Autriche, une partie de la Transylvanie et de la Silésie autrichienne. Les Allemands ne sont que six millions. Les Slaves seuls forment une masse de plus de quinze millions. Les Italiens sont environ cinq millions, etc.

Non seulement toutes ces populations n'ont d'autre lien que le despotisme du maître commun, mais les frontières de l'empire sont ouvertes en plusieurs endroits. « On conçoit, dit M. Aubernon (1), la domination autrichienne dans la vallée du Danube, appuyée sur les Alpes et les Krapacks, entre les montagnes de la Corniole et celles de la Bohême; mais elle ne saurait être établie d'une manière durable dans les plaines éloignées de la Pologne et de l'Italie. »

Dans cette situation, l'empereur François adopta quelques maximes générales de politique, qui sont devenues des règles invariables pour le cabinet de Vienne. D'abord, comprenant que l'Autriche était

(1) Dans son excellent ouvrage intitulé : *Considérations historiques et politiques sur la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre.*

incapable de soutenir le choc des grands événemens du siècle, il fonda sa politique sur le *statu quo*, sur l'immobilité ; conserver, maintenir fut sa devise. En effet, l'Autriche était fidèlement représentée par son empereur, par un vieillard dans lequel le sang ne se renouvelle plus et circule à peine, par un vieillard qui craint le mouvement, le contact de tout ce qui est jeune, de tout ce qui vit; une secousse un peu forte pourrait disloquer tous les membres de cet empire, composé de tant de parties diverses et opposées. L'Autriche voulut dissimuler la faiblesse et l'impuissance de sa politique et lui donner le prestige de l'unité et de la durée. Elle prétendit perpétuer la tradition du saint empire germanique ; elle se présenta partout dans le congrès comme l'héritière des empereurs d'Allemagne, qui se proclamaient eux-mêmes successeurs des Césars. Elle grava dans son blason cet axiôme menteur:

« *Justitia regnorum fundamentum.* »

Elle affecta d'asseoir sa puissance sur le droit, elle qui ne représente que la conquête; elle éleva autour d'elle des frontières infranchissables de douanes commerciales et politiques pour arrêter l'invasion des idées modernes ; elle dénatura les mots et les idées ; elle créa ce dictionnaire de la sainte alliance, dans lequel liberté est remplacée par anarchie,

conquête par droit divin; elle creusa encore les cachots de ces pénitenciers politiques, où elle ensevelit l'intelligence d'hommes éminens comme l'auteur de *le Mie Prigioni*; maintenant elle a horreur de tout ce qui est bruit, lumière, mouvement, et celui qui pénètre dans le silence et dans les ténèbres de cette chancellerie où elle vit au milieu des diplômes des empereurs romains, des pragmatiques des Hohen-Stauffen, des fausses décrétales de sa puissance passée, en la voyant là, saisie et comme pétrifiée par la civilisation moderne, se croit transporté tout-à-coup à Herculanum ou à Pompéï.

Le second principe de la politique autrichienne est celui en vertu duquel elle circonscrit son action dans l'intérieur de l'empire. Sous ce rapport, le système autrichien est diamétralement opposé au système russe. La Russie se répand, déborde au dehors; l'Autriche se resserre, s'enferme dans l'enceinte de ses frontières. Elle abrutit ses sujets par le bien-être matériel; elle a réussi à créer pour eux la religion du sensualisme. On connaît ce distique, dans lequel Schiller compare à une bête féroce l'Autrichien privé de tabac et de bierre. Ce distique résume presqu'entièrement la politique intérieure du cabinet de Vienne. Les empereurs disent à leur peuple quand ils se promènent dans les rues

de leur capitale : « Mes enfans, fumez, buvez beaucoup de bierre, mangez beaucoup de poulets frits, chantez beaucoup ; mais, pour votre salut en ce monde et dans l'autre, ne parlez jamais politique. » Il est curieux de voir ce peuple, que rien n'anime et ne réveille, applaudir six fois de suite une cantatrice. Ne parlez pas à l'Autriche de questions extérieures. La Russie lui enlève les bouches du Danube; que lui importe ? La Turquie minée par la Russie peut l'écraser sous ses ruines ; que lui importe ? Il s'agit pour elle de vivre encore aujourd'hui ; bien plus, pour gagner quelques jours, elle aide la Russie à démembrer la Turquie, elle envoie un archiduc à la tête d'une frégate et à la suite de l'amiral russe, bombarder un hôpital pour mériter la croix de Saint-André ; il n'y a pour l'Autriche qu'une question extérieure, toute sa diplomatie est employée à susciter des coalitions contre la France. Là, elle est forte, elle se sent à son aise, parce qu'elle est libre de toute initiative, dispensée de toute action indépendante. Elle sert à la fois ses intérêts et elle obéit à ses penchans. Elle combat la France et elle n'a qu'à imiter, à suivre la Russie.

Toute la politique autrichienne est dans les deux principes généraux que nous avons signalés. Nous avons constaté le but ; nous parlerons plus tard

des moyens. L'Autriche est une puissance négative, inerte et qui n'agit que par son poids. Pénétrons dans l'intérieur de son gouvernement, et saisissons-y le secret de cette vie précaire et timide qu'elle dérobe à tous les yeux.

AUTRICHE. — Le souverain de toutes les parties de l'Autriche est l'empereur *semper augustus*, toujours auguste quand même !

Le prince héréditaire est appelé prince de la couronne impériale et royale.

Les autres princes sont archiducs. La pragmatique de Charles VI a établi la succession au trône, par ordre de primogéniture, dans la ligne masculine et féminine. S'il n'y a pas d'enfans, le prochain collatéral succède ; à son défaut, l'autre collatéral du côté féminin. Si la dynastie régnante s'éteint, le dernier empereur désigne son successeur ; dans ce cas, la Hongrie et la Bohême ont le droit de choisir leur souverain.

La majorité des empereurs est fixée à l'âge de seize ans et de quatorze ans en Bohême. Le conseil de tutelle est nommé par l'empereur défunt. Si l'empereur se marie et si l'impératrice n'est pas catholique, elle est forcée de le devenir. L'empereur fixe les apanages des princes et princesses.

Il y a en Autriche quatre ordres reconnus par l'état.

Le premier, le clergé dont les évêques étaient les chefs dignitaires; leur autorité est encore très grande, quoiqu'ils ne soient plus regardés comme des princes souverains. Le peuple croit encore à l'excommunication. En Hongrie, le clergé représente la propriété à laquelle sa dignité est attachée. Le clergé, dans toute l'Autriche, est très dépendant, il n'a ni tribunal privilégié, ni tribunal exceptionnel; les plus grands crimes commis par des ecclésiastiques sont déférés à un tribunal criminel qui les dérobent aux yeux du public.

Le deuxième, la noblesse divisée en allemande, slave, italienne, supérieure et inférieure. La noblesse n'est pas entièrement exclue par la bureaucratie, et elle occupe quelques emplois importans et plusieurs emplois de cour. Les fils cadets des maisons riches se vouent à l'état militaire et politique; car, à quelques exceptions près, le clergé est roturier en Autriche. Les nobles n'ont des priviléges légaux qu'en justice, mais ils ont de grands priviléges de fait. Malheur au roturier qui plaide contre un noble; il est écrit dans la loi que le noble contribue aux impôts, il paie même trois fois, trois fois et demie plus que le roturier, mais la loi n'est qu'une fiction; les impôts payés par le noble sont prélevés sur ses vassaux. Les nobles sont libres du service militaire.

En Hongrie, en Transylvanie, il n'y a pas de différence entre la noblesse inférieure et la noblesse supérieure, quoique les richesses établissent des distinctions très marquées. Si le bourgeois en Autriche peut devenir propriétaire par achat, le Hongrois, pour acheter un bien, doit être noble.

Le troisième, les bourgeois demeurent dans les villes. Ce sont des corporations d'ouvriers; ils ont la liberté du marché et ne sont pas serfs dans la signification propre du mot; pourtant beaucoup d'entre eux ne sont pas très éloignés de la condition d'esclaves, car dans les pays allemands et en Gallicie, beaucoup de villes seigneuriales, beaucoup de villages avec leurs habitans appartiennent au propriétaire du fonds; les bourgeois de ces villes et de ces villages paient de lourds impôts; ordinairement ils paient un double impôt, l'un à l'empereur, l'autre à leur seigneur. Le Tyrol et l'Italie, le pays de l'Ems et le pays des Saxons, la Transylvanie, n'ont pas de villes seigneuriales.

Le quatrième, les paysans. La condition des paysans diffère beaucoup de celle des bourgeois. En Dalmatie, sur les frontières militaires, l'empereur est leur maître absolu, personne ne les protége. Un gouvernement purement militaire prononce sur eux dans tous les cas; cependant le paysan est possesseur héréditaire du champ qu'il cultive. Dans

tout le reste de l'Autriche, l'Italie exceptée, le paysan est plus ou moins serf, quoique Joseph II, en 1787, selon la lettre de la loi, l'ait affranchi; mais l'affranchissement lui a seulement donné le droit de devenir possesseur emphythéotique. Celui qui n'a pas assez d'argent pour payer ses impôts, est chassé. En Hongrie, la servitude du paysan est entière; mais généralement les paysans dans ces pays sont moins des hommes que des choses.

Le seigneur a sur les deux sexes le droit de vie et de mort, quoique ce dernier droit ne soit reconnu que tacitement. Les paysans doivent travailler trois jours, mais ils travaillent cinq pour le maître et un jour pour eux; même, en outre, ils sont obligés de parcourir l'Allemagne, la Suisse, la Prusse, la Russie, chargés de deux quintaux de linge qu'ils doivent vendre pour le compte de leurs maîtres; et comme pendant ces excursions, ils n'ont aucun moyen d'existence, ils sont réduits à vivre d'aumônes.

L'autorité monarchique est modifiée en apparence dans quelques provinces par les droits de soi-disant états qui existent en Bohême et Allemagne, depuis des siècles, sans participer en quoi que ce soit à la législation ou à la répartition des impôts. En Hongrie, il y a une constitution qui donne quelques priviléges législatifs à la noblesse; mais

comme l'empereur, en qualité de roi de Hongrie, a le pouvoir exécutif, cette constitution ne signifie rien. Le gouvernement constitutionnel du royaume Lombardo-Vénitien est représenté par des employés étrangers et des soldats, de sorte qu'il n'y a certes pas de pouvoir plus illimité que celui de l'empereur d'Autriche. Les états illyriens, bohémiens, galliciens, comprennent les quatre classes : les prélats, la noblesse supérieure, la noblesse inférieure, les bourgeois. Dans les trois premières classes il y a beaucoup plus de voix que dans la dernière, de sorte qu'on ne peut rien faire de bon avec cette institution. Le pis est que les membres des états n'ont qu'une voix consultative.

Le chef des états s'appelle président des états; en Bohême, premier comte castellan. En Hongrie, l'empereur a le titre de roi (car aucun Hongrois ne reconnaît d'empereur), il a le droit de choisir les évêques, archevêques, prélats ; il propose le chiffre des impôts et des levées de troupes.

Les lois sont différentes dans les provinces de l'empire, cela choque en Hongrie, où les anciennes habitudes décident de tout ; la marche du progrès est lente en Autriche. Avec l'aide de Dieu et de ses amis on gagne tous les procès. Une plainte contre un grand est illusoire ; tout l'empire est sous la direction d'un ministère de conférence présidé par

l'empereur. Ce ministère est divisé en sections qui correspondent aux différentes branches d'administration. Les résolutions sont présentées à l'empereur qui les signe ou les rejette. Les affaires extérieures sont traitées par la chancellerie de la maison, de la cour et de l'état; le président porte le titre de chancellier, sa charge est la plus haute de l'empire, elle est exercée par le prince de Metternich.

Le ministère des affaires extérieures comprend les relations avec la diète germanique. De ce département relèvent les ambassadeurs et les envoyés qui représentent l'empire dans trente-quatre états étrangers, les agens accrédités en Moldo-Valachie, quatre-vingt-onze consuls.

Le ministère de l'intérieur comprend la chancellerie aulique; le ministère de l'intérieur en Hongrie, la chancellerie de la cour de Hongrie, la chancellerie de la cour de Transylvanie, le conseil de guerre de la cour, etc., forment des administrations distinctes.

La police est une immense administration dont les membres connus et inconnus sont répandus dans tout l'empire; rien ne se passe sans que le premier bureau ne le sache aussitôt. Les étrangers sont surtout soumis à une surveillance sévères; il sont assiégés par des laquais, des tailleurs,

des coiffeurs, des maîtres d'hôtel, chargés d'observer leur conduite. La police se fait remettre des rapports détaillés sur chaque étranger, sur ses mœurs, sur ses relations, sur sa conversation, sur ses moyens d'existence connus. Si l'étranger est un homme tranquille qui recherche le plaisir, il ne s'aperçoit nullement de la surveillance dont il est l'objet; mais s'il essaie de parler politique pour éclairer les sujets innocens de l'empereur, la police le mande aussitôt et lui donne très poliment un passeport, en le priant de partir sous trois jours au plus tard. Toute réclamation est inutile, le jugement est toujours confirmé par les autorités supérieures. Quant aux hommes connus dans différens pays par leurs principes libéraux, ils sont notés à la chancellerie. Les bureaux de M. de Metternich ont une liste exacte de leurs noms. Ils sont signalés aux frontières, et leurs homonymes même doivent s'interdire tout voyage en Autriche. A peine auraient-ils fait un pas sur le territoire de M. de Metternich, qu'ils seraient jetés dans un cachot. Veut-on vivre gaîment sans raisonner, l'Autriche est un bon pays.

Un des moyens de la police autrichienne, dans les différens pays qu'elle gouverne, c'est l'opposition des nationalités, calculée de manière à les neutraliser. Des garnisons italiennes contiennent la

Hongrie ; des garnisons hongroises contiennent l'Italie ; les soldats bohêmes font la police en Allemagne ; des soldats allemands maintiennent l'ordre en Bohême. Ces soldats étrangers, par leur langue, leurs mœurs, aux populations qui leur sont soumises, ne se mêlent jamais aux habitans, n'échangent jamais avec eux l'expression d'aucune sympathie. Bien plus, les Hongrois se vengent en Italie de l'oppression exercée chez eux par les soldats italiens, et les Italiens se vengent à leur tour comme les Hongrois. Cependant tous ces peuples opprimés commencent à comprendre qu'ils n'ont qu'un ennemi commun.

FINANCES. — Tout ce qui concerne les finances en Autriche est couvert d'un voile impénétrable. La plus rigoureuse discrétion est prescrite aux employés, sous peine de destitution. En outre, l'administration des différens services, est divisée de telle manière, que l'employé ne connaît pas les rapports de la partie qui lui est confiée avec l'ensemble ; il est chargé d'un rouage, mais il ne sait rien sur la machine entière. Il est très difficile à un étranger de se procurer des renseignemens exacts. Néanmoins, tout ce qu'on sait, prouve que les impôts en Autriche sont très pesans ; les impôts fonciers sont si lourds qu'on peut acheter plusieurs milliers de paysans, avec les domaines et les bestiaux, pour quel-

ques centaines de florins, les impôts étant le tiers de la valeur des biens, et le fermier ne pouvant pas même retirer de la terre de quoi les payer. Il en est à peu près de même dans d'autres parties de l'Allemagne. En Wurtemberg, on peut recevoir comme cadeau de mauvais champs qui ne rapportent rien, si l'on veut payer les impôts dont ils sont grevés.

On ne peut changer la nature de la production du sol; ainsi des vignes sont plantées dans des terrains si mauvais, qu'elles ne produisent que tous les dix ans des raisins mûrs comme en 1834, et on ne peut affecter à une autre culture le sol qu'elles occupent. Les dîmes sont un fardeau énorme; l'état prend la dîme du produit des terres; après l'état, le clergé prend sa dîme; après le clergé, le propriétaire prend encore une dîme, et le paysan n'a plus de quoi suffire à ses besoins. Les impôts indirects sont très considérables; ceux qui pèsent sur les villes surpassent tout ce qu'on peut imaginer. Par exemple, chaque propriétaire d'une maison doit payer un impôt simple et direct, qui selon les besoins de la ville augmente ou diminue; mais à Vienne, il consiste toujours en 18, 19, 20 kreutzer par florin de revenu, ils s'élèvent par conséquent à 30 ou 33 p. 0/0 de la totalité des revenus; il y a encore de nombreux impôts indirects appelés régales, ou priviléges du roi; ce

sont l'impôt du timbre (tout compte doit être fait sur papier timbré), l'impôt du tarif qui ajoute aux prix des marchandises, l'impôt du sel (le sel est si cher qu'à peine on sale les mets en Autriche), l'impôt du tabac, l'impôt du loto, l'impôt sur l'or et sur l'argent calculé par once de fonte. Le gouvernement pressure la nation par mille expédiens; aussi ses revenus sont-ils considérables; mais comme personne n'en rend compte, on ne les connaît pas plus que les dépenses : on entend seulement dire à Vienne que les revenus surpassent beaucoup les dépenses, et que l'excédant est entassé dans les caves du palais impérial. On raconte des choses fabuleuses sur le trésor de l'empereur, mais dans ces exagérations il peut y avoir beaucoup de vrai; il faut considérer d'ailleurs que les revenus se perçoivent en argent, et que les dépenses se paient en papier.

La première monnaie de papier qui parut en Autriche est de 1762; l'émission fut de 12,000,000 florins. On donnait des bank'notes de 5, 20, 50, 100, 500, 1000 florins. L'empereur Joseph porta, en 1785, l'émission à 32,000,000, et l'augmenta encore plus tard; mais alors on pouvait changer de suite le papier en monnaie, il était, à cause de l'aisance générale, au-dessus du pair.

En 1797, le gouvernement autrichien cessa subitement de remplir ses obligations; le papier n'avait

plus de crédit, la confiance disparut immédiatement. On racontait que tout l'argent passait dans le trésor impérial, que la cour effrayée par la révolution française faisait de grandes réserves de numéraire. Ces bruits firent naître des craintes sérieuses, et on vit le papier baisser pour la première fois ; il baissa de 3 p. 0/0. On payait 103 florins, valeur nominale, avec 100 florins espèces. L'argent diminuait avec une rapidité inconcevable. En 1805, 50 florins argent valaient 100 florins papier. En 1810, le papier perdit 80 p. 0/0 de sa valeur. Cependant, personne ne se plaignait, car tout était à si bon marché, qu'il était impossible, dit un écrivain autrichien, de dépenser un ducat en un jour : même en dînant et en soupant dans les meilleurs hôtels et en allant au théâtre.

Alors parut un homme qui fut un fléau pour l'Autriche; le ministre des finances Wallis détruisit tout d'un coup le bien-être de trente millions d'hommes ; il diminua la valeur du papier. Avant que la réduction fût opérée, on en parlait avec terreur, et le papier était discrédité. Une ordonnance impériale vint rassurer les esprits. « Qu'on ne veuille pas croire, était-il dit dans l'ordonnance, au bruit d'une réduction, c'est une calomnie inventée par la malveillance, la bonté paternelle de l'empereur ne permettra jamais de tels abus. » Le papier re-

prit alors la valeur qu'il avait perdue; mais un mois après parut l'ordonnance qui réduisit le milliard de papier en circulation au quinzième de la valeur nominale. Les complices et les confidens du ministre avaient acheté avec du papier beaucoup de biens fonds. Après le coup d'état, celui qui avait le soir 100,000 florins se leva le lendemain n'en ayant plus que 20,000 ; il avait perdu pendant la nuit plus de 80,000 florins. La scala et les édits suivans annoncèrent que l'état voulait réduire la valeur nominale, et invita les possesseurs de billets à se présenter à la banque pour échanger leur ancien papier contre du nouveau. La banque donna des billets réduits au cinquième (1 florin pour 5) : c'était là les billets de dégagement (einlösungs). Par suite de cette nouvelle réduction, celui qui avait possédé 100 florins papier, n'en avait plus que 20 sans valeur; car personne n'en voulait. Le nouveau papier baissa rapidement, et en peu de jours se trouva réduit aux deux cinquièmes de sa valeur nominale, de sorte que celui qui avait eu 100,000 florins, puis 10,000, n'en avait plus en somme que 8,000. Ces altérations de la monnaie de papier appauvrirent subitement les riches et ruinèrent complétement un grand nombre de petits propriétaires.

Depuis ce temps on vit chèrement en Autriche, le prix des denrées a quadruplé et quintuplé, de

sorte qu'il faut aujourd'hui payer aussi cher avec de l'argent qu'autrefois avec du papier, et ceux qui se souviennent du passé en parlent avec horreur (1). De 1810 à 1815, une nouvelle émission d'un milliard a eu lieu ; il existe en Autriche un fonds d'amortissement de 2 millions de florins ; mais la plus grande partie de cet amortissement est en papier; de sorte que l'amortissement est au moins en partie illusoire. Et d'ailleurs, quand même ces 2 millions de florins seraient en argent, seraient-ils suffisans ?

En 1829, le ministre des finances affirma qu'il n'y avait plus en circulation que 55 millions de papier ; cependant le numéraire n'est pas devenu plus abondant, et il sera toujours difficile de croire à la prospérité financière d'un état qui n'a pas de crédit.

L'organisation militaire de l'Autriche est, sous beaucoup de rapports, particulière à cette puissance. Le conseil suprême de guerre, qui siége à Vienne, a un pouvoir presque sans bornes ; il juge en dernier ressort tout ce qui concerne l'organisation militaire. Le président est le véritable général de l'armée autrichienne, et les autres généraux ne peuvent agir selon leur opinion, sans encourir la responsabilité la plus grave. Quand une occasion

(1) Nous citons encore cette phrase de l'auteur autrichien, elle est pour nous d'une haute portée. Elle révèle à l'Europe de quelle nature doivent être les moyens à employer pour révolutionner l'Autriche. Il faut prendre chaque peuple par ses besoins.

de livrer bataille se présente, ils sont obligés d'envoyer au conseil de guerre un courrier porteur du plan d'opération, et de demander la permission d'agir. Pendant que le courrier est en route, pendant que les vieux seigneurs du conseil de guerre réfléchissent, il arrive souvent que l'occasion s'est évanouie. Quand le prince Eugène était en même temps général et président du conseil de guerre de la cour, et libre de confirmer et d'exécuter lui-même ses résolutions, il combattit avec succès les Français et les Turcs. En 1813 et en 1815, le prince de Schwartzemberg dut quelques avantages remportés sur les Français à la même cause que le prince Eugène. Le prince Charles put être heureux contre Napoléon, parce qu'il était frère de l'empereur, et affranchi de tout contrôle.

L'infanterie consiste en cinquante-huit régimens de ligne, dix-sept régimens nationaux, vingt bataillons de grenadiers, un régiment de chasseurs tyroliens, onze ou treize bataillons de chasseurs, et quatre bataillons de garnison.

Chaque régiment hongrois contient deux mille six cent seize hommes, les autres mille huit cent quatre-vingt-douze. En temps de guerre on les porte tous à quatre ou cinq mille hommes.

La cavalerie contient huit régimens de cuirassiers, six de dragons, sept de chevau-légers, douze

de hussards, et quatre de houlans. En état de paix, trente-neuf mille hommes.

L'artillerie a six compagnies de bombardiers, six régimens d'artillerie de campagne, et quinze cents canons; un bureau d'arsenal, d'artillerie (artillerinseldzeogamt), et quelque artillerie de garnison; le corps des ingénieurs, mineurs et sapeurs; il y a encore un état-major du quartier-maître, le corps des pionniers, les bataillons du cordon de frontière, le corps des invalides, le bataillon italien des invalides, le régiment des gendarmes.

Dans la Lombardie, le corps de transport et du train; avec tout cela, l'armée s'élève, sur le pied de paix, à près de trois cent mille hommes; sur le pied de guerre elle a été, du moins dans les registres des commissaires de provisions, de sept cent cinquante mille hommes. Le contingent, pour l'armée de la confédération germanique, consiste en quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt-deux hommes (1).

L'Autriche a vingt-six forteresses.

La marine est dans un état pitoyable; les huit vaisseaux de ligne contemporains des derniers momens de la puissance de Venise n'existent plus que dans les registres; ils sont depuis long-temps démontés et exposés aux vers dans l'arsenal de Venise

(1) Ecrit en novembre 1840.

Nous ne pouvons contester néanmoins que l'Autriche ait une très belle frégate, appelée la *Guerriera*; l'Autriche a aussi un corps de matelots, un corps d'artillerie de marine, un corps de génie maritime, et un bataillon d'infanterie; enfin elle possède quelques barques à canons destinées à protéger la navigation du Danube contre les pirates turcs.

L'esprit militaire ne peut pas être très répandu dans un pays dont les souverains ont horreur de la guerre. L'Autriche, qui craint le mouvement, a pour devise, plus que tout autre pays : « La paix partout, la paix toujours. » Autant les czars sont belliqueux, autant les empereurs d'Autriche sont pacifiques. Quand l'Autriche a besoin d'un expédient financier, elle commence par rogner d'un krentz la solde des officiers de son armée. Ces malheureux officiers n'osent pas avoir des moustaches; ils ne portent l'uniforme qu'à la caserne ou aux manœuvres. Si les officiers supérieurs jouissent de quelque considération, c'est grâce à leurs titres et à leurs richesses; aussi la population est-elle peu martiale. En France, au moindre bruit de guerre, des soldats se présentent de toutes parts à l'enrôlement. En Autriche, les officiers de recrutement sont des raccoleurs qui enivrent leurs victimes pour les enrôler. En Hongrie, le recrutement est une espèce de presse aux soldats, une chasse aux hommes qui

s'exécute avec une incroyable barbarie. Les scènes de recrutement sont aussi des scènes de violence dans les pays allemands, en Bohême, en Gallicie, en Illyrie, en Italie.

Les écoles militaires comprennent une académie d'ingénieurs (à Vienne, à Neustadt); l'école des cadets (à Gratz, à Olmütz), et cinquante écoles répandues dans les provinces.

INSTRUCTION. — L'instruction est peu répandue en Autriche : nous parlons d'une instruction réelle et solide; la moitié de la population sait lire et écrire; mais l'enseignement supérieur et l'enseignement des gymnases ne peuvent guères faire des hommes utiles à la patrie : ces deux espèces d'enseignemens sont données dans les écoles des savans. Les écoles des savans sont divisées en générales et particulières ; elles comprennent les gymnases et les facultés. Les gymnases, où les études sont surtout grammaticales, ont six classes ; il y en a trois cent trente dans les états autrichiens, deux cent-un catholiques, quinze luthériens, dix réformés, deux grecs, un illyrien, un unitaire, etc. Après les gymnases, viennent les facultés de philosophie, et ensuite de médecine, de théologie, de jurisprudence. Les études de faculté de médecine durent cinq ans, la théologie et la jurisprudence sont très florissantes en Autriche.

Les docteurs en théologie sont dignes du moyen-âge, les jurisconsultes sont très savans; mais leur science est un peu obscure et confuse. Les professeurs de philosophie sont profonds et érudits. Le gouvernement encourage beaucoup la science qui n'a pour objet que le passé.

Les écoles du peuple sont divisées en écoles triviales, réales et principales. Dans les écoles triviales, le peuple apprend le catéchisme, l'arithmétique pratique; on lui enseigne à lire et à écrire. Les professeurs n'ont qu'un traitement insignifiant; ils sont obligés de recevoir gratis les enfans des pauvres. Ils vivent de présens et de leur misérable traitement.

Les écoles réales sont destinées à ceux qui ont une vocation commerciale.

Les écoles principales renferment trois classes qui répètent et développent l'enseignement des écoles triviales, et une quatrième classe destinée à l'étude de l'histoire, de la linguistique, de la géographie et du dessin. Chaque chef-lieu de province a une école principale qui sert d'école-modèle.

Nous venons de voir l'Autriche dans l'intérieur de ses états qui sont le centre de l'empire et comme le patrimoine de l'empereur. Là, elle nous apparaît privée des élémens d'une puissance durable et réelle; l'armée est la base la plus solide du despotisme impérial, mais le dévouement de l'armée elle-même

n'est pas assuré. Les complots et les conspirations que la police étouffe avec une prudente énergie sont un symptôme grave, et quand la fidélité des soldats allemands serait inaltérable, six millions de conquérans retiendront-ils toujours dans l'esclavage une population de trente millions? Que peut attendre l'Autriche des quinze millions de Slaves soumis à son joug? Conservera-t-elle long-temps la Gallicie? Le travail que nous avons donné sur cette province polonaise ne résout pas la question en faveur du cabinet de Vienne. Les Slaves qui obéissent à l'Autriche ont bien des déceptions, bien des perfidies à venger; il n'est plus possible de les tromper et de se faire illusion sur leurs dispositions secrètes. Le rapport suivant, adressé à M. de Metternich, constate officiellement l'état des esprits dans les provinces slaves.

« On parle des armemens que nous aurions faits » en Hongrie, Slavonie, dans le Bannat, en Transylvanie et sur la frontière militaire. Ce secret ne » pourrait exister dans aucun cas, car il est impossible de vouloir faire secrètement de pareils envois jusqu'aux frontières de la monarchie, puisque la population de la Slavonie se compose en » entier de Grecs du rit schismatique. » (*Rapport du colonel Kavanagh à M. de Metternich, juin 1829*).

Voici, d'un autre côté, l'opinion de la Russie sur le même sujet :

« L'Autriche avec ses états s'isole de l'alliance
» générale de l'Allemagne, et n'apparaît, comme un
» membre de la confédération germanique, que par
» son ambassadeur à la diète et son contingent mi-
» litaire; d'un autre côté, sous le rapport de son
» administration intérieure, de son développement,
» de l'instruction, elle apparaît comme un état ab-
» solument séparé; elle fait naître et popularise
» l'idée que dans ses élémens constitutifs elle n'est
» point une puissance allemande. Ce système d'i-
» solement peut encore accélérer l'époque à laquelle
» les parties slaves et latines de la monarchie autri-
» chienne sauront si bien faire prévaloir leur exis-
» tence nationale, que tout ce qu'il y a de germa-
» nique dans l'empire autrichien sera réellement
» tout-à-fait absorbé. Ceci est mieux qu'une opi-
» nion, qu'une supposition, comme l'ont prouvé
» les événemens qui ont eu lieu en Hongrie, Galli-
» cie et Italie. En admettant même que la Bohême,
» la Moravie, la Transylvanie, l'Illyrie et la Dal-
» matie soient restées tranquilles, il est facile de voir
» que l'influence de l'Autriche sur l'Allemagne di-
» minue à mesure que l'antique germanisme se
» réveille dans les états allemands. La Prusse, qui
» fait tous ses efforts pour ranimer cet esprit, appa-

» raît seule comme puissance allemande, et elle » tend à asseoir sa prépondérance en opposition à » l'Autriche qui s'efface.

» L'Autriche, à cause de ses frontières du côté » de la Russie et de la Turquie, est partie intéres» sée dans le dédale des affaires d'Orient. L'Italie » appelle encore son attention, de manière qu'elle » ne peut donner aux affaires de l'Allemagne tout » le soin que la Prusse peut leur consacrer. D'un » autre côté, tandis que la Prusse, devenue alliée de » la Russie, entrait en relation avec la France et » l'Angleterre, l'Autriche a perdu ses alliés natu» rels dans l'Angleterre, et pour ne point rester » isolée, s'est vue forcée de se rallier à l'alliance » russo-prussienne; mais par cette marche, la po» sition politique de l'Autriche est devenue très in» certaine, et c'est là même l'inconvénient qui » pourrait amener la première dissidence entre la » Prusse et l'Autriche, quant à l'extérieur; car aus» sitôt que l'Angleterre s'apercevra des conséquen» ces funestes qui ne peuvent manquer d'être la » suite de la politique contre nature de lord » Grey, rompant le lien tressé par Talleyrand, » elle se détachera de la France, et l'Autriche, » à coup sûr, quittera l'alliance russo-prussienne » pour retourner à l'Angleterre. Mais alors même » le plus grand avantage serait pour la Prusse, puis-

» que l'Autriche se trouverait plus resserrée par la
» Russie.

» Quant à l'intérieur, il est des faits qui semblent
» promettre un résultat immédiat et prochain. »
(*Extrait d'un mémoire présenté en* 1833 *à la diète germanique par le ministre russe.*)

ITALIE. — La conquête de l'Italie n'est pas plus assurée que celle des Slaves. M. Aubernon a parfaitement caractérisé l'état du royaume Lombardo-Vénitien dans les lignes suivantes :

« Il ne nous paraît pas que l'Autriche puisse re-
» cevoir de grandes forces de ses quatre millions
» de sujets italiens, à moins cependant que ce ne
» soit par les impôts considérables qu'elle prélève
» sur eux ; ils diffèrent de race et de langage ; de
» hautes montagnes les séparent du reste de l'em-
» pire ; le climat leur assigne des mœurs différen-
» tes, et exige un régime de gouvernement particu-
» lier. Il y a en Italie une noblesse, une bourgeoi-
» sie, des paysans libres, une multitude de grandes
» villes où l'opinion publique s'agite et se forme.
» Napoléon, qui a détruit en France la liberté,
» avait appris aux Italiens à se créer une patrie, et
» à se battre avec courage pour elle. Que deman-
» daient les Italiens en 1814 ? de conserver leur
» nom et une patrie indépendante. Qu'ont-ils ob-

» tenu? d'être livrés à l'Autriche, comme les Saxons
» et les Polonais ont été livrés à la Prusse et à la
» Russie; de devenir, sous le titre pompeux de
» royaume Lombardo-Vénitien, une simple pro-
» vince soumise, comme le royaume de Gallicie,
» au minutieux despotisme de l'administration au-
» trichienne. Quels droitspolitiques leur a-t-on ac-
» cordé pour compenser la perte de l'indépen-
» dance? un conseil d'administration ou congré-
» gation centrale à Venise, une semblable à Milan;
» des congrégations particulières pour chaque pro-
» vince, toutes présidées par les gouverneurs ou
» par les délégués royaux. Les membres, il est vrai,
» dans chaque localité, en sont choisis par les no-
» bles, les propriétaires et les bourgeois; mais cette
» élection est illusoire. Les citoyens n'élisent que
» des candidats, parmi lesquels l'empereur choisit
» les prétendus députés de la nation; d'ailleurs, les
» attributions de ces assemblées sont purement ad-
» ministratives et nullement législatives. Elles n'ont
» qu'à répartir l'impôt et les charges militaires
» fixés par le souverain, à administrer les commu-
» nes et les routes, et à faire connaître à l'empereur
» les vœux et les besoins du pays (1).

» Les troubles de 1820 et 1821 ont prouvé que

(1) Constitution du royaume Lombardo-Vénitien du 24 avril 1815.

» cette situation était loin de satisfaire l'esprit des » Italiens. Le grand nombre d'Italiens arrêtés pour » des délits politiques (1), les condamnations ri» goureuses que plusieurs ont subies, l'exil et l'em» prisonnement que d'autres supportent dans des » châteaux de Bohême et de Hongrie, les canton» nemens éloignés qui ont été assignés aux troupes » italiennes, les garnisons nombreuses qui occupent » le pays, montrent assez que les provinces italien» nes ne sont point affectionnées à la monarchie, » et qu'au moment du danger l'Autriche sera dans » la nécessité d'y maintenir une puissante armée, » pour forcer les Italiens à la soumission et à l'o» béissance.

» Le gouvernement autrichien en Italie ne siége » pas dans le palais du vice-roi ; il est sur la place » de Milan, au milieu des soldats qui le gardent la » mèche allumée. Aujourd'hui, plus que jamais, » le vers d'Alfiéri est vrai :

« Les Italiens sont des esclaves ; mais des *esclaves frémissans.* »

A la nouvelle de la signature du traité du 15 juillet, quand on a cru que la France allait tirer l'épée, l'Italie tout entière se penchait sur la Méditerranée pour entendre le premier coup de ca-

(1) Nous avons entendu dire à une personne qui revenait du congrès de Véronne, qu'à cette époque les Italiens détenus pour délits politiques étaient au nombre de 25 à 26,000

non et se lever avec nous. Elle se lèvera un jour comme nous.

On a beaucoup parlé de la Hongrie en France; mais on s'est souvent trompé sur cette province autrichienne. La Hongrie a neuf millions d'habitans, trois millions de Madjares (race finnoise), composant la race dominante, c'est-à-dire la noblesse hongroise. En Croatie seulement la noblesse est slave. Le reste de la population comprend quatre millions de Slaves divisés de la manière suivante :

Slavaques.	2,000,000
Ruthéniens.	300,000
Illyriens, Croates, Serviens; partout la même langue.	1,700,000

et deux millions d'Allemands et de Cigains disséminés dans les villes valaques.

La politique des Madjares est caractérisée par un double intérêt; le premier intérêt pour les Madjares, race conquérante imposée au pays, c'est le maintien de leur domination; le second intérêt, c'est la résistance à l'Autriche qui empiète sans cesse sur leurs priviléges. Il ne faut pas confondre ces deux intérêts et surtout il faut les placer dans l'ordre que nous avons indiqué. Les Madjares sont les complices et les auxiliaires du despotisme autrichien, et s'ils opposent quelque résistance au gouvernement de

Vienne, c'est au nom de leurs priviléges méconnus ou usurpés. Il ne faut donc voir en Hongrie que la partie slave. Les Madjares doivent disparaître ou se fondre. Les Slavaques habitent la rive droite du Danube, de Vienne à Pesth ; ce sont généralement des protestans de la confession d'Augsbourg. Le commerce et l'agriculture sont pour eux des sources de richesses. Il n'est pas rare de rencontrer des paysans qui possèdent 150,000 fr. L'instruction est assez répandue parmi eux. Les Slavaques catholiques sont moins nombreux que les protestans, et généralement agriculteurs. Les Slavaques occupent douze comtés.

Les Ruthéniens occupent un versant des Carpathes, du côté de la Gallicie ; ils sont de la religion grecque-unie, très pauvres, ignorans. Il est presque inutile d'ajouter qu'ils sont soumis au joug des popes.

Les Illyriens et les Croates sont catholiques romains. En Croatie, la noblesse est croate, ennemie des Madjares et des Allemands.

Les Serviens grecs sont schismatiques ; ils sont riches, ignorans, doués à un haut degré de la finesse grecque. Les Serviens sont dupes des flatteries de la Russie, mais peu à peu ils se rapprochent des Croates. Quant aux Slavaques, aux Ruthéniens et aux Chorwats, ils sont unis par une sympathie profonde aux Polonais.

La Hongrie compte dix-huit villes privilégiées, qui avaient chacune un député à la diète. Chaque député n'a qu'une voix consultative; et les dix-huit voix ne comptent que pour une voix délibérative.

Les paysans valaques et slaves sont dans une situation déplorable; ils n'ont aucune espèce de droit. La tyrannie des seigneurs n'est limitée que par le comitat chargé de protéger les paysans; mais le comitat se borne à empêcher que le nombre des jours de travail, imposé par semaine au paysan, soit augmenté. Tous les paysans opprimés par la noblesse madjare sont dans un état d'exaspération difficile à exprimer. Ces malheureux qui fondaient toutes leurs espérances sur la diète dans laquelle le thérésianisches urbarium a été modifié par celui de 1836, sont d'autant plus irrités, que les promesses du gouvernement ont été illusoires.

La révolution polonaise de 1830 a beaucoup contribué à réveiller la nationalité slave, et depuis dix ans le mouvement des esprits a été remarquable dans les provinces slaves de l'Autriche. Des associations slaves ont été fondées à Presbourg, à Lanchau, à Kosmark, à Eperiès, à Pesth; chaque association a des bibliothèques, des imprimeries, et toutes les associations réunies ont six journaux. La nationalité slave a pour représentans et pour

défenseurs des hommes distingués. Les Croates, les Serviens, les Slavaques citent avec orgueil des noms que nous tairons par prudence.

Les Madjares réussiront-ils à comprimer le mouvement slave? Voyons rapidement comment ils sont constitués, quels sont leurs moyens d'action, quels partis les divisent, quel est l'état de leur civilisation.

« La constitution hongroise, toute féodale, dit un publiciste français, est un monument antique du moyen-âge dans le sein de l'Europe moderne. Le gouvernement est entre les mains du roi, la législation entre les mains du roi et de la diète. La diète se compose de la chambre des magnats, où siégent quatre-vingt-neuf prélats, barons, comtes et d'autres grands seigneurs, *par droit personnel* de la chambre des états et des ordres, ou dix-huit conseillers royaux, trente-cinq députés du clergé, quatre-vingt-quinze députés de la noblesse des comtés, soixante-onze députés des villes ou corporations séparées, et les procureurs fondés d'un certain nombre de grands prennent place. Les grands et les nobles ont seuls le droit de posséder des terres. Les bourgeois des villes n'en peuvent posséder qu'au titre de corporation, ayant les mêmes droits qu'un seigneur. C'est le moyen-âge tout vivant, les libertés sont exclusivement réservées à la noblesse; elle se

divise en magnats, gentilshommes possesseurs et annalistes ou gentilshommes à diplôme. Exempts d'impôts, ils ne paient que des subsides volontaires que fixent les diètes ; en cas de guerre, au premier appel du roi, ils sont tenus de monter à cheval ; l'insurrection hongroise est notre ancien arrière-ban.

» Ils jouissent encore, comme seigneurs, de certains droits de souveraineté, jugent leurs sujets au civil en première instance, et quelques-uns même décident de leur sort dans les affaires criminelles. Une partie de la noblesse défend la liberté du royaume ; les plus grandes familles suivent le parti de la cour, et exercent dans les affaires de l'empire une influence considérable, à laquelle les Allemands ont été obligés de les admettre pour gouverner, par leur intermédiaire, la Hongrie. »

On sait qu'en Hongrie, la justice n'est qu'une affaire d'administration. Nous ne parlons pas des attributions et des intrigues des deux vice-gespahn, de messieurs de la table royale, des pouvoirs conférés à l'ober-gespahn, des prérogatives du palatin, etc. Nous dirons seulement qu'aucune noblesse ne s'est réservé de plus grands priviléges que la noblesse madjare. Tout gentilhomme riche ou pauvre a voix aux élections. Il est à la fois électeur et éligible ; il ne paie aucune charge, et n'est tenu de servir que lorsque la levée en masse est décrétée,

ce qui n'arrive jamais. Il ne peut être jugé que par ses pairs, ni arrêté avant d'avoir été condamné, et même quand il a été jugé, s'il se met sur le seuil de sa porte en brandissant son sabre, et s'il s'écrie : « Jê proteste, » il faut faire recommencer le procès jusqu'à trois fois. L'Autriche a trouvé le moyen d'accélérer la procédure dans les affaires politiques; mais les procès criminels durent quelquefois plus de cent ans. L'impunité entretient une telle anarchie, que beaucoup de gentilshommes sont voleurs de grands chemins, surtout dans les comtés où les Madjares dominent.

La noblesse hongroise renferme trois partis :

1° Celui des optimistes qui ont à leur tête le comte Sécéhni; ce sont des députés dévoués, quand même, à la cour de Vienne;

2° Un parti ennemi des Allemands, mais reconnaissant que la noblesse hongroise ne peut subsister sans l'union de l'Autriche et de la Hongrie;

3° Un parti qui veut rendre toute la Hongrie madjare; ce parti a fait déclarer la langue madjare, langue officielle, il demande une armée nationale cantonnée dans le pays, une administration indépendante, et la translation de la chan cellerie hongroise à Pesth. Au reste, ils s'opposent à tous progrès dans les villes slaves.

Les madjares vus de près sont un peuple barbar

ils ont beaucoup de penchant pour le meurtre et la rapine. Le droit du plus fort est leur loi ; ils sont très fiers de leur ancienne réputation militaire; mais ils ne l'augmentent ni ne l'entretiennent, car les régimens hongrois sont aujourd'hui composés de Slaves et de Valaques. La seule profession qu'ambitionne un gentilhomme est celle de fiscal ou d'avocat. Des procès séculaires sont le seul patrimoine d'une partie de la noblesse.

Les Madjares font beaucoup d'efforts pour créer une littérature nationale ; mais ils n'ont encore aucun écrivain original, ils n'ont que des traducteurs. La langue madjare n'est pas enseignée dans les écoles, faute de livres élémentaires, et les théâtres, où on joue des productions madjares, sont toujours vides.

Ainsi la race dominante de la Hongrie, comme d'autres races dominantes voisines, est isolée sur le sol qu'elle habite, barbare, et par ces raisons, incapable d'asseoir sa domination dans le siècle actuel.

L'état actuel de l'Autriche ne peut être durable, non-seulement parce que l'organisation intérieure de cette puissance est incomplète, parce que la fidélité des provinces conquises est plus que douteuse, mais encore parce que ses frontières, telles qu'elles ont été fixées en 1815, ne lui permettent aucune sécurité. L'Autriche craint deux ennemis, dont l'un

est la Russie; or, elle est presque à la merci de la Russie; éloignée des montagnes qui seraient pour elle un rempart nécessaire, ne possédant pas la Vistule, elle est ouverte en Gallicie aux armées du czar. Les plaines n'opposent aucun obstacle à une invasion; elles sont non seulement une mauvaise frontière militaire, mais encore une mauvaise frontière commerciale. L'Autriche n'exporte rien par la frontière russe. Le cabinet de Saint-Pétersbourg frappe d'une prohibition sévère toutes les matières brutes que l'Autriche essaie d'introduire par l'est de la Pologne. A la vérité, l'Autriche réagit contre la Russie par la contrebande du sel largement organisée; mais ces hostilités pacifiques ne sont pas un état normal. La Gallicie, qui est la province la plus fertile de l'empire, n'a donc pas de débouchés en Russie; elle n'en a pas non plus dans l'intérieur de l'Autriche; elle est séparée des provinces du centre par une trop grande distance et par des chaînes de montagnes.

Enfin, les frontières factices établies par le congrès de Vienne ne peuvent paraître aux peuples, ni naturelles, ni durables. L'Autriche elle-même ne croit pas à la conservation de la Gallicie, car les améliorations matérielles qu'elle accorde par politique à ses sujets s'arrêtent à la ligne geographique qui sépare la Gallicie des autres provinces.

L'Autriche, par la Gallicie, est donc à la merci de la Russie; elle est aussi à la merci d'une insurrection polonaise mieux combinée que celle de 1830. Elle ne peut conjurer le double danger qui la menace que par une résolution franche et décisive, par son consentement et sa coopération au rétablissement de la Pologne. La Pologne rétablie donne à l'Autriche sa frontière naturelle des Krapacks, et à ce rempart formidable, ajoute une nation qui s'interpose entre elle et la Russie.

D'autres motifs très graves imposent à l'Autriche l'obligation d'une alliance avec la Pologne. Quel est l'avenir de l'Autriche? Jadis le plan de l'Autriche était, outre la monarchie universelle : 1° l'occupation des rives du Danube et du littoral de la mer Noire, au moyen de l'hérédité établie en Hongrie et de la conquête de la Turquie; 2° l'occupation du littoral de la Baltique, au moyen de l'hérédité établie en Bohême, en Sibérie, et de l'incorporation des pays teutoniques. Aujourd'hui l'Autriche ne rêve plus que la monarchie universelle, et la Russie a succédé à l'avenir qu'elle cherchait sur les bords de la Baltique et de la mer Noire. L'Autriche n'a pas non plus d'avenir en Allemagne; je n'en veux d'autre preuve que la décroissance rapide de son autorité dans la diète germanique où la Prusse la remplace. La présidence de M. Münch de Belling-

hausen n'est plus qu'un honneur rendu à l'âge de l'Autriche. Nous avons déjà fait observer que le cabinet de Vienne avait aussi perdu cette puissance qu'il devait au catholicisme. Dans la question qui vient d'être posée en Allemagne entre le catholicisme et le protestantisme, M. de Metternich n'a pas pris de parti ; il sait qu'une nouvelle guerre de trente ans ne serait pas avantageuse à son maître, et même que le débat serait cette fois beaucoup plus long qu'au XVIIe siècle. Enfin, l'Autriche, pour laquelle on a fait ce distique :

> Bella gerant alii ; tu felix Austria nube
> Et quæ Mars aliis dat, tibi regna Venus.

n'a plus la ressource des alliances matrimoniales, car elle sait qu'aujourd'hui on ne marie plus les peuples avec les princesses ; l'avenir que l'Autriche veut se créer en Italie est bien incertain. La vieille monarchie autrichienne s'apprête à franchir les Alpes et à descendre dans les plaines de la Lombardie. Là, elle s'avancera en rappelant les souvenirs de Frédéric Barberousse et de Frédéric II. Elle essaiera d'apporter aux tribus italiennes cette unité dont elles ont besoin. Pour obtenir le consentement de la Russie, elle est résignée à céder la Gallicie ; mais elle sait ce que sont les traités pour la Russie.

Les Krapacks ne sont pas pour elle un rempart suffisant. Un peuple tout entier n'est pas de trop entre elle et la Russie. Qu'elle rétablisse donc la Pologne, son intérêt l'exige; et la Pologne, loin d'être redoutable pour elle, ne peut qu'assurer le succès de ses desseins. La Pologne, obligée de se constituer et de repousser les efforts de la Russie, ne pourra être conquérante; elle protégera l'Allemagne et donnera une entière liberté d'action aux cabinets que la Russie inquiète et effraie aujourd'hui.

FIN DE L'AUTRICHE.

PRUSSE.

PRUSSE.

Etudions maintenant les rapports de la Prusse avec la Pologne.

La Prusse est mal connue en France, des étrangers qui n'ont observé ce pays qu'à la surface, et les écrivains de la maison de Brandebourg ont décrit la Prusse comme une puissance jeune de toute manière, c'est-à-dire comme une puissance innocente du féodalisme teutonique, pleine d'avenir, destinée à rallier l'Allemagne autour d'elle, seule digne, seule capable de représenter les trente-quatre états de la confédération germanique, en attendant qu'elle les résume en elle. Tout cela n'est qu'erreur et mensonge.

Pour comprendre et connaître à fond la Prusse, il faut d'abord se rappeller deux choses : l'origine et l'état précaire de la Prusse, puissance sans la nation et sans frontières. Quant à l'origine de la Prusse, on

sait que cette royauté parasite est née dans les ruines de la Pologne. Les margraves de Brandebourg, grands-maîtres de l'ordre Teutonique, se sont introduits frauduleusement dans le congrès des rois; et comme il n'y avait pas de place pour eux en Europe, ils n'ont pu se créer un royaume qu'en morcellant et démembrant les états existans. Ainsi, nous voyons la Prusse naissante assistant au démembrement de la Pologne et recevant sa part. Quant à l'état précaire de la Prusse, c'est chose évidente, il suffit de jeter les yeux sur la carte de l'Europe pour voir la Prusse passée entre trois grandes puissances, cherchant en quelque sorte, pour s'étendre et respirer, les angles et les intervalles entre des peuples largement posés sur le sol; à ses deux extrémités, maîtresse de deux duchés qui ne tiennent à elle par aucun lien durable, et dans toute sa surface, manquant de cette configuration réelle que la nature a donnée aux nations, prenant la forme de l'espace qu'elle occupe, composée d'élémens encore plus nombreux et plus hétérogènes que la Russie; en un mot ouverte à tous les ennemis, assise dans une capitale où mènent toutes ses grandes routes.

Dans cette situation critique, mais neuve et forte, il y avait deux partis à prendre. Il fallait être l'Allemagne, ou continuer le rôle commencé, rôle de conquête semblable à la mission que s'est donnée

la Russie; il fallait attirer à soi tous les élémens allemands qui se détachaient d'eux-mêmes des puissances du moyen-âge et cherchaient un centre; il fallait être le cœur de tous ces membres: la maison de Brandebourg a préféré l'autre rôle. Toute la Prusse est là. La Prusse est un annexe, un auxiliaire, une imitation de la Russie en Allemagne; tout en elle tend, à l'extérieur, à la conquête; l'intérieur n'a qu'une organisation factice et violente comme la Russie, moins barbare, parceque la Prusse est plus avancée en Europe, mais dirigée vers un but extérieur. Nous verrons d'abord comment la Prusse a été jusqu'ici fidèle à son système, comment elle l'applique aujourd'hui; puis nous examinerons son organisation; nous réfuterons quelques opinions erronées qu'elle accrédite partout; nous indiquerons l'opinion de l'Allemagne sur elle, et nous exposerons notre opinion sur ses intérêts et sur son avenir.

Un des premiers actes de la vie politique de la Prusse a été la coopération au démembrement de la Pologne. En 1795, après avoir été une cause active de la dissolution de l'ancienne famille germanique, elle a empêché l'Allemagne de se constituer en s'opposant à la création d'un gouvernement central et à l'élection d'un chef qui eût fait de la confédération germanique un corps véritable et un état. Au

congrès de Vienne, la Prusse s'est montrée avide et impatiente, agissant de tout son pouvoir pour obtenir un *grand morceau*; usurpatrice et ennemie de ses voisins en spoliant un des princes les plus aimés de l'Allemagne, le roi de Saxe. Depuis 1815, elle a entravé et comprimé par tous les moyens le développement intérieur des peuples allemands, afin de rencontrer moins d'obstacles dans l'exécution de ses projets d'agrandissement; elle a enchaîné la presse, et forcé la diète, l'unique représentant de l'Allemagne, à se suicider en se soumettant aux lois de la sainte alliance. Depuis dix ans l'Allemagne a vu encore une fois tomber la Pologne, et la Russie s'avancer presque jusqu'à l'Oder. Alors elle s'est écriée que le moment était venu de s'unir et de se lever contre l'ennemi commun (1). Elle a demandé le rétablissement de la Pologne, de cette nation qui est le plus sûr rempart de l'Europe contre la Russie. L'Autriche avait compris le danger et le moyen de le conjurer; elle consentait à relever la Pologne; mais la Prusse s'est montrée l'ennemie de l'Allemagne et a trahi le secret de son égoisme, conquérant en fortifiant, par

(1) Voir le Livre de la Russie et de l'Allemagne; Un Mémoire russe, imprimé dans le Portofolio, dans lequel le czar essaie de persuader aux Allemands qu'il est leur protecteur naturel. (Voir à l'Appendice, les GRIEFS DE L'ALLEMAGNE CONTRE LA DIÈTE GERMANIQUE ET LA SAINTE ALLIANCE.)

son opposition, la puissance de la Russie. Le cabinet de Berlin a prouvé qu'il faisait cause commune avec le cabinet de Saint-Pétersbourg, et qu'il était dans cette circonstance, comme toujours, uniquement préoccupé de ses projets ambitieux.

Aujourd'hui la Prusse fait des conquêtes pacifiques analogues aux conquêtes diplomatiques de la Russie; elle enferme l'Allemagne dans un vaste réseau de douanes, et des économistes instruits, qui négligent dans les choses le point de vue politique, souvent le plus important, le seul vrai en Russie, en Prusse, en Autriche, vantent le système des douanes prussiennes comme une conception savante et libérale, comme une application hardie des nouvelles théories commerciales.

L'organisation de la Prusse a été conçue toute entière dans le but de la conquête. La Prussse, a-t-on dit, est une vaste caserne. La définition est vraie, car l'armée prussienne absorbe la moitié du budget. La landwehr est une institution remarquable, mais nécessaire dans un pays qui n'a pas un moment de sécurité complète, qui doit toujours être prêt à repousser une invasion, ou à participer aux coalitions. La Prusse est une armée comme la Russie.

L'armée active, la landwehr et le landsturm comprennent toute la population. Les soldats prussiens sont disciplinés, les officiers sont instruits;

mais ce qui caractérise l'armée de la Prusse, c'est son obéissance passive au roi, obéissance aveugle et absolue comme en Russie. Pour l'armée, il n'y a point de patrie, il n'y a que le roi; toute la population civile de la Prusse pourrait disparaître sans que l'armée cessât d'être ce qu'elle est. L'honneur pour les officiers, c'est la faveur du roi; et comme ils sont les instrumens et les soutiens de l'absolutisme royal, ils se montrent fiers, dédaigneux envers les classes civiles. Après le roi, ils ne reconnaissent qu'eux dans le royaume.

Cependant il y a en Prusse une autre armée, une armée d'employés presqu'aussi nombreuse que l'armée véritable, imbu comme elle du dogme du royalisme.

Il y a en Prusse dix employés où il en faudrait un. Ce système n'est pas économique, mais il assure le despotisme du maître. Tout Prussien qui a reçu de l'éducation étant officier ou employé, il résulte de ce fait singulier que toute la population relève immédiatement du roi, et est à sa solde. Tous les officiers, tous les employés répandent par leur exemple, par leurs discours la doctrine du royalisme. Les employés sont justiciables d'une juridiction privilégiée qui les constitue en caste comme les officiers; de sorte qu'il y a en Prusse deux aristocraties rivales; mais au fond, tous les employés sont des officiers, ou plutôt tous les officiers sont des em-

ployés. Tout est dans la main du roi, tout pense, tout vit par le roi et dans le roi. Le gouvernement de la Prusse est une sorte de panthéisme politique. La jeunesse elle-même est élevée dans les principes du royalisme, et d'autant plus facilement qu'elle n'a d'autres carrières que celle d'officier ou d'employé. Tout moyen d'existence indépendante est ou rendu impossible ou décrié. La propriété foncière est frappée d'un impôt de 85 p. 0/0, et il n'y a d'honoré que la profession d'officier ou d'employé. Nous retrouvons encore ici l'imitation de la Russie. Le royalisme n'est que le czarisme sous un autre nom, et cette vérité est rendue tous les jours plus évidente par les tentatives que fait le roi de Prusse pour se faire pape protestant, à l'exemple du czar pape grec uni. Le roi est la patrie ; l'armée, l'administration ; ce n'est pas assez, il veut être encore la religion. La Prusse est donc un peuple de soldats et d'employés incarné dans le roi ; c'est une autocratie royale appuyée sur deux bases, sur deux armées, l'une militaire, l'autre civile.

Ils sont donc dans une singulière erreur, ceux qui vantent le gouvernement prussien, ceux qui célèbrent le bien-être, l'égalité dont jouissent les sujets de la maison de Brandebourg. La Prusse est toute entière à la surface pour recevoir les étrangers, pour leur faire illusion. La consigne est donnée

aux employés de toute espèce. Tout est propre, luisant, brillant partout. Des sourires officiels accueillent l'hôte qui vient de traverser le Rhin. Mais ce zèle, cette politesse, cette prévenance ne sont pas des mœurs; c'est l'uniforme d'un régiment. Quel bien-être peut exister dans un pays où la propriété, la liberté, l'égalité n'existent pas? La propriété est frappée d'impôts énormes. La liberté est nulle sous cette forme de czarisme qu'on appelle royalisme. Une inquisition invisible, impitoyable environne tous les sujets du roi dans toutes les circonstances de la vie. Une censure tyrannique mutile toutes les œuvres de la pensée. L'égalité est une fiction. L'impôt foncier que paie le noble est le huitième de celui qu'acquitte le simple citoyen, et le dixième de celui qui pèse sur le paysan. La maison de Brandebourg montre tous les jours comment elle comprend la liberté, l'égalité, quand elle essaie de dépouiller les provinces rhénanes des droits qu'elles doivent à la France, et de les soustraire au régime de notre Code civil. Déjà elle asoumis ses employés au régime prussien. Bientôt elle détruira le Code français. L'éducation plus libre et le catholicisme des provinces rhénanes sont d'ailleurs incompatibles avec le despotisme de Berlin. La persécution que supporte en ce moment l'archevêque de Cologne révèle clairement les intentions du roi de Prusse.

En Prusse, il faut prendre garde d'être dupe des apparences ou des mensonges officiels. La chancellerie de Berlin a conservé la tradition de Frédéric II, ce despote philantrope qui flattait dans Voltaire l'opinion de son siècle, qui faisait parade de philosophie et d'humanité dans des lettres publiques, et qui gouvernait sa nation à coups de canne. Tout est parade en Prusse; beaucoup de spectateurs sont éblouis, mais quelques-uns démêlent la vérité, comme ce diplomate français qui a consigné son jugement dans les lignes suivantes :

« Le mélange de libéralisme et d'esprit militaire » donne à la Prusse un caractère tout particulier, » et qui, au premier moment, produit une impres» sion favorable. A entendre les grands, les hauts » fonctionnaires, les personnes de la haute société, » on se croirait dans un état républicain, où la » justice et la modération président, où la liberté » de la pensée ne reçoit aucune entrave; on dirait » un pays gouverné par la philosophie elle-même.

» Mais c'est de la philosophie à la manière du » grand Frédéric, elle n'est qu'une ruse pour tour» ner les choses au profit de l'autorité absolue et du » gouvernement militaire. On donne avec soin de » l'instruction au soldat, non pour l'introduire dans » la vie civile, mais pour l'attacher encore à la vie des » camps. On favorise les lumières et la civilisation,

» mais on se garde d'accorder au pays des assemblées » politiques... En un mot, tout est fait pour l'absolutisme, et les apparences seules sont sauvées. »

Non seulement la Prusse, comme la Russie, cache le despotisme de son gouvernement sous le masque d'un libéralisme éclairé, et cherche à séduire ou à tromper l'opinion, mais de même que la Russie fait publier qu'elle est une puissance jeune, prédestinée à de grandes choses, la Prusse fait répéter par ceux qu'elle a séduits ou trompés qu'elle est le plus vrai, le seul représentant de l'Allemagne; qu'elle doit un jour rallier à elle et personnifier la confédération germanique. Cette prétention très injuste et très gratuite du cabinet de Berlin ne peut avoir de succès que hors de l'Allemagne. Les intérêts que la Prusse s'est faits et ceux de l'Allemagne ne peuvent être les mêmes. L'Allemagne n'a pas oubliée les méfaits de la Prusse; sa participation au démembrement; son opposition au rétablissement de la Pologne, son ambition égoïste au congrès de Vienne; son adhésion pleine et entière au système de la sainte-alliance, son despotisme; son union intime avec la Russie. Tous ceux qui connaissent l'Allemagne, qui l'ont étudiée dans le caractère loyal et élevé; dans les mœurs de ses habitans, dans les ouvrages de ses écrivains, dans les conversations de ses hommes les plus distingués,

savent qu'elle tend à une organisation réelle ; qu'elle appelle de tous ses vœux le moment où elle pourra se constituer en nation, s'affranchir de l'impôt ridicule et odieux qu'elle paie sous la forme de trente-quatre listes civiles, et posséder enfin la liberté au nom de laquelle elle a combattu pendant sept ans (1).

La Prusse n'est ni assez forte, ni assez civilisée pour attirer à elle toute l'Allemagne. Nous ne croyons pas à l'avenir glorieux qu'elle espère. En vain M. Ancillon dit que le protestantisme est *la colonne de la Prusse*; cherchant ainsi à identifier les intérêts de la maison de Brandebourg avec un intérêt puissant. D'abord le protestantisme n'est pas aujourd'hui une colonne bien forte, il s'est beaucoup affaibli depuis qu'il se fractionne, qu'il se dissout en sectes innombrables de méthodistes, d'unitaires, etc.

Le protestantisme a dû quelque puissance à la persécution ; mais aujourd'hui les rôles sont changés ; il n'est plus persécuté, et c'est lui qui persécute. Les monarques prussiens prétendraient-ils, comme les czars, détruire le catholicisme ? Cette entreprise ne serait ni sage ni heureuse. Les affaires de Posen et de Cologne ont dû leur apprendre à ne plus donner leur impuissance en spectacle.

La Prusse se fait illusion sur son union avec la

(1) Voir à l'*Appendice*, des extraits de traduction d'un ouvrage intitulé : *De l'Allemagne*.

Russie ; elle n'est que l'instrument de son ambitieuse alliée ; qu'elle essaie de résister au cabinet de Saint-Pétersbourg, de séparer ses intérêts de ceux du czar, et une cruelle expérience lui apprendra trop tard ce que l'histoire aurait pu lui apprendre. Ne sait-elle pas à quel point l'ambition de la Russie est égoïste ? ne sait-elle pas que les projets de la Russie sont invariables ? a-t-elle oublié ce plan de partage trouvé par Frédéric II, chez l'électrice de Saxe ? a-t-elle oublié que sa frontière septentrionale est ouverte aux généraux de l'autocrate ? Mirabeau, selon nous, disait vrai, quand il donnait cet avertissement à la Prusse : « Toute la perfection de l'armée prussienne ne saurait mettre le roi de Prusse en état de résister aux Russes. »

Pour se réhabiliter en Allemagne, pour se défendre des projets de la Russie, pour assurer son existence et son avenir, la Prusse doit consentir à contribuer au rétablissement de la Pologne. « Qui gagnerait, dit un publiciste distingué, à cet acte d'équité, d'honneur, d'agrandissement même qui, en replaçant sur ces bases cette digue naturelle élevée par la nature, contre l'ambition du cabinet de Saint-Pétersbourg, affaiblirait la Russie ? Le roi de Prusse. »

FIN DE LA PRUSSE.

CONCLUSION.

CONCLUSION.

Nous savons maintenant quels sont les ennemis de la Pologne ; nous connaissons leur politique ; leurs projets, leurs moyens ; nous avons vu quels intérêts s'opposaient au rétablissement de cette nation démembrée. Voyons maintenant quels intérêts les réclament. L'Allemagne doit désirer le rétablissement de la Pologne, afin de relever la barrière qui la sépare de la Russie, afin d'échapper à l'ambition des czars, et de donner l'essor à son commerce ; l'Angleterre, afin d'occuper et de retenir en Europe la Russie, qui s'avance tous les jours vers l'Inde ; afin de reprendre possession d'un commerce à la fois avantageux et nécessaire pour elle (1) ; la France, parce que la Pologne a les mêmes intérêts et la même mission qu'elle (2) ; la Turquie, parce

(1) Voir à l'*Appendice*, quelques considérations sur les relations commerciales de l'Angleterre et de la Pologne.

(2) Ces motifs ont déjà été développés. Voir en outre, à l'*Appendice*, combien le commerce de la Pologne est important pour la France.

que la Pologne seule peut arrêter la marche des Russes vers Constantinople, et permettre au jeune sultan de développer les belles institutions dont le germe est dans le Hatti-shérif de Gulhané, parce que la Pologne recommencerait avec elle un commerce également avantageux aux deux nations; la cour de Rome, parce que l'oppression de la Pologne est un attentat contre la religion et l'humanité, parce que le catholicisme est exposé depuis longtemps aux persécutions des czars; la Suède, parce que l'affaiblissement de la Russie sera pour elle une vengeance et un bienfait; le Danemarck, parce qu'il est menacé dans son existence par la Russie qui a besoin du Sund; la Belgique, parce que la Russie est la protectrice de la famille d'Orange; la Suisse, parce que l'aristocratie de ses cantons est soutenue et secrètement excitée par le cabinet de Saint-Péterbourg; Naples, parce que la Russie à Constantinople, serait maîtresse de l'Adriatique; la Grèce, parce que son indépendance dépend de celle de la Turquie; l'Espagne, parce que la Russie est l'ennemie irréconciliable des principes libéraux sur lesquelles elle fonde sa nouvelle constitution, parce que le czar soudoie chez elle la guerre civile; la Perse, parce que la Pologne, en détournant d'elle les intrigues et les efforts de la Russie, peut seule faire cesser la protection qui pèse sur le patriarche

des Arméniens, les trahisons qui l'assiégent, les guerres de prétendans qui l'épuisent, le pillage sous le nom d'indemnité, la déportation des populations qui la ruinent; les Circassiens, parce que la Pologne, en attirant à elle toutes les forces de la Russie, assurera leur indépendance; enfin tous les peuples soumis au czarisme doivent faire des vœux pour le rétablissement de la Pologne, parce que la cause de la Pologne est la cause de la liberté et des nationalités. Les Russes eux-mêmes, s'ils veulent se montrer dignes de devenir une nation, doivent contribuer à l'affranchissement d'une nation depuis long-temps foulée aux pieds par leur autocrate. L'Europe entière est intéressée au rétablissement de la Pologne. Peut-on opposer à l'Europe l'intérêt, je ne dirai pas de trois peuples, mais de trois dynasties, de trois familles?

Parmi les nations qui ont des intérêts communs avec la Pologne, il faut mettre au premier rang la Turquie et la France. Nous avons traité la question pour la France, il reste à montrer rapidement quels liens unissent la Pologne et la Turquie. D'abord, la Pologne et la Turquie ont le même ennemi, ennemi implacable qui a déjà détruit l'une et qui aspire à détruire l'autre. La Pologne veut se relever; la Turquie veut se régénérer. L'une et l'autre ne peuvent vivre si la Russie n'est refoulée dans

ses limites naturelles et nécessaires. Le sort de l'une dépend beaucoup de celui de l'autre.

La Pologne rétablie est, pour la Turquie, un rempart derrière lequel elle préparera la civilisation de ses populations diverses. La Turquie, préservée des atteintes de la Russie, protégée par l'Europe, ou défendue par une puissante organisation intérieure, affranchit la frontière méridionale de la Pologne, et devient un allié redoutable pour la nation, aujourd'hui soumise au czar. Nous ne parlons pas des intérêts accessoires, des intérêts commerciaux, etc.; le premier de tous les intérêts pour la Pologne et la Turquie est d'exister. Devant cet intérêt si grand, si menacé, tous les autres disparaissent. Or, les conditions de l'existence pour la Pologne et la Turquie sont les mêmes : protection de l'Europe, garantie de leur indépendance, opposition efficace aux projets ambitieux de la Russie, réorganisation et régénération intérieure : les deux nations sont donc naturellement alliées.

Comme la Russie dément tous les jours le projet de démembrer la Turquie, il n'est pas inutile de dévoiler quelques-unes de ses intrigues. D'abord elle a introduit à Constantinople une corruption incroyable; les principaux fonctionnaires du gouvernement lui sont dévoués, et grâce à sa protection, dépensant le triple et le quadruple de leurs appoin-

temens, elle prodigue les cadeaux. Ainsi, Akif-Pacha a reçu, entre autres dons, une tabatière de 250,000 francs; Achmet-Fevzi-Pacha, pour faire signer au sultan la permission de débarquement accordée aux Russes à l'époque de la bataille de Koniah, a reçu 500,000 francs. Le sultan refusa pendant vingt-six jours de signer, et résista aux sollicitations de son ministre; enfin Achmet-Pacha, après l'avoir enivré dans une partie de plaisir, obtint la signature qu'il avait promise. On se rappelle quelle impression soudaine produisit le débarquement des troupes russes, et quels efforts les ambassadeurs étrangers durent faire pour contenir la Russie.

Parmi les partisans de la Russie, il faut compter Achmet-Fevzi-Pacha, personnage criblé de dettes, etc.; Akif-Pacha; Rizza-Pacha, grand-chambellan, Adji-Ali-Pacha, le patriarche actuel des Grecs; Aristarki, logothète du prince Ghika, homme à la merci du cabinet de Saint-Pétersbourg.

La corruption entretenue à Constantinople par la Russie est telle qu'elle rend au czar les mêmes services qu'une armée permanente de cent cinquante mille hommes. Une foule d'agens inconnus, moines, confesseurs, colporteurs (1), fonctionnaires de toute espèce, sont aux gages de la Russie; le divan

(1) La Russie fait répandre en Turquie un Nostradamus qui prédit le règne d'un Constantin russe à Constantinople.

lui-même n'a ni dignité ni indépendance. Les membres qui le composent vivent au milieu d'un luxe qu'ils entretiennent par des moyens inconnus, ou plutôt très connus. Il résulte de cette démoralisation générale de la nation turque, qu'à quinze lieues de Constantinople l'autorité du sultan est nulle. Quelques hommes sont dévoués à leur pays et au sultan, entre autres Reschid-Pacha; aussi est-il en butte aux intrigues les plus actives des Russes.

Les ambassadeurs de Prusse, de Suède, de Danemarck sont des agens que la Russie emploie souvent quand elle veut déguiser son action (1).

En 1833 le sultan Mahmoud courut un grand danger. Il assistait à une revue des troupes russes; tout-à-coup il se trouve environné par quinze mille Russes, et séparé des Turcs. On craignit qu'il ne fût enlevé. Le projet d'enlever le sultan a été conçu en effet; mais les ambassadeurs étrangers ont été avertis à temps. Depuis la revue de 1833, le sultan n'a plus paru au camp russe. La Russie redoutait beaucoup dans Mahmoud le réformateur énergique qui voulait régénérer la Turquie. Elle a neutralisé tous les efforts tentés, par les Turcs ou par des étrangers, pour la civilisation de l'empire ottoman. Ainsi

(1) La Russie, pour remplacer ses espions, les officiers prussiens, vient d'envoyer à Constantinople des officiers suédois.

M. Simons voulait établir une école d'agriculture à Constantinople ; à peine était-il préparé qu'un agent russe est venu lui dire : « Voilà 150,000 francs, renoncez à votre projet. » Blaque, le fondateur du *Moniteur Ottoman*, n'a pu accomplir l'œuvre qu'il avait commencée (1).

En empêchant ainsi, par tous les moyens, la régénération de la Turquie, la Russie accrédite l'opinion que l'empire des sultans n'a plus de principe vital, qu'il est condamné à périr, et que la nécessité autant que les intérêts de l'Europe entière prescrivent de céder Constantinople au czar. Cependant il n'est pas vrai que la Turquie ne renferme plus de germes de vie ; elle languit aujourd'hui, elle dépérit; mais elle n'est pas morte.

La Turquie ancienne dépérit : c'est là une vérité incontestable ; mais il faut bien distinguer dans la Turquie la race conquérante qui domine depuis six siècles, de la nouvelle race turque et des populations qui composent l'empire ottoman. M. de Raguse, M. de Lamartine, et beaucoup d'hommes éminens regardent comme inévitable la ruine de la Turquie. A leurs yeux toutes les réformes de Mahmoud et de Reschid-Pacha ne peuvent rajeunir une

(1) Le nouveau rédacteur Franceski vient de mourir : on croit au poison ; et c'est le cinquième ou sixième rédacteur qui est enlevé subitement.

nation qui se meurt de consomption, qui n'a plus de principe vital. Selon nous, les juges éclairés que nous avons cités se trompent, parce qu'ils ont confondu la race dominante avec la population entière de la Turquie.

La Turquie a été jusqu'ici un empire fondé sur le fanatisme militaire et sur le fanatisme religieux, un assemblage de peuples conquis et gouvernés par la race des vainqueurs. Or, il n'était pas difficile de prédire la ruine de la Turquie ancienne ; une nation, une société vivent tant que le principe de leur existence peut se développer. Ainsi, le moyen-âge, qui a pour caractère principal la foi, a été l'époque de l'apogée de l'empire turc. Mais quand la matière a manqué à la conquête religieuse et à la conquête militaire, qui est la loi du système turc ; quand les progrès de la civilisation et du christianisme ont arrêté les envahissemens de l'islanisme, un terme fatal a été marqué à l'existence de la Turquie. Si on ne voit dans la Turquie que l'ancienne autocratie, c'est-à-dire la race conquérante, on a raison de dire que la Turquie est morte. Les races dominantes meurent partout, et les nations naissent à leur place ; cela n'est pas plus vrai pour la Turquie que pour l'Autriche, pour l'islanisme que pour le germanisme. Ce principe intérieur qui anime les nations, qui est comme leur

sève et leur vie, est épuisé dans les races conquérantes ; le tronc reste debout, mais il ne pousse plus de branches et de rejetons, il n'a même plus de feuillage; et M. Thouvenel, jeune voyageur français, a raison d'appliquer à la Turquie le célèbre hémistiche :

« . . . . . Stat magni nominis umbra,
« Trunco non frondibus efficit umbram. »

Remarquons tout de suite quelle est la proportion de la race conquérante et des races conquises. La population de la Turquie d'Europe s'élève, d'après les tableaux de recensement les plus exacts, à environ quinze millions d'habitans. Le tiers seulement de ce chiffre exprime la population musulmane ; le reste est composé de chrétiens et de rayas ; il était impossible que la race antique ne fût pas étouffée par les races animées du principe chrétien qui croissent autour d'elle. Tous les hommes qui connaissent à fond la Turquie ont déclaré que l'ancienne race turque n'était pas civilisable ; et, en effet, la Turquie de Sélim et de Mahomet ne comprend ni n'accepte la régénération qu'a conçue Mahmoud.

Mais si la Russie conquérante se meurt, les races qu'elle a jusqu'ici tenues dans l'esclavage sont pleines de vie. L'exemple seul de la Grèce est une preuve. Les tributaires et les rayas ont foi en leur nationalité. Si vous demandez aux tributaires quelle

sera pour eux la conséquence de la ruine de l'islamisme, ils vous repondront: « Notre indépendance. » Il faut voir avec quel orgueil un pauvre raya vous dit : « Je suis chrétien. » Les grands tributaires moldaves, valaques, serviens, bosniaques, ne se soumettront jamais au joug d'un Russe. Ils défendront leur indépendance avec un acharnement invincible. Jusqu'aujourd'hui, tout ce qui se passait en Orient ne les intéressait pas directement. C'était la race dominante qui était en question. Mais qu'il s'agisse d'un démembrement sérieux, ceux qui croient hériter de leur soumission, en héritant des dépouilles de l'empire ottoman, verront combien ils se sont gravement trompés.

La Russie et l'Angleterre accréditent l'opinion d'un démembrement inévitable de la Turquie; mais cette opinion n'est pas vraie. Nous ne prétendons pas qu'on puisse et qu'il faille immédiatement transformer les tributaires et les rayas de la Turquie en nation civilisée comme la France; l'éducation des peuples est longue. Il faut que cette grande parole de Mahmoud : « Il faut que tous mes sujets » soient égaux ; je ne veux reconnaître de Musul- » mans qu'à la mosquée, de chrétiens qu'à l'église, » de juifs qu'à la synagogue. » Il faut que cette grande parole soit publiée et réalisée en Turquie. Toutes les réformes tentées dans l'intérêt des Turcs

seuls sont impuissantes. La domination de la race conquérante, en Turquie, a privé l'empire des ressources que lui offrent dix mille de chrétiens, rayas et tributaires. Que la liberté politique complète la liberté religieuse et l'égalité civile accordée aux rayas, aussitôt la Turquie a des armées, de l'argent. Tout ce qui dépérit entre les mains de ses visirs et de ses pachas, tout ce qui est comprimé, annulé, renaît et reprend une immense valeur.

Nous devons signaler ici une réforme qu'on n'a pas assez remarquée, réforme glorieuse, féconde et qui contient l'avenir de la Turquie. Mahmoud a détruit l'aristocratie religieuse et militaire des sultans, et a légué à son fils une monarchie européenne. Avec les derébeys et les janissaires, le despotisme féodal de l'Asie a été anéanti. Désormais, pour continuer l'œuvre de Mahmoud, les sultans ont deux choses à faire : opérer la fusion des Turcs et des rayas, et rattacher à eux les grands tributaires qui doivent défendre l'empire. Il faut regretter que les sultans ne se soient pas encore occupés des tributaires ; sans doute, ils ont été détournés de ce soin par des causes très graves, mais nous essaierons de faire comprendre l'importance de la question que nous indiquons.

Les Turcs ont une excellente cavalerie, mais ils n'ont pas d'infanterie. Les rayas leur donnneront

sur-le-champ une infanterie aussi bonne que leur cavalerie, mais à la condition que leurs chefs soient chrétiens. Pour leur marine, les Grecs continueront à leur fournir des matelots qui valent ceux de la France et de l'Angleterre. En outre, la Grèce, appelée nécessairement à faire partie de la grande famille fédérative de la Turquie, cessera de tourner les yeux vers le czar. Elle aimera mieux être grande par la liberté que par l'esclavage. La Turquie n'a pas d'armée organisée. Les Moldaves, les Valaques serviens, les montagnards de la Bosnie, les Grecs lui donneront d'excellens soldats, très disciplinés, prêts à marcher. La Pologne, son alliée nécessaire, lui donnera des généraux. On ignore trop, en Europe, quelles sont les ressources de nations chrétiennes de la Turquie d'Europe.

Les tributaires peuvent, en tout temps, défendre le trône de leur empereur par une armée de trois cent mille hommes.

Comme la première et la seule question en ce moment, pour la Turquie, est d'exister, nous ne parlons pas ici des immenses ressources commerciales et pécuniaires des principautés moldo-valaques et serviennes.

L'ancienne Holmia, qui comprend la Haute-Albanie, une partie de l'Hergovine, de la Bosnie et de l'ancienne Servie, forme avec les pays ci-

dessus mentionnés un rempart qui protége la Turquie contre l'Europe, et qui s'étend de l'Adriatique à la mer Noire. Ce pays, sillonné de montagnes, couvert de rochers, coupé en tous sens par des défilés, est resté jusqu'à nos jours inexpugnable. Il est habité par une population indomptable qui préférerait la mort à une soumission quelconque.

L'Holmia est divisée en deux parties; la première comprend les montagnes indépendantes, la seconde les montagnes dépendantes de la Porte. Les montagnes indépendantes en guerre avec la Porte, depuis des siècles, renferment une population de cent trente-quatre mille huit cents ames, dont le tiers environ est armé et peut se rassembler en vingt-quatre heures. Les montagnes dépendantes de la Porte contiennent cent quatre-vingt-quatre mille quatre cents âmes, dont quarante-six mille trois cents soldats. Les deux parties de l'Holmia fournissent donc quatre-vingt mille hommes; la Russie a bien compris l'importance de cette position, car elle fait une pension de 85,000 francs par an au vladica (prince absolu) de Monténégro, un des chefs des montagnes indépendantes, et en outre, elle l'a comblé d'honneurs comme évêque des Monténégrins, elle l'a fait sacrer à Saint-Pétersbourg, lui a prodigué les flatteries, les distinctions de toute espèce, etc.

La Turquie peut donc facilement se faire comme

une ceinture de tributaires qui la protégeront, comme autrefois les margraves défendaient l'Allemagne: qu'elle crée sur les bases de celles de Servie et de Moldo-Valachie de nouvelles principautés dans le Monténégro et dans les montagnes de l'Albanie; qu'elle investisse du pouvoir, des descendans des anciens rois slaves, qu'elle éloigne du vladica du Monténégro des créatures du czar; qu'elle confère à des familles dévouées et nationales les hospodariats héréditaires de Servie et de Moldo-Valachie, et qu'elle exige seulement de tous ces princes, nouveaux margraves, des troupes et de l'argent en temps de guerre, et elle rend désormais impossible les intrigues de la Russie, et fait cesser en même temps son protectorat sur les tributaires, et les guerres malheureuses qu'elle soutient avec des peuples redoutables. Mais il faut que la Turquie accepte franchement et provoque même le dévoûment des tributaires. Il faut qu'elle ait le courage nécessaire de protéger les peuples qui s'attachent à elle; qu'elle imite, pour maintenir ses droits et dans l'intérêt de son salut, l'activité et l'énergie que la Russie déploie pour hâter l'accomplissement de ses projets. La Russie soutient ouvertement ses partisans et ses créatures; tous ceux qui servent l'ambition du czar sont assurés d'une protection prompte et puissante. Aussi le ca-

binet de Saint-Pétersbourg conserve-t-il son influence et sa domination dans un pays comme la Valachie, où quatre familles seulement des hospodars Ghika, de Georges Philippesco, de Stirbey et de Bibêsco lui sont seules dévouées. La Turquie malheureusement ne connaît pas toujours ses partisans. Ainsi pour ne citer qu'un exemple, la Turquie a consenti dernièrement à l'emprisonnement du colonel valaque Campiniano. Trompée par la Russie, elle a cru sévir contre un de ses ennemis, et elle contribue, sans le savoir, à persécuter un chef du parti conservateur qui réclame en Valachie la suzeraineté réelle de la Porte. La Turquie doit soutenir la résistance des Circassiens qui la défendent sur les bords de la mer Caspienne et sur le Caucase. En Egypte et en Arabie, les imans sont pour elle un rempart contre l'Angleterre, comme les Bosniaques contre l'Autriche. Trois grandes alliances avec la France, la Pologne et la Perse, doivent compléter ce système de défense si simple et si naturel.

En attendant que la Pologne puisse être une alliée pour la Turquie, elle peut lui fournir des hommes précieux, capables de toutes sortes de services, des agens sûrs qui combattraient partout à l'intérieur l'influence de la Russie.

Derrière ce rempart de populations dévouées et désormais intéressées au salut de la Turquie, le

jeune héritier de l'illustre Mahmoud peut préparer l'émancipation de tous ses sujets. Qu'il sépare nettement le pouvoir temporel et le pouvoir religieux, qu'il proclame l'égalité civile et politique de toutes les populations qui composent son empire, et tout permet d'espérer qu'une vie nouvelle animera bientôt cet assemblage de nations maintenant étrangères ou hostiles les unes aux autres.

Le Hatti-Shérif de Gulhané garantit la vie, l'honneur, la fortune des sujets du sultan, annonce la création d'un système de perception des impôts, et une organisation militaire plus forte et plus régulière. Il reconnaît des droits jusqu'alors méconnus et proclame deux grandes réformes; mais c'est évidemment une œuvre incomplète. Toutefois le sultan ne peut plus s'arrêter dans la voie où il est entrée; il faut qu'il complète le bienfait du Hatti-Shérif de Gulhané par des réformes fondamentales. L'égalité politique des populations de son empire, produira l'*émulation* qui sera le plus puissant de tous les moyens de civilisation. On dit avec raison que les Turcs, soumis à un dogme très exclusif, n'étaient pas capables de se civiliser eux-mêmes; mais il paraît presqu'impossible que l'orgueil national ne les excite pas à rivaliser avec les chrétiens, quand ils verront des nations s'élever autour d'eux. Alors ce

peuple, qui était un camp en Europe, deviendra peu à peu une société.

La Turquie ne doit pas périr ; le danger serait immense pour l'Europe si la Russie s'emparait de Constantinople, et il importe d'ailleurs de mettre un terme à cette politique de convenance qui ne respecte aucune nationalité, et qui n'a pour but que la conquête. Il faut que l'équilibre européen repose désormais sur des rapports nouveaux, établis entre les nations et non plus seulement entre les gouvernemens. Les intérêts des nations, sauf quelques détails accessoires, sont identiques. Le premier de ces intérêts est la paix fondée sur la protection naturelle des nationalités. Que ce principe de droit social et universel triomphe, et bientôt l'Europe, le monde entier formeront une grande famille. Les plans de conquêtes sont aujourd'hui des anachronismes et des attentats aux droits des peuples.

En un mot, la plupart de ceux qui ont cherché quels moyens de conservation peuvent être appliqués à l'empire ottoman n'ont envisagé la question que sous une face. Il n'ont vu en Turquie que la race turque, la race conquérante et dominante, et ils ont cru qu'il fallait seulement s'occuper de la régénérer par la civilisation. Le problème ainsi compris nous paraît mal posé et insoluble. La régénération de la race turque sans l'émancipation

des races conquises est selon nous impossible, et serait en tout cas un expédient tout-à-fait insuffisant. Il faut voir en Turquie toutes les populations qui composent l'empire du sultan observer les germes de vie que toutes les nationalités portent en elles, et demander que l'Europe en assure le développement. Nous n'avons donc pas cru devoir juger en détail les réformes et les créations de Mahmoud. Nous ne sommes pas de ceux qui proscrivent les réformes et les créations, qui les proclament funestes. Nous pensons au contraire qu'elles sont très utiles, et nous rendons hommage au zèle des hommes qui se sont voués à l'éducation de la Turquie (1); mais il nous semble que la question n'est pas là. Il est bon d'introduire par tous les moyens la civilisation en Turquie, mais il faut surtout permettre à toutes les forces qui sont aujourd'hui comprimées dans l'empire ottoman de se développer sous une protection sincère et généreuse. Il faut que toute la Turquie aime et reconnaisse son chef dans l'empereur actuel, et que

(1) Avant tous ceux qui ont contribué à l'éducation de la Turquie, il faut citer un Français, M. Lapierre, fils de l'ancien drogman de France à Constantinople. M. Lapierre est le premier qui ait déterminé des grandes familles turques à faire élever leurs enfans en France. Les heureux résultats de ses conseils ont engagé le sultan Mahmoud à envoyer en Europe de jeunes Turcs, qui ont suivi les cours des colléges et des écoles.

l'empereur à son tour proclame la grande réforme qui doit assurer son existence et qu'il élève autour de son trône, comme un rempart, des principautés désormais attachées à son sort ; et de notre côté il faut que les grandes puissances assurent à la Turquie le temps, le repos et l'indépendance dont elle a besoin.

La politique des puissances doit être de substituer la protection de l'Europe au protectorat exclusif de la Russie ou de l'Angleterre, et entre toutes les puissances il n'en est pas qui doive exiger et obtenir plus d'influence que la France dans la question d'Orient, parce qu'elle est entre toutes la plus intéressée à la conservation de l'empire ottoman.

Nous avons caractérisé les différentes dominations qui pèsent sur les peuples du Nord ; nous avons défini ces gouvernemens qui s'appellent la Russie, l'Autriche, la Prusse ; maintenant il importe de rétablir une grande vérité dénaturée par les ennemis de la France. La France est *une puissance d'ordre*, c'est une société véritable, c'est une nation. Il n'y a de société vraie, de société durable, que là où il y a liberté, égalité, que là où il y a des hommes et des citoyens, que là où règne la loi, la loi fondée sur le droit. Les habitans de la France sont une race homogène, que l'antiquité de son origine permet presque d'appeler autochtone. La France est

donc une puissance d'ordre, puisqu'elle représente les principes sociaux et le principe de nationalité. Quant à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse, ce sont des puissances ennemies de l'ordre et de la paix, ennemies du genre humain, parce qu'elles ne représentent que la force, la conquête, c'est-à-dire la violation de toutes les lois divines et humaines. On conçoit que ces puissances aient dénaturé le sens des mots, et qu'elles aient appelé ordre la soumission à la violence. On conçoit que le maître, dans l'intérêt de sa domination, ait créé une langue pour l'esclave ; qu'il ait appelé droit divin le droit de la force. Mais au nom de la religion, de l'humanité, au nom du droit, au nom de la raison, comme membres d'une société civilisée et d'un peuple libre, nous protestons contre cette tyrannie. Il est temps que cet odieux mensonge, accrédité par les souverains absolus, cesse d'usurper les droits de la vérité. Il est temps que les mots reprennent leur sens naturel, et que les choses reprennent la place qui a été fixée par le Créateur. Il n'y a qu'un droit divin, celui des nations, droit réellement divin, et imprescriptible, en vertu duquel les nations peuvent toujours protester contre la force.

La France est une famille, un peuple; elle représente un principe d'organisation légale et morale, qui tend à réunir les hommes, à fonder, à consti-

tuer, à civiliser. C'est là le propre du droit. Les puissances ennemies de la France représentent le *mauvais principe*, qui tend à désorganiser, à démoraliser, qui divise, qui réduit tout à l'égoïsme, à l'individu ; c'est là le propre du fait. Il y a donc entre la France et ses ennemis l'immense distance qui sépare le droit et le fait.

La France, avons-nous dit, est une famille, une société, une nation. La Russie est un gouvernement. Le gouvernement de la Russie est la confiscation et l'exploitation d'une nation au profit d'un homme. En Russie il n'y a qu'un homme.

La mission de la France est de civiliser, d'initier les nations aux droits. On lui reproche la terrible énergie avec laquelle elle a quelquefois rempli sa mission ; mais les excès qu'elle a pu éviter sont encore plus des malheurs que des crimes, ils n'ont pas égalé tout le mal qu'ils ont détruit. Mettez d'un côté dans la balance des siècles entiers de gouvernement absolu tant d'actes de tyrannie, tant de tortures de toute espèce, tant de souffrances ignorées de l'histoire, et de l'autre quelques années de vengeance et de domination populaire, et jugez! Il est vrai, la révolution de 89 n'a pas été seulement la réparation du passé, elle a aussi été une vengeance; mais cette vengeance, quoique cruelle, quoiqu'impitoyable, on la comprend. C'était une

vengeance ! Et de quel droit les gouvernemens demandent-ils de la modération aux peuples ? Ils ont dominé par le droit de la conquête et de la force ; ce droit qu'ils ont exercé si long-temps, dont ils ont tant abusé, ils l'ont subi à leur tour. Et pendant leur domination, quelle éducation ont-ils donnée aux peuples ? celle de l'esclave. L'esclave est devenu le maître, et au moment de sa victoire, il n'a trouvé dans son ame que la vengeance. Vous n'y avez pas mis, vous ne pouviez pas y mettre ces sentimens de morale et d'humanité qui eussent été un frein pour lui. Les excès de la révolution française, ce thème inépuisable de déclamations, ne sont donc pas des objections contre la mission de la France ; ils retombent tout entiers sur ceux qui les ont subis. C'est là un des châtimens que les puissances immorales, que les puissances de fait portent en elles ; elles n'ont ni pitié, ni justice à invoquer, et leur destruction n'inspire aucun remords.

La France ayant une mission d'initiation, la France seule représentant le droit au milieu de puissance de fait, il en résulte qu'elle est seule. Tous ceux qui ne comprennent pas et qui ne veulent pas comprendre ses destinées, tous ceux qui acceptent la définition que les gouvernemens absolus ont donnée de l'ordre et du droit disent qu'elle est iso-

lée; elle n'est pas isolée, elle est seule, parce qu'elle est la première. Cet isolement qui inquiète, qui effraie quelques esprits, était inévitable ; il fallait le prévoir, et il faut l'accepter, mais en acceptant le système qui convient à la France.

Des hommes de bonne foi, des hommes imbus des doctrines antiques ne voient de salut pour la France que dans une alliance. C'est ici le moment d'examiner le système des alliances en général, et dans l'application qu'on en peut faire à la France. Beaucoup d'hommes raisonnent, vivent sous l'empire des habitudes et des préjugés. Sans doute répudier l'expérience du passé, serait une grande faute; mais il faut aussi tenir compte du présent et surtout de ce présent si rapide, si grand, qui est notre siècle. Les alliances ont été autrefois un bon moyen de politique; aujourd'hui elles sont inutiles, dangereuses, illusoires dans certaines conditions. Autrefois, il n'y avait en Europe, que des gouvernemens personnifiés dans des dynasties, en un mot, des rois; des peuples, il n'en était pas question ; le gouvernement était une espèce de panthéisme politique. L'individu n'existait pas; il vivait dans le prince. Et Louis XIV disait simplement une vérité quand il disait : « l'état, c'est moi. » Dans ces temps-là, les guerres, les traités, en un mot, tous les actes qui manifestent la vie d'une nation,

étaient affaire de gouvernement, affaire de palais. En outre, le système des gouvernemens conforme à leur origine était la conquête. La prospérité, c'était la gloire, et on ne connaissait guères d'autre gloire que la gloire guerrière. Si on excepte les guerres de religion, toutes les guerres qui ont désolé l'Europe ont eu pour cause l'ambition des conquêtes. Il y a dix ans peut-être qu'on a compris la vie intérieure des nations, cette vie pacifique, régulière, véritable, qui est le but des sociétés.

Autrefois, comme les rois voulaient être des Alexandre et des César, il n'y avait aucune sécurité pour les nations. L'intérêt des rois était donc de former des alliances pour l'attaque et pour la défense. Les alliances alors étaient bonnes et nécessaires; elles n'étaient que l'union de deux ou plusieurs armées contre d'autres armées; elles étaient simples et faciles. C'étaient des mariages, des *pactes de famille*. Elles étaient stables, car elles se perpétuaient avec les familles. Aujourd'hui, les conditions des choses sont changées; les peuples prennent part au gouvernement, et ils ne ratifient pas toujours les engagemens particuliers des princes. Ainsi cette parole célèbre du marquis Los Rias : « il n'y a plus de Pyrénées, » n'est plus tout-à-fait vrai. D'un autre côté, le but de la politique n'est plus absolument la conquête. Le bon sens des peuples a

proscrit les César et les Alexandre. Dès qu'un prince ou un peuple conquérant se relèvera, l'Europe entière s'armera pour assurer son repos et son indépendance.

Ainsi les motifs et les moyens des alliances ne peuvent plus être les mêmes. On conçoit les alliances que les gouvernemens absolus font entre eux; ce sont des coalitions formées dans un but de conquête. Mais nous examinerons bientôt jusqu'à quel point elles sont fortes et durables.

Quelle alliance est aujourd'hui possible à la France? D'abord les alliances, d'après le système ancien, sont impossibles. Les gouvernemens nés de la conquête, les gouvernemens absolus ne s'allieront jamais à un gouvernement né du peuple, à un gouvernement constitutionnel. Une des fautes universellement reconnues de Napoléon a été son alliance avec l'empereur d'Autriche, qui l'a trahi et qui a déclaré officiellement son petit-fils illégitime. Des intérêts opposés, ennemis, ne peuvent s'allier, et, chose singulière, c'est des gouvernemens étrangers que vient la répulsion. Les gouvernemens étrangers n'ont épargné aucun dédain à la France de 1830; ils ont, au moins, le courage et l'intelligence de leur situation. Quant à l'Angleterre, elle nous a prouvé qu'on ne peut faire avec elle que des alliances commerciales. Nous n'avons à traiter avec

et qui l'attendent. Il y a là pour elle une force immense. Ce que ne pouvait pas Archimède, la France le peut aujourd'hui. Les alliances de la France avec les gouvernemens ne seraient pas vraies; elles ne seraient donc pas solides. Les alliances avec les peuples sont seules possibles, alliances tacites, mais sûres, parce qu'elles sont fondées sur des intérêts non seulement communs, mais égaux; sur des intérêts durables, sur ces sentimens et sur ces principes qui existent au fond de toutes les ames, et qui sont la base de toutes les sociétés.

Cependant la France a une alliée, la Pologne. Entre ces deux nations, l'alliance est non seulement possible, mais nécessaire, parce qu'elles représentent toutes deux les mêmes principes, parce qu'elles ont les mêmes ennemis. Aussi sont-elles chacune une partie l'une de l'autre, La destruction de la Pologne est un démembrement de la France.

Il y a aujourd'hui deux politiques pour la France; agir et attendre. A cause de certaines circonstances, la France n'agira pas; mais qu'elle attende, mais qu'elle ne se croie pas isolée. Ce qui arrive aujourd'hui était inévitable; il fallait même le souhaiter. La position qu'on nous a faite, il fallait la prendre, et puisque la fortune elle-même nous force de l'accepter, la fortune est pour nous.

On ne remarque pas assez la puissance des mots.

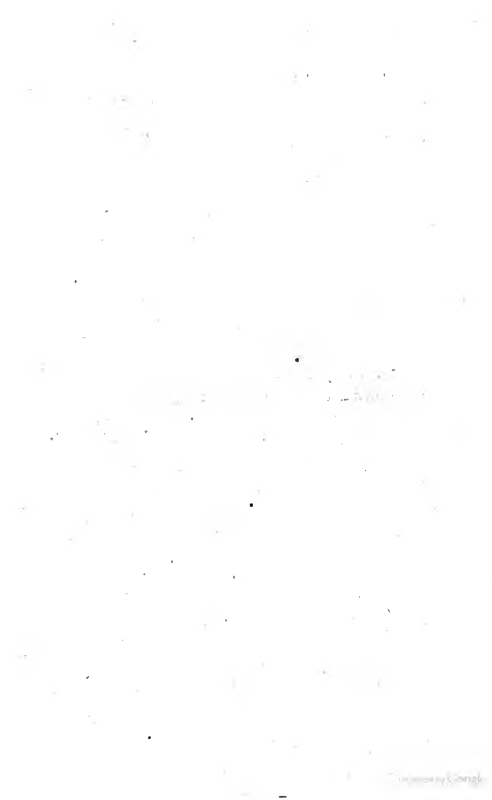
Depuis long-temps nous sommes dupes de quelques mots dont on a changé le sens. Nous n'avons pas voulu prendre part à un démembrement de l'empire ottoman; nous n'avons pas voulu conspirer contre l'Europe et contre nous-mêmes; nous n'avons pas voulu, nous qui devons défendre partout le principe de nationalité, nous associer à la destruction d'une nation, et pour nous punir, les puissances étrangères inventent le mot d'isolement. Nous ne sommes pas isolés; nous ne pouvons pas l'être; au contraire, nous avons commencé à isoler les puissances conquérantes, et elles le sentent; elles sont inquiètes; elles n'avaient pas prévu ce qui se passe aujourd'hui. Si elles avaient réellement conscience de leur force, si elles avaient foi dans l'avenir, elles n'offriraient pas à la France de rentrer dans la conférence du 15 juillet. Elles sentent profondément ce que la protestation muette de la France ôte d'autorité morale à leurs actes. Habituées à intervenir légitimement dans nos affaires, en vertu de la politique de *convenance*, établie en 1815, elles ont cru qu'elles pouvaient, sans danger, exclure un gouvernement, qui d'ailleurs leur a trop demandé et leur a trop promis. Elles ont cru l'isoler, l'annuler; mais sous ce gouvernement, il y a une nation à laquelle on n'avait pas pensé, qu'on croyait avoir le droit d'oublier. Mais voici que la nation a

parlé et a dit au gouvernement : « Restez dans la position qu'on vous a faite, ne craignez pas, et attendez. »

Que la France attende, elle n'a besoin de personne, et l'avenir la dédommagera du présent. L'état de l'Europe n'est pas stable, il faut que l'Angleterre et la Russie se choquent quelque part ; alors elle interviendra si elle veut et comme elle voudra. L'Europe craque de toutes parts. Il faut refaire la Turquie, il faut refaire beaucoup de choses ; que la France attende ; ses ressources le lui permettent, ses intérêts l'exigent.

La conscience de la haute mission de la France doit inspirer à ceux qui ont l'honneur de la gouverner un profond sentiment de fierté, et non une *amère tristesse*. Le rôle de la France est bien simple : aux puissances qui croient avoir encore le droit de lui exprimer des craintes, des inquiétudes, qu'elle réponde : « Je ne m'enquiers pas de ce que vous faites ; je suis seule, et je ne crains pas. »

FIN.



PIÈCES

JUSTIFICATIVES.

CABINETS DU NORD.

1o Observations sur l'Ukraine.
2o Appendice.

OBSERVATION SUR L'UKRAINE,

OU PETITE RUSSIE.

Le mot *Ukraine* signifie frontière. C'étaient les frontières de la grande Russie.

Les czars ont donné cette contrée aux Cosaques, à condition qu'ils s'y établiraient à demeure et la cultiveraient, et qu'ils seraient obligés de les servir toutes les fois qu'ils en seraient requis.

Les Cosaques se gouvernent par des coutumes, lois anciennes qui sont celles de la Pologne et de Maydebourg.

En 1763, on établit à Gloukoff un gouverneur-général et un collége de justice, qui porte le nom de collége de la petite Russie.

Ce collége, composé d'un nombre égal de Russes et d'Ukrainiens, juge en dernier ressort toutes les causes juridiques ordinaires. Dans les cas extraordinaires, les parties appellent au troisième département du sénat.

Lorsque les Cosaques se sont mis sous la protection de la Russie, ils jouissaient de tous les priviléges; ils étaient libres, avaient le droit de se choisir leur propre chef, et de le déposer lorsqu'ils en étaient mécontens. Ces hetmans se tenaient dans une capitale ou camp retranché. Il y avait un certain nombre de cavalerie et infanterie toujours en paie; le reste travaillait, cultivait, commerçait, jouissait du fruit de ses travaux et de son industrie, sous la condition de paraître en armes lorsqu'il en serait requis. Il y avait des terres et des revenus assignés aux hetmans, qui avaient le droit de vie et de mort sur les coupables.

Ces priviléges ont cessé depuis la nouvelle forme du gouvernement introduite en Ukraine. Cette province est actuellement dans la même position que les anciens habitans des pays conquis et des autres peuples nomades. Ils ne jouissent plus que de quelques priviléges qui ne signifient pas grand'chose. De là le peu d'attachement ou la haine de ces peuples contre le gouvernement de la Russie, qui les opprime.

Quoi qu'il en soit, les Cosaques sont tenus de fournir à la Russie, en temps de guerre, vingt mille hommes de troupes légères, équipés et entretenus aux dépens de la province, la subsistance à sept régimens de dragons russes qui gardent les frontières, et ils paient annuellement un tribut de 600,000 roubles.

La nourriture des régimens est très onéreuse à la province, qui

est très étendue, parce qu'elle est obligée de fournir et de voiturer quelquefois à trois cents werstes ces fournitures.

Il y a une autre espèce de Cosaques, les Zaporogues. Ils habitent la Chersonèse Taurique. Ces Cosaques Zaporogues se retirèrent chez les Tartares en 1709 et 1739; ils capitulèrent avec la Russie, et vinrent habiter les rives du Don et du Borysthène. Ils forment un corps de vingt-huit à trente mille hommes, qui ne sont pas nomades. Ce corps est composé d'émigrés, déserteurs et transfuges de toutes les nations. Celui qui veut vivre avec eux est obligé de faire une année de noviciat, pendant laquelle il sert une chambre. Si cette vie le rebute, il est le maître de s'en retourner quand il le veut, et même de revenir si la fantaisie lui en prend. Ils gardent tous un profond silence sur leur patrie; ils ne parlent d'autre langue que celle des Cosaques. Ceux qui l'ignorent sont embarrassés dans les commencemens; mais partout le besoin rend les hommes industrieux, et la langue des signes n'est pas la moins expressive.

Ces Cosaques ont partagé les terres entre eux. Ils travaillent, commercent, chassent; ils ont un hetman des deux rives du Borysthène, et un chef de communauté, appelé kochavoi. Ils ont un camp perpétuel de quatre à cinq mille hommes. Ces Cosaques sont dispersés dans des métairies, appelées *koutres*.

Ils font de temps en temps des excursions chez les Tartares et les Polonais, qu'ils haïssent. Il n'y a pas de femmes parmi eux; s'il en paraissait une, elle serait lapidée. Cependant, les Cosaques qui veulent en avoir sont les maîtres de les entretenir au-delà de la frontière. Ils vivent entre eux comme des amis: tout est commun. Lorsque quelqu'un a perdu quelque chose, celui qui l'a trouvée, le porte dans la place publique, et l'attache à une perche qui y est plantée. Celui à qui elle appartient la prend. Si quelqu'un d'eux a volé ou commis un crime, ils le condamnent à mort. On l'attache à un poteau dans la place publique; on met à ses pieds une massue, une bouteille d'eau-de-vie et un verre; on fait boire au patient, et on lui donne ensuite un coup de massue plus ou moins fort, selon l'énormité de son crime: le plus coupable souffre le plus long-temps.

APPENDICE.

TABLE DE L'APPENDICE.

GRIEFS DE L'ALLEMAGNE

CONTRE LA SAINTE-ALLIANCE ET LA DIÈTE GERMANIQUE.

(Traduction.)

Lorsque les deux princes alliés, à Kalisch, appelaient sous les armes les peuples allemands, ils p omirent la régénération de cet empire, et dirent qu'ils en laisseraient l'exécution aux princes et aux peuples de l'Allemagne. L'Autriche aussi promit la régénération de la liberté et de la constitution allemande, pour atteindre le grand but de l'alliance. En examinant l'histoire de ce temps, nous sommes obligés de croire que ce fut, non seulement la nécessité du moment qui poussa les princes de garantir aux peuples un état de droit assuré, mais qu'ils avaient reconnu aussi la nécessité d'abolir les défauts de l'ancien mécanisme des états allemands. La Prusse, l'Autriche et d'autres états firent à Vienne les propositions les plus libérales et les plus franches. La Prusse même rédigea, au commencement de l'ouverture du congrès, des principes qui pouvaient éveiller les plus belles espérances, en annonçant qu'une force *militaire vigoureuse*, un *tribunal de la diète*, et des *constitutions représentatives* des différens pays, garanties par la confédération, seraient les moyens nécessaires pour obtenir un plein succès. Surtout on s'appuyait sur la nécessité d'un *tribunal suprême* de la confédération, lequel non seulement aurait à juger les querelles des différens princes confédérés, mais aussi les plaintes des sujets, du moins celles des représentans du peuple, concernant les droits garantis, la violation des constitutions, et parmi ces droits des représen-

tans des pays furent comptés : le droit de participer aux délibérations des lois organiques, le droit d'accorder ou de refuser l'introduction ou le changement des impôts, le droit de se plaindre auprès du prince ou de la diète, des abus ou défauts des administrations, le droit de protéger et défendre la constitution et les droits garantis des individus. La Prusse, en 1815 (Notes du congrès de Vienne, tome II, page 16), déclara *qu'une constitution allemande* était nécessaire, etc., etc.

Le principe de la responsabilité des ministres fut prononcé.

L'histoire du congrès nous démontre comment tous ses projets furent déjoués. On mit de côté les principes de la garantie des droits du peuple, de la représentation, du tribunal de la confédération.

L'ancienne constitution de l'empire germanique ne fut remplacée que par un édifice d'état vacillant et fait à la hâte.

Les auteurs de la diète même avouaient que cette organisation était imparfaite et s'excusaient sur le peu de temps qu'ils avaient eu pour délibérer. On fut satisfait de l'espérance de voir des améliorations comme on l'avait promis; mais plus tard *l'acte final de Vienne* limita le but de la diète à l'indépendance, à l'inviolabilité des états des princes souverains, et à la conservation de la sécurité intérieure et extérieure de l'Allemagne. Il ne fut plus question de toutes les garanties dont on avait parlé en 1815.

Dès que l'indépendance de l'Allemagne ne courut plus aucun danger, il y eut beaucoup de voix qui désiraient placer un chef à la tête de la réunion des états allemands, et restituer la dignité impériale. Cependant les voix des plus grandes puissances s'y opposèrent.

Au désir prononcé de divers états d'établir par-

tout des constitutions représentatives, succéda la proposition qu'avait faite, en 1814, la Russie, de mettre chaque état sous la protection d'une constitution.

La Bavière, le Wurtemberg, Baden, etc., furent évidemment de l'opinion qu'en publiant de telles constitutions, la diète devait fixer les mêmes principes pour tous les états; ils s'assuraient leur autonomie comme princes souverains, etc.

La constitution du duché de Nassau et de Baden.

Ces constitutions, établies depuis 1816, furent de la plus grande importance pour le développement de l'esprit politique en Allemagne, et tous les regards se tournèrent vers les nouvelles chambres des députés, qui délibéraient avec des formalités jusque-là inconnues sur les affaires nationales, vers ces assemblées où la pensée s'exprime librement; mais cette jeune liberté battait si vigoureusement des ailes, que des soupçons furent bientôt éveillés. Les états qui avaient ouvert la route constitutionnelle furent suspects à ceux qui avaient fait moins ou rien du tout.

On craignait pour le principe monarchique qu'on avait déclaré la base de l'association européenne des états, on voyait dans le développement d'une liberté légale un terrible météore de la démocratie. L'antipathie contre les progrès de l'esprit constitutionnel s'empara bientôt de ceux qui l'avaient d'abord ranimé.

L'influence étrangère, mise à part, avait aussi des ennemis intérieurs des institutions nouvelles, qui étaient d'autant plus actifs qu'ils voyaient menacer leurs priviléges par le principe enfin reconnu de l'égalité de tous devant la loi.

L'aristocratie forma en 1815 une ligue qui tâchait de rendre vaine chaque restriction de la noblesse. Selon le principe point de noblesse,

point de monarque, le système de la hiérarchie sociale pouvait se faire valoir de plus en plus ; il fut même favorisé par les chartes des états constitutionnels, par l'introduction des deux chambres. Aussi l'aristocratie trouva-t-elle un allié puissant dans la monarchie ; les obstacles qu'elle opposa servirent au développement du civisme et de la vie constitutionnelle en Allemagne, et d'un autre côté, finirent par établir une affiliation politique générale. Les pays où le système représentatif avait trouvé un appui vigoureux dans l'opinion publique appartenaient à la classe des moins puissans, tandis que dans les états qui exerçaient une influence prépondérante sur la confédération, on considérait comme la plus grande garantie la conservation de ce que le droit historique avait statué, et de la souveraineté du pouvoir régnant. En 1823, un de ces états proclama même que le but principal de la nouvelle législation de la confédération allemande avait été surtout de s'opposer aux principes démocratiques qui formaient la base de plusieurs institutions. L'histoire nous montre de quelle manière on a procédé depuis 1819, partie en multipliant les restrictions de la presse, en vertu des lois de la diète qui prescrivirent la surveillance des différentes constitutions, l'inviolabilité du principe monarchique, etc., partie avec la commission d'inquisition à Mayence, composée des membres de la confédération contre les machinations démagogiques.

L'activité de la diète se dirigeait surtout du côté de l'organisation militaire, et c'est la chose la plus importante qu'elle ait faite avec la loi du 9 avril 1821.

On négligeait de remplir les autres promesses, savoir : une loi concernant la liberté de la presse, la garantie des droits des auteurs et des éditeurs, etc.

Par un édit du 1er juillet 1824, la *publication* des délibérations de la diète fut abolie.

De cette manière, toutes les espérances des peuples allemands furent déjouées, et de là l'esprit de mécontentement qui régnait depuis plusieurs années ne fit que s'irriter. De l'autre côté, les relations générales de la société et la situation particulière des différens états furent un nouveau sujet d'irritation. Comment pouvait-on diminuer l'oppression qui réunit à l'ancien fardeau des dettes de guerre tant de besoins nouveaux? L'obligation de tenir prêts les contingens de la confédération, même en temps de paix, surchargea les divers besoins des états. La prédilection des princes et l'influence de la noblesse, qui regardait partout les places d'officiers comme des sinécures réservées aux nobles, paralysèrent les vœux des représentans qui voulaient une diminution des armées en temps de paix. Voilà pourquoi en 1830, dans le grand-duché de Hesse, quatorze généraux se trouvaient à la tête d'une armée de huit mille hommes, et dans le royaume de Saxe on dépensait 44,000 écus pour les écoles militaires, où la plupart des élèves étaient nobles, pendant que pour fonder les autres institutions scientifiques l'état ne contribuait que de 115,000 écus.

Une procédure judiciaire, coûteuse et lente, l'intervention continuelle de la police, l'aristocratie qui pénétrait toute l'organisation des états, l'esprit de caste, les obstacles que d'innombrables tarifs mettaient au commerce, etc., causèrent beaucoup de plaintes et de mécontentement.

Les rapports de l'Église catholique aux différens états sont réglés par un concordat, avec la cour de Rome, dans tous les pays allemands où se trouvent des protestans et des catholiques sans un chef d'état. Les instituts et les employés des églises ca-

tholiques sont partout payés avec une grande générosité par les gouvernemens protestans.

Selon les plus nouveaux calculs, il y a à présent en Allemagne, sous six princes catholiques, plus de quatorze millions de catholiques, dont neuf millions appartiennent à l'Autriche et deux millions et demi de protestans; de l'autre côté, sous vingt-huit princes protestans et dans les villes libres, six millions catholiques et douze millions protestans. Dans les états qui forment le noyau, la prépondérance du protestantisme est évidente.

Les écoles, les institutions scientifiques et les universités furent améliorées.

L'an 1830 sema les germes des développemens récens.

Les mouvemens qui commencèrent cette année ne pouvaient pas s'opérer là où des institutions constitutionnelles, sinon complètement ou vigoureusement développées, existaient pourtant dans leurs conditions essentielles. Cette circonstance réfutait les assertions du parti de réaction qui prétendait que les mouvemens révolutionnaires, ayant troublé l'Allemagne depuis 1830, n'avaient été que le résultat d'une excitation étrangère, quoique tous ceux qui vivaient dans les états dont la situation était pénible aient reconnu que la victoire remportée par le peuple français avait été enchaînée en Allemagne. Ce qui se passait en Saxe, plusieurs semaines avant ces événemens, à l'occasion de la fête jubilaire de l'Église, était la conséquence d'une violation des plus chers intérêts du peuple; mais apparemment tout cela aurait disparu sans laisser de traces, si la grande nouvelle de Paris n'eût pas excité de nouveau la masse enthousiasmée. Le peuple opprimé sous une constitution vieillie sous une lourde administration (dont les défauts étaient sentis, non-seulement dans les cercles les plus élevés de

la société, mais aussi dans les cercles inférieurs), sous l'influence de l'aristocratie étrangère, avait désiré depuis long-temps une amélioration dans l'état politique. Des émeutes, qui éclataient en même temps dans les deux capitales du pays, que l'on imitait dans les autres districts, donnaient plus de force aux plaintes générales. Cependant des garanties qui faisaient face aux plus urgentes réclamations et un changement de gouvernement qui, selon le désir du peuple, donna une garantie d'amélioration de la charte et de l'administration du pays, apaisèrent les troubles, et le peuple animé d'une nouvelle confiance retourna bientôt à l'ordre légal. Dans l'électorat de Hesse un peuple vigoureux avait souffert les oppressions, qu'après la chute du joug étranger le prince du pays y apportait. Mais sous ses successeurs cette oppression devint de plus en plus dure. L'étincelle allumée en France trouva ici un aliment d'incendie. Une sédition menaçante força l'électeur de rassembler les états (les représentans du pays) qui, contre les lois de la Confédération Germanique et la constitution du pays, n'avaient pas été convoqués, et ceux-ci s'occupèrent immédiatement à rédiger une nouvelle charte fondamentale. A Brunswick, le duc Charles ayant irrité l'aristocratie, elle fit accroire au peuple que le duc avait l'intention de l'opprimer, et le duc fut victime d'une émeute. Cette émeute était la suite d'une conjuration aristocratique et de l'agitation du peuple animé par l'enthousiasme des idées libérales, dont l'aristocratie avait tiré cette fois adroitement profit. Toutefois la révolution de juillet avait donné la première impulsion à ce mouvement, qui avait pour conséquence l'expulsion du duc, la translation du gouvernement à son frère le duc Guillaume, que la diète germanique a reconnu provisoirement par un édit de 1830. Avant

la fin de l'année 1830, il y avait aussi dans le royaume d'Hanovre des démonstrations. L'aristocratie, la restauration des abus féodaux, les priviléges, les corvées, etc., etc., étaient le sujet de la plainte principale; et quoique en 1819 une nouvelle constitution eût été donnée qui établissait deux chambres contre le désir du peuple, un sombre mécontentement fermentait au sein du peuple. Enfin, au mois de janvier 1831, des émeutes orageuses éclatèrent à Gottingue; elles ne furent apaisées que par la force armée. En 1833, le duc de Cambridge et ses agens donnèrent une nouvelle constitution que le roi Ernest vient d'abolir à présent; de sorte que le pays de Hanovre est plongé dans un état arbitraire, sur lequel la diète a déclaré son incompétence. Les mouvemens révolutionnaires dans les autres états de la confédération furent moins importans que l'étaient tantôt des émeutes sans but politique, tantôt des irritations plus sérieuses qu'on apaisa avec des concessions et des promesses, par exemple en Saxe-Aldembourg. En d'autres pays, les princes évitèrent le danger par des concessions à l'amiable, comme le duc de Saxe-Meiningen, le prince de Schwarzbourg-Sondershausen, le grand-duc de Oldenbourg. La conséquence générale commune de ces mouvemens était le changement des anciennes constitutions, basées sur les classes du peuple; les constitutions déjà existantes dans le midi de l'Allemagne auraient servi plus ou moins de modèles. En Saxe on établit sur une nouvelle base l'organisation communale. Des gardes nationales s'étaient formées partout; qui dans l'électorat de Hesse en Saxe et à Brunsvick étaient mieux organisées; mais seulement en Hesse la constitution les confirma comme un institut permanent.

Dans le grand-duché de Hesse, il y avait de ter-

ribles émeutes qui ne furent réprimées que par l'usage des armes, lorsqu'elles étaient déjà devenues le commencement d'une nouvelle guerre de paysans.

Dans le Wurtemberg, la tranquillité ne fut pas troublée, parce que l'économie de l'état était bien réglée et que l'administration était favorable aux citoyens.

En Bavière, les sciences et les arts étaient dans un état florissant. Il y eut des traces d'un gouvernement de cabinet; la tranquillité du pays ne fut pas dangereusement troublée.

Le grand-duché de Baden, d'un absolutisme inouï, passa à une démarche loyale et tranquille, à ces espérances heureuses que son nouveau grand-duc favorisa. Cependant les mouvemens dangereux par lesquels l'Allemagne expiait les fautes de ses chefs avaient provoqué la surveillance de la diète, et le 21 octobre 1830 elle publia un édit d'après lequel tous les gouvernemens confédérés furent obligés de se secourir réciproquement; en même temps on ordonna aux censeurs des journaux de n'admettre qu'avec précaution toutes les nouvelles concernant les mouvemens révolutionaires, de donner attention aux édits de la diète de 1819 et de surveiller les journaux traitant les affaires intérieures du pays. De l'autre côté la diète s'attendait que la sagesse des gouvernemens prêterait l'oreille aux plaintes justes, remplirait les obligations légales de la confédération envers leurs sujets, mais qu'ils ne se permettraient pas une indulgence incompatible avec leurs obligations.

La chambre des députés du grand-duché de Baden se montrait sous le jour le plus avantageux; on lui doit surtout la loi sur la presse du 18 décembre 1831, par laquelle la censure fut abolie.

Le 5 janvier 1831, l'électorat de Hesse reçut la

constitution la plus libérale qui eût apparue en Allemagne, et qui se distingue aussi par le système d'une seule chambre.

Dans le royaume de Saxe fut donné, le 4 septembre 1831, une loi fondamentale qui est favorable au développement de la vie constitutionnelle, nonobstant ses défauts dans l'élection et l'organisation de la première chambre.

La passion politique générale de l'Europe n'était pas sans influence sur la tendance des états allemands, à donner au droit une base solide.

La révolution en Pologne avait détruit le plan de s'opposer aux mouvemens orageux de l'ouest. Tous les regards en Allemagne étaient dirigés sur le combat héroïque des Polonais, et pendant que les ennemis des institutions libres ne faisaient que timidement leurs contre-opérations, leurs défenseurs montraient un courage d'autant plus grand.

La fin malheureuse du combat excita en Allemagne comme partout les hommes de la réaction. C'était ce dernier parti, qui alors semant la méfiance, chercha à renouveler les occasions entre les princes et les peuples.

(Des réunions de peuple s'établirent en plusieurs endroits pour protéger la presse, etc.; la fête de Hambadh, etc.)

Les tendances des chambres constitutionnelles depuis 1831 inquiétèrent la diète, et elle publia (surtout sur l'instigation de la Prusse et de l'Autriche) de nouveaux édits pour combattre, la force des masses accourues, les empiétemens de l'esprit démocratique développé sous le masque de l'opposition constitutionnelle; et la presse effrénée, etc.

Les remèdes qu'on proposa contre ces calamités furent annoncés comme une application des principes énoncés dans l'Acte final de Vienne (1820).

Les six articles suivans, ne concernant que les rapports des représentans à leurs princes et à la confédération, furent adoptés par les ambassadeurs de tous les états confédérés.

I. Chaque chef d'un état confédéré a non-seulement le droit, mais il est obligé, selon le cens de la confédération, de refuser son consentement à un projet des représentans quand il est en contradiction avec de certains droits, parce que le souverain ne peut être lié par la constitution à la coopération des représentans que pour l'exercice de quelques droits définis.

II. Comme les représentans n'ont pas le droit de refuser aux souverains les moyens nécessaires au gouvernement, et doivent marcher d'accord avec les obligations de la confédération et avec la constitution du pays respecté, les cas où les représentans veulent faire dépendre leur consentement aux impôts, médiatement ou immédiatement de l'accroissement de leurs autres vœux, appartiennent au nombre de ceux auxquels les articles 25 et 26 de l'Acte final de Vienne sont applicables. Dans l'hypothèse d'une résistance des sujets au gouvernement, ces articles obligent les membres de la confédération à se prêter réciproquement aide et secours.

III. La législation intérieure des états confédérés ne doit pas empiéter sur le but de la confédération, ni empêcher l'accomplissement des autres obligations de la confédération, notamment des prestations en argent.

IV. A la diète on doit organiser une commission (provisoirement pour six ans) qui est obligée de prendre toujours note des délibérations des représentans dans les différens états, de surveiller les motions ou conventions qui seraient en contradiction avec les statuts de la confédération, et d'en

faire un rapport à la diète, qui, dans ce cas, doit entrer en négociations avec les gouvernemens en question.

V. Tous les gouvernemens confédérés s'obligent de publier des réglemens capables de rendre inutiles les attaques contre la diète dans les réunions des représentans, parce que l'article 59 de l'acte final de Vienne prescrit de ne pas outre-passer les bornes de la liberté de la parole d'une manière dangereuse pour un seul état, ou peiner toute l'Allemagne.

VI. Seulement la confédération a le droit exclusif d'interpréter l'acte de la confédération et l'acte final de Vienne, et elle exerce ce droit avec la diète.

Les peuples Allemands comprenaient les conséquences qu'on pourrait tirer de ces résolutions de la diète, et partout régnait une espèce d'inquiétude que plusieurs gouvernemens cherchaient à dissiper en publiant de nouveaux édits.

Dans la chambre des députés de Hanovre, on prit la motion de protester énergiquement contre ces édits de la diète, et la chambre de Hesse-Cassel était prête à faire des démarches sérieuses, lorsque la chambre (26 juin) fut dissoute. La diète qui, dans sa publication du 28 juin, avait annoncé une loi uniforme concernant les affaires de la presse, supprima non seulement les journaux : le *Libéral (der Treisinnige) Observateur du Rhin (der Wachter um Rhein)*; mais ordonna aussi, le 5 juillet, qu'aucun journal écrit dans la langue allemande et imprimé dans l'étranger, ou brochure contenant moins de vingt feuilles, ne pourrait être admis ou répandu sans le consentement des gouvernemens. Elle défend toutes les réunions et fêtes extraordinaires du peuple sans l'autorisation des magistrats, et déclare que dans les réunions permises, personne ne pourrait prononcer un discours politique; elle défend de porter

de certains signes, des rubans, des cocardes d'autre couleur que celle du pays, des drapeaux; elle interdit les arbres de la liberté, etc.; elle rappelle sérieusement à la mémoire les édits de 1819 et 1824, la surveillance des universités et des professeurs publics, ordonne la surveillance de tous ceux qui sont suspects, et des étrangers, et proclame l'obligation des membres de la confédération de se livrer réciproquement les réfugiés politiques. Puis tous les membres de la confédération déclarèrent, à l'unanimité, que la loi sur la presse de Baden, du 28 décembre 1831, était incompatible avec la législation de la presse, et ne pourrait plus exister. De cette manière on abolit une loi qu'un prince de la confédération avait donnée avec l'adhésion des représentans; on l'abolit par une décision de la diète, quoique selon la constitution encore reconnue à Baden, l'adhésion de la majorité absolue de chacune des deux chambres soit nécessaire pour changer les lois en vigueur.

Les actions du roi Ernest de Hanovre dans les derniers temps sont connues. Il renversa la constitution de 1833, chassa du pays sept professeurs de Gottingue sans jugement, fit toutes sortes d'empiétemens sur les droits les plus sacrés du peuple, et continua largement d'exécuter ses projets.

Ce que c'est que la diète germanique, on l'a vu, lorsque les habitans de Hanovre lui ont adressé leurs remontrances pour avoir une décision dans leurs différens avec le roi. La diète s'est déclarée incompétente !

Le droit politique des Etats se trouve sans garantie.

DE L'ALLEMAGNE.

L'ALLEMAGNE D'APRÈS LE TRAITÉ DE 1815.

(Traduction.)

La confédération allemande est basée sur l'ancienne forme de l'empire germanique. Quoique en 1815 la restauration de l'ancien empire parut d'abord nécessaire, mais il y avait tant de changemens dans les différens pays et tant de nouveaux rapports entre les princes et les peuples, que cette restauration devint impossible. La paix de Paris, en 1819, et l'Acte du congrès de Vienne, du 9 juillet 1815, fondèrent la confédération allemande, qui embrasse les princes souverains de l'Allemagne et les quatre villes libres. Selon l'Acte final de Vienne (1820), son but est : *La conservation de la sécurité extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des états allemands.* Tous les membres sont souverains et exercent dans leurs pays tous les droits de la souveraineté ; comme membres de la confédération, ils sont égaux l'un à l'autre. La confédération est indissoluble, et aucun membre n'a le droit de s'en séparer. La volonté de la confédération est déclarée par les résolutions du conseil intime ou de tous les états (*pleni*). Les différends des membres se vident à l'amiable ou par le droit ; les résistances des sujets aux magistrats (gouvernemens), après qu'on a essayé la voie du droit, peuvent être vaincus avec le secours de la confédération. Un membre, refusant d'obéir au décisions de la diète, peut être forcé par des moyens coërci-

tifs, selon l'article 13 de l'Acte de la confédération, des constitutions représentatives doivent exister dans tous les états, la diète est obligée d'avoir soin que cette décision soit exécutée partout, et que les constitutions existantes ne soient changées que d'une manière légale et tracée par les constitutions mêmes. On a vu de quelle manière la diète remplit cette obligation; voyez le royaume de Hanovre! La confédération dans sa localité a le droit de déclarer la guerre, de conclure des traités de paix et faire des conventions. Cependant elle n'a de droit que pour conserver l'indépendance et la sécurité de l'Allemagne, et selon son organisation ne peut former qu'une ligne défensive. Une déclaration de guerre prononcée par la confédération oblige tous les états à la participation.

Les lois fondamentales de la diète, outre l'acte de confédération du 8 juin 1815, sont : le réglement provisoire du service (*provisonische Gesthafl sordung*) du 14 novembre 1816 ; la décision concernant l'instance austrégale (*Austragalinstanz*) du 16 juin 1817; l'ordonnance d'exécution de la confédération du 3 août 1820; les 24 articles de la constitution de guerre de la confédération (*Kriegsverfassung*) du 9 avril 1821; leur interprétation détaillée du 11 juillet 1821, et les décisions de la conférence de Vienne, 1834.

La confédération, ne formant pas une union en un état confédéré, n'est qu'une alliance des 34 états indépendans et de quatre villes libres, dont tous les membres ont les mêmes droits, mais quinze ont différens votes à la diète.

1	L'Autriche....	4 votes.
2	La Prusse..............	4
3	La Bavière..............	4
4	La Saxe.................	4
5	Le Hanovre.............	4
6	Le Wurtemberg........	4
7	Le Baden...............	3
8	La Hesse-Electorale......	3
9	La Hesse-Grand Ducale...	3
10	Le Holstein...............	3
11	Le Luxembourg...........	3
12	La Saxe-Weimar.........	1
13	Saxe-Meiningen.........	1
14	Saxe-Altenbourg........	1
15	Saxe-Cobourg...........	1
16	Brunswick.............	2
17	Mecklenbourg-Schwrin...	2
18	Mecklenbourg-Strelitz.. .	1
19	Oldenbourg............	1
20	Nassau......	1
21	Anhalt-Dessau...........	1
22	Anhalt Bernbourg.......	1
23	Analt-Cöthen............	1
24	Schwarzbourg - Sonders - hausen................	1
25	Schwarzbourg-Rudolstadt.	1
26	Hohenzollern-Hechingen..	1
27	Hohenzollern - Sigmarin - gen..................	1
28	Lichtenstein.............	1
29	Reuss (branche aînée).....	1
30	Reuss (branche cadette)...	1
31	Lippe-Detmold...........	1
32	Schauenbourg-Lippe......	1
33	Waldeck................	1
34	Vessen-Hambourg........	1

Villes libres.	35 Lubek....................	1
	36 Francfort-sur-le-Mein......	1
	37 Brême.......................	1
	38 Hambourg...................	1

Le point central et l'organe de cette confédération est la diète à Francfort-sur-le-Mein, où il y a :

1° Des réunions générales (Plenum), qui comptent soixante-dix voix selon le tableau ci-dessus (et inclus les voix de Saxe-Gotha lesquelles, après son inclination, sont tombées aux trois lignes collatérales de la Saxe).

2° Un conseil intime (plus étroit) où les voix des trente-huit membres sont réduits au nombre de dix-sept, dont l'Autriche, la Prusse, la Bavière, la Saxe, le Hanovre, le Wurtemberg, Baden, Hesse-Electorale, Hesse - Darmstadt, avec Hesse-Hombourg, Holstein et Luxembourg ont chacun une voix (—11). La maison de Saxe a la douzième voix; Brunswick et Nassau la treizième; Mecklenbourg-Schwerin et Mecklenbourg-Strelitz la quatorzième; Oldenbourg, les trois Anhalt, les deux Schwarzbourg la quinzième; Hohenzollern-Hechingen, Hohenzollern-Sigmaringen, Lichtenstein, Lippe et Waldeck la seizième; et les quatre villes libres la dix-septième en commun.

La *réunion générale* (n'a lieu que quand il s'agit de former ou de changer les lois fondamentales de la confédération ou de faire des ordonnances qui gouvernent toute l'Allemagne.

Le *conseil intime* a l'initiative et les préparatifs des propositions à faire au plenum, parce qu'il n'y a pas de discussion dans le plenum, on ne vote qu'avec oui ou non... Puis, ce conseil a du roi l'exécution des décisions de la diète, et la sur-

veillance de toutes les affaires de la confédération en général.

L'Autriche préside dans toutes les deux sessions et donne la décision quand les voix contraires sont contre (ou règle l'affaire à la majorité des voix). Les ambassadeurs ne sont responsables qu'à leurs gouvernemens, et doivent se tenir toujours dans les bornes des instructions de leur cour.

Quant à la force militaire, il y a toujours un contingent de confédération prêt à marcher, qui consiste (sans la réserve), en deux cent quatre-vingt-douze mille quatre-vingt deux hommes, qui sont divisés en *dix corps d'armée*, dont l'Autriche forme les trois premiers; quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt-deux hommes, cent quatre-vingt-douze canons; la Prusse les trois suivans: cent soixante-dix-neuf mille deux cent trente-quatre hommes, cent soixante canons; la Bavière forme le septième; Wurtemberg, Bade et Hesse-Darmstadt le huitième; la Saxe, la Hesse-Electorale et Nassau le neuvième; le Hanovre, Holstein, les deux Mecklenbourg, Oldenbourg, Brunswick et les trois villes de la Hesse le dixième. On peut considérer comme le onzième, la réserve, division d'infanterie de onze mille trois cent soixante-six hommes fournie par les quatre petits duchés de Saxe et les trois maisons d'Anhalt, les deux Schwarzbourg, les deux Hohenzollern, Lichtenstein, Waldeck, les deux Reuss, les deux Lippes, Hesse-Hombourg et Francfort; et comme douzième la garnison de Luxembourg, de deux mille cinq cent cinquante-six hommes, fournie par le Luxembourg. Les forteresses de la confédération, Mayence, Landau, Luxembourg servent de protection contre les attaques extérieures.

Le principe qui règle toutes les représentations des états constitutionnels en Allemagne se trouve

dans les trois états, noblesse ou plutôt possession de biens-fonds équestres — bourgeois — paysans — puis représentation de l'intelligence de la classe des savans, la classification sous laquelle plusieurs états admettent quelques députés à part.

QUELQUES MOTS SUR CHAQUE ÉTAT.

1. — *L'Autriche.*

Voir notre travail sur l'Autriche. — Elle appartient à la confédération, seulement à raison des provinces suivantes : l'archiduché de Steyermark, l'archiduché d'Autriche au-dessus de l'Enss, l'archiduché d'Autriche au-dessous de l'Enss avec Salzbourg, les duchés de Karinthie et de Krain, le comté du Tyrol avec Voralberg, le royaume de Bohême et une partie du royaume d'Illyrie, de Trieste et du Frioul, trois mille cinq cent trente-deux milles carrés ; onze millions quatre cent vingt-sept mille cinq cent quatre-vingt-six habitans; contingent militaire de l'Autriche, quatre-vingt-quatorze mille huit cent vingt-deux hommes.

Revenus : 84,000,000 florins.

2. — *La Prusse.*

Voir notre travail sur la Prusse. — Elle appartient à la confédération, et renferme, avec l'île de Bugen, le Brandebourg et la Basse-Lusace, la Silésie, Glatz et la Haute-Lusace prussienne, la province Saxe, Westphalie, Clèves-Berg et Bas-Rhin, trois mille trois cinquante-sept milles carrés; dix millions sept cent soixante-quinze mille quatre cent quarante-six habitans; contingent militaire de la Prusse, soixante-dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-quatre hommes.

Revenus : 84,000,000 florins.

Le royaume de Bavière.

Roi : Louis Ier (Charles-Auguste), né le 25 août 1786; règne depuis le 13 octobre 1825 (autrefois le chantre de la liberté grecque, il est devenu dévot et sinon catholique). Capitale : Munich, quatre-vingt-quinze mille six cent cinquante habitans (peu sont catholiques), a mille quatre cent soixante dix-sept milles carrés ; il y a quatre millions trois cent quinze mille quatre cent soixante-neuf habitans.

La Bavière, d'aprèsla constitution de 1818, est un état monarchique et constitutionnel (deux chambres); sa liste civile est fixée à 2,350,580 florins.

Contingent militaire : trente-cinq mille six cents hommes.

Universités : Munich, Würzbourg, Eiklengen.

Forte aristocratie de noblesse.

Les revenus de la Bavière sont de 30,012,473 florins.

Les dépenses sont de 29,986,609 florins par année.

Les dettes d'état montent à 130,860,547 florins, les intérêts 50,077,198 florins par année.

Pour l'amortissement annuel on emploie 8,746,294 florins.

Un florin du Rhin — 2 fr. 25 c.

Un florin d'Autriche — 3 fr.

Le royaume de Saxe.

Roi : Frédérik-Auguste, né le 18 mai 1797, règne depuis le 6 juin 1837, catholique; trois cent vingt-trois milles carrés (six cent quarante-six lieues carrées); un million six cent cinquante-deux mille cent quatorze habitans, pour la plupart protestans.

Capitale : Dresde, soixante-neuf mille cinq cent vingt-trois habitans. Université : Leipsik.

Revenus : 5,074,313 écus. Un écu, 4 fr.

Dépenses : 98,476.

Les dettes d'état, 11,170,032 écus.

Militaires : treize mille cent cinquante-huit hommes ; contingent, douze mille hommes.

Constitution : monarchie limitée, deux chambres, charte du 4 septembre 1831 ; la chambre des députés se distingue par des propositions libérales en général et constitue les affaires d'Hanovre.

La liste civile : 520,000 écus.

5.—*Le royaume de Hanovre.*

Roi : Ernest-Auguste, né le 5 juin 1771, règne depuis le 20 juin 1837, protestant ; six cent quatre-vingt quatorze milles carrés ; un million six cent quatre-vingt-huit mille deux cent quatre-vingt-huit habitans, plus de protestans que de catholiques, tous aristocrates de nation.

Capitale : Hanovre, vingt-six mille trois cents habitans.

Université : Gottingue.

Revenus : 6,561,395 écus.

Dépenses : 5,830,590.

Dette d'état : 19,266,000 écus.

Militaires : dix mille cinq cent un habitans ; contingent, treize mille cinquante-quatre hommes.

Constitution : monarchie héréditaire représentative, ancienne constitution de 1819 ; la nouvelle charte de 1833, Ernest Auguste vient de la renverser d'une manière illégale, et a proposé le 18 février 1838 le projet d'une autre. Différend entre son peuple et le gouvernement, dans laquelle la diète s'est déclarée incompétente !

Le royaume de Wurtemberg.

Roi : Guillaume Ier, né le 17 septembre 1781, règne depuis le 30 octobre 1816, catholique ; le meilleur des pères allemands et le plus incliné aux institutions libérales ; trois cent soixante-deux milles carrés ; un million six cent vingt-six mille six cent soixante-cinq habitans, plus de réformés que de catholiques.

Capitale : Stuttgard, trente-neuf mille cinq cent vingt-quatre habitans.

Université : Tubingue.

Revenus : 27,606,457 florins.

Dépenses : 27,599,748.

Dette d'état : 24,354,202 florins.

Liste civile : 850,000 florins.

Militaires : six mille sept cent cinquante-cinq hommes ; contingent : treize mille neuf cent cinquante-cinq hommes.

Constitution : monarchie héréditaire représentative, charte du 15 septembre 1819 ; les délibérations sont publiques ; responsabilité des ministres.

7. *Le grand-duché de Bade.*

Grand-duc : Léopold (Charles-Frédérik), né le 29 août 1790, règne depuis le 30 mars 1830 (sa femme est une fille du feu roi Gustave IV de Suède), bon et faible, catholique ; deux cent soixante-dix-huit milles carrés ; un million deux cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-deux habitans, moitié catholiques, moitié protestans.

Capitale : Carlsruhe, vingt-un mille quatre cent cinquante-quatre habitans.

Universités : Heidelberg, Freibourg.

Revenus : 14,022,381 florins.

Dépenses : 5,717,187.

Dette publique : 22,232,741.

Militaires : neuf mille cinq cent soixante-trois hommes; contingent, dix mille.

Constitution : monarchie héréditaire représentative, charte de 1818, deux chambres ; la chambre des députés se distingue.

8.—*L'électorat de Hesse-Cassel.*

Electeur et grand-duc : Guillaume II, né le 28 juillet 1777, règne depuis le 27 février 1821. Le prince héréditaire Frédérik-Guillaume est co-régent depuis les troubles de 1830; deux cent huit milles carrés; sept cent quatre mille neuf cents habitans (plus de protestans que de catholiques).

Capitale : Cassel, trente-un mille quatre cent soixante habitans.

Université : Marbourg.

Dépenses : 3,000,000 écus au moins ; (pour les trois ans, 1837, 1838 et 1839, 11,558,780 écus).

Revenus : 11,264,780.

Emprunt : 291,000 écus.

Dette publique : 1,540,850 écus, dont 901,050 sont dans les mains du gouvernement; de sorte que seulement 639,800 écus sont en d'autres mains.

Militaires : sept mille neuf cent cinquante-deux hommes.

Monarchie héréditaire représentative, charte du 5 janvier 1831, *une* chambre.

9.—*Le grand-duché de Hesse.*

Grand-duc : Louis II, né le 26 décembre 1777, règne depuis le 6 avril 1830 (luthérien); sept cent quatre-vingt-trois mille quatre cents habitans; cent cinquante-deux milles carrés.

Capitale : Darmstadt, vingt-quatre mille cinq cents habitans.

Université : Giessen.

Revenus : 7,087,181 florins.

Dépenses : 7,078,462 ; (830,000 flor. pour la maison grand-ducale, les apanages inclus).

Dette publique : 9,200,000 fl. à peu près.

Militaires : six mille six cent soixante-deux hommes; contingent, six mille cent quatre-vingt-quinze hommes ; neuf mille cinq cent quarante-un armés en temps de guerre.

Monarchie héréditaire représentative, charte du 17 décembre 1820, deux chambres.

Liste civile : 570,000 florins.

10.— *Le duché de Holstein.*

Duc : le roi de Danemarck (Christien) ; cent soixante-douze milles carrés; quatre cent soixante mille habitans; Gluckstadt, chef-lieu.

Kiel : université.

Contingent militaire : trois mille six cents hommes.

La forme d'état est monarchique avec des états (représentans) de province depuis 1834.

11. — *Le grand-duché de Luxembourg.*

Grand-Duc : le roi de Hollande.

Cent huit milles carrés ; trois cent cinq mille habitans, la plupart catholiques.

Luxembourg : onze mille sept cent soixante habitans.

Revenus : 1,800,000 florins.

Contingent : deux mille cinq cent cinquante-six hommes.

Forme d'état, monarchie représentative, a ses

propres états représentans, dont quatre sont envoyés dans les deux chambres du roi de Hollande.

12. — *Le grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach.*

Grand-duc: Charles Frédérik, né le 2 février 1783, règne depuis le 14 juin 1828 (protestant).

Soixante-six milles carrés; deux cent quarante-cinq mille huit cent treize habitans.

Capitale : Weimar; onze mille quatre cent quatre-vingt-cinq habitans.

Université : Iéna.

Revenus : 680,000 écus.

Dettes : 4,500,000 écus.

Contingent militaire : deux mille dix hommes.

Monarchie héréditaire représentative, charte du 5 mai 1816, une chambre.

13. — *Le duché de Saxe-Meiningen-Hildburghausen.*

Duc: Bernhard, né le 17 décembre 1800, règne depuis le 24 décembre 1803, (protestant) bon prince.

Quarante-un milles carrés, cent quarante-quatre mille deux cent quatre-vingt-quatorze habitans.

Meiningen : six mille habitans.

Revenus : 1,346,677 florins, dont le duc, pour lui et sa famille, reçoit 200,000 florins.

1835—36, les dépenses surpassaient les revenus.

Dettes : 5,276,836 florins. On emploie par an 280,368 florins pour l'amortissement.

Contingent : mille cent cinquante hommes.

Monarchie héréditaire constitutionnelle, charte du 23 août 1829.

14. — *Le duché de Saxe-Altenbourg.*

Duc : Joseph, né le 27 août 1789, règne depuis le 29 septembre 1834 (protestant).

Vingt-trois milles carrés; cent vingt mille six cent quatre-vingt-dix habitans.

Altenbourg : treize mille sept cent soixante-trois habitans.

Dépenses : 247,257 écus.

Revenus : 247,487 écus.

Liste civile : 35,260 écus.

Dettes : 796,935 écus. Amortissemens : 27,600 florins.

Contingent militaire : neuf cent quatre-vingt-deux hommes.

Monarchie héréditaire constitutionnelle après la charte du 29 avril 1831.

15. — *Le duché de Saxe-Cobourg.*

Duc : Ernest, né le 2 janvier 1784, règne depuis le 9 décembre 1806 (protestant).

Trente-sept milles carrés, cent trente-sept mille six cent cinquante-huit habitans.

Gotha : treize mille huit cent soixante-quatorze habitans. Cobourg : neuf cent soixante-seize habitans.

Revenus : 215,678 écus.

Dépenses : 206, 311 écus.

Dettes : 850,000 florins ; intérêts d'amortissement, 43,500 florins.

Contingent militaire : mille cent seize hommes.

Monarchie héréditaire constitutionnelle ; pourtant dans la partie de Cobourg la constitution est autre que dans le territoire de Gotha.

16. — *Le duché de Brunswick.*

Duc : Guillaume X, né le 25 avril 1806, règne depuis 1830 (où son frère quitta le pays), bon, mais faible (protestant).

Soixante-dix milles carrés; deux cent cinquante-un mille habitans.

Brunswick : trente-cinq mille trois cent quarante habitans.

Les dettes prennent 296,474 florins en intérêts par an. De 1837 —39, 72,000 florins pour l'amortissement.

Militaires : deux mille quatre-vingt-seize hommes.

Monarchie héréditaire représentative, charte de 1832, une chambre.

Liste civile : 237,000 écus.

17. — *Le grand-duché de Mecklenbourg-Schwerin.*

Grand-Duc : Paul Frédérik, né le 15 septembre 1800, règne depuis le 1er février 1837 (protestant).

Deux cent vingt-trois milles carrés ; quatre cent cinquante-cinq mille quatre-vingt-deux habitans.

Schwerin : quinze mille cent deux habitans.

Université : Bostok.

Revenus : 1,350,000 florins.

Dettes : 5,500,000 florins.

Contingent militaire : trois mille cinq cent quatre-vingts hommes.

Monarchie. Représentation des possesseurs de biens-fonds de chevaliers, qui du reste peuvent se trouver aussi dans les mains des bourgeois, le droit de représenter étant attaché à la propriété du sol.

18. — *Le grand-duché de Mecklenbourg-Strélitz.*

Grand-Duc : George, né en 1779, règne depuis le 6 novembre 1816 (protestant).

Cinquante-deux milles carrés, quatre-vingt-onze mille six cents habitans.

Revenus : 388,500 florins.

Les dettes sont incluses dans celles de Mecklenbourg-Schwerin.

Monarchie représentative selon les mêmes principes qu'en Mecklenbourg-Schwerin.

19. — *Le grand-duché de Oldenbourg.*

Grand-Duc : Auguste, né en 1773, règne depuis le 28 mai 1829 (protestant).

Onze cent seize milles carrés; deux cent soixante mille sept cent soixante-un habitans.

Oldenbourg : sept mille deux cent soixante-cinq habitans.

Contingent militaire : deux mille huit cent vingt-neuf hommes.

Monarchie sans constitution représentative.

20. — *Le duché de Nassau.*

Duc : Adolphe, né en 1817, règne depuis le 16 août 1839 (protestant).

Trois cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre habitans.

Wisbaden, dix mille deux cent quarante habitans ; Biberick, trois mille trente-deux habitans.

Revenus : 1,810,000 florins.

Dette d'état : 5,000,000 florins.

Dette domaniale : 7,217,154 florins.

Emprunt de 2,400,000 florins à 3 p. 0/0 en 1830.

Contingent militaire : trois mille vingt-huit hommes.

Monarchie contitutionnelle héréditaire, charte du 2 septembre 1814. Pourtant les états (représentans) ne se rassemblèrent pour la première fois qu'en 1818 ! deux chambres.

21. — *Le duché d'Anhalt-Dessau.*

Duc : Léopold, né en 1794, règne depuis le 9 août 1817, (protestant.)

Dix-sept milles carrés ; soixante-deux mille six cent trois habitans.

Dessau : onze mille sept cent quarante-neuf habitans.

Revenus : 600,000 florins.
Dette : 1,500,000 florins.
Contingent militaire : cinq cent vingt-neuf hommes.
Monarchie héréditaire et limitée (quant aux impôts) par les états (représentans, députés) de tous les trois pays d'Anhalt comme d'une totalité. La dernière réunion *générale* fut en 1698 !

22.— *Le duché d'Anhalt-Bernbourg*.

Duc : Alexandre, né en 1805, règne depuis le 24 mars 1834, (protestant).
Seize milles carrés ; quarante-neuf mille trois cent cinquante-sept habitans.
Bernbourg : six mille habitans.
Revenus : 450,000 florins.
Dettes : 600,000 florins.
Contingent militaire : trois cent soixante-dix hommes.
Forme d'état : *voir* Anhalt-Dessau.

23. — *Le duché d'Anhalt-Cothen*.

Duc : Henri, né le 30 juillet 1778, (l'aîné de toute la maison Anhalt depuis 1834), règne depuis le 23 août 1830, (protestant).
Quinze milles carrés ; quarante mille trois cent cinquante-un habitans.
Cothen : six mille cent soixante-dix habitans.
Revenus : 450,000 florins.
Dettes : 3,000,000 florins.
Contingent militaire : trois cent cinquante-cinq hommes.
Forme d'état : *voyez* Dessau et Bernbourg, (l'aîné de la famille a l'initiative et la direction des diètes.)

24. — *La principauté de Schwarzbourg-Sondershausen*.

Prince : Günther, né en 1801, règne depuis le 1er septembre 1835 (protestant).

Quinze milles carrés ; cinquante-quatre mille neuf cents habitans.

Sondershausen : trois mille huit cents habitans.

Revenus : 230,000 écus.

Dépenses : 94,411 écus.

Dettes : 74,673 écus.

Contingent militaire : quatre cent cinquante-un hommes.

Monarchie absolue; la constitution de 1830 ayant été refusée par le gouvernement.

25. — *La principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt.*

Prince : Günther, né en 1793, règne depuis le 28 avril 1807. Depuis 1835, l'aîné (Senior) de la tête de la maison Schwarzbourg (protestant).

Quinze milles carrés; soixante-quatre mille deux cent vingt-neuf habitans.

Rudolstadt : trois mille huit cents habitans.

Revenus : 208,330 écus.

Dépenses : 79,000 écus.

Dette : 80,125 écus.

Contingent militaire : cinq cent trente-neuf hommes.

Monarchie constitutionnelle depuis 1816; il y a cinq députés de la noblesse, cinq de la bourgeoisie et cinq des paysans.

26. — *La principauté de Hohenzollern-Hechingen.*

Prince : Frédérik, né en 1801, règne depuis 1828, (catholique).

Six milles carrés ; dix-neuf mille neuf cents habitans (tous catholiques).

Hechingen : trois mille habitans.

Revenus : 130,000 florins.

Contingent militaire : cent quarante-cinq hommes.

Monarchie représentative pour des états, depuis 1796 ; quant aux impositions, deux députés de la

ville de Hohenzollern, et dix des communes rurales.

Le roi de Prusse, homme de la maison des Deux Hesses, leur a garanti une convention de succession entre eux.

27. — *La principauté de Hohenzollern-Sigmaringen.*

Prince : Charles Ansone, né en 1785, règne depuis 1831. (Sa femme est Antoinette, princesse Murat, fille du frère du feu roi de Naples,) catholique.

Dix-huit milles carrés; quarante-un mille neuf cents habitans.

Sigmaringen : mille quatre cents habitans.

Dépenses : 204,810 florins.

Contingent militaire : trois cinquante-six hommes.

Monarchie représentative ; dix-sept députés des états.

28. — *La principauté de Lichtenstein.*

Prince : Aloys, né en 1796, règne depuis 1836. (Il demeure à Vienne,) catholique.

Deux milles carrés; cinq mille huit cent quatre-vingts habitans, catholique.

Vaduz, mille sept cents habitans (bourg).

(Le prince possède beaucoup d'état médiatisés en Autriche, Moravie, Bohême, Hongrie, avec vingt-quatre villes et six cent mille habitans, etc., et un revenu de 1,500,000 florins.)

Revenus : 5,000 florins.

Contingent militaire : cinquante-cinq hommes,

Forme d'état monarchique : 1818, une espèce de constitution comme en Autriche pour les provinces !

29 et 30. — *Les principautés de Reuss (branches aînée et cadette).*

Branche aînée : Greiz.

Prince : Henri XX, né en 1794, règne depuis 1836 (protestant), âgé de 55 ans.

Six milles carrés ; trente-deux mille cent habitans.

Greiz, six mille cinq cents habitans.

Revenus : 80,000 écus.

Contingent militaire : deux cent vingt-trois hommes.

Monarchie représentative, trois députés des possesseurs des biens-fonds équestres, quatre des villes.

Branche cadette : Lobenstein-Ebersdorf.

Prince : Henri LXXII, âgé de 43 ans, règne depuis 1822, à Lobenstein et Ebersdorf.

Vingt-un milles carrés ; soixante-neuf mille sept cents habitans.

Gera : neuf mille cent habitans.

Revenus : 230,000 écus (de Schleiz et Ebersdorf).

Contingent militaire : cinq cent vingt-deux hommes.

Forme d'état monarchique avec des états ; mais chaque branche a ses états séparés.

(A Gera, toutes les dettes publiques sont amorties, les impôts directs sont abolis. les impositions foncières diminuées de la moitié.)

31 et 32.—*Les deux principautés de Lippe.*

Lippe-Detmold.

Prince : Léopold, né en 1796, règne depuis 1802.

Vingt milles carrés ; soixante-seize mille sept cent trente habitans.

Capitale : Lemgo, trois mille habitans.

Revenus : 490,000 florins.

Contingent militaire : six cent quatre-vingt-onze hommes.

Monarchie constitutionnelle ; 1836, charte, convention, héréditaire avec Schauenbourg-Lippe.

Schauenbourg-Lippe.

Neuf milles carrés; vingt-six mille habitans.

Revenus : 215,000 florins.

Contingent militaire : deux cent quarante hommes.

Prince : George-Guillaume, depuis 1787, âgé de 56 ans.

33. — *La principauté de Waldek.*

Prince : George, depuis 1813, (âgé de 51 ans.)

Vingt-un milles carrés; cinquante-six mille habitans.

Arolsen, capitale, deux mille habitans.

Revenus : 480,000 florins.

Dettes, 1,400,000 florins.

Contingent militaire : cinq cent dix-neuf hommes.

Monarchie constitutionnelle depuis long-temps; 1816, nouvelle constitution.

34. — *La principauté de Hesse-Hombourg.*

Landgraf, prince : Philippe, depuis 1839, âgé de 61 ans.

Sept milles carrés; vingt-trois mille six cents habitans.

Capitale : Hombourg, trois mille six cents habitans.

Revenus : 150,000 florins.

Dettes : 450,000 florins.

Contingent militaire : deux cents hommes.

Monarchie sans représentation constitutionnelle.

35, 36, 37, 38. — *Les quatre villes libres.*

1. *Frankfort-sur-le-Mein.*

Contitution démocratique, trois pouvoirs : le

corps législatif, le sénat et le conseil des citoyens.

Territoire : quatre milles carrés; cinquante-quatre mille habitans.

Contingent militaire : quatre cent soixante-dix-neuf hommes.

Revenus : plus de 800,000 florins.

Dettes : 9 millions de florins.

2. *Lubek.*

Cinq et demi milles carrés, quarante-six mille habitans.

Constitution aristocratique-démocratique.... Le sénat a le pouvoir exécutif, etc. (quatre bourgmestres et seize conseillers). Les citoyens sont divisés en douze colléges.

Contingent militaire : quatre cent sept hommes.

3. *Brême.*

Cinq milles carrés; soixante-cinq mille neuf cents habitans. La ville seule a quarante-six mille habitans.

La constitution est démocratique, le sénat et les citoyens ont les mêmes droits à législation.

Contingent militaire : quatre cent quatre-vingt-cinq hommes.

Revenus : 586,566 écus.

Dépenses : 600,824 écus.

Dettes : 2 millions et demi d'écus.

4. *Hambourg.*

Sept milles carrés; 150,000 habitans (cent vingt-deux mille habitans dans la ville).

La constitution est démocratique; le pouvoir exécutif est divisé entre le sénat et les citoyens ; le sénat contient quatre bourgmestres et vingt-quatre conseillers.

Contingent militaire : mille deux cent quatre-vingt-dix-huit hommes.

Dettes : 13,500,000 florins.

Revenus : 1,500,000 florins.

DE L'INSTRUCTION ET DES UNIVERSITÉS.

Depuis quelque temps, l'instruction publique qui, comparée à celle des autres pays, se distingue sous plusieurs rapports scientifiques, a été bien améliorée en Allemagne. La situation des maîtres d'écoles à la campagne est partout mieux organisée, etc.

De nombreux collèges (gymnases), écoles réales, polytechniques et militaires, institutions forestières et d'agriculture, etc., etc.

Les Allemands ont toujours eu la renommée d'une érudition profonde; ils ont fait à présent aussi beaucoup de recherches utiles dans l'histoire, l'archéologie, l'étude des langues anciennes, orientales, l'anagraphie, l'histoire naturelle, la médecine, l'astronomie, que l'étranger ne refuse pas de reconnaître.

On ne peut pas nier que la division de l'Allemagne, en de différens états, n'ait eu du moins un avantage unique de répandre *partout* plus également un sentiment scientifique, le désir et la facilité d'apprendre et de se perfectionner. Dans chaque Université (il y en a vingt-quatre), dans chaque résidence, se trouvent de riches collections d'objets d'arts, des bibliothèques considérables, des réunions (clubs) d'hommes savans, etc., qui dans les autres pays se concentrent pour l'ordinaire dans la capitale.

Les Universités allemandes sont des institutions toutes particulières, qui peuvent servir de modèle à l'étranger sous beaucoup de rapports. Leur principe vital est une liberté absolue d'enseignement dans toutes les branches du savoir humain (*Université*). Tandis qu'en raison des craintes politiques, on les surveille à présent plus particulièrement, elles ont conservé une espèce de vigueur à la jeunesse.

Autrefois professeur et étudiant formaient pour ainsi dire un état dans l'état, ayant une législation à part, etc., les étudians parlant un idiôme à eux, etc.; à présent on commence à les ranger sous la législation générale, mais en même temps on poursuit surtout les restes de l'ancienne confédération d'étudians, comme la Burschensihafs, qui voulait et s'obligeait à effectuer plus tard, autant qu'il serait possible, l'unité de la patrie.

Plus de six cents livres de chaque branche de littérature se publient par an en Allemagne, nonobstant la restriction de la presse.

Les arts, surtout la peinture (école célèbre à Dusseldorf, Bendemann, Lessing, etc.; à Munich, Corretini, etc.) sont dans un état florissant.

La belle littérature et la poésie, après quelques années de déclin, commençent à briller d'un nouvel éclat.

L'unité de l'Allemagne, cette étincelle de la liberté, mise dans l'édifice vacillant de l'état actuel, ferait certes éclater avec une conflagration générale des talens de toute espèce qui languissent maintenant dans un morne engourdissement, etc.

SUR LA NOBLESSE, LES BOURGEOIS ET LES PAYSANS.

Il y a cinq états différens en Allemagne :

1. Les souverains.

2. Les princes médiatisés en 1815, ou la haute noblesse.

3. La noblesse.

4. Les bourgeois.

5. Les paysans.

Nous avons déjà parlé des souverains :

2. Les princes médiatisés (standeshenren), les membres de l'ancien empire qui ont eu le droit de voter dans les diètes et conseils d'autrefois (eux et leurs familles), quoiqu'ils soient soumis (eux et

leurs possessions), à la souveraineté de la confédération allemande dans le territoire de laquelle se trouvent à présent leurs possessions, jouissent pourtant de certains priviléges, et sont entre autres du même rang que les souverains; de sorte que les enfans, sortis d'un mariage entre un médiatisé et un souverain, sont toujours estimés dignes de régner. Les souverains et les médiatisés forment la soi-disant haute noblesse.

3. La noblesse, qui se divise en noblesse historique, dont l'origine se perd dans les plus anciens temps de l'histoire germanique et fut fondée avec beaucoup de priviléges par l'organisation de la féodalité; la noblesse moderne ou noblesse par lettres patentes, que les empereurs, les vicaires de l'empire et les comtes palatins impériaux (kaiserspfalzgrafen) seuls avaient autrefois le droit de donner; à présent, chaque membre de la confédération croit pouvoir donner et donne, quand bon lui semble, des lettres de noblesse (patentes).

Il y a différentes espèces de titres, comme comte, baron (treiherr), chevalier (risser), noble (edler), et simple noble (cinfaiher-adliger). Quoique dans cette classe de la noblesse il n'y ait plus de priviléges garantis par les lois, il reste pourtant beaucoup de préférences données, etc. L'entrée dans le service des cours, leur est presque exclusivement ouverte: les anciens priviléges de posséder exclusivement des biens-fonds équestres. A présent, partout les bourgeois, etc.. peuvent acquérir des biens-fonds équestres, (ce qui provient bien souvent de la pauvreté de beaucoup de nobles), et par conséquent ils peuvent entrer dans les premières chambres ou sections représentatives, (qui donnaient droit de siéger dans les premières chambres des états constitutionnels comme annexe de ses possessions); d'être reçus dans de certaines

corporations, de voter en vertu de leur titre de noble dans les chambres constitutionnelles, d'avoir les premiers emplois civils et militaires, n'existent plus. Pourtant, dans beaucoup d'états, surtout la Bavière et le Hanovre, on sait très bien se favoriser et facilement en faire une forte chaîne aristocratique pour couvrir et protéger l'absolutisme,.... etc.

4. Les habitans des villes ou la bourgeoisie. Cet état si séparé dans le moyen-âge commence à se mêler d'un côté avec celui de la noblesse, de l'autre avec celui des paysans, et perd pour cela ses anciens signes caractéristiques. La noblesse qui habite les villes (à présent la plus grande partie), se voit obligée de partager les profits et les fardeaux que les relations communales donnent et demandent. Les villes ont encore quelques priviléges par rapport aux villages, savoir : des foires, des marchés, de certains droits concernant les métiers ; mais les villages commenceront à participer à ces droits, et l'organisation des métiers en corps (tunfse, gilden), a subi de grands changemens au profit des villages.

Le bourgeois peut arriver à chaque métier, à chaque emploi ecclésiastique et mondain, dans le service civil et militaire, quoique sous ces derniers rapports les nobles sont souvent favorisés (surtout pour l'état militaire.)

Les anciens priviléges de la bourgeoisie n'ont plus d'importance politique, excepté peut-être dans les quatre villes libres pour de certaines places communales.

Quand on parle de l'aristocratie en Allemagne, on parle plutôt de l'aristocratie des employés civils et militaires (dans lesquels se trouvent, c'est vrai, beaucoup de nobles fovorisés et sans mérite), que d'une aristocratie de nobles comme tels. Les traces de

cette dernière se trouvent surtout en Bavière et en Autriche.

5. Les paysans forment en Allemagne une classe qui diffère des autres par un droit de succession particulier, l'indivisibilité des biens-fonds, majorats pour la plupart, et par des coutumes et usages anciens etc.; ils constituent la plus grande partie de la nation, et sont ou simples fermiers, ou fermiers héréditaires (donnant des canons ou des travaux, prestations, etc.), ou libres propriétaires. La servitude proprement dite est partout abolie en Allemagne, et par conséquent il est inutile de faire des recherches pour savoir si la servitude s'était établie par des conquêtes ou par des conventions volontaires (par la féodalité par conséquent). Mais quoique la liberté personnelle existe partout, il ne s'ensuit pas que la propriété soit exempte de restrictions et de fardeaux. Dans beaucoup d'état les paysans ont à présent le droit de se délivrer de leurs fardeaux (corvées, prestations, canons, etc.), en payant la 25ᵉ simple valeur du produit annuel net de leurs prestations; ils n'ont pas besoin de payer tout de suite, il leur suffit de donner les intérêts pour un certain laps de temps. De cette manière on travaille beaucoup pour obtenir peu à peu et d'une manière (soi-disant) légale l'abolition de ces fardeaux en question.

En conséquence de l'indivisibilité des biens-fonds ruraux, on a discuté souvent sur l'avantage et le désavantage qui peuvent en résulter d'une plus grande division; toutefois on ne peut nier que cette circonstance favorise les entreprises scientifiques dans l'agriculture qui, en Allemagne, s'est élevée à un très haut degré de perfection.

L'organisation des communes des paysans est bien compliquée; à présent les communes sont plus libres et indépendantes qu'autrefois; elles font ré-

gler leurs affaires — la justice exceptée — par des personnes choisies dans leur sein (à l'instar des communes des villes). On peut exercer à présent la plupart des métiers dans les villages comme dans les villes.

La servitude détruite, il existe encore dans tous les états où les possesseurs des biens-fonds à usure ont des relations avec ceux des biens-fonds équestres (chevaliers), beaucoup de villages qui appartiennent au rayon d'un bien-fonds seigneurial ; et les villageois sont obligés, comme nous avons dit, de donner de certains canons, services, prestations, etc.

En général la classe des paysans s'est avancée de beaucoup depuis dix ans; elle n'est plus représentée dans les chambres, par son seigneur patrimonial, mais par des députés choisis parmi ses membres.

RELATIONS COMMERCIALES

DE L'ANGLETERRE ET DE LA POLOGNE.

Des intérêts commerciaux très importans unissent l'Angleterre et la Pologne. Chacune de ces deux nations produit ce qui manque à l'autre. Le sol de la Pologne est le plus fécond de l'Europe; l'industrie anglaise est sans rivale dans le monde; les rapports commerciaux de l'Angleterre et de la Pologne datent du XIVe siècle. En 1386, un traité de commerce fut conclu entre Richard II et les chevaliers de la Croix, établis à Kœnigsberg. Sous Elisabeth, des marchands anglais fondirent des établissemens sur les bords des rivières navigables de la Pologne, surtout à Kowno et à Cazimier; ce dernier endroit est un des domaines du prince Czartoryski, récemment confisqué par l'empereur Nicolas. On y trouve encore des ruines magnifiques, des comptoirs anglais. La compagnie de l'Est, fondée en 1579 par la reine Elisabeth, a eu des factories à Elbing et à Dantzig, à Kœnigsberg, à Riga. En 1685, une compagnie anglaise, avec la permission du roi Sobieski, s'établit à Saint-Heiligen, sur les frontières de la Courlande (Malte-Brun). En 1707, la reine Anne conclut avec la Pologne un traité qui assurait au commerce anglais des priviléges exclusifs. Ce traité fut confirmé par l'art. 13 du traité d'Utrecht.

Le commerce le plus important que l'Angleterre ait fait dans la Baltique est celui de la Pologne.

M. Withworth a dressé le tableau suivant des importations et exportations qui ont eu lieu à Dantzig, de 1697 à 1773.

1,697	Importation	151,899	Exportation	126,226
1,698	—	197,476	—	150,018
1,699	—	221,546	—	165,731
1,704	—	195,089	—	166,740
1,708	—	157,297	—	134,241
1,710	—	114,999	—	29,634
1,720	—	109,557	—	98,968
1,729	—	392,882	—	138,434
1,740	—	199,623	—	135,480
1,750	—	334,346	—	157,000
1,760	—	205,464	—	190,217
1,770	—	175,552	—	80,329
1,773	—	164,337	—	68,571

Ce tableau établit le rapport du commerce des deux nations. Pendant la période qui sert de base au calcul, la Pologne faisait plus de commerce avec l'Angleterre que la France elle-même. L'avantage en faveur de la Pologne est égal au rapport 294 : 257.

Voici le détail des articles de commerce : La Pologne exportait beaucoup de blé (cent deux mille cargaisons, ou trois cent vingt mille quarters).

Le blé de Pologne était supérieur à celui des autres contrées, et un rapport de 1823 du comité d'agriculture anglais établit qu'il est encore préféré à celui du Holstein et des bords de l'Elbe inférieur et du Canada. La Pologne fournit aussi à l'Angleterre beaucoup de bois de constructions, de tonneaux, de planches, de rames, de chanvres, de lin : les bois de la Norwége, de la Suède et de la Pologne sont les meilleurs pour les constructions navales; ceux de la Pologne sont de même qualité, mais moins chers. Le gouvernement anglais a essayé de les remplacer par ceux du Canada; mais il a été prouvé qu'ils durent deux fois plus (huit ans) que ceux du Canada (quatre ans).

Le chanvre de Kœnigsberg vaut 20 pour 0|0 de plus que le chanvre de Russie. La Pologne importait encore en Angleterre beaucoup de lin, de potasse, de suif, de miel, de cire, de laine, de fourrures, de plumes, de salpètre. De son côté, l'Angleterre importait des tabacs de différens pays (la Pologne en consomme plus qu'aucune autre contrée); du sucre fin, des étoffes de laine, des flanelles, des verreries, des spiritueux, du chocolat, des métaux, des marbres. Ce commerce varié avait répandu en Pologne un goût très vif pour les productions anglaises.

L'Angleterre a perdu, depuis le démembrement de la Pologne, un revenu de 300,000 livres sterling; en outre, elle est obligée d'acheter à la Russie à un prix plus élevé tout ce qui est nécessaire à l'entretien de sa marine; elle dépend donc de son ennemi le plus acharné pour les approvisionnemens qu'exige sa puissance navale.

RELATIONS COMMERCIALES DE LA FRANCE ET DE LA POLOGNE.

L'alliance d'une nation riche en céréales est importante pour la France; sans doute nous n'avons plus à craindre les famines qui ont désolé la France. et qui nous ont forcé de conclure des traités désavantageux sous les règnes de Louis XIV et de Louis XV; l'agriculture, depuis 89, a fait des progrès immenses; néanmoins l'importation des grains étrangers augmente tous les ans; exemple :

De 1778 à 1790	l'importation annuelle a été de	394,187	quintaux métriques.
De 1805 à 1817		594,957	
De 1818 à 1826		2,740,337	
De 1827 à 1840	la progression a été la même		

En somme, depuis 1778 jusqu'en 1832, les importations de céréales en France ont été de : 2,988,947,000 kilog.
Et les exportations de 1,891,345,000

Il y a dans ces chiffres l'indice d'un besoin réel de la France. Or, à quelle contrée la France peut-elle demander ce qui lui manque? Deux considérations doivent déterminer son choix : d'abord l'abondance des céréales en Pologne. Pour avoir une idée de la fécondité du sol en Pologne, il faut remarquer qu'avant le démembrement la culture grossière et très imparfaite de la septième partie du territoire (soit huit millions sept cent mille hectares) produisait cent soixante-deux millions sept cent mille hectolitres, tandis que la France entière (1) (soit quarante millions d'hectares) ne produit aujourd'hui que cent soixante millions hectolitres. M. Coxe et beaucoup d'autres économistes ont calculé que la culture de la moitié du sol en Pologne peut produire une quantité de blé suffisante pour cinquante-huit millions d'habitans, et que le sol entier bien cultivé nourrirait la moitié de l'Europe. De là résulte qu'une disette est impossible en Pologne, et que les blés y sont toujours à bas prix. En avril 1833, l'hectolitre de froment valait 16 fr. 92 c., en France; 22 fr. 91 c., à Londres; 26 fr. 83 c., à Glascow et en Pologne; 8 fr. 39 c., à Odessa; 11 fr. 66 c., à Dantzig. Le second motif, qui décide la France à demander de préférence ses approvisionnemens à la Pologne, c'est que la Pologne, comme nous l'avons démontré, est son alliée naturelle.

Nous avons déjà dit, en exposant les intérêts commerciaux qui doivent unir l'Angleterre à la Pologne, quelles précieuses ressources la Pologne possède pour les constructions navales. Les bois sont en Pologne ce que sont les vins en France; les nations qui comprennent le mieux leurs intérêts se sont assuré, autant qu'elles l'ont pu, une partie des

(1) La surface de la France est évaluée à cinquante-trois millions d'hectares, la surface cultivable à quarante-neuf millions d'hectares, la surface cultivée à quarante millions d'hectares.

bois de la Pologne. Ces riches matériaux sont tellement disputés, qu'on en classe les qualités d'après les pays qui les enlèvent. Ainsi, le premier choix est dit bois d'Angleterre; le second, bois de Hollande; le troisième, bois de France. La Norwége, la Suède et la Russie font sans doute concurrence à la Pologne, et possèdent des bois excellens; mais ceux de la Pologne sont préférés dans le commerce, soit à cause de la proximité du lieu d'approvisionnement, soit à cause de certaines qualités particulières. Ainsi, les douves de tonneaux en bois de Pologne valent 25 pour 0/0 de plus que celles de la Russie; ce sont les seuls qu'achète l'Angleterre. Les caisses de liqueur pour expédition ne sont faites en Angleterre qu'avec des bois de Pologne.

« M. Anthoine, maire de Marseille (1), après avoir visité les provinces méridionales de la Pologne, examiné leurs ressources et l'état de leurs communications intérieures, obtint, en 1784, l'autorisation du gouvernement français d'y acheter pour le compte de l'état une certaine quantité de mâtures, et de tâcher de les faire transporter à Toulon par une voie jusqu'alors inconnue, et réputée impraticable, c'est-à-dire par le Dniéper, la mer Noire, les Dardanelles et la Méditerranée. On lui adjoignit un maître mâteur chargé de les choisir sur les lieux, et il se fit accompagner lui-même d'un saleur, pour saler les viandes à la manière irlandaise; d'un tonnelier, pour construire les tonneaux, et d'un chandelier pour la fonte des graisses. Leur expédition fut couronnée des plus heureux succès; ils achetèrent deux cent soixante-quatre pièces de mâtures du prince polonais Stanislas Poniatowski, aux environs de Bobroysle, les firent abattre, transporter sur

(1) Cette relation est empruntée au savant et laborieux auteur polonais M. Hoffman.

naises, et *vice versa*, où M. Anthoine établit une maison de commerce française. Les marchandises françaises ayant trouvé un débit excellent en Pologne, douze vaisseaux français chargés de productions polonaises et russes, telles que : blés, chanvres, suifs et salaisons, furent immédiatement réexpédiés pour Marseille ; et, une année plus tard, on vit déjà vingt navires aller de Cherson à Marseille, et quinze de Marseille à Cherson. »

La Pologne, pénétrée de la haute importance de ce nouveau mouvement commercial pour ses domaines, ne manqua pas de le seconder de tous ses moyens ; et c'est à cette occasion que la diète de Grodno de 1784 réduisit d'emblée les droits d'exportation à un pour cent, et d'importation à quatre pour cent. Malheureusement les événemens politiques dont l'Europe devint le théâtre vers la fin du dernier siècle, mirent fin à cet heureux début. Le premier coup lui fut porté par la guerre survenue entre la Russie et la Porte ; les suivans par le partage de la Pologne et les guerres de la révolution. En 1787, tous les vaisseaux français qui se trouvaient dans la mer Noire furent confisqués par la Porte, ce qui amena la fermeture de la maison française à Cherson, et l'interruption totale du commerce français dans ces parages. Il fut, il est vrai, repris après la paix d'Amiens, à la suite de laquelle nous établîmes, pour la première fois, des consulats au nombre de huit sur le littoral de la mer Noire ; mais la France était encore trop distraite par les guerres d'Europe pour pouvoir lui appliquer tous les soins qu'il méritait, et voici, en résumé, la part que la France a eue au commerce du nord et du midi de la Pologne, dans les premières années qui suivirent l'anéantissement de ce pays sur la Baltique :

En 1790, ont passé par le Sund neuf mille sept cent quatre-vingt-trois navires, dont trois mille sept

cent quatre-vingt huit anglais, cent soixante-dix-sept français; en 1796, douze mille cent douze, dont quatre mille quatre cent cinquante-cinq anglais, français aucun; en 1000, neuf mille quarante-huit, dont trois mille cent trente-neuf anglais, français aucun.

Sur la mer Noire :

En 1803, sur huit cent quinze navires, il y avait quatre cent vingt-un autrichiens, trois cent vingt-neuf russes, quinze français.

Nous pourrions prouver, par un exposé succinct, que d'anciennes relations commerciales antérieures à Henri III ont uni la France à la Pologne, mais nous ne voulons chercher nos argumens que dans des intérêts actuels; or, observons que dès 1787, c'est-à-dire lorsque la Pologne était déjà privée du quart de ses provinces les plus riches, la France exportait en Pologne pour 20 millions de francs, et ne recevait en importation que 6 millions. La Pologne seule nous achetait donc autant que la Russie, l'Autriche et la Prusse nous achètent aujourd'hui (la Russie 6,910,547 f., la Prusse 7,025,988 f., l'Autriche 2,862,975 f.) (1).

Le commerce de la France avec la Pologne nous était d'autant plus avantageux qu'il était pour nous une source de bénéfices nets. D'abord nous importons en France des bois, des grains, puis nous exportions en Pologne beaucoup de marchandises d'une consommation journalière, vins, eaux-de-vie, sels, soieries, articles de mode, etc.; la balance était toujours en notre faveur, et ce résultat aurait toujours été le même, puisqu'il avait pour cause la nature des besoins et des productions des deux

(1) Archives du Commerce, février 1837.

pays. Mais aujourd'hui, le commerce qui nous était destiné est entre les mains de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse. La Russie est la puissance qui nous fait le plus de tort, car elle possède les plus riches provinces polonaises, et c'est de la mer Noire, d'Odessa, et de la Crimée que nous viennent les chargemens de blés les plus considérables. L'Autriche nous enlève le débit de nos vins, de nos sels, et de nos articles de mode, en fournissant à la Pologne ses vins de Hongrie, les sels de Wislicza, et les articles de mode de Vienne; d'ailleurs les droits qu'elle frappe sur nos importations nous excluent presqu'entièrement des marchés de la Gallicie; la Prusse nous soumet à un commerce de transit et d'entrepôt qui diminue beaucoup nos relations commerciales avec la Pologne. Aujourd'hui, le chiffre total de nos exportations dans la Pologne ne s'élève qu'à 9 millions de francs. De ces considérations il résulte :

1°. Que le commerce de la Pologne nous est plus avantageux que celui de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse réunies, car ces trois puissances, déduction faite des 9,000,000 francs consommés par la Pologne, ne nous achètent guères que pour 7,000,000 francs.

2° Que la Pologne indépendante, à une époque où les besoins des peuples étaient beaucoup moins nombreux qu'aujourd'hui, consommait pour 20,000,000 francs de productions françaises, et qu'aujourd'hui, elle ne consomme que pour 9,000,000 francs.

3° Que la plus grande partie du commerce polonais est au pouvoir de la Russie qui possède les cinq-sixièmes et les provinces les plus riches de la Pologne.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME TROISIÈME.

Russie.

ERRATA DU TROISIÈME VOLUME.

Cet Errata est nécessaire, il doit être consulté.

Pages	Lignes.		*Lisez :*
6	8	Ourals) qui forment sa limite entre l'Europe et l'Asie.	— Ourals qui forment sa limite entre l'Europe et l'Asie).
9	2	bérits	— bérils
9	5	les quartz	— le quartz
9	20	les pouces	— les pouds
22	18	qu'à sa personne	— qu'à la personne
25	27	comme tout autre	— comme toute autre
26	20	il y a deux espèces de clergés	— il y a deux espèces de clergé
29	14	Godonnoff	— Godounoff
33	21	ou les font	— ou font
45	4	elles ont moins	— elles ont de moins
48	3	par donner des	— en donnant des
51	13	sont l'activité	— est l'activité.
54	8	à la Géorgie	— aux Géorgiens
54	13	les Moscovites, même	— les Moscovites même,
60	19	l'état du militaire	— l'état militaire
63	19	chaque bataillon de onze cent cinquante hommes	— (chaque bataillon de onze cent-cinquante hommes,)
64	20	redoutable	— redoutables
65	1	5 francs. la	— 5 francs la
69	8	qu'on assemble	— qu'on rassemblât
69	15	un port en eau	— un port d'eau
69	22	l'intelligence propre, qu'exige	— l'intelligence qu'exige
73	11	une de la garde	— ceux de la garde
77	5	secours, et la ville était prise	— où la ville allait être prise.
78	5	costume ou le	— costume ou dans le
87	6	devait être	— devrait être
88	14	que l'or	— que l'on
91	23	sur le stimulant.	— sur le stimulant
94	13	des gardes et qui	— des gardes qui
94	15	se croit	— se croie
96	2	de plaines	— de plaine
117	7	de ses quatre pays	— de ces quatre pays
125	22	de Gouricuff	— Gourieff
128	3	tribus	— tributs
132	10	une de 600	— une dette de 600
137	3	instruction	— instructions
146	27	ses hommages	— cette espèce d'hommage.
149	10	il avait fait	— un Français avait fait

Pages.	Lignes.		Lisez
161	12	et suivi cette	— et cette politique
161	18	tout entière	— toute entière
177	21	à des opinions	— à ses opinions
190	19	quels renseignemens	— quels enseignemens
192	21	tout entière	— toute entière
194	6	avec les fragmens	— avec ces fragmens
194	19	ne put	— n'a pu
202	6	Esthionie	— Esthonie
211	24	l'écrat	— l'écart
213	25	mos	— mois
229	5	dans l'une	— dans l'un
232	16	*infamen*	— *infamem*
233	16	non pas	— si peu
241	22	tout entière	— toute entière
263	15	Krentz	— Kreutz
271	de 14 à 17	«	— *Retranchez.*
277	5	il faut faire	— il peut faire
280	21	ne rêve plus que la monarchie	— ne rêve plus la monarchie
285	26	la nation	— nation
286	12	passée	— pressée
288	23	égoïsme, conquérant	— égoïsme conquérant,
290	14	imbu	— imbue
294	18	oubliée	— oublié
302	27	dépensant	— dépensent
305	2	préparé	— prêt
306	26	l'islanisme	— l'islamisme
307	23	si la Russie	— si la Turquie
308	9	c'était la race	— c'était l'intérêt de la race
309	3	dix mille	— dix millions
313	5	lui sont seules dévouées	— lui sont dévouées.
314	21	on dit	— on a dit
316	4	du sultan observer	— du sultan, observer
319	14	aux droits	— au droit
319	16	qu'elle a pu	— qu'elle n'a pu
319	20	absolu tant d'actes	— absolu, tant d'actes
320	22	au milieu de puissance	— au milieu de puissances
322	24	los Rias	— dos Rias
322	25	vrai	— vraie
322	27	n'est plus absolument la conquête	— n'est plus la conquête
323	2	se relèvera	— se lèvera
324	6	côtes	— côtés

